Pierre Vermeren

LE MAROC

Un royaume de paradoxes

en 100 questions

Tallandier

LE MAROC
en 100 questions

Du même auteur

Déni français. Notre histoire secrète des liaisons franco-arabes, Albin Michel, 2019.

La France qui déclasse, Tallandier, 2019.

Dissidents du Maghreb, depuis les indépendances, en collab. avec Khadija Mohsen-Finan, Belin, 2018.

Histoire du Moyen-Orient de l'Empire ottoman à nos jours. Au-delà de la question d'Orient, en collab. avec Olivier Bouquet et Philippe Pétriat, Publications de la Sorbonne, 2016.

La France en terre d'islam. Empire colonial et religions (XIXe-XXe siècles), Belin, 2016 ; « Texto », 2020.

Le Choc des décolonisations. De la guerre d'Algérie aux printemps arabes, Odile Jacob, 2015.

Idées reçues sur le monde arabe (dir.), Le Cavalier bleu, 2012.

Misère de l'historiographie du « Maghreb » postcolonial (1962-2012), Publications de la Sorbonne, 2012.

Idées reçues sur le Maghreb, Le Cavalier bleu, 2010.

Le Maroc de Mohammed VI. La transition inachevée, La Découverte, 2009 ; « La Découverte Poche », 2011.

Idées reçues sur le Maroc, Le Cavalier bleu, 2007 (rééd. 2010).

Maghreb. La démocratie impossible ?, Fayard, 2004 ; « Pluriel », avec postface, *Maghreb. Les origines de la révolution démocratique*, 2011.

Histoire du Maroc depuis l'indépendance, La Découverte, « Repères », 2002 (rééd. 2006, 2010, 2016). Édition en arabe au Maroc.

La Formation des élites au Maroc et en Tunisie. Des nationalistes aux islamistes (1920-2000), La Découverte, 2002. Édité au Maroc sous le titre *École, élite et pouvoir au Maroc et en Tunisie au XXe siècle*, Alizés, 2002.

Le Maroc en transition, La Découverte, 2001 ; « La Découverte Poche », 2002. Traduit en arabe, Tarik Éditions ; et en espagnol, Almed.

Pierre Vermeren

LE MAROC en 100 questions

Un royaume de paradoxes

TALLANDIER

Cartes : © Éditions Tallandier/Karim Chaïbi, 2020

© Éditions Tallandier, 2020
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com

ISBN : 979-10-210-3700-7

À mes trois enfants

Introduction

Le Maroc se voit et se rêve en pays d'exception. Il est au mieux avec tous les pays du monde, à deux près, l'Algérie et l'Iran. Il est persuadé d'être le plus européen des pays arabes et africains. N'est-il pas d'ailleurs le premier bénéficiaire de l'aide publique et des attentions de l'Europe ? Il se considère aussi comme le plus africain et le plus berbère d'Afrique du Nord. Il se rêve enfin en grande puissance islamique, ayant à sa tête le chef le plus prestigieux de l'islam politique.

Fort de ces certitudes distillées par le pouvoir, les Marocains ont une solide conscience nationale. Ce royaume est un grand État-nation de bientôt 36 millions d'habitants, qui s'est sorti et ne cesse de traverser des épreuves politiques et sociales de grande ampleur depuis l'avènement de Mohammed VI, il y a un peu plus de vingt ans, à l'été 1999. Pleinement africain, arabo-berbère et méditerranéen, situé à 14 km du continent européen et même frontalier de l'Espagne, celui-ci vit intensément les contradictions, les défis et les espoirs des pays du Maghreb – *alias* l'Afrique du Nord –, de l'Afrique et de la Méditerranée. Sur bien des

points, il n'est pas vraiment l'exception que les autorités françaises et marocaines aiment à décrire. Et s'il est extrêmement stable, puisque son système politique, renforcé par le bref épisode colonial, remonte aux temps médiévaux, il n'échappe ni aux contraintes climatiques, ni aux tensions révolutionnaires et islamistes, ni au chômage de masse ou aux impasses des économies méditerranéennes.

Les enjeux qui se posent en ce début de XXIe siècle ne sont pas seulement intérieurs, mais aussi internationaux. Les Marocains, s'ils ont longtemps vécu repliés sur eux-mêmes et dans leurs montagnes, habitent aujourd'hui un pays ouvert internationalisé. Il serait faux de croire que la mondialisation est réservée au Nord : ce processus touche de plein fouet les pays du Sud, et le royaume l'illustre plus que d'autres. Les Marocains sont obligés de puiser dans les rapports sociaux, religieux et culturels qui sont les leurs pour trouver des réponses aux pressions venues de l'extérieur. La menace de désagrégation n'épargne pas cette société pourtant soudée par une longue histoire et par sa géographie qui est à la fois atlantique, montagnarde et méditerranéenne, ainsi que par la longue construction historique d'un peuple et de son appareil d'État très structuré.

Le Maroc n'est pas un pays tout à fait neuf, même si la forme actuelle de son État-nation remonte à 1956. C'est un vieil empire islamique multiculturel et multiethnique qui cultive ses différences. Il a traversé la période coloniale de manière résiliente et cultive de nos jours un nationalisme décomplexé. Son identité ne pose aucun problème. À l'indépendance, en 1956, après le protectorat français, il s'est pensé en nation centralisée et unitaire, à l'unisson de l'idéologie du nationalisme arabo-islamique en vogue dans

les autres pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Mais, libéré de ce biais idéologique, le Maroc a redécouvert sous Mohammed VI sa pluralité culturelle et les apports multiples qui ont fabriqué son socle national.

Les Marocains sont dans l'ensemble d'accord avec ce pluralisme qui puise aux sources de la berbérité, de l'arabisme, du judaïsme et de l'islam, de l'africanité et de son ancrage méditerranéen, à la fois hispanophone et francophone. Toutefois, une minorité politisée de tendance fondamentaliste islamique fait fi de cette complexité et réduit le pays à son identité arabo-islamique. Il serait un territoire de la *ouma* parmi d'autres, dont la seule originalité serait d'être son Extrême-Occident (*Al Maghreb al-Aqsa*). Face à cette guerre culturelle menée depuis des décennies par les militants islamistes, qui a déjà profondément transformé la société, la monarchie, forte du statut prestigieux de la Commanderie des croyants, mène un combat culturel et religieux – un véritable *Kulturkampf* – qui a l'assentiment des étroites élites, afin de maintenir pluralité et diversité, et résister aux vents qui soufflent du Moyen-Orient *via* les médias salafistes du Golfe.

Ce combat consiste à la fois à dégager le pays de l'étau culturel arabiste dans lequel il est enserré et à faire une place aux cultures et aux langues berbères, africaines et européennes. Outre la nécessité de restaurer la diversité des islams marocains sous la houlette du Commandeur s'impose aussi la nécessité de résister aux pressions intrusives des courants et des puissances fondamentalistes, et à combattre pied à pied pour une certaine liberté religieuse, ce qui n'est pas aisé dans une société en proie au conservatisme religieux. D'autant plus que le terrorisme, longtemps jugé

réservé à d'autres pays, a fini par rejoindre cette société en 2003, ce qui impose à l'État une vigilance de tous les instants, au risque de bafouer les droits fondamentaux. Il convient par ailleurs de maintenir le pays ouvert face aux apports culturels internationaux, au tourisme ou aux médias électroniques, afin de conserver intacts les liens avec le monde extérieur. L'école et les études supérieures ont à cet égard une position stratégique qui n'est pas vraiment exploitée. Au fond, c'est toute la sphère culturelle, économique et religieuse qu'il faut mobiliser et réformer dans la direction souhaitée par les autorités.

L'autre série de défis majeurs est de maintenir le cap de la stabilité et de la croissance économique dans une période particulièrement agitée au cours des deux dernières décennies, des attentats de New York en 2001 – qui ont beaucoup frappé le royaume et dont le Palais a immédiatement perçu l'onde de choc – à la crise financière internationale de 2008, et des printemps arabes de 2011 au *Hirak* algérien de 2019. Or, bien qu'il n'ait pas de pétrole, ou plutôt parce qu'il ne possède pas de mono-ressource d'exportation, le pays est contraint – pour le meilleur et pour le pire – de s'ouvrir à la concurrence internationale et de se battre avec ses armes auprès des acteurs de l'économie mondiale : il use pour ce faire de ses ressources formelles et informelles, légales et illégales, de ses millions d'émigrés, de son *soft power* religieux et de ses atouts historiques et géostratégiques. Toute la machine politique et économique fonctionne, par ces temps difficiles, pour alimenter les ressources, nourrir quotidiennement le peuple, payer les fonctionnaires et tenter de gagner des emplois et des parts de marché. Par temps de mondialisation libérale, et sous

le regard des institutions financières internationales, cela relève d'une mission extrêmement difficile.

Dans ce contexte reste la question politique : loin d'être une variable d'ajustement, elle se pose au quotidien, et de longue date. Le Maroc n'est pas une démocratie mais il aspire à le devenir. Le roi a presque tous les pouvoirs, mais Mohammed VI n'a pas la passion de gouverner de son père. Les Marocains sont conservateurs, pourtant les aspirations à la participation citoyenne et à la protestation contre les abus d'autorité sont fortes. C'est une monarchie parlementaire pluraliste, mais les partis politiques semblent épuisés et peu représentatifs. Le royaume a précipitamment réformé sa constitution en 2011, pour échapper aux printemps arabes, mais l'équilibre des pouvoirs semble à peine modifié. Enfin, le règne de Mohammed VI fut inauguré avec une presse qui n'avait jamais été si libre, une période bel et bien terminée depuis 2010.

Face à ces défis, vagues politiques et aspirations démocratiques ont agité la décennie, du « mouvement du 20 février » en 2011 aux deux *Hirak*, le marocain du Rif en 2017 et l'algérien en 2019. Le Maroc ne peut plus arguer de la crise saharienne comme sous Hassan II pour faire taire toutes ces revendications au nom de l'« Union sacrée pour le Sahara ». S'il jette dans cette crise quarantenaire du Sahara occidental toutes les forces de sa diplomatie, les effets internes de cette affaire sont épuisés. Tout change depuis la fin du XXe siècle, maintenant que les Marocains sont par millions sur les réseaux sociaux ou à l'écoute de la diaspora, de l'Europe et du monde arabe, par télévisions et Internet interposés. La gouvernance a-t-elle pour autant changé de nature ?

Au début de son règne, Mohammed VI et ses conseillers de la jeune génération avaient proposé un royaume rénové, plus libre, une nouvelle gouvernance et un contrat social rebâti. Force est de constater que ces promesses n'ont pas été tenues et que, quand bien même le Maroc de 2020 a beaucoup changé après ces vingt ans de règne, les fondamentaux de la gouvernance makhzénienne et de l'autoritarisme ont peu évolué. Fallait-il que tout change pour que rien ne change ? La riche année électorale 2021, au cours de laquelle – par les hasards du calendrier – la totalité des élections constitutionnelles se dérouleront au Maroc, nous dira si ce paquebot esquisse un virage ou bien s'il continue sur sa trajectoire originelle.

HISTOIRE

Un royaume légitimé

1

Quand est né le Maroc ?

Le « Maroc » est à la fois un jeune État-nation créé en 1956 et un vieil empire musulman.

Lorsque la France cosigne le traité de protectorat avec le sultan de Fès en 1912, elle le fait avec une entité politique couramment appelée « empire chérifien » ou « sultanat de Fès ». L'appellation de « Maroc », qui s'est tardivement imposée en français, vient de l'espagnol. Ce territoire est appelé « Maghreb ». Pour les Arabes de la péninsule arabique, le « Maghreb », c'est l'« Occident » – le pays où le soleil se couche –, immense territoire qui s'étend de la Libye à l'océan Atlantique. Pour qualifier précisément l'actuel Maroc, les géographes ont inventé au IXe siècle l'expression « *Maghreb al-Aqsa* », l'Extrême-Occident. Ce Maghreb occidental est le siège du vieil empire musulman devenu Maroc. Les arabophones le désignent aujourd'hui comme *L'Maghreb*, ou *Mamlakat el-Maghribia* (royaume du Maroc), tandis que ce que nous appelons en français « Maghreb » est qualifié en arabe de « Grand Maghreb » (ou « Maghreb arabe », ce qui agace les tenants de la berbérité).

Dans l'Europe antique, ce territoire fut tour à tour désigné comme « royaume des Maures », « Maurétanie », « royaume de Fès (ou de Marrakech) », partie de la « Barbarie (ou Berbérie) » ou « État barbaresque ». Ses origines islamiques remontent à la création d'un émirat en 788, au pied du Moyen Atlas, par Idriss Ier, membre de la famille d'Ali, le quatrième calife de l'islam et gendre du prophète Mahomet. Poursuivi par les hommes de main des Abassides soucieux de liquider toute la descendance d'Ali, celui-ci trouva refuge dans la ville de Oualili (*alias* Volubilis) au pied de l'Atlas, dans la tribu berbère des Awarbas. Il les rallia à ses idées et les convertit à l'islam dans des circonstances inconnues.

Ayant gagné la confiance des tribus voisines, Idriss fonde la ville de Fès appelée à devenir la capitale historique d'un royaume islamique au Maghreb occidental. Il est tentant de dérouler le fil de l'histoire de cet embryon d'empire de manière à la fois téléologique et sainte : le futur Maroc serait né en 788 à Oualili par la fondation d'un émirat, ou en 807 par celle de Fès, et la succession des dynasties impériales serait constitutive de son histoire. Ainsi, il serait né arabe et musulman, à l'image de son créateur, membre de la maison du Prophète, une histoire analogue à celle de la France, que le baptême de Clovis, le 25 décembre 496, aurait forgée chrétienne et royale. La monarchie française et la monarchie marocaine n'hésitent pas à consacrer cette histoire sainte, à ceci près qu'elle est toujours en vigueur au Maroc. Certains des meilleurs historiens s'accordent sur cette datation : *L'Histoire du Maroc* de Daniel Rivet (2012) commence ainsi en 787, même si l'auteur convient que c'est « en pointillé à partir du VIIIe siècle ».

À l'inverse, un collectif de cinquante historiens marocains dirigés par Mohamed Kably publie à Rabat une somme, *L'Histoire du Maroc* (2011), qui remonte à la préhistoire. Le Maroc n'y est pas défini comme chez Rivet en entité politique, mais en espace géographique, au sein duquel s'est déroulée en partie l'histoire des Berbères, le peuple originel qui se perd dans le néolithique. Les enjeux mémoriels et politiques liés à la renaissance berbère sont ici déterminants[1].

Mais le « Maroc » n'a pas, pendant longtemps, été désigné comme tel, ni en Afrique du Nord ni en Europe. Ce vocable provient de la déformation espagnole de Marrakech, cité fondée en 1062-1071. Les produits de l'artisanat local, comme la « maroquinerie » ou les tissus de laine appelés « Maroc », ont fini, par effet de métonymie, par désigner tardivement le royaume de Fès en Europe. Le mot entre dans la langue française au XVIIe siècle, mais se généralise réellement au XXe siècle.

1. Voir la question 23, « Le Maroc est-il arabe ou berbère ? », p. 83.

2

Qu'était le Maroc avant le Maroc ?

Pour les préhistoriens et certains chercheurs, l'histoire commence bien avant 787, ainsi que l'établissent de nombreux documents et traces historiques, archéologiques et linguistiques. Ce ne serait donc pas tant le passé islamique et impérial qui aurait fait le Maroc, mais un espace géographique, notamment l'arc des montagnes atlassiques qui enserre du nord au sud le plateau (la *Meseta* des géographes), librement ouvert sur l'océan Atlantique.

Cette conception tient davantage à des considérations culturelles et anthropologiques : le Maroc serait le sanctuaire de la culture berbère de l'Afrique du Nord, ses populations ont pour l'essentiel échappé, durant l'Antiquité, aux phénomènes d'acculturation et de brassage méditerranéens qui ont touché l'Afrique du Nord : les influences des Phéniciens (que l'on retrouve jusqu'au Sahara par l'alphabet qu'ils y ont introduit), celles des Grecs, mais plus encore la romanisation et la christianisation. Dans l'espace du futur Maroc, ces phénomènes ont été limités à un petit triangle, qui va de la frontière algérienne actuelle à Tanger et Sala (jusqu'au fleuve du Bou Regreg qui sépare

Rabat et Salé), ou sont très ténus, voire inexistants. Le Maroc serait donc devenu, au moins jusqu'à l'arrivée des Arabes et de l'islam, un conservatoire et un laboratoire de la civilisation des Berbères, assez préservée des influences civilisationnelles et politiques venues de la Méditerranée.

Il convient de distinguer l'existence de deux « pré-Maroc » en Berbérie occidentale, avant l'amorce de l'islamisation au IXe siècle. Au nord émerge une petite Berbérie occidentale sous influence méditerranéenne. Celle-ci fut d'abord phénicienne, s'exerçant autour des comptoirs (ou enclaves coloniales) de Tingis, la future Tanger (dès le IXe siècle avant J.-C. ?) devenue comptoir carthaginois au IVe siècle, et Sala (la future Salé), fondée au IIIe siècle. Elle fut ensuite romanisée après la chute de Carthage en 146 avant J.-C., et érigée en province romaine de Maurétanie tingitane par l'empereur Claude[1]. Sa capitale était Volubilis, une cité prospère alliée à Rome, mais qui sortit peu à peu de l'Empire affaibli à partir du IIIe siècle. La romanisation des Berbères urbains, la présence de communautés juives, la christianisation de la population, un réseau de villes et de voies, les circulations impériales (hommes, fonctionnaires, monnaies et produits), tout cela est durablement attesté.

Au sud, c'est-à-dire dans l'essentiel du pré-Maroc (plateau atlantique, Moyen, Haut et Anti-Atlas, plaine du Souss et pré-Sahara), ces territoires de la Berbérie occidentale sont demeurés l'inviolé de la civilisation berbère. Installée depuis le néolithique, cette civilisation agro-pastorale a

1. Cette province est ainsi dénommée pour la distinguer de la Maurétanie césarienne qui correspond à la partie centrale de l'Afrique du Nord, espace aujourd'hui occupé par l'Algérie.

développé tous les attributs des grandes civilisations orales, qu'ils soient religieux, économique, linguistique, artistique ou politique (notamment la forme de la tribu), lui permettant de résister et de collaborer avec les civilisations carthaginoise et romaine, de subsister pendant des millénaires avant de se fondre, en conservant l'essentiel de ses attributs, dans la civilisation islamique, et de s'insérer dans les réseaux marchands et économiques mondiaux, grâce au commerce de l'or et des hommes avec le Mali.

3

Pourquoi les Marocains rêvent-ils d'Andalousie ?

L'Andalousie islamique, *Al-Andalus* en arabe, est un mythe historique et politique très vivant. Perdue en 1492 après la fin de la Reconquista, elle est une nostalgie arabe et islamique qui résonne jusqu'au Moyen-Orient, et qui tinte au Maroc d'une manière particulière pendant des siècles, les deux pays ayant été gouvernés en commun, que ce soit sous les dynasties almoravide et almohade ou sous les Mérinides. Un grand nombre de familles andalouses se sont installées dans le royaume de Fès, au XVIe siècle pour les juifs, puis au XVIIe siècle pour les Morisques (musulmans d'Espagne). Ces familles, qui conservent la mémoire précise de ces événements, ont bouleversé l'ordre politique et économique, y renouvelant la citadinité bourgeoise et artisanale, marquant en profondeur la cour et le gouvernement impérial, ou l'architecture et l'art de la guerre marocains. Dans ce pays longtemps montagnard et rural, les élites « andalouses » préservent un sentiment de supériorité constitutif de cette bourgeoisie.

Certes, l'Algérie, la Tunisie et la Libye partagent cette histoire, et partout des familles « andalouses » gardent une nostalgie aristocratique. Mais le Maroc, à la différence de ses voisins, est demeuré en « affaires » avec l'Espagne : que ce soit par la course (piraterie) au XVIIe siècle, le commerce, la contrebande, les enclaves territoriales, la colonisation, les affrontements, les échanges, les voyages, le tourisme, les migrations ou la rivalité de voisinage. Pendant quatre siècles, les Marocains se sont défendus contre les assauts ibériques menés par les Portugais et les Espagnols à partir de petites enclaves littorales (dont certaines sont toujours espagnoles cinq siècles après leur fondation, comme les *presidios* méditerranéens de Ceuta[1] et Melilla[2]). Puis, à partir de la guerre de Tétouan à la fin du XIXe siècle, et surtout à partir de 1912, quand les Français ont concédé une partie du territoire colonial à l'Espagne, celle-ci a pris pied au Maroc, au grand dam des Marocains impuissants.

Depuis la décolonisation, accomplie par étapes de 1956 à 1975 au détriment de l'Espagne, les Marocains se sont mis à nouveau à rêver à l'Andalousie. Plusieurs manifestations culturelles, politiques et sociales peuvent être rangées dans la catégorie d'une sorte de « nostandalousie » (pour pasticher la « nostalgérie »). D'une part, on érige en paradis perdu l'Andalousie islamique, qui aurait été une terre de cohabitation harmonieuse entre chrétiens, juifs et musulmans, voire une terre de tolérance. Cette transposition de nos désirs est une construction intellectuelle qui fait fi de la violence de ces temps médiévaux, et qui oublie un peu

1. Ceuta s'appelle *Sebta* en marocain.
2. Melilla s'appelle *Melillia* en marocain.

vite qu'Averroès (Ibn Rochd) fut condamné à Cordoue et ses ouvrages brûlés. D'autre part, le Maroc, à travers des institutions comme la « Fondation des Trois Cultures[1] », tente d'utiliser cette mémoire pour accentuer ses liens avec l'Europe, ce qui est louable, et pousser ses avantages migratoires ou économiques. Les pressions migratoires et politiques exercées sur l'Espagne ne sont pas exemptes d'intérêts matériels (liés aux grandes tensions du Rif[2]) et politiques (visant à faire pression sur le pays d'Europe où se trouvent les principaux soutiens du Polisario).

1. La « Fondation des Trois Cultures » a été créée à l'initiative du Maroc par le conseiller royal André Azoulay en 1999, dans un contexte de vives tensions avec l'Espagne dirigée par José María Aznar, afin de célébrer la mémoire culturelle commune imputée à l'Andalousie médiévale au moment où chrétiens, juifs et musulmans ont cessé de vivre ensemble dans cette partie du monde. Vingt ans après, elle demeure un lieu culturel investi par les autorités marocaines et espagnoles.

2. Voir la question 61, « Qu'est-ce que les "lignes rouges" au Maroc ? », p. 196.

4

Pourquoi dit-on le « Maroc des villes impériales » ?

Le « Maroc des villes impériales » est à la fois une réalité historique et un slogan publicitaire à fonction touristique.

La réalité historique est en effet peu contestable : Fès, Marrakech, Meknès et Rabat ont été tour à tour des capitales dans lesquelles se sont succédé les sultans et rois des différentes dynasties impériales marocaines. Il ne faut pas s'y tromper, ces villes n'épuisent pas les « capitales » du Maroc, pays polycentré : Tanger, la plus ancienne (comme l'antique Salé), est aussi la plus stratégique ; Casablanca et Agadir sont les deux principales capitales économiques du pays, la première étant la plus importante ville d'Afrique du Nord depuis 1950. Tangé, Salé et Agadir sont les premiers ports du pays. Cette hiérarchie ne recoupe pas celle des villes bourgeoises qui se disent andalouses – Fès-Meknès, Rabat-Salé et Tétouan –, ni les capitales berbères que sont Marrakech, Agadir, Khénifra et Nador.

Il n'y a pas de linéarité simple dans l'usage des villes impériales, car chacune d'entre elles a été à plusieurs reprises capitale impériale, parfois à des siècles de distance,

mais aussi parfois en même temps, quand deux sultans rivaux se partageaient le pays. Ainsi, Fès, la ville originelle du Maroc islamique, fondée en 807, est le centre religieux, spirituel et culturel – en ce qui concerne la civilisation arabe tout au moins (rôle joué par Agadir pour la langue berbère), et a été le plus durablement sa capitale politique : sous quatre dynasties, et pendant deux intermèdes aux XVe et XVIIe siècles. Elle est capitale de la dynastie Idrisside, qui fonde l'ordre politique du Royaume islamique de Fès. Elle donne son nom au traité de protectorat qui y fut signé en mars 1912. Lyautey, le résident général français, à la suite des révoltes du printemps et de l'été 1912 à Fès, décida le transfert de la capitale à Rabat – ville côtière fondée au XIIe siècle par les Almoravides – qui eut déjà ce statut durant quelques décennies au XVIIIe siècle. Marrakech, la capitale du sud au XIe siècle, fut la capitale à un titre ou à un autre sous cinq dynasties (elle renferme les tombeaux de sultans saadiens).

Au XXe siècle, le Maroc colonial est indissociable de la communication politique de Lyautey, homme d'avant-garde qui comprit le pouvoir des mots. Entre la « Californie française », le « Royaume fortuné » et le « Maroc des villes impériales », Lyautey est décidé à « vendre » le pays aux investisseurs, immigrants et touristes français d'Algérie et de métropole. Il leur vend du rêve et de la gloire. L'argument fait mouche, si bien qu'il reste l'arme d'un tourisme culturel de masse ou d'élite (charters *versus* palaces de luxe), vanté et remis au goût du jour par toutes les compagnies de tourisme depuis un siècle.

5

Depuis quand règne la dynastie alaouite ?

La dynastie alaouite règne depuis le XVIIe siècle sur le sultanat de Fès devenu royaume du Maroc. Cette dynastie arabe et chérifienne, qui revendique son appartenance à la maison du prophète Mahomet (par son gendre Ali, d'où les Alaouites), est devenue une des plus anciennes dynasties régnantes du monde, loin toutefois derrière celle du Japon. Le futur premier sultan alaouite, Moulay Rachid ben Chérif, devient en 1664 chef du Tafilelt, une petite région oasienne du sud du Maroc, avant de s'imposer en 1667 à la tête du sultanat de Fès. Son règne dure cinq années.

Depuis 1636, le sultanat de Fès est dans une phase de décomposition politique. L'affaiblissement de la dynastie chérifienne des Saadiens permet à de nouveaux centres d'émerger, sous les coups de boutoirs portés par les Hispaniques et les Ottomans. L'affaiblissement et les rivalités au sein de la dynastie saadienne poussent les confréries religieuses à se renforcer. Elles s'emparent de vastes portions du territoire : autour d'Illigh dans le Souss ou de Dila dans le Moyen Atlas, dont un *cheikh* est proclamé sultan de Fès en 1659. Un an après, le dernier sultan saadien

est assassiné. Le pays est fractionné en régions autonomes, voire en républiques urbaines, comme à Salé.

De cette profonde crise du XVIIe siècle émerge un nouveau centre de pouvoir arabe venu du sud, basé à Sijilmassa dans le pré-Sahara. Comme les Saadiens plus d'un siècle auparavant, les Alaouites disposent de plusieurs atouts pour s'imposer à Fès. Ils se présentent comme une tribu arabe chérifienne, dont le pouvoir charismatique permet de tenir tête aux envahisseurs. Ils jouissent d'un préjugé favorable auprès des influents *chorfa* (pluriel de *chérif*) de Fès. Ils bénéficient de l'aura des hommes du désert, glorifiée par la mythologie arabe. Enfin, conformément à ses origines – car l'émirat idrisside marocain fut chiite –, ils incarnent la figure du *mahdi*, l'envoyé de Dieu que les musulmans attendent pour les sauver des périls. Comme les fondateurs des grandes dynasties du Moyen Âge, Almoravides et Almohades, ils sont portés par les tribus berbères et arabes du grand sud, pourvoyeur de la *baraka* califale.

Après le règne éphémère de Moulay Rachid qui se tue à cheval en 1672, son demi-frère Moulay Ismaïl lui succède sur le trône de Fès. Ce dernier est un puissant sultan qui règne plus d'un demi-siècle sur son califat, de 1672 à 1727. Hyperactif, habile chef politique et chef de guerre, il est le véritable fondateur de la dynastie alaouite. Il soumet peu à peu tout l'espace marocain, qu'il conquiert avec cruauté et méthode. Il s'empare en 1670 de Tombouctou, la capitale de l'or, qui lui offre une armée de soldats esclaves noirs, les *abid*, grâce auxquels il conquiert sans pitié le Maroc. Contemporain de Louis XIV, il entretient des relations avec les princes d'Europe, mais butte sur la régence d'Alger. Il fait de Meknès sa capitale impériale et monumentale,

construite par une armée d'esclaves blancs, et avec plus de 1 000 enfants, il aurait été l'homme le plus fécond de l'histoire ! À sa mort, les tribus reprennent leur place et massacrent l'armée noire. Mais la dynastie est solidement installée : vingt souverains alaouites règnent depuis 1727.

6

Lyautey est-il le créateur du « Maroc moderne » ?

On oppose depuis Lyautey le « Maroc moderne » au « Vieux Maroc », comme si son action avait été assez déterminante et pérenne pour engager un mouvement irréversible de transformation de la société marocaine. Sans entrer dans les détails, il ne fait guère de doute que l'action directe, mûrement réfléchie, et volontariste, que le général Hubert Lyautey a appliquée durant son « proconsulat marocain » (Daniel Rivet[1]) de 1912 à 1925, a profondément changé ce pays. Si la colonisation a partout été une sorte de mise à niveau brutale des sociétés et des économies préindustrielles, ouvertes d'un coup au grand bain du capitalisme et de la modernité politique, qu'elles digérèrent souvent avec douleur et moult inégalités, la chose semble encore plus radicale ici. La dernière colonie africaine (hormis le royaume d'Éthiopie) a été constituée

1. Daniel Rivet, ancien professeur à Paris-1 (Panthéon-Sorbonne), est spécialiste de l'histoire coloniale en Afrique du Nord, et de Hubert Lyautey en particulier.

juste avant la guerre de 1914, projetant d'un coup l'un des pays les plus protégés du monde par des siècles de résistances aux impérialismes européen et ottoman dans le grand bain de la mondialisation.

Acculés et criblés de dettes, sans armée et ayant perdu le contrôle de leur territoire, voire de leur économie, les sultans alaouites ont signé un pacte faustien pour sauver leur pouvoir, et se placer sous la protection de la France, la grande puissance africaine et méditerranéenne d'alors. À charge pour elle, la tâche échéant en avril 1912 à son représentant le général Lyautey, de reconstruire un Maroc moderne, sur les ruines du « Vieux Maroc » (celui d'avant la colonisation), mais dans l'épure et le respect des traditions politiques et islamiques chérifiennes. Pour le bonheur des Alaouites, Lyautey était un monarchiste et légitimiste convaincu, admirateur de la société d'Ancien Régime, voire de la féodalité, à laquelle il assimila le Maroc, avec le constant souci de lui épargner les affres d'une Révolution à la française ou à l'algérienne, un modèle colonial qu'il abhorrait. De sorte que le sultanat a bénéficié d'une opération de sauvetage peu commune : il s'agissait en effet ni plus ni moins de conserver une civilisation, en la consolidant afin qu'elle échappât à la lame de fond de la modernité. En quelques années, la résidence générale a pris le bras des Alaouites pour les guider d'un Moyen Âge tardif au XXe siècle naissant le plus moderne. Le Maroc et les Marocains ont découvert d'un coup l'imprimerie, le moteur à explosion, le train, l'avion et l'électricité.

Cela n'aurait pas été possible sans un pas de deux complexe entre le résident général Hubert Lyautey, qui se présentait en premier serviteur du sultan Moulay Youssef, et le

trône alaouite, très vite conscient, en dépit de son impuissance momentanée, de sa chance historique. Les divergences entre les deux pôles du pouvoir d'État n'éclatent qu'après la Seconde Guerre mondiale, et se muent en conflit maîtrisé de décolonisation. Mais rien, dans les fondamentaux posés par Lyautey, n'est jamais officiellement remis en cause. La monarchie a assumé la « pacification » opérée par l'armée coloniale, et la France a remis au Maroc, comme annoncé par Lyautey, un État désendetté, restructuré, doté d'un appareil étatique et militaire incomparable à celui de 1912.

7

Depuis quand parle-t-on d'un « roi » du Maroc ?

Le « royaume de Fès », ainsi désigné par la diplomatie européenne, a été pendant des siècles un sultanat islamique. Le titre honorifique oriental de « sultan » a été adopté à Fès par effet de mode. Non que celui de roi n'existe pas en arabe – le *malik*, celui qui possède, est déjà un attribut de Dieu –, mais il n'est pas usité dans la terminologie du pouvoir en islam. Lui sont préférées des dénominations renvoyant à la fonction religieuse du prince. Le sultan du Maroc est à cet égard doté de tous les titres disponibles, étant à la fois calife, imam, émir des croyants et *chérif*. Le calife (*khalifa*) est la fonction éminente de lieutenant de Dieu sur terre, qui s'est imposée à la mort du prophète Mahomet. Les califes sont ses successeurs politiques à la tête de l'empire musulman. C'est au nom du calife qu'est dite la prière du vendredi chez ses sujets.

L'imam est le premier musulman de la communauté, celui qui dirige la prière, une qualité qui fonde son autorité religieuse sur les siens. L'émir des croyants (*Amir Al Mouminine*) est une vieille fonction religieuse orientale,

déjà usitée au Maroc et remise à l'honneur par Hassan II, qui signifie la prééminence religieuse de son titulaire dans l'interprétation et l'application de l'orthodoxie islamique (la doctrine malikite au Maroc). Elle implique une allégeance personnelle des notables marocains à l'émir, mise en scène lors de la cérémonie d'allégeance ou *beï'a*. Enfin, le souverain est un *chérif*, descendant du prophète, ce dont atteste son turban jaune. Une généalogie officielle présente son ascendance directe jusqu'à Ali et Khadija (gendre et fille de Mahomet). Si le chérifisme n'est pas reconnu comme authentique par les salafistes, le souverain marocain n'en est pas moins protecteur des *chorfa* du Maroc, ses « parents ».

Le sultanat incarne la fonction profane du *potestas*, soit la puissance politique, justifiant le gouvernement des choses, des terres, des biens et des hommes, notamment de l'armée. Le sultan de Fès est pendant des siècles le rival du sultan ottoman, qui est aussi calife, mais qu'il surpasse en tant que *chérif* et imam.

Comment a surgi au XXe siècle la figure du roi ? En pleine crise du « *dahir* berbère », la première manifestation des « Jeunes (nationalistes) Marocains », une poignée d'entre eux organise à Fès le 18 novembre 1933 une « Fête du trône » aux cris de *Yahia el malik !* (Vive le roi !). La transposition du royalisme français appris au Quartier latin par une poignée d'étudiants marocains auprès des « camelots du roi » est évidente. Le sultan Sidi Mohammed (futur Mohammed V) est impressionné par l'accueil triomphal qu'il reçoit à Fès le 8 mai 1934, un mois après l'abolition du fameux *dahir* (décret-loi), aux cris de « Vive le roi, vive le Maroc ! ». Les Jeunes Marocains ont obtenu l'appui des

Fassis[1] pour cette première Fête du trône. L'alliance inattendue des nationalistes et du sultan est scellée jusqu'à l'indépendance. L'Istiqlal (le parti créé par ces hommes en 1943) érige le sultan Sidi Mohammed en premier roi du Maroc, devenu Mohammed V le 15 août 1957. Un mois avant, Moulay Hassan (futur Hassan II) est proclamé « prince héritier » en vertu de la nouvelle loi de transmission héritée du trône de France (primogéniture masculine). Désormais, Fête du trône et *beï'a* annuelles sont célébrées le jour anniversaire de l'intronisation du souverain, le 30 juillet 1999 pour Mohammed VI.

1. Les Fassis sont les habitants de la ville de Fès.

8

Hassan II fut-il un tyran ou un grand roi ?

Le prince Moulay Hassan est monté sur le trône chérifien le 3 mars 1961, devenant le roi Hassan II pendant trente-huit ans, jusqu'au 23 juillet 1999. Commencé dans des rumeurs les plus folles, ce règne est hautement controversé. Une polémique oppose en effet sur le fond ses admirateurs et ses adversaires, les deux camps ayant de solides arguments.

Pour les uns, Hassan II a accompagné la modernisation, complété la décolonisation du Maroc, mené la guerre contre l'Algérie (1963 puis 1975-1988) et assuré sa place dans le camp des vainqueurs de la guerre froide. Ce grand monarque visionnaire, supérieurement intelligent et cultivé, a protégé la paix en donnant au royaume un rôle inédit dans le monde. Pour ses thuriféraires, il a sauvé le royaume par trois actes principaux : la construction des barrages pour nourrir son peuple, la préservation de la paix intérieure, et par son rôle de médiateur entre le nord et le sud, notamment sur le conflit israélo-arabe. Pour les autorités françaises, Hassan II a trois grands mérites : l'amitié indéfectible avec la France, qui l'utilise tant en Afrique que dans

le monde arabe ; la promotion de la francophonie ; et la modération politique qui écarte successivement les révolutionnaires marxistes et islamistes. La preuve est que lors de ses obsèques, la communauté internationale, rassemblée au cœur de l'été 1999 à Rabat, a assisté à des scènes d'hystérie collective d'un peuple en larmes, qui n'avait jamais vécu que sous l'empire de ce roi vecteur de modération et de paix.

Tout autre est la vision de ses opposants et des défenseurs des droits de l'omme qui considèrent qu'Hassan II est un despote oriental, qui a régné comme un sultan médiéval, bafouant la démocratie, les droits humains les plus élémentaires, et a maintenu son peuple dans la misère. Ce tyran a piétiné les institutions et les droits de l'opposition, s'est acharné sur ses opposants socialistes, qu'il a écartés du pouvoir jusqu'en 1998. Il a fait tirer à plusieurs reprises sur la foule, au prix de milliers de victimes (1965, 1981, 1984, 1990), et a laissé mourir à petit feu ses pires ennemis, arbitrairement désignés, dans des bagnes secrets. Ce sont les sinistres « années de plomb ». Pire, Hassan II aurait volontairement maintenu les Marocains en état de sous-alphabétisation et de sous-développement éducatif et économique pour garder la maîtrise du contrôle politique. Ce jouisseur invétéré aurait enfin accepté la prédation économique du pays et couvert la corruption des élites afin qu'elles lui soient redevables.

Il y a incontestablement une schizophrénie chez l'homme et dans son système de pouvoir : ce Janus des temps modernes a une tête tournée vers le futur, qu'il veut résolument moderne, et une autre vers le passé, qu'il veut implacable. Ce sultan du XXe siècle fut un grand roi tyrannique à l'instar de certains de ses ancêtres. Si ce n'est qu'eux n'avaient pas étudié le droit constitutionnel (son « hobby ») à l'université de Bordeaux.

9

Pourquoi la monarchie alaouite a-t-elle résisté au XXe siècle ?

Le Maroc devient une monarchie au sortir de la décolonisation mais, en dépit de son prestige personnel, le roi Mohammed V paraît extrêmement faible, et à travers lui l'institution. En quelques années, la fuite des capitaux coloniaux menace la stabilité du pays, tandis que le départ progressif des populations européennes, puis juives (entre 1956 et 1968), prive le pays de la plupart des élites économiques et administratives. La guerre qui fait rage en Algérie jusqu'en 1962 se déroule en partie sur le sol marocain, où stationne l'armée des frontières de Boumediène. Dès 1963 éclate un conflit entre les deux pays. Quant à l'atmosphère internationale, elle est au tiers-mondisme militant et anti-impérialiste, qui condamne tous les régimes féodaux ou traditionnels. Les souverains sont balayés en Indochine, dans bien des pays d'Afrique et surtout du monde arabe : l'Irak, l'Égypte, la Tunisie, le Yémen et la Libye perdent leurs souverains, chassés par des coups d'État ; seuls résistent ceux qui vivent à l'ombre de la protection britannique

ou américaine. De Gaulle lui-même est sceptique sur les chances de survie du roi du Maroc.

En 1971 et 1972, deux coups d'État militaires manquent de peu d'abattre Hassan II, tandis que le mouvement révolutionnaire marocain essaye de liquider ce régime « despotique ». Si celui-ci a survécu aux vicissitudes de l'histoire, la causalité n'est pas unique. Le projet lyautéen de sauvegarde et de consolidation du trône alaouite a réussi au-delà de toute espérance : Lyautey a édifié le protectorat pour unifier le pays et le placer sous les ordres de son monarque. La période coloniale n'a duré que quarante-quatre ans, et ses effets sociaux ont été incomparables avec ce qui s'est passé en Algérie ou au Vietnam, du fait de l'imprégnation coloniale ou de tant de guerres. La paysannerie et la féodalité, qui demeurent les principales forces sociales, sont légitimistes, et les deux premiers rois du Maroc indépendant ont su jouer cette carte contre des élites urbaines accusées de modernisme et de dénaturation.

Enfin, les deux rois qui en héritent, Mohammed V et Hassan II, se sont avérés de redoutables tacticiens politiques. Le premier a réussi, durant ses cinq ans de règne sur le Maroc indépendant, à contenir toutes les forces sociales et politiques qui contestaient sa souveraineté, notamment le grand parti bourgeois de l'Istiqlal. Le second, dans un réflexe de survie et un pari qui pouvait sembler suicidaire, a irrémédiablement associé le destin de son pays et de son trône au camp occidental, à la France de la Ve République en particulier. En pleine guerre froide et contre le camp tiers-mondiste, Hassan II a misé sur l'Occident, l'Amérique, la France, Franco, l'Europe et même Israël, où se sont réfugiés la quasi-totalité des juifs marocains. L'audacieux

pari a réussi à long terme, avant de triompher en 1989. À cette date, la monarchie est suffisamment puissante et s'est assez renforcée pour sortir à son rythme et au bon vouloir de son roi de l'autoritarisme extrême que la guerre froide avait rendu possible, à l'abri du parapluie occidental.

10

Quel est le « roman national » du Maroc ?

Le « roman national », expression popularisée par l'historien Pierre Nora, n'a pas cours au Maroc. Elle n'en serait pas moins pertinente pour qualifier le récit historique officiel, tout au moins depuis l'indépendance du royaume en 1956. Le vieil empire musulman est devenu un État-nation au sortir de la colonisation. C'est à ce titre que ses deux premiers souverains, les rois Mohammed V et Hassan II, aidés de leurs historiographes officiels, notamment leur cousin Moulay Ahmed Alaoui, ont forgé un roman national justifiant la nature de leur gouvernement, sa pérennité et les formes complexes et sédimentaires[1] qui sont les siennes – puisqu'il emprunte aussi bien aux formes anciennes de l'État islamique (la Commanderie des croyants) qu'à celles de l'État bureaucratique moderne (la Constitution de 1962).

1. Ce terme est tiré de la thèse de science politique d'Abdellah Ben Mlih, *Structures du Maroc colonial* (Paris, L'Harmattan, 1990), qui explique comment les institutions politiques se sont constamment sédimentées au Maroc, au lieu que de nouvelles remplacent les anciennes. Cela donne un millefeuille politique et juridique très complexe.

Ce roman national s'appuie sur un récit élaboré au fil des siècles par les chroniqueurs des dynasties islamiques ayant régné sur le Maghreb occidental, qui a été remis en perspective au XXe siècle sous le coup de la modernisation imposée *manu militari* par le colonisateur français. En 1956, la dynastie alaouite doit faire cohabiter quatre éléments majeurs pour renouveler le récit national : un, le Maroc est un État islamique très ancien dirigé par une dynastie légitime et glorieuse depuis le XVIIe siècle ; deux, les accidents de l'histoire ont contraint le sultan de 1912 à accepter le traité de protectorat avec la France, ce qui est présenté comme un moindre mal ; trois, lui et son peuple ont néanmoins uni leurs efforts sous le règne de Mohammed V pour reprendre des forces et imposer le départ du colonisateur : dans la terminologie officielle, c'est la « révolution du roi et du peuple » ; quatre, cette phraséologie révolutionnaire vise à masquer la stabilité d'un régime sorti de la phase coloniale considérablement renforcé. En ce siècle de triomphe de l'idéologie révolutionnaire dans le monde, en France et chez le voisin algérien, le pays ne peut se contenter d'une légitimité fondée sur la seule tradition.

Chacun des trois chefs d'État depuis 1956 a ajouté un élément important au récit national, afin de répondre à l'idéologie arabo-islamique portée par le grand parti nationaliste de l'Istiqlal. Mohammed V a brisé l'histoire millénaire d'un Maroc arabo-berbère pour décréter une identité et une personnalité nationales « arabes ». Hassan II, dans les années 1970, a développé la théorie du « roi réunificateur » de la patrie en présentant la réintégration du Sahara occidental espagnol à la mère patrie comme le parachèvement glorieux d'une unité nationale sacralisée. Enfin,

Mohammed VI a desserré l'étau arabiste forgé par son grand-père pour mettre en avant la pluralité historique et culturelle de l'identité marocaine, y compris francophone, allant jusqu'à reconnaître le berbère, à côté de l'arabe, comme langue officielle et nationale.

11

Le Maroc est-il toujours un empire ?

Le Maroc passe tour à tour aux mains de sept ou huit dynasties successives depuis le IXe siècle chrétien. Il fut longtemps connu comme le « Royaume de Fès », la capitale fondée par les Idrissides. En arabe, il s'agit de l'Empire ou du califat du « Maghreb extrême » (le finistère de l'Occident). Cet empire islamique, d'abord chiite, devient sunnite au Xe siècle. À cette époque, la souveraineté de Dieu sur terre le fonde à travers le gouvernement des musulmans par ses califes, eux-mêmes élus au sein d'une dynastie reconnue par sa puissance, sa vaillance (marques de la *baraka* divine) et son autorité.

La puissance impériale du califat du Maghreb extrême culmine au Moyen Âge sous les dynasties berbères almoravide et almohade (XIe-XIIIe siècles), l'empire recouvrant d'une part l'Andalousie, mais aussi le Maghreb central, et même oriental sous les Almohades[1]. À partir du XVIe siècle, celles-ci cèdent le pas à des familles arabes réputées chérifiennes, c'est-à-dire liées par la généalogie à la famille

1. Voir la carte p. 322.

du prophète Mahomet. De grands sultans émergent, Mansour el-Dahbi sous les Saadiens, puis Moulay Ismaël sous les Alaouites, qui conquièrent le Sahara occidental et les sources de l'or à Tombouctou au Mali. La puissance impériale n'est plus andalouse mais saharienne et africaine, maritime avec la course, tandis qu'il faut constamment résister aux assauts hispaniques et ottomans[1]. L'empire croît tant que les tribus vassales soumises payent le tribut et prient Dieu au nom du calife.

En devenant un État-nation en 1956, puis un royaume en 1957, le Maroc cesse d'être un empire. En réalité, et dans le droit international, cet État-nation en possède tous les attributs. Mais dans la mentalité et les représentations de ses élites, c'est plus ambigu. La « carte du grand Maroc » dessinée par le chef nationaliste Allal El Fassi en 1958 correspond peu ou prou à celle de l'expansion maximale des deux sultans susnommés, jusqu'au fleuve Sénégal et au cœur du Sahara algérien. Le Maroc, en tant qu'État, est obligé de reconnaître les frontières internationales issues de la colonisation, notamment celles de l'Algérie et de la Mauritanie. De ce refus va naître le conflit quarantenaire du Sahara occidental, dont l'essentiel du territoire est finalement intégré *de facto* à l'espace marocain.

Cette mentalité impériale se retrouve au début du XXIe siècle, lors des longues tournées du roi Mohammed VI au Sahel. Il s'y présente en promoteur d'un islam modéré et de paix, et propose les services du Maroc pour former les imams du Mali et du Sahel.

---

1. C'est au cours du XVIe siècle que les Ottomans ont pris le contrôle de la régence d'Alger, qui borde le royaume chérifien à l'est.

12

Tanger est-elle une ville marocaine ou entre deux mondes ?

Tanger est probablement la plus vieille ville du Maroc, depuis sa fondation par des navigateurs phéniciens au IXe siècle avant Jésus-Christ. Tingis, comme toutes les cités portuaires phéniciennes fondées en Afrique du Nord, fut établie au fond d'une vaste baie orientée à l'est. De ce lointain passé, la « ville du détroit », selon l'expression marocaine, garde non seulement de solides traces archéologiques, mais aussi des légendes – on y visite non loin les grottes d'Hercule –, ainsi qu'une certaine fierté. Fondée en terre marocaine par des étrangers, elle s'inscrit durablement dans l'entre-deux-mondes. Certes, elle a longtemps été une ville étape au sein d'un même Empire, successivement romain, vandale, byzantin et islamique. Du fait de sa situation à mi-chemin entre Fès et Grenade, l'Andalousie islamique fut importante pour son activité portuaire. Mais tout s'arrête en 1471 quand les Portugais, lors de leur quatrième tentative, s'emparent de la ville.

Tanger devient chrétienne avant Grenade. La ville-pont du nord du Maroc devient alors celle d'un front tourné

vers le sud. Successivement portugaise, espagnole, à partir de 1580, puis anglaise, par héritage en 1661, Tanger est chrétienne durant 213 ans. Si elle échappe largement au transit des familles andalouses juives et musulmanes chassées d'Espagne en Afrique, elle n'en a pas moins une physionomie hispanique. Le puissant Moulay Ismaïl met fin à cette domination : au terme d'un siège de six ans, il contraint les Anglais à démanteler les fortifications et à lui livrer la ville en 1684.

Tanger redevient marocaine pour 239 ans. La ville de front, fortifiée de manière imposante pour parer aux sièges et aux bombardements qui ne manquent pas (ainsi celui des Français en 1844 contre le sultanat qui abrite Abdelkader), est cette fois tournée vers le nord. Mais elle devient le lieu du contact entre le Maroc et l'Europe dès la fin du XVIIIe siècle.

Elle est alors la résidence des consuls étrangers et des ministres plénipotentiaires. L'essentiel des marchandises au départ ou à destination du Maroc transite par elle : aucun autre port digne de ce nom n'existe jusqu'à Oran. La ville s'européanise à nouveau au XIXe siècle. Les quatre pays qui convoitent le Maroc (France, Espagne, Angleterre et Allemagne) y installent des missions, des diplomates, des religieux, des infrastructures modernes, des maisons de commerce. Les Européens rivalisent pour distribuer des privilèges de protection consulaire aux riches négociants marocains, ce qui ruine le sultan. Quand la France « obtient » le Maroc, négocié à quelques encablures à Algésiras en 1906, les négociateurs promettent à Tanger un destin international sous souveraineté marocaine. Elle est internationalisée de 1923 à 1956.

La ville devient le lieu de tous les trafics. Espions, trafiquants grecs et corses, bandits de la drogue et patrons de bordels, affairistes, proscrits et réfugiés politiques, marins et aventuriers du monde, tout le monde passe dans ce haut lieu d'espionnage et de coups fourrés pendant la Seconde Guerre mondiale. L'album de Tintin *Le Crabe aux pinces d'or* se déroule en partie dans le « grand *Socco* » (souk).

Après 1956, si Tanger reste mythique, elle perd de sa superbe. Hassan II, qui n'aime pas le nord, la laisse se provincialiser et s'appauvrir. Quelques écrivains y demeurent encore. Mais, comme à Alexandrie, les palaces décrépissent et, à la fin du siècle, seuls les trafiquants de drogue y construisent à grands frais. Tout change avec Mohammed VI, amoureux de la cité et de la Méditerranée où résidait sa tante Lalla Fatima Zohra. Au XXIe siècle, le roi, qui y possède son palais préféré, décide de reconstruire et d'embellir la ville. Le projet géant de Tanger Med, lancé en 2004, vise à sortir les activités portuaires et industrielles du centre, et à les installer près de Ceuta, à une trentaine de kilomètres à l'est. Puis, en 2014, avec le programme Tanger-Métropole, le roi vise à faire de Tanger, devenue millionnaire, la vitrine du Maroc et son point de rencontre avec l'Europe. Sous le regard indifférent de milliers de migrants africains et marocains en attente de traverser le détroit, la capitale du nord a retrouvé des atours.

13

Pourquoi la colonisation française est-elle intégrée à l'histoire du Maroc ?

Pour qui connaît l'Algérie et le Maroc, il est difficile de saisir pourquoi le rapport de ces deux pays à la colonisation française diverge à ce point. À Alger, tout ce qui, de près ou de loin, y touche est voué aux gémonies. À Rabat et Casablanca, on parle avec une certaine admiration, voire du respect, de Lyautey et de sa politique. Le Lyautey des Marocains, c'est l'anti-Bugeaud des Algériens. Pourtant, ces deux officiers français ont chacun conduit une longue guerre de conquête-pacification des deux pays. À l'indépendance, les Français ont déboulonné la statue du résident sise en plein Casablanca, pour la transférer dans l'enceinte du consulat de France, au vu et au su de tous, et le lycée français de Casablanca est demeuré « lycée Lyautey ». À Alger, au contraire, les monuments et les lieux coloniaux ont été prestement déboulonnés et débaptisés, le lycée Bugeaud comme ses statues ont été remplacés par la figure d'Abdelkader.

Sous Jacques Chirac, le Parlement français vote en février 2005 une loi réclamant d'enseigner les « aspects

positifs de la colonisation » : Alger monte immédiatement au créneau, déclenchant une vive polémique franco-algérienne qui relance en France le procès de la colonisation, et qui n'est peut-être pas étrangère aux émeutes de banlieue de novembre 2005. Au Maroc, à l'inverse, la revue *TelQuel* réunit les historiens les plus en vue du pays pour discuter et comparer les aspects positifs et les aspects négatifs de la colonisation dans leur pays. Un débat impensable à Alger.

Remontons à la source. Les Français ont installé la « France » en Algérie, écartant et marginalisant les Algériens. Au Maroc, en revanche, ils se sont appuyés sur le sultan et ses élites (le *makhzen*) pour conquérir et pacifier ce pays, et le moderniser en les associant. Jamais il n'y a eu de rupture complète entre la France et les autorités marocaines en dehors de l'exil pour indocilité de Mohammed V (du 20 août 1953 au 16 novembre 1955), au cours duquel il fut remplacé par un vieux cousin.

Cette dernière crise a érigé le sultan en « martyre » du nationalisme marocain. Mais la monarchie n'a jamais oublié ce qu'elle devait au protectorat, bien que Mohammed V soit un ferme partisan de la décolonisation, et qu'il aide Africains et Algériens à s'émanciper. Il amorce le passage à une coopération importante dans tous les domaines. Hassan II renforce la proximité avec le camp occidental et la France qu'il aime. Seule l'affaire Ben Barka, enlevé et tué à Paris en 1965, va provoquer une brouille. Les tensions se répètent en 1990 avec la publication de *Notre ami le roi* de Gilles Perrault, que le roi regarde comme une agression. Mais les querelles ne durent pas.

Sous Mohammed VI, l'occultation du fait colonial devient la règle, à l'inverse de l'Algérie de Bouteflika.

On banalise cette période qui résulterait d'une codécision franco-marocaine. Le Palais et l'armée marocaine assument le choix de la « pacification » du pays par Lyautey, célèbrent l'armée coloniale des deux guerres mondiales (qui est la matrice des Forces armées royales) et tendent à modifier jusqu'à la date de l'indépendance : celle-ci ne serait pas le 2 mars 1956, mais le 16 novembre 1955 (date du retour d'exil du sultan). La colonisation n'aurait été qu'un bref protectorat.

14

Le Maroc a-t-il raison de se présenter comme un « pays d'exception » ?

Parmi les marottes officielles, le Maroc aime à se présenter en « pays d'exception ». Les humoristes l'ont traduit à leur manière : le Maroc est le « plus beau pays du monde ». Une autre marotte dont surabonde la vie politique tient du couple tradition/modernité, qui serait l'essence de la marocanité politique et sociale. L'héritage lyautéen affleure de nouveau, lequel a voulu moderniser le pays pour préserver sa civilisation et son identité.

Le Maroc cultive son exception depuis 1956, ce qui lui permet de s'opposer en tout point au voisin algérien : il ne se veut ni révolutionnaire, ni militariste, ni républicain, ni socialiste, ni impérialiste, ni islamiste. Il glorifie l'ancienneté de son État, la stabilité de sa monarchie et de sa dynastie, il revendique un rapport apaisé à la colonisation, à la France et à l'Occident, et se présente en puissance médiane entre l'Europe, l'Afrique et le monde arabe. Il revendique sa judaïté et son africanité. Bref, il serait le pays de la tolérance, de la fusion des cultures, du savoir-vivre, de l'islam ouvert, doublé d'un faiseur de paix.

Les Marocains sont assurément plus nuancés, car ils savent que ce discours masque des failles, en particulier une carence sociale qui a peu d'équivalents dans le monde arabe. Il existe bien un Maroc moderne ouvert à la mondialisation, mais le Maroc rural de la grande misère n'est pas moindre. Les Marocains sont fiers de leur histoire, de leur particularisme et de leur savoir-vivre, n'hésitant pas à décocher quelques flèches acérées envers le voisin algérien, qui le leur rend bien. C'est la « vieille nation glorieuse » contre un « pays sans État », *versus* la « République » contre la « féodalité médiévale ». Cette compétition ne nous dit rien de la fameuse « exception marocaine ».

Le Maroc est un État qui produit peu de richesses. S'il possède du phosphate et une vraie agriculture, son économie ne permet pas de financer son train de vie. Il est presque aussi peuplé que l'Algérie ou l'Irak, mais ne possède pas leurs ressources. Il n'a pas de grande industrie, et son agriculture ne le nourrit qu'en partie. Il vit sur sa rente géopolitique. Pays de marchands et d'intermédiaires, il doit sa relative prospérité et sa survie à sa capacité à monnayer ses services. Le Maroc vend ses multiples compétences : l'artisanat, la cuisine, le tourisme, le patrimoine, son savoir-faire militaire, administratif et diplomatique, sa médecine, ses ingénieurs, ses artistes, ses émigrés, son entregent, la beauté de ses femmes (connue dans tout le monde arabe), sa science religieuse, son islam modéré, sa communauté juive (même en exil), sa modération, son plurilinguisme, son passé andalou, sa position géostratégique sur le détroit de Gibraltar, sa monarchie, ses palais et son aristocratie, ses chevaux, son art de vivre… Autrement dit, le Maroc, c'est le champion du *soft power*, condition de sa survie.

GÉOGRAPHIE

Un carrefour des mondes

15

Le Maroc a-t-il des « frontières naturelles » ?

Les géographes français répudient ce genre de catégories. La question des frontières naturelles ne s'en pose pas moins au Maroc, sorte de finistère coupé de l'extérieur, par des étendues marines, une immense barrière montagneuse et des étendues désertiques, aux frontières internationales souvent fermées. Frontières reconnues ou non, frontière en zone de guerre, frontière d'enclave, etc. Le pays possède un immense pourtour souvent contesté, surtout si l'on intègre le Sahara occidental[1]. Il compte 3 400 km de frontières terrestres avec l'Espagne, l'Algérie et la Mauritanie, notamment la partie saharienne, et presque autant de frontières maritimes, dont 500 km en Méditerranée, et une immense façade atlantique – qui sont sources de contentieux terrestres ou maritimes avec les Espagnols.

Le plateau central (le « Maroc utile » selon Lyautey) et les grands massifs montagneux l'entourent du nord, à l'est

1. Voir les questions 18, « Le Sahara est-il marocain ? », p. 66 ; et 91, « Pourquoi le projet d'Union du Maghreb est-il au point mort ? », p. 291.

et au sud. Pourtant, le Maroc n'est pas pensable sans sa dimension saharienne, il est en effet constamment en lien avec ses périphéries du sud et de l'est, d'où sont originaires ses grandes dynasties. Peu à peu, il a annexé la partie occidentale des hauts plateaux du Maghreb central qui courent jusqu'à la Tunisie.

Si la civilisation marocaine est principalement continentale, elle s'ouvre sur les espaces maritimes atlantique et méditerranéen. Les corsaires de Salé, les ports sultaniens de Mogador et Tanger, le détroit de Gibraltar et l'Andalousie sont partie intégrante de son histoire. Aujourd'hui encore, le Maroc se bat pour la reconnaissance de son domaine maritime au Sahara occidental, mais aussi face aux îles Canaries espagnoles, ou autour des six enclaves et îlots que l'Espagne possède sur sa frontière méditerranéenne.

Sur terre, il ne possède pas beaucoup de frontières naturelles. Celles-ci sont le fruit de confrontations : avec la régence ottomane d'Alger d'abord ; avec l'Espagne ensuite, qui partage avec lui 16 km de frontières terrestres ; puis avec les groupes tribaux du Sahara au sud. Ces frontières se sont beaucoup déplacées au cours de l'histoire, le Maroc ayant livré par exemple dix-huit guerres à l'Empire ottoman.

Finalement, les militaires français ont délimité la longue frontière avec l'Algérie. Au nord, l'Oued Kiss est une petite frontière reconnue, qui se prolonge ensuite au sud sur 400 km en direction de Figuig (elle-même partagée et encerclée par l'Algérie). À partir de là, vers l'ouest, l'armée française a dessiné trois traits successifs jusqu'à la Hamada (plateau) du Guir, au nord de Tindouf. Cette oasis a fait l'objet de la guerre des Sables à l'automne 1963, avant que

le Maroc reconnaisse la frontière coloniale héritée (même si 150 km font encore l'objet d'un contentieux latent avec l'Algérie). Au-delà, les frontières sont tracées au cordeau ou au bulldozer pour isoler le Sahara marocain de son compétiteur sahraoui.

16

Le Maroc est-il un pays méditerranéen ou un pays atlantique ?

Cet arc montagneux possède deux façades maritimes, l'une sur la Méditerranée et l'autre sur l'Atlantique. Elles ont une grande importance culturelle et politique, car elles ont façonné son histoire. Seul le Rif, au nord du pays, possède à la fois un versant sud-ouest tourné vers le Maroc central et l'Atlantique, et un versant nord-est tourné vers la Méditerranée. C'est d'ailleurs la seule véritable région méditerranéenne du pays, du point de vue climatique et végétal. Pentue et pourvue de sols pauvres, elle n'est pas sans évoquer la Kabylie, d'autant plus que comme cette dernière elle est très densément peuplée, et que ses habitants ont toujours dépendu de l'extérieur pour leurs ressources, menacées par le climat et la surpopulation.

Le Maroc, comme le reste du Maghreb, peut-il être classé dans la catégorie des pays méditerranéens ? Climatiquement parlant, c'est un espace où se combattent et se chevauchent quatre influences climatiques majeures : la méditerranéenne, l'océanique, la montagnarde et la désertique. Le profil général qui en résulte est celui d'un pays chaud en été

et doux en hiver, soumis à un régime de pluies irrégulières (la sécheresse frappe une année sur trois) et de plus en plus aléatoires vers le sud. La saison estivale, qui dure près de six mois, est extrêmement sèche, et de violentes pluies ou tempêtes d'automne et d'hiver sont à redouter. Le climat méditerranéen est plus doux, plus humide, mais de moins en moins en descendant vers le sud ou l'est. La haute, voire la très haute montagne – à plus de 3 000 ou 4 000 m – installe des conditions particulières. Historiquement, les Berbères du Maroc sont en majorité des montagnards s'adonnant à la vie agro-pastorale. La trilogie alimentaire méditerranéenne – le blé, la vigne et l'olive – est adaptée à certaines régions, mais elle disparaît en haute montagne et vers le sud, où le palmier et les céréales dominent.

Dans ce paysage tout en nuances et en transitions, les seules sociétés de type méditerranéen se rencontrent sur la façade méditerranéenne, dans le Rif, dans la région de Tanger (le pays jbala) et orientale. L'anthropologie méditerranéenne caractérise la société berbère, mais plus on descend vers le sud, plus l'influence montagnarde s'impose et façonne les hommes et les sociétés. Ce pays s'achève sur l'Atlantique, longtemps redouté pour sa barre permanente de hautes vagues, et tenu à distance.

Toutefois, au XXe siècle, on a assisté à un phénomène de littoralisation atlantique impressionnant : la côte de la Meseta concentre aujourd'hui la majorité de la population, et plus encore des activités (de Safi au sud à la plaine de l'oued Sebou au nord). Cela résulte d'une lente et massive migration des massifs montagneux du centre et du sud du pays vers Casablanca, passée de 20 000 à 5 millions d'habitants en un siècle, et vers les villes côtières. Le Maroc

montagnard intérieur existe toujours, mais il a perdu beaucoup de ses forces vives. Dans cette grande migration, le Rif et le nord sont restés plus denses, le trop-plein migratoire se déversant d'une part vers Oujda, Tanger, Tétouan et Nador au nord, et d'autre part vers l'Europe (près de 3 millions de personnes). Ainsi, le Maroc devient de plus en plus atlantique et un peu moins méditerranéen.

17

Le Maroc est-il un pays de marins ou de montagnards ?

La Grèce est un pays de marins, qui demeure une des premières puissances maritimes mondiales. À l'inverse, l'Algérie est historiquement un pays de montagnards, même si Alger, capitale presque extérieure au pays qu'elle commandait, fut pendant trois siècles un bastion ottoman régnant sur la Méditerranée occidentale. La Corse fut plus équilibrée, avec un solide milieu montagnard, mais aussi une présence en Méditerranée, qui a produit une diaspora mondiale.

L'histoire apporte des témoignages contradictoires. Les corsaires de Salé, à l'époque moderne, ont porté la course marocaine en Méditerranée et jusqu'en Europe du Nord. Pendant des siècles, le Maroc fut structurellement lié à l'Andalousie musulmane[1], faisant de Tanger un grand port de la Méditerranée médiévale. Mais ce n'est que par la suite, pour répondre aux assauts de ses voisins et à l'essor

1. Voir la question 3, « Pourquoi les Marocains rêvent-ils d'Andalousie ? », p. 23.

des échanges mondiaux, que le pays s'est équipé en ports d'importance croissante : Agadir au XVIIe siècle, Essaouira-Mogador au XVIIIe, Casablanca au XIXe, El Hoceima et Nador sur la Méditerranée au XXe, Tanger Med au XXIe siècle.

Cet essor tardif vient du fait que pendant longtemps, presque tous les ports, sauf Salé, sont passés sous domination ibérique, voire anglaise. Même Tanger, jusqu'en 1684, fut tour à tour espagnole, portugaise et anglaise[1]. La ville de Salé était, aux XVIe et XVIIe siècles, la seule ouverture marocaine sur le monde. Peu à peu, les sultans ont repris le contrôle de leurs ports, et en ont construit de nouveaux, avant que la colonisation européenne, à la fin du XIXe siècle, ne les fît repasser sous giron étranger. Il est ainsi revenu à Lyautey de choisir Casablanca pour en faire le plus grand port d'Afrique du Nord[2]. À l'indépendance, le Maroc a repris le contrôle de ses ports, lesquels sont devenus de grandes villes concentrant la majeure partie des activités industrielles du pays.

Cette vocation maritime a donc été longuement contrariée, voire interdite. Jusqu'au XXe siècle, c'est un pays de montagnards et d'agriculteurs, et sa fermeture maritime a contribué à sa continentalisation. À ses grandes heures, le sultanat de Fès s'est lancé à plusieurs reprises dans des expéditions sahariennes jusqu'au Mali, le pays de l'or. La majeure partie de la population (5 millions d'habitants au début du XXe siècle) est composée de tribus montagnardes se livrant à une activité pastorale. Sur les 400 à 500 groupes

1. Voir la question 12, « Tanger est-elle une ville marocaine ou entre deux mondes ? », p. 47.

2. Voir la question 68, « Pourquoi la capitale économique du pays est-elle la plus grande ville du Maghreb ? », p. 216.

tribaux que comptait le Maroc, la majorité passait l'été dans la moyenne ou la haute montagne, et l'hiver dans les vallées ou les plaines et plateaux, suivant les troupeaux, l'eau et les pâturages. Un droit coutumier de pâturage et de parcours extrêmement sophistiqué régissait ainsi la vie et la circulation annuelle de millions d'hommes et de bêtes afin de limiter les conflits intertribaux. Seule une infime partie de la population habitait dans les villes portuaires et sur les littoraux : il n'y avait aucun port en Méditerranée, et une demi-douzaine de villes portuaires sur l'Atlantique en fin de période. Aussi le Maroc des montagnards n'est-il devenu que tardivement à dominante maritime.

18

Le Sahara est-il marocain ?

La question ne fait pas sourire au Maroc, où la réponse ne peut être qu'affirmative. L'objection de la non-reconnaissance de la marocanité du Sahara en droit international n'est pas retenue à Rabat. Le plus grand désert du monde court de la mer Rouge à l'Atlantique, s'étendant sur 8 millions de km^2, en partage entre les pays de la bande sahélienne au sud, et les pays du nord de l'Afrique. Ces derniers en possèdent plus de la moitié : près d'1 million à l'Égypte, 1,5 million à la Libye, 2 millions à l'Algérie, et quelques dizaines de milliers de kilomètres carrés au Maroc et à la Tunisie. Leur part est infime, car la France coloniale, au tournant du XXe siècle, a conquis un immense domaine saharien qu'elle a rattaché à l'Algérie. En 1934, le colonel Trinquet occupe la cité déserte de Tindouf, à la confluence de quatre territoires coloniaux : l'Algérie et le Maroc, relevant de l'armée d'Afrique, le Sahara espagnol dit occidental, et la Mauritanie, relevant des troupes coloniales françaises. Il rattache Tindouf à l'Algérie.

Les frontières sahariennes datent du début du XXe siècle, lors de la fin du partage colonial, où elles séparaient

différents secteurs des armées coloniales françaises, hormis le Sahara espagnol. Établi sous la forme d'un protectorat en deux temps, en 1884 et en 1887, à partir de quelques comptoirs littoraux, il attribue à l'Espagne une bande avec une profondeur de 240 km. Ce territoire de 266 000 km^2 n'a jamais vraiment été occupé, et les Espagnols y ont été tardivement attaqués dans leurs bastions littoraux. Les forces françaises sahariennes s'attachent en revanche à maîtriser les tribus présentes sur leur domaine : l'espace espagnol est progressivement cerné par des territoires sous contrôle français. La guerre d'Ifni (1957-1958) permet une fois pour toutes aux Espagnols d'occuper ce territoire qui était devenu un repère sahraoui pour combattre les Français.

La domination espagnole perdure jusqu'en 1975, après que les nationalistes marocains de l'Armée de libération du Maghreb (ALM), branche sud, ont échoué à libérer le Sahara espagnol pendant la guerre d'Algérie. À la mort de Franco en 1975, le roi Hassan II revendique le rattachement du Sahara occidental à la « mère patrie » marocaine, au titre de la décolonisation, et de l'allégeance historique des tribus sahariennes envers le sultan de Fès. Si la Cour internationale de justice de La Haye confirme ces liens d'allégeance historique, elle refuse d'évoquer la souveraineté marocaine. Chacun y voit le triomphe de sa cause.

Le rattachement au Maroc est immédiatement contesté par des éléments sahariens politisés rassemblés dans le *Frente Popular de Liberación de Saguía el Hamra y Río de Oro* (Front Polisario), créé en 1973 contre la colonisation espagnole, et qui trouve le soutien de l'Algérie socialiste. Après la Marche verte de novembre 1975, l'occupation marocaine

au nord, et mauritanienne au sud, l'Espagne se retire, et la guerre commence. L'armée marocaine affronte l'armée algérienne, puis finalement la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est proclamée en février 1976. Des combats sporadiques mais intenses opposent près de dix ans les FAR et le Polisario. Aucun compromis juridique n'a jamais été trouvé depuis cette date, les deux parties campant sur leur position. En 2020, le Sahara est occupé à plus de 80 % par le Maroc, à l'abri d'un mur de sable. Rabat a investi des milliards de dollars dans ses « provinces du sud ».

À l'extérieur, une partie du peuple sahraoui est installée à Tindouf avec la RASD. Avec l'Algérie, ils réclament un référendum d'autodétermination que l'ONU, désemparée, tente de promouvoir en vain, tout en contrôlant le cessez-le-feu depuis 1991. La bataille juridique et diplomatique se poursuit sous l'égide de celle-ci.

19

La nature est-elle préservée au Maroc ?

Le Maroc est une destination touristique culturelle (les villes impériales) ou balnéaire (Agadir). Son riche patrimoine naturel est aussi exploité. Les émirs du Golfe viennent y pratiquer la chasse au faucon et à la gazelle. Les routards européens sillonnent les massifs atlassiques, qui furent des hauts lieux de la Beat Generation. Les amateurs de 4 × 4 et de rallyes automobiles, voire motos, connaissent bien les pistes du sud, où le Paris-Dakar s'est longtemps échauffé, et où se déroulent divers trophées automobiles (Rallye des Gazelles). Les amateurs de haute montagne et d'escalade connaissent bien le Haut Atlas, et le Club alpin y est actif. On y pratique aussi le ski, la spéléologie, le planeur, le parapente, les sports de glisse (dont Mohammed VI fut un grand amateur), la voile, la randonnée, etc. Si ces activités démontrent les possibilités qu'offre le milieu naturel, certains périls le menacent.

La préoccupation environnementale n'est guère active, et cette carence est commune à la plupart des pays en développement. Cela ne signifie pas pour autant que le royaume vit au-dessus de ses moyens naturels. Le niveau

relativement faible de développement et de production en fait un pays paradoxal[1]. Cette situation est plus subie que voulue : dans cette société qui a érigé la consommation de viande de mouton (ou de sanglier pour les montagnards) en summum culinaire (méchouis, tajines, couscous), la majeure partie de la population, dans les faits, ne mange ni viande ni poisson – pauvreté économique oblige – en dehors de l'Aïd annuel, dit « Fête du mouton ». De même, les Marocains ont peu recours au transport ou au chauffage, faute de moyens.

Le Maroc épuise ses maigres ressources, les forêts ou les carrières, et surconsomme l'eau[2]. Les stations d'épuration manquent et les rejets dans la mer sont massifs, y compris pour les plus grandes villes, même si d'importants travaux sont en cours de réalisation. La pêche et la faune sont surexploitées, et le pays souffre de fléaux tels que la dispersion des plastiques. Le roi a interdit au début du siècle la production des deux usines des fameux *mika* (sacs plastiques noirs) qui couvraient le territoire, jusqu'au Sahara. L'environnement, qu'il s'agisse de déchets, eau, dépollution, assainissement, etc., dépend des décisions royales. Des efforts ont cependant été faits près de Tanger, la ville préférée du souverain, pour reconquérir ses plages souillées.

Mais au-delà se pose la question des ressources naturelles, longtemps livrées aux plus entreprenants, voire au pillage : déracinement des palmiers au Sahara pour les planter au nord, forêts de cèdres abattues, pillages du sable des

1. Voir la question 75, « Le Maroc est-il un des pays les plus écologiques du monde ? », p. 237.
2. Voir la question 20, « Le Maroc manque-t-il d'eau ? », p. 72.

plages ou des oueds pour les cimentiers, siphonnage des nappes phréatiques, destruction des troupeaux de gazelles et disparition d'espèces, etc. Le Maroc doit apprendre à son tour que la nature n'est pas inépuisable.

20

Le Maroc manque-t-il d'eau ?

Lyautey avait l'habitude de dire qu'« au Maroc, gouverner, c'est pleuvoir ». De fait, la pénurie d'eau en été, en dépit du climat océanique, pèse sur la vie collective. Le gradient pluviométrique se dégrade progressivement vers le sud. Seuls le Rif, le plateau atlantique au nord de Casablanca, et les sommets du Moyen et du Haut Atlas sont suffisamment arrosés (plus de 400 mm, voire plus de 800 dans le Rif). Mais les pluies sont saisonnières et irrégulières, et leur régime annuel variable. Avant que ne survienne le réchauffement actuel, la sécheresse frappait déjà le pays une année sur trois. Les choses ne se sont pas améliorées, comme l'a montré la grande sécheresse des années 1980.

La précarité est ancienne dans les campagnes qui pouvaient supporter 5 millions d'habitants, au prix de famines ou d'épidémies récurrentes. Avec ses 35 millions d'habitants et une économie ouverte, le Maroc ne redoute désormais plus la famine. En cas de sécheresse, les importations de blé et de fourrage gonflent, car la production peut s'effondrer de moitié. L'économie rurale pèse en effet encore assez lourd, surtout quand elle s'immobilise

brutalement. Pour endiguer cette situation et répondre à une demande croissante d'eau, le protectorat, puis le roi Hassan II, ont multiplié les barrages. Les grandes villes et le plateau central (barrage de *Bein el Ouiden* dans le Moyen Atlas) ont été sanctuarisés, et la problématique a été élargie à tout le territoire. Au début du XXIe siècle, celui-ci comptait 130 barrages (dont six sur la Moulouya, le grand fleuve qui coule de l'Atlas central vers le Rif au nord et se jette en Méditerranée) et près d'une soixantaine (dont quatorze grands) sont en cours de construction ou planifiés pour 2030.

Cet effort constant a permis de sécuriser la production agricole au centre et au nord et l'alimentation des villes, à condition toutefois qu'il pleuve. Car, à l'intérieur du pays, on ne peut recourir à des usines de dessalement d'eau de mer du fait de l'altitude. Cette technique est en cours d'implantation, notamment dans le sud, mais elle est loin d'être encore établie dans toutes les villes côtières. C'est dans le Bas Souss, la grande plaine agricole du sud, voire dans le Haouz de Marrakech, et plus encore au Sahara, qu'elle est éprouvée et surtout nécessaire.

Le protectorat avait instauré des normes drastiques de respect du niveau des nappes phréatiques dans le Souss et dans le Haouz. Mais cette surveillance s'est évaporée avec le développement des villes et la concurrence des activités gourmandes en eau (agriculture spéculative d'agrumes et de pastèques, terrains de golf, hôtellerie, piscines…). Dans le sud, l'eau est devenue rare et sale, au point que les campagnes sont en cours d'abandon (ou déjà abandonnées) par une paysannerie famélique. Plus au nord, les autorités, aidées par la Banque mondiale, rationalisent la distribution

d'eau dans les régions céréalières et les villes et villages de la Meseta. Mais cet immense chantier est soumis à des conditions climatiques qui tendent plutôt à s'aggraver au fil des décennies. Plus que jamais, le combat de Sisyphe se poursuit au Maroc, soumis à des exigences et à des pressions toujours plus exigeantes.

21

Le Maroc est-il un pays d'Afrique ou un pays arabe ?

Depuis son indépendance en 1956, le royaume se revendique comme un pays arabe, allant même un temps jusqu'à ériger la langue arabe en langue nationale et officielle unique, des qualités abandonnées depuis la reconnaissance conjointe du berbère sous Mohammed VI. L'idéologie nationaliste anticoloniale a en effet érigé l'arabité et l'arabisme en valeur culturelle et politique suprême pour lutter contre la France coloniale. Ce choix fait à l'identique de l'Algérie a permis le soutien des pays du Moyen-Orient, mais aussi l'ancrage de ce combat dans l'islam, lui conférant une dimension sacrée et religieuse. La faiblesse de l'identité et de la culture berbères dans ce combat, en dépit de leur incontestable africanité, tient en trois points : la civilisation matérielle et politique berbère a été historiquement dominée en Afrique du Nord, depuis que les Arabes ont pris le pouvoir par étapes ; l'arabité bénéficie d'une arme de domination, la langue écrite, qui est aussi la « langue d'Allah », le Dieu du Coran ; enfin, les nationalistes arabes bourgeois des villes ont réussi à présenter les Berbères

comme une création coloniale française et en auxiliaires de la colonisation, quand bien même leurs tribus ont résisté jusqu'à la mort au rouleau compresseur militaire français.

Toutefois, si le Maroc se rêve en puissance arabe, il ne peut nier son africanité. Celle-ci est en effet multiple et tient à sa berbérité[1]. Elle tient à son histoire politique, économique et religieuse, qui est liée à l'Afrique de l'Ouest, qu'elle a lentement islamisée. Les grands sultans du royaume de Fès se sont emparés de Tombouctou et ont maîtrisé la route de l'or. Mais depuis l'Antiquité, la voie occidentale qui conduit de Tanger et Oualili/Fès au Sénégal ou au Mali est constamment empruntée. C'est celle de la traite esclavagiste, qui ne s'est jamais interrompue, des marchands arabes et berbères qui, chaque année, se rendent en Afrique sahélienne pour s'approvisionner, et finissent par y implanter solidement l'islam maraboutique, à partir de la fin du Moyen Âge.

Cette circulation a des implications humaines fortes. Le Maroc compte pendant des siècles une population noire servile qui fait souche par les femmes – les hommes étant généralement castrés. Les oasis du sud sont en effet peuplées d'haratines d'origine subsaharienne, sortes de serfs attachés aux terres qu'ils cultivent.

Moulay Ismaïl a soumis le Maroc grâce à son armée noire, dite des *abid*. Et si elle n'a pas eu de pérennité, la présence servile est forte au palais impérial et dans les grandes familles marocaines. La garde du Palais et les concubines devenues mères des princes et princesses de sang impérial constituent peu à peu toute une population

1. Voir la question 23, « Le Maroc est-il arabe ou berbère ? », p. 83.

noire ou métisse (dite *touerga*) qui vit autour du sultan chérifien. Il y a des Noirs serviles, des Tourgas de rang princier, mais aussi des hommes libres, que l'on retrouve chez les *Gnawa* (guinéens), une confrérie religieuse d'hommes noirs, connue dans tout le Maroc pour leur musique composée de chants, de transes et de percussions.

Le Maroc est bien un pays arabo-berbère ancré dans son africanité.

22

Le Maroc est-il une position stratégique entre l'Europe et l'Afrique ?

La situation du Maroc est suffisamment originale et stratégique pour avoir toujours intéressé les conquérants et les grandes puissances. Les Phéniciens y ont construit leurs comptoirs les plus occidentaux. Les Antiques ont vu dans les colonnes d'Hercule la fin du monde connu. Les Carthaginois, avant les Vandales, les Byzantins et les Arabes, ont transité par le détroit auquel les musulmans ont donné le nom de Gibraltar (*Djebel Tarik*). L'Andalousie (pays auquel les Vandales ont laissé leur nom avant de passer en Afrique) musulmane s'est organisée pendant des siècles en binôme avec le royaume de Fès, son *alter ego* sur le détroit et sa base arrière militaire et marchande. Les grandes dynasties islamiques médiévales de cette région conquièrent l'Afrique du Nord depuis celle-ci. Par la suite, la dynastie berbère des Mérinides garde le contrôle des deux rives du détroit. Puis viennent les Ottomans, qui trois siècles durant, tentent inlassablement – mais en vain – de s'emparer du Maroc pour contrôler l'entrée de la Méditerranée. Le sultan d'Istanbul, à défaut d'y parvenir,

érige ce territoire en province ottomane sur la carte de l'Empire de son palais de Topkapi.

À l'époque moderne, Portugais, Espagnols et Britanniques se battent pour contrôler les villes du détroit. Les Espagnols s'implantent définitivement au sud de celui-ci, sur la rive marocaine, tandis que les Britanniques, chassés de Tanger[1], s'emparent de Gibraltar, côté espagnol, qu'ils contrôlent jusqu'à nos jours. L'entrée de la route des Indes *via* la Méditerranée n'est pas négociable, non plus que la possibilité de se porter aux arrières de la France en Méditerranée, au sud de la Russie ou dans les ports du Levant ottoman. Le détroit est la clef de toute la Méditerranée, et au-delà des mers Noire et Rouge. Toutefois, les Marocains, depuis Moulay Ismaïl, ont définitivement et solidement repris Tanger, dont ils font de la ville fortifiée leur point de contact avec le monde et avec les Européens.

La France s'intéresse tardivement au Maroc. Mais la concurrence y est rude dans la seconde moitié du XIXe siècle. Ses compétiteurs s'appellent l'Angleterre, l'Allemagne et l'Espagne. Ces puissances se neutralisant, si bien que le Maroc est tardivement colonisé. Les Espagnols ont tenté en vain de s'emparer de Tétouan en 1860. En 1906, une conférence internationale à Algésiras en présence de toutes les puissances, États-Unis compris, décide du régime économique de la porte ouverte (refus de l'exclusif colonial), et autorise la France à faire prévaloir ses intérêts. Six ans plus tard, le Maroc passe sous protectorat français, qui rétrocède à l'Espagne de petits territoires dont le Rif.

1. Voir la question 12, « Tanger est-elle une ville marocaine ou entre deux mondes ? », p. 47.

La pression ne se relâche jamais : Franco, Hitler, Mussolini, Staline, puis les alliés anglo-saxons, tout le monde s'intéresse au Maroc et en particulier au détroit. Abdelkrim y proclame la République du Rif. Pétain vient s'y battre pour la France. Puis Franco se sert de la base marocaine pour partir à la conquête de l'Espagne. Tanger, la ville internationale, finit par servir les intérêts des Américains en guerre. Ces derniers installent des bases militaires aériennes (Nouasseur et Casablanca) et maritime (Port-Lyautey, *alias* Kénitra). Pendant la guerre froide, les Américains installent une base aéronavale et d'écoutes. Personne ne se fâche avec cet allié privilégié (Algérie et Iran mis à part) et le Maroc bénéficie de l'aide au développement la plus élevée de toute la Méditerranée : c'est sa rente stratégique.

SOCIÉTÉ

Une longue sédimentation

23

Le Maroc est-il arabe ou berbère ?

Le Maroc est un pays berbère qui a été progressivement et partiellement arabisé par deux biais : les vagues successives de populations et de tribus avec les conquérants du VIIIe siècle et, au XIIe siècle, pour les Hilaliens, et par un processus d'acculturation, même si des phénomènes de berbérisation de tribus arabes ont aussi été observés. L'islamisation est un phénomène connexe, mais elle a été plus rapide et plus complète. Les historiens estiment que celle-ci est à peu près totalement réalisée au tournant des XIIe et XIIIe siècles, les Almohades ayant procédé à l'éradication des dernières communautés chrétiennes. L'arabisation s'est déroulée infiniment lentement : on estime qu'au début du XXe siècle, les trois quarts de la population marocaine appartiennent encore à des tribus berbérophones.

Ce n'est qu'au XXe siècle, dans le cadre du protectorat français, que ce processus prend un essor inédit, sous le coup de trois phénomènes principaux : l'exode rural et l'urbanisation qui ont été déclenchés par la défaite militaire des tribus, en majorité berbères, face à l'armée coloniale ; la politique conduite par les autorités coloniales, qui est

reprise en main par les élites urbaines et le salafisme ; et enfin l'avènement du nationalisme arabe à direction bourgeoise et makhzénienne, qui a décrété l'arabité du royaume du Maroc.

Le Maroc est entré en 1956 dans sa phase de nationalisme arabe. Celle-ci a culminé sous le règne de Hassan II qui a refusé jusqu'en 1993 l'expression de toute identité et de toute revendication culturelle berbériste. La mise en place d'une éducation nationale a propagé le bilinguisme franco-arabe, nouvelle norme culturelle des élites, de la fonction publique et des rapports sociaux urbains. Ce phénomène a progressivement contenu la culture et la langue berbères, qui sont devenues probablement minoritaires à la fin du XXe siècle. Cette culture minorisée, intellectuellement et moralement discréditée, c'est toute la civilisation berbère, dans ses aspects culturels, politiques et matériels (la tribu, les confréries, la culture matérielle, la vie économique et sociale rurale…) qui, au cours de la seconde moitié du XXe siècle, est ébranlée avant d'entrer en phase de régression.

Il faut attendre le règne de Mohammed VI (arabe par son père et berbère Zaïan par sa mère), entamé en 1999, pour que la berbérité soit retenue comme partie pleinement prenante de l'identité et de la culture marocaine. La création de l'Institut royal de la culture amazighe au Maroc (Ircam), en 2001, vient compléter l'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation qui voit le jour à Rabat en 1960. Puis la langue amazighe devient nationale et officielle aux côtés de l'arabe. L'identité berbère est pleinement intégrée comme composante de l'identité plurielle marocaine. L'amazighe, écrit en alphabet *tifinagh*, est aujourd'hui sur

tous les frontons des administrations, et cette langue fait une entrée (modeste) à l'université et dans les établissements d'enseignement du Maroc. La seule ligne rouge est la formation d'un parti politique amazighe qui est interdite par la Constitution, en attendant une véritable loi en cours de rédaction sur la mise en œuvre administrative du bilinguisme.

24

Que sont devenus les juifs marocains ?

Le Maroc est probablement le pays arabe, en l'occurrence le pays le plus berbère du monde arabe, qui a les meilleures relations avec Israël, et plus encore avec les juifs de sa diaspora. Celui-ci revendique la part juive de son identité, et de nombreux discours politiques, films, travaux historiques ou institutions évoquent cette judéité marocaine, et une mémoire commune historique. Il aime à rappeler qu'il a accueilli les juifs chassés d'Espagne après 1492, et le Palais s'honore de les avoir protégés sous Vichy. Ajoutons que le roi est un des rares chefs d'État arabes à avoir un conseiller juif. Mais, dans ce pays qui comptait plus de 265 000 juifs autochtones en 1948, où sont-ils passés et pourquoi sont-ils partis ?

On estime, au début du XXIe siècle, que la population juive d'origine marocaine compterait plus d'un million de membres à travers le monde, dont à peine plus d'un ou deux milliers de personnes au Maroc, en majorité âgées, de sorte que sa survie n'est plus assurée. Les deux dernières communautés vivent notamment à Casablanca et, pour la plus importante, à Mellila (Espagne).

L'immense majorité des juifs marocains réside donc à l'étranger, et principalement en Israël. Ils y seraient de 700 000 à 800 000, formant la deuxième communauté nationale après l'arrivée des Russes au début des années 1990. Chaque année, des milliers de juifs marocains viennent visiter les tombes de leurs ancêtres et surtout celles de leurs saints au Maroc. Le pays accueille aussi des hommes d'affaires et divers conseillers israéliens de passage.

Le reste de la communauté se trouve principalement en France et au Canada, mais aussi dans le reste de l'Europe de l'Ouest et aux Amériques. Pourquoi cette communauté si ancienne et si importante a-t-elle quitté son pays natal pour aller former en Israël une population pauvre, initialement marginalisée et analphabète, à tel point qu'elle est devenue un des socles des partis conservateurs les plus religieux ou les plus nationalistes ? Alors que les autorités marocaines se montrent *a priori* favorables envers elle. Hassan II appelait ses membres « mes juifs »…

La réponse renvoie d'une part à l'histoire du sionisme et de l'autre à ses conséquences sur l'opinion. Lors de la naissance d'Israël et de la guerre en 1948, de violentes émeutes antijuives causent la mort de 44 victimes dans la région orientale du Maroc, ce qui déclenche un premier exode de 18 000 personnes, qui se poursuit à chaque guerre du Moyen-Orient (en 1956 après le massacre de Meknès, qui frappe surtout des Français, puis en 1967) et à chaque drame de la décolonisation, accéléré par l'Agence juive qui vient chercher des juifs marocains. Le roi Mohammed V interdit les départs en 1956, mais l'État sous Hassan II vend en secret une partie de sa population à Israël pour 100 dollars par habitant. En 1967, la communauté tombe

à 70 000 personnes, puis l'exode s'accélère brutalement : il reste 10 000 personnes en 1989. En quarante ans, la deuxième plus importante communauté juive du monde arabo-musulman après l'Irak s'est effondrée, et tend à disparaître au début du XXIe siècle. Ce départ n'en laisse pas moins un vide et l'on évoque fréquemment cette part amputée de la personnalité marocaine.

25

Le Maroc est-il un pays d'émigration ou d'immigration ?

Le Maroc est classé dans la catégorie des pays d'émigration depuis le milieu du XXe siècle. Dans les années 1950, les premiers groupes significatifs d'hommes partent travailler à Paris ou dans les mines du Nord-Pas-de-Calais et de Moselle. Cette migration n'a depuis lors jamais cessé, et culmine dans les deux dernières décennies du XXe siècle. En 2018, on estime que 5 à 7 millions de Marocains, en prenant en compte leurs descendants, vivent à l'étranger, sans compter le million de juifs marocains. De fait, le Maroc perd une grosse partie de ses forces vives au XXe siècle, surtout si l'on ajoute les 500 000 Algériens et Européens qui s'y installent dans la première moitié du siècle, puis qui quittent ou sont chassés du pays. Le Maroc a envoyé à l'étranger une grande majorité d'ouvriers et de paysans, tant en Europe qu'en Afrique (Libye, Tunisie). Par le biais des études supérieures et de l'exil des cerveaux, il a aussi perdu des centaines de milliers de cadres, essentiellement au profit de la France et des pays du Golfe.

La migration baisse par étapes et par chocs successifs à partir des années 2000. D'une part, la pression démographique interne ralentit du fait de la réduction des naissances. D'autre part, le principal récepteur, l'Europe, montre des signes d'essoufflement. Alors que le Maroc exportait 200 000 habitants par an dans les années 1990, le flux s'arrête d'un coup après 2001 (attentats de New York) puis 2004 (attentats de Madrid), les autorités ayant décidé de stopper l'émigration clandestine. La migration reprend, plus encadrée, avant que la crise qui frappe violemment l'Espagne en 2009-2010 n'inverse un temps le flux migratoire (les Marocains d'Espagne au chômage rentrent au pays). Mais le Maroc exporte à nouveau des migrants, d'autant plus que la situation sociale se tend dans les régions fragiles, notamment le Rif, saturé de jeunes chômeurs. C'est en tout cas ce que démontre l'insurrection du Rif en 2017-2018[1]. De 2012 à 2018, les Marocains constituent le premier contingent national de naturalisés dans l'Union européenne.

Comment, dans ces conditions, le Maroc est-il devenu un pays d'immigration ? Les circonstances tiennent pour l'essentiel à la situation de l'Afrique de l'Ouest. Au titre de la francophonie, il accueille sur son sol des dizaines de milliers d'étudiants issus d'Afrique subsaharienne. Cette politique n'est pas nouvelle, mais elle donne lieu à peu d'installations définitives, à l'inverse des étudiants marocains et africains en Europe. En revanche, depuis que Schengen a été créé en 1994 et que l'Afrique a commencé

1. Voir la question 29, « Pourquoi les Rifains se sont-ils révoltés en 2017 », p. 101.

à développer une classe moyenne émergente, à l'instar de ses voisins du Maghreb, le Maroc est devenu un pays de transit pour les migrants africains vers l'Europe, dont la plupart tentent de traverser le détroit après la remontée d'Algérie et le passage de la frontière marocaine. Des milliers de personnes séjournent plus ou moins longtemps autour de Tétouan, Oujda et Tanger, certaines passant dans les enclaves espagnoles. Depuis le début du siècle, peut-être 100 000 d'entre elles vivent désormais au Maroc, souvent en extrême précarité.

Le Maroc oscille entre l'inaction et un renvoi express et brutal mais, en 2018, le roi offre une carte de séjour à près de 25 000 Africains. Cela pourrait être le début d'un grand mouvement et d'un changement d'époque, transformant peu à peu le Maroc en pays d'immigration.

26

La grande misère régresse-t-elle au Maroc ?

Le Maroc a beaucoup souffert de la misère de masse au XXe siècle. Avant d'établir si le royaume en a terminé avec cette malédiction qui a fini par entacher sa réputation, en dépit du faste dans lequel ont vécu ses dirigeants coloniaux ou princiers, il faut tenter d'en expliquer brièvement les causes et analyser l'agencement des facteurs qui auraient pu l'en faire sortir. Le pays est assez peuplé au début du XXe siècle, avec 5 millions d'habitants. À cause du climat, la limite de la précarité n'étant jamais loin, le pays subit jusqu'au XXe siècle famines et épidémies. La colonisation met fin aux disettes après 1945 et procède à des vaccinations. Mais elle déclenche trois facteurs défavorables : la défaite et le désarmement des tribus qui perdent pour partie la maîtrise de leur destin et de leur sol ; l'essor démographique par baisse de la mortalité ; et l'exode rural contraint : les colons et les bourgeois marocains s'emparent de 2 millions de terres tribales sous le protectorat.

La baisse de la mortalité se traduit par une extension de la misère. Une population souvent famélique rejoint Casablanca et les grandes villes, c'est là que sont inventés

et dénommés les bidonvilles modernes dès les années 1940. Bien que l'économie et les infrastructures se soient développées, même de manière duale, la misère progresse constamment. Avec le passage de 10 millions de Marocains à l'indépendance en 1956 à 31 millions en 2006, le Maroc ne connaît aucun répit, la croissance de sa population étant ensuite moins vive avec 36 millions d'habitants en 2020.

Certains pays bénéficient certes d'une progression bien plus rapide, mais le Maroc lui ne dispose d'aucune ressource naturelle capable d'endiguer cette misère, et sa main-d'œuvre majoritairement analphabète jusqu'au début du XXIe siècle n'est pas adaptée à l'économie moderne. En outre, il a subi la guerre en 1970-1980, qui a coûté des milliards de dollars à son économie, puis la grande sécheresse des années 1980 qui aggrave considérablement l'exode rural ; et la crise économique et sociale qui en résulte (plus de 10 % de Marocains vivent dans des bidonvilles) crée une poudrière sociale. L'émigration de millions de personnes est le seul palliatif pour éviter l'implosion, le tout au sein d'un système politique répressif.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Ce pays, parfois décrit comme une Suisse accolée à un Nigeria (ce qui est deux fois excessif), a longtemps été caractérisé comme une société sans classe moyenne. Celle-ci existe aujourd'hui, essentiellement établie autour de la fonction publique, mais aussi d'un modeste secteur industriel lié à l'étranger. Elle représenterait un petit quart de la population. Mais 65 % des Marocains sont toujours sans assistance maladie et sociale (allocations familiales, chômage, retraites). Les deux tiers de la population dépendent de la solidarité familiale et des aléas de l'existence. L'analphabétisme touche 40 % des

adultes, ce qui contribue à un Indice de développement humain (IDH) – dont la scolarisation compte pour un tiers – parmi les plus faibles du monde arabe (0,6 sur 1[1]). Toutefois, la population vivant en bidonville régresse et l'espérance de vie a beaucoup progressé. L'amélioration réelle provient de la chute impressionnante du taux de natalité, qui est passé presque au niveau européen (ISF[2] de 2,2) en une génération. La grande misère n'a pas disparu, mais elle régresse dans un contexte qui demeure tendu.

1. La France est par exemple à 0,9, le Koweït à 0,8 et l'Algérie à 0,74.
2. Indice synthétique de fécondité.

27

Pourquoi des millions de Marocains vivent-ils en Europe ?

Au moins 5 millions de Marocains et leurs descendants vivent en Europe. La mention de descendance n'est pas anodine, car si un enfant ou un petit-enfant naît en France, il est considéré de droit comme Français moyennant certaines conditions, et tout aussi naturellement considéré comme Marocain par le royaume. La nationalité étant liée à la religion du père, elle se transmet automatiquement aux enfants, et ainsi de suite. Dans les années 1990, Hassan II considérait encore que les Marocains feraient de « mauvais Français », ce qui dans sa bouche signifiait qu'ils étaient pleinement Marocains et avaient vocation à retourner dans leur pays. De fait, actuellement, entre 60 000 et 100 000 Français vivent au Maroc, dont une majorité de Franco-Marocains ; le nombre de Français ayant acquis la nationalité marocaine par naturalisation étant infime.

Ce qui caractérise les 5 millions de Marocains résidant en Europe est leur répartition en Europe de l'Ouest, à l'inverse des Algériens qui sont concentrés en France et en Belgique. La France en abriterait un gros tiers, soit près de

2 millions de personnes, les pays de l'ancien Benelux plus d'un million (1,1 à 1,2), l'Espagne au moins 1 million, et l'Italie plus de 500 000. Ces grosses communautés représentent l'essentiel du groupe, avec plus de 4,5 millions. Mais les Marocains sont aussi présents en Angleterre, en Allemagne et en Scandinavie (au moins 100 000 dans chacun de ces pays). Cette vaste diaspora constitue donc une des plus puissantes de l'Europe occidentale tant par sa population et par son implantation et sa diversité. C'est un atout considérable pour le Maroc en matière de ressources (les transferts monétaires de ces travailleurs, pour leur seule partie légale, représentent près de 6 % du PIB marocain – non comptés les marchandises et les capitaux issus de la revente du haschisch) mais aussi pour ce qui est des relations internationales[1].

Quand la France et la Belgique sont allées recruter des travailleurs marocains dans les années 1960 et 1970, la crise industrielle était déjà imminente. Les mines de charbon, la sidérurgie et les usines automobiles dans lesquelles ils étaient employés se sont bientôt mises à licencier. Une nouvelle mobilité s'est alors imposée à ces travailleurs, vers le tertiaire ou vers d'autres pays. L'Espagne, qui s'est équipée et industrialisée dans les années 1980, est devenue à son tour un pays d'immigration, ce qui a détourné le flux des Rifains. Puis du Nord-Pas-de-Calais, les Rifains sont passés en Belgique et aux riches Pays-Bas. Et l'Italie s'est imposée dans les années 1990 et 2000 comme le prolongement naturel du Midi de la France. Cette immigration

1. Voir la question 28, « La diaspora marocaine en Europe est-elle un *soft power* ? », p. 98.

en réseau a su faire preuve de mobilité, mais les contacts n'ont jamais été rompus avec les Marocains de France et surtout du Maroc. Chaque année, plus de 500 000 voitures et camionnettes ramènent au moins deux millions de Marocains pour les vacances. Plus de 2 millions de Rifains vivent en Europe, ce qui maintient en vie cette région déshéritée. Les deux autres grands groupes sont les Marocains de la région de l'Oriental, qui ont dû la quitter après la fermeture des mines et de la frontière avec l'Algérie, et les Berbères du Sud, les Chleuhs que l'on retrouve principalement dans le commerce[1].

1. Voir la question 31, « Pourquoi les commerces du Maroc et de la diaspora sont-ils tenus par des Berbères du Sud ? », p. 107.

28

La diaspora marocaine en Europe est-elle un *soft power* ?

L'idée d'utiliser la diaspora marocaine à l'étranger au service des intérêts du Maroc était totalement étrangère à Hassan II. D'une part parce qu'il considérait que celle-ci était provisoire ; les Marocains n'ont nullement vocation à s'assimiler en France, déclarait-il en octobre 1987, cette population de *fellah* (paysans) n'avait rien à offrir à la diplomatie du royaume. Vingt-deux ans avant, il prit même le risque d'une crise majeure avec la France de De Gaulle, ce qui ne manqua pas d'arriver, avec l'enlèvement en plein Paris de son principal opposant, Mehdi Ben Barka – qui fut assassiné à l'occasion.

Toutefois, lorsque l'écrivain marocain Tahar ben Jelloun reçoit le prix Goncourt en 1987 pour *La Nuit sacrée*, le roi y voit une aubaine pour bonifier l'image du Maroc. À quelques jours de l'inauguration de l'Institut du monde arabe à Paris, sur lequel les Marocains ont très vite eu la haute main côté arabe, la consécration se révèle prometteuse.

Dans les années qui suivent, le Maghreb traverse un véritable tsunami. La Tunisie et l'Algérie entrent dans un

processus de transition démocratique soudain. L'Occident, euphorique après la chute du Mur commence à réfléchir à ses alliances avec les régimes autoritaires qu'il a longtemps protégés. En 1990, le violent pamphlet, *Notre ami le roi*, dévoile au grand public français le système dictatorial de Hassan II, ce qui stupéfie le monarque. Deux ans plus tard, après la première guerre du Golfe, l'Algérie entre dans une guerre civile violente avec les islamistes. L'image du monde arabe se dégrade brutalement en Europe, et le Maroc se retrouve à la fois dans la position d'accusé et d'interlocuteur. Le roi comprend certainement alors l'importance de la communication *soft*, des relais d'influence et du *lobbying*. Il est aidé en cela par des figures de la diaspora juive marocaine, notamment le banquier parisien André Azoulay, qui devient son conseiller, et lui ouvre ses réseaux parisiens. L'élection de l'ami Jacques Chirac à l'Élysée en 1995 et le retour de la droite aux affaires inaugurent les années fastes de la monarchie marocaine à Paris. Le 14 juillet 1999, une semaine avant sa mort, Hassan II assiste au défilé de Paris aux côtés du président Chirac.

Le règne de Mohammed VI commence par une magistrale campagne de communication pour vendre à l'opinion internationale l'image du « roi des pauvres » qui, tout en assurant la continuité dynastique, veut en finir avec les années de plomb. Jeune, sportif, fêtard, familier des stars de cinéma et de la chanson, doté d'une grande famille et de nombreuses relations, Mohammed VI investit de plain-pied le *soft power* à la marocaine. La diaspora marocaine désormais bien établie en Europe lui offre une multitude d'opportunités pour « vendre » le Maroc à ses amis – et ses ennemis – européens, et s'approprier les trajectoires

brillantes que l'exil des parents a offertes à des milliers de jeunes compatriotes. Écrivains, sportifs, champions, élus locaux, artistes, footballeurs, humoristes, chorégraphes, femmes et hommes politiques, jeunes intellectuels, chanteuses, journalistes, cuisiniers, la liste des stars et des anonymes devenus « ambassadeurs » de Sa Majesté dans toute l'Europe de l'Ouest est longue. C'est un insigne honneur pour des enfants de familles modestes qui ont vécu dans le culte et dans la terreur de Hassan II. Les voilà engagés au service du Maroc et de son image, face à ses détracteurs réels ou imaginaires. Ils sont récompensés et bien dotés pour leurs services, se retrouvent souvent complices avec les plus hautes instances du pays, la loyauté absolue envers le roi étant la contrepartie imposée.

29

Pourquoi les Rifains se sont-ils révoltés en 2017 ?

Le 28 octobre 2016, un jeune poissonnier occasionnel est tué accidentellement par des agents municipaux à Al Hoceima. Cette mort rappelle celle de Mohamed Bouazizi, survenue en Tunisie six ans plus tôt, qui fut le déclencheur du « printemps arabe ». À l'occasion de ces événements de 2011, cette ville côtière moyenne du Rif fut le théâtre de la mort de cinq personnes brûlées vives. En 2016, l'épisode déclenche une véritable révolte populaire locale qui commence lors des funérailles du jeune homme le 30 octobre et s'empare de la population d'El Hoceima et des alentours. Cette mort inutile scandalisant en outre une large partie de l'opinion marocaine, des manifestations et des cortèges apparaissent dans la foulée dans plusieurs grandes villes. Mais c'est à El Hoceima, Nador et dans les petites cités du Rif, cette région berbérophone méditerranéenne, que le mouvement s'amplifie, dure et se transforme en contestation populaire, *El Hirak*, avec des leaders, des slogans, une plateforme revendicative, des meetings, etc.

Tétanisé et traversant une période de fortes tensions politiques – les législatives ont lieu début octobre 2016, le roi ne veut plus de l'ancien Premier ministre du PJD, le parti islamiste au pouvoir, pourtant vainqueur des élections –, le Palais, le gouvernement et les autorités font le dos rond et laissent passer l'orage. Mais il ne passe pas, dans cette région déshéritée où la moitié de la jeunesse est au chômage. Il faut attendre la veille du ramadan, fin avril 2017, pour que la police arrête les leaders du *Hirak*, dont le charismatique Nasser Zefzafi, qui sont transférés à Casablanca. Se met alors en place une véritable militarisation sur le terrain. Après des mois et des centaines d'arrestations, les autorités parviennent à étouffer la contestation à l'été 2017. À l'automne, le roi procède à une purge hautement médiatisée de responsables politiques et administratifs pour montrer qu'il a entendu le message.

La révolte du *Hirak* est l'expression d'une accumulation de facteurs. Historiquement, la situation du Rif est compliquée, elle possède un long différend avec le Palais. Mohammed VI l'a si bien compris que son premier voyage en tant que roi est à Ajdir, dans la banlieue d'El Hoceima, là où a vécu et présidé Abdelkrim el-Khattabi lors de la guerre du Rif (1921-1926). Le contentieux politique a rebondi à l'indépendance lors d'un véritable conflit armé entre octobre 1958 et janvier 1959 sous la conduite de Moulay Hassan.

Devenu Hassan II, ce dernier se dispense non seulement de toute visite dans le Rif, mais bloque aussi tout investissement public. Jusqu'en 1999, c'est la région la plus sous-équipée du royaume. Cette montagne très peuplée ne pouvant faire vivre des millions d'habitants entraîne

l'émigration en Europe ; un trafic de contrebande de l'import-export entre l'Espagne, le Maroc et l'Algérie ; la culture, l'exportation et la distribution du haschisch en Europe et en Algérie (90 % du haschisch français et espagnol provient de là).

Au terme de cette évolution qui a produit des mafias dans le nord du pays et dans le sud de l'Espagne, c'est un territoire abandonné, exposé aux risques sismiques : absence d'universités, d'hôpitaux décents, pénurie d'écoles, de transports et de logements, manque de cadres et de fonctionnaires effrayés par cette région lointaine et berbérophone, analphabétisme, pénurie d'emplois (les usines ont presque toutes fermé en vingt ans), misère, chômage de masse de la jeunesse. C'est pour présenter ces demandes sociales et économiques que le Rif s'est révolté pacifiquement : la révolte a été nourrie par l'incapacité des hauts responsables venus de Rabat ou cooptés sur place par le Palais à mettre en œuvre les plans de développement revendiqués par le roi – détournements de fonds et désintérêt obligent –, de sorte que l'échec lui en est localement imputé. En juin 2018, des centaines d'années de prison ont été prononcées contre les « insurgés du Rif » pour réprimer cet outrage, qualifié « d'atteinte à la sûreté de l'État », dont vingt ans pour les quatre leaders du *Hirak*.

30

Le Maroc est-il un toujours un pays jeune ?

Au moment où le voisin algérien traverse un véritable boom démographique depuis les printemps arabes, les naissances annuelles étant passées de 600 000 à plus de 1 million depuis 2014, le taux de natalité à plus de 25 pour 1 000 (l'un des plus élevés du monde), celui du Maroc est tombé à 18. Cette évolution si rapide a plusieurs conséquences. La première est le tassement relatif de la population marocaine, qui atteint 36,5 millions d'habitants en 2019, tandis que l'Algérie a réalisé un décrochage avec 43 millions d'habitants. La courbe des deux pays était quasiment identique jusqu'au début du XXIe siècle. La seconde conséquence est que la croissance naturelle de la population marocaine est de 1 % contre 1,7 % par an en Algérie, une baisse importante quand la démographie algérienne repart brutalement à la hausse.

Cela pose des questions relatives à la dynamique de la population marocaine, à son vieillissement, et aux circonstances qui président à ces évolutions. Conscient des dangers d'une croissance démographique excessive pour la stabilité de l'État, Hassan II a rapidement favorisé la diffusion des

moyens de contraception – même si l'avortement est prohibé – et favorisé l'émigration de ses sujets. L'Égypte avait fait de même, alors que l'on y observe, comme en Algérie depuis les printemps arabes, un contre-boom démographique. Pourquoi le Maroc échappe-t-il à ce phénomène ? Et la transition démographique des pays arabo-berbères est-elle subie, causée par la misère économique et sociale, par l'autoritarisme et l'absence de perspectives, ou est-elle assumée ?

Les cas algérien et égyptien incitent à penser que l'inflexion brutale a été subie. Dès que la situation économique et sécuritaire s'est améliorée en Algérie – l'argent de l'État a permis après 2011 aux jeunes couples de se marier et de s'installer, ce qui est capital –, et que les Frères musulmans ont gagné les élections dans l'euphorie de la révolution égyptienne, la démographie est repartie en flèche. Rien de tel au Maroc et en Tunisie, pourtant marqués par des événements politiques, que ce soit la révolution en Tunisie ou la direction du gouvernement par les Frères musulmans du PJD au Maroc. L'absence d'amélioration économique, voire la dégradation qui affecte les classes populaires (réduction du PIB par habitant par deux en Tunisie, émeutes du Rif, etc.), a prévalu.

Dans ces conditions de décélération démographique brutale et durable, le Maroc est-il en train de devenir un pays démographiquement mature, et a-t-il quitté les pays très jeunes comme l'Algérie ? C'était déjà le deuxième pays le moins jeune d'Afrique en 2013 (après la Tunisie), avec une moyenne d'âge de 28,1 ans. En Algérie, les moins de 25 ans représentent encore 45 % de la population, tandis que dans le royaume, cette proportion est tombée à 42 %.

Celle des jeunes par rapport aux plus de 60 ans (12 %) est encore supérieure, mais une courbe est tracée. Au début des années 2000, dans les campagnes, les femmes avaient souvent quatre enfants contre deux chez les citadines. Aujourd'hui, la moyenne y est descendue à deux. Oui, le Maroc est encore un pays jeune, mais comme la Chine, il est engagé dans un processus de vieillissement rapide presque irréversible.

31

Pourquoi les commerces du Maroc et de la diaspora sont-ils tenus par des Berbères du Sud ?

Le Maroc possède trois grandes régions d'émigration vers l'Europe : le Rif et la région de l'Oriental au nord, et le sud, que l'on appelle le « pays des Chleuhs ». Il ne s'agit pas du Sahara, qui est une région arabe périphérique, mais du grand sud du Maroc central et historique, peuplé par les Berbères de langue *tachelhit*. Les régions concernées sont le Haut Atlas, celle qui, au sud d'une ligne Essaouira-Marrakech, court de la côte atlantique vers l'est, et s'emboîte dans le Moyen Atlas ; la plaine du Souss, qui est enserrée entre le Haut Atlas au nord, et l'Anti-Atlas au sud ; et les montagnes de ce dernier. Le pays des Chleuhs s'étend enfin à la vallée du Draa qui descend du Haut Atlas, traverse Ouarzazate, part vers le sud et se détourne vers l'ouest jusqu'à l'océan. On est là en zone oasienne et présaharienne déjà désertique. Le protectorat français accorda les régions berbères du grand sud au pacha Glaoui, après qu'il y eut combattu les tribus berbères pendant quinze ans.

Ce sont historiquement des terres de commerçants guerriers et mystiques, car l'agriculture et l'élevage y sont pauvres à cause des conditions naturelles extrêmes : climats de haute montagne, reliefs pentus, chaleurs désertiques estivales, manque de précipitations, sécheresses fréquentes, etc. C'est le pays des saints et des *mahdis* (les envoyés de Dieu), et des dynasties qui gouvernent depuis si longtemps le Maroc.

Cette région a été mise en coupe réglée par le Glaoui à l'époque du protectorat, qui a profité du désarmement des tribus par l'armée française pour les rançonner et les exploiter. Aucun début de mise en valeur ni d'industrialisation n'est alors opéré. C'est pourquoi très tôt commence l'émigration des Chleuhs vers Casablanca, où ils prennent en quelques décennies le contrôle du commerce et de l'approvisionnement de la ville, avant de développer des industries de base puis d'investir la banque dans les années 1960. Travailleurs, économes et entreprenants, agissant en réseaux, de manière sérieuse et familiale, avec le système de la tontine, habitués à gérer la pénurie et à vivre dans la frugalité – moqués pour ces raisons par les Marocains du nord –, ces derniers ont donné lieu à des trajectoires exemplaires.

Plusieurs *self-made-men* ont profité du libéralisme relatif pour faire fortune et développer en retour leur région. Agadir devient de la sorte le second pôle industriel et économique du pays. Les Chleuhs ont commencé à s'installer dans toutes les villes du royaume, puis à s'exiler en France, et, après les Kabyles qui les ont précédés, à assurer aux Nord-Africains de France les services commerciaux et hôteliers nécessaires. Dans les années 1970, ils rachètent systématiquement les épiceries de quartier, aux côtés de leurs

homologues kabyles et mozabites d'Algérie, et djerbiens de Tunisie. Ils s'imposent bientôt comme les premiers épiciers de France, l'« épicier arabe » est en fait berbère.

Présents dans le commerce de gros et de détail, au Maroc et à l'étranger, les Chleuhs tiennent aussi les restaurants marocains en France et dans le monde, et sont hyperactifs dans le domaine du tourisme, puisqu'ils ont fait d'Agadir et de Marrakech des spots touristiques mondiaux. Tout ce qui fonctionne et permet de rentabiliser le commerce et d'employer la famille et les enfants de leurs villages les intéresse. Comme les Aveyronnais, les Suisses et les Kabyles, ces montagnards pauvres tiennent leur revanche.

32

À quoi aspire la jeunesse marocaine ?

La jeunesse marocaine n'a pas d'autre réalité que biologique. Elle est une abstraction tant sont abyssales les différences sociales, culturelles ou environnementales qui la fracturent. La situation est plus éclatée chez les filles que chez les garçons. Chez les pauvres des villes ou des campagnes, les garçons sont destinés à partir, à gagner leur vie ou à rapporter de l'argent par tous les moyens : la société mise davantage sur eux, les alphabétise et les scolarise plus longtemps[1], et leur destin est orienté vers la ville ou l'émigration. Les filles, en revanche, à l'exception d'étroits milieux privilégiés, doivent rester à la maison et se mettre au service de leurs parents. C'est la raison pour laquelle elles sont encore mal alphabétisées, vivent à la campagne ou dans les bidonvilles des quartiers populaires, et sont cantonnées aux tâches quotidiennes.

Deux facteurs aggravent le sort des jeunes femmes. Le coût de la vie a considérablement retardé l'âge au mariage

1. Voir la question 83, « Les enfants du Maroc accèdent-ils tous à l'école ? », p. 264.

des filles, passé en quelques décennies de 12-15 ans à 30 ans ou plus. La réduction des fratries et l'inexistence de la Sécurité sociale pour beaucoup poussent les mères à garder leurs filles – surtout si elles sont seules – en guise de bâton de vieillesse. Seule la misère les chasse de chez elles, elles deviennent « petites bonnes » et sont placées dans les villes – pratique qui se raréfie néanmoins[1]. Il arrive qu'elles cèdent au miroir aux alouettes de la prostitution locale, voire internationale. L'abîme est immense entre les filles des classes populaires soumises et celles des milieux bourgeois, qui sont quasiment traitées comme leurs frères. Dans le milieu étroit de la grande bourgeoisie, les filles ont la possibilité de suivre les meilleures études, de choisir un bon parti, ce qui n'altère pas leur liberté de divorcer – une pratique devenue très fréquente au Maroc depuis la réforme de 2004 –, de voyager et de choisir leur destinée.

Dans un pays où une femme sur cinq travaille à l'extérieur, le mariage ou l'émigration sont les désirs les plus fréquents. Les garçons aussi rêvent d'émigrer. Les sondages et les enquêtes d'opinion indiquent que ce serait le cas des trois quarts des jeunes Marocains. Ces chiffres considérables révèlent les blocages socioreligieux et économiques d'une société à la fois conservatrice et connectée à la mondialisation[2]. Ces derniers sont abreuvés d'images et des contacts par la circulation électronique de l'information[3].

1. Prétendument adoptées par les familles urbaines, elles étaient chassées de leur travail si elles tombaient enceintes, sombrant alors dans la prostitution.

2. Voir la partie « Religion », p. 127 ; et la partie « Économie », p. 201.

3. Voir la question 33, « Quelle place tiennent les réseaux sociaux au Maroc ? », p. 113.

À de rares exceptions, les jeunes ne peuvent pas sortir de leur pays : l'Europe exige des cautions énormes, les pays du Golfe interdisent la venue des femmes de moins de 40 ans hors contrat de travail, et les frontières de l'Algérie sont fermées.

Parfaitement informés des capacités du système politique à se réformer ou à changer leur situation, du fait que les bons emplois et les salaires sont réservés aux enfants des élites, les jeunes Marocains qui le peuvent se préparent à un hypothétique départ. Cette situation explique un incroyable engouement pour les langues étrangères européennes, qui font les beaux jours des instituts culturels, des cours et des écoles privées, et l'empressement des jeunes Marocains auprès des touristes étrangers – qui le déplorent souvent.

33

Quelle place tiennent les réseaux sociaux au Maroc ?

Le téléphone portable et les réseaux sociaux se sont diffusés à une vitesse extraordinaire dans toutes les classes sociales, y compris chez les jeunes et dans les milieux les plus modestes. La concurrence entre opérateurs publics et privés de téléphonie, et la rivalité entre opérateurs européens et marocains sont sans merci. Les premiers ayant tenu le marché au début de la décennie 2000, les hommes du *makhzen* ont riposté en cassant les prix un peu à la manière de Free en France, mettant cette technologie à la portée de tous, quitte à perdre de l'argent. Contrairement à certains régimes autoritaires de la région, le Maroc a laissé librement fonctionner les réseaux sociaux et Internet, encourageant même ces pratiques.

La liberté politique inédite qui s'exprime sur les réseaux sociaux n'est pas sans risques pour le régime, comme le démontre en 2011 la mobilisation pour le mouvement du 20 février, en 2017 pour la révolte du Rif – attisée par des Rifains des Pays-Bas selon les autorités –, puis en 2018 en faveur des campagnes de boycott contre quelques produits

(yogourts Danone, eau minérale et stations-service marocaines) aux effets considérables. Ces nouveaux médias jouent le rôle de soupape sociale et d'exutoire politique. On n'hésite plus à mettre en cause le roi, sa famille et ses conseillers, et les notables du pays, avec des preuves à l'appui, des captations qui révèlent des conversations extrêmement crues et désobligeantes pour l'appareil d'État. L'usage de la langue arabe dialectale (*darija*), voire des langues berbères, est une révolution culturelle et politique car, dans les médias traditionnels, presse, radio et télévision, seuls l'arabe des lettrés (*foçha*) et le français avaient droit de citer. Les autorités gouvernementales et policières ont commencé vers 2017 à acheter du matériel informatique puissant et à embaucher des milliers d'informaticiens pour surveiller de près les réseaux sociaux.

Les débats intérieurs, les marques d'*hogra* (mépris) ou d'injustice flagrantes de la part des forces de l'ordre ou des notables sont désormais susceptibles de faire le *buzz* et d'attirer l'attention scandalisée de tous. Aussi commente-t-on à l'infini les faiblesses du roi, comme quand il s'assoupit sous l'Arc de Triomphe le 11 novembre 2018 sous le regard de Trump. Mais les conversations et les préoccupations de la jeunesse tournent surtout autour de l'amour, de la rencontre – ici ou à l'étranger –, des contacts au sein de la diaspora, et des opportunités de quitter le pays pour vivre ou étudier. Les réseaux sociaux sont une soupape, car en ces temps d'émigration contrôlée, tout espoir de quitter le pays n'est pas perdu.

34

Les Marocaines sont-elles libres ou soumises ?

À l'instar du regard qu'ils portent sur leurs homologues du Maghreb ou du monde arabe, les Européens considèrent les Marocaines avec commisération. À l'inverse, pour les Algériens et les Arabes en général, celles-ci, comme les Libanaises, ont une réputation de femmes libérées… Chacun projette ce qu'il veut voir. Cela n'est ni nouveau ni lié aux réalités contemporaines que sont le travail, l'émigration, les lois actuelles, la réislamisation, l'occidentalisation d'une minorité, etc. Selon les régions et les groupes sociaux, leur situation était déjà très diverse, historiquement, au Maroc. Ainsi, en milieu saharien, chez les Chleuhs et dans les villes, les femmes sont généralement cantonnées à l'espace domestique et sont toujours voilées, tandis que la situation est plus libérale dans le Moyen Atlas, voire dans le Rif, ces terres d'agriculture plus fertiles, de travail au champ plus abondant et de moindre rigorisme. Dans les *douars*, elles vivaient avec les seuls hommes de leur famille.

Au XXe siècle, la détribalisation et l'exode rural, l'école et le travail salarié, désormais un peu accessible aux femmes,

ont profondément modifié les rapports au sein de la société. L'État a encouragé la modernisation, Mohammed V ayant le premier dévoilé ses filles en public, et son fils ayant poussé les Marocaines vers tous les métiers (notamment la police). Mais le grand dévoilement durant les années 1960 laisse place, une ou deux générations après, au revoilement de la majorité des femmes. Pourtant, celles-ci ont pris le contrôle de leur fécondité. Presque un tiers d'entre elles choisissent de ne pas se marier. Et elles travaillent si elles le peuvent (le taux serait de 22,5 %). Mais avec la modernité, des indices brouillent les pistes : Agadir et Marrakech sont devenues des hauts lieux de la prostitution, au moins aussi importants que les villes du nord.

Il y a peu de points communs entre la bourgeoisie urbaine qui voyage en Europe, et qui voit le peuple à distance, et les femmes des quartiers de classes moyennes, fiefs des islamistes. Chez les étudiants issus de la classe moyenne urbaine, la réislamisation a presque entièrement fait son œuvre.

La situation des Marocaines est très contingente. Leur sort s'est juridiquement amélioré[1], mais les contraintes sociales et économiques pèsent lourd. Elles se marient de moins en moins ou plus tard, faute d'argent, ce qui les condamne à rester en marge. La pauvreté ou la volonté de garder la maîtrise de leur salaire peuvent en outre les condamner au célibat. Mais comme la société ne leur permet pas de vivre seules, elles doivent soit rester chez leurs parents soit quitter le pays. Certaines s'enfuient sans retour

1. Voir la question 35, « La loi d'égalité des femmes imposée par Mohammed VI a-t-elle porté ses fruits ? », p. 118.

possible, sombrent dans la prostitution, rêvant d'une meilleure destinée avec un riche émir du Golfe ou un vieil Allemand… Dans les milieux aisés, la situation est tout autre. Mais si le sort des épouses dépend encore de la libéralité du mari, le soutien familial et le droit désormais acquis de divorcer offrent une alternative.

35

La loi d'égalité des femmes imposée par Mohammed VI a-t-elle porté ses fruits ?

À l'indépendance du Maroc en 1956, le sultan Mohammed V a confié à une commission d'*oulémas* nationalistes d'obédience salafiste la charge de rédiger un code de la famille islamique. De fait, la *moudawana*, promulguée en 1957, s'est révélée extrêmement conservatrice et a enfermé les Marocaines dans ce qu'il est convenu d'appeler les « normes » de la *charia* : interdiction de divorcer pour celles-ci, d'avoir un travail, un visa ou de voyager sans autorisation du mari, répudiation orale par le conjoint, polygamie sous condition, autorisation du mariage à 13 ans, absence de mariage civil, tutelle juridique masculine permanente (sauf pour la veuve), héritage d'une demi-part, prohibition de l'avortement, etc. Ces lois, en vigueur sous le règne de Hassan II, entrent en contradiction avec un certain libéralisme de la monarchie envers les femmes, et avec certaines traditions. Pourtant, partis politiques et syndicats, palais et bourgeoisie, société et contacts avec l'extérieur ont permis leur émancipation, notamment grâce aux études supérieures, à la fonction publique, l'accès aux

pratiques artistiques ou au militantisme. À la fin du siècle, les partis de gauche réclament une réforme libérale de la *moudawana* pour ajuster les lois aux mœurs, et se conformer au modèle en vigueur en Tunisie.

Soucieux de se démarquer du règne brutal et conservateur de son père, Mohammed VI, qui ferme et renvoie le harem paternel (une première), cherche à reprendre l'initiative face à la gauche, et à marquer les esprits. Les attentats islamistes du 16 mai 2003 à Casablanca lui fournissent l'occasion de reprendre la main sur le champ religieux[1]. Dans ce cadre, probablement en étroite concertation avec Jacques Chirac, le roi pose un acte majeur de son règne : bien que les conditions de la pleine égalité juridique entre hommes et femmes ne soient pas remplies, le roi fait voter au Parlement, islamistes du PJD inclus, une réforme qui met fin aux lois les plus scandaleuses de l'ancien Code, la *moudawana*. Les Marocaines obtiennent la majorité juridique (le droit de voyager par conséquent), la liberté de consentement et l'âge requis de 18 ans pour le mariage, le droit de divorcer, la transmission de la nationalité, et les enfants naturels ont désormais une identité juridique. La répudiation et la polygamie sont quasi interdites.

En effet, si l'héritage n'a pas été modifié, le Commandeur des croyants n'ayant pas osé s'affranchir d'une disposition coranique, le Code laisse toutefois une marge d'appréciation au juge islamique. Celui-ci peut accorder des dérogations. Les dispositions du Code de la famille sont désormais avant-gardistes, ce qui provoque une bronca chez beaucoup d'hommes, notamment les conservateurs et les

1. Voir la partie « Religion », p. 127.

islamistes. Si ces derniers n'ont pas vraiment pu l'exprimer, contexte répressif post-attentats oblige, ils ont peu à peu regagné du terrain grâce à la corruption endémique et au conservatisme de nombreux juges. Dans les dix premières années, 100 000 filles ont ainsi été mariées avant l'âge de 18 ans, ce chiffre s'élevant à 40 000 en 2016. De même, la polygamie, le non-consentement des femmes au mariage ou les modalités rétrogrades de la répudiation gardent des adeptes. Ces lois sont aussi appliquées en France, puisque les Marocains y sont régis par la *moudawana*, ce qui n'est pas sans effets sur certaines politiques publiques comme le regroupement familial. La loi de 2004 a amélioré sans conteste le sort des Marocaines mais n'a pas supprimé des pratiques que libéraux et féministes marocains continuent de dénoncer avec force.

36

Les Marocains sont-ils vraiment pudibonds ?

La question peut paraître saugrenue pour les gens qui ne connaissent pas la société marocaine, souvent décrite comme conservatrice et religieuse, ce qui n'est pas faux. Toutefois, le rapport à la sexualité et au corps apparaît complexe. La société offre l'apparence d'une grande pudibonderie. La plupart des femmes sont aujourd'hui voilées dans l'espace public, et la séparation entre les sexes est établie dans bien des lieux : la mosquée, le café, et souvent à la maison ; il est fréquent que les invités étrangers soient reçus par les hommes de la famille, les femmes se bornant au service du repas. De plus, un conservatisme religieux à tendance puritaine s'empare de plusieurs domaines de la société depuis la fin du XXe siècle.

Cette vision cohabite avec celle, extrêmement fantasmatique, que se font les Algériens et les peuples arabes. Les Marocaines sont enviées pour leur liberté sexuelle (supposée), pour leur beauté, et les Marocains en général pour leur propension à consommer, à beaucoup manger et à boire de l'alcool. Le président Bouteflika, grand connaisseur du Maroc où il est né et a passé sa jeunesse, est allé

jusqu'à affirmer qu'il ne pouvait pas rouvrir la frontière entre les deux pays, car les Algériens se précipiteraient par millions au Maroc, ce qui ruinerait son pays. Tout le monde au Maghreb a saisi le sous-entendu.

Une première explication de cette apparente contradiction tient au fait que les Marocains – ils en rient eux-mêmes – sont attachés aux formes, à la pudeur apparente, aux conventions et au respect des convenances. La société est tenue par une morale commune qui établit la discrétion des filles, la séparation des sexes, la prohibition de gestes jugés inconvenants ou impudiques (un baiser, la danse en couple, le fait pour une femme de fumer, etc.). Cette retenue imposée concerne aussi les hommes en public ou en famille, dans laquelle il n'est pas question de fumer, de draguer ou de boire. De même, la société exige que les prétendants ne se fréquentent pas, que les femmes n'habitent pas seules, qu'un homme ne puisse visiter une femme seule, que la fiancée arrive vierge au mariage, etc. Dans les faits, les hôpitaux sont assaillis pour tester une virginité ou recoudre un hymen, ce qui pousse les médecins marocains à dénoncer ces pratiques. La sexualité sans pénétration fait en outre l'objet de débats publics ou privés, et les religieux donnent leur avis sur la question. Les mariages avec les mineures ne sont pas tabous, et les islamistes les présentent même comme le seul moyen de préserver la virginité des filles au mariage. Les mêmes islamistes dénoncent la prostitution qui est devenue endémique dans les hôtels, les bars, les appartements privés, les résidences des milliardaires étrangers, mais aussi à Paris, à Marbella, à Milan, à Ryad ou dans le Golfe (la misère de masse en est une cause directe dans de nombreuses familles en souffrance). Peu de

Marocains s'en offusquent. Le Maroc est en outre considéré comme un pays de tourisme sexuel par l'ONU, et il est de notoriété publique que l'homosexualité et la pédophilie ont attiré de nombreux adeptes de l'époque coloniale à nos jours, que ce soit à Tanger, Marrakech, Agadir ou ailleurs.

Dans ce pays apparemment conservateur, plusieurs indices incitent à penser qu'il y a pour le moins contradiction. La presse libérale comme *TelQuel* s'est amusée de ces tartufferies et a appelé les Marocains à prendre acte de leur relative liberté sexuelle, de leur goût pour la musique, la transe, la danse et la bonne chère qui les accompagnent.

37

La réislamisation du Maroc a-t-elle changé le pays ?

De la société traditionnelle où la religion était une évidence vécue par tous, le Maroc est passé, au tournant du XXIe siècle, à une société où la religiosité se donne partout à voir, quitte à s'exhiber. Un certain rigorisme islamique, théorisé par les idéologues des Frères musulmans, s'est imposé. Les Frères (*Ikhwan*) ont inventé le concept de réislamisation de la société par le bas. Leurs militants, au sein de la famille, du lieu de travail, du quartier, de la ville puis du village ont, à coups de pétrodollars, de prosélytisme social et religieux, de violences et de menaces, notamment à l'égard de ce qui les dérangeait, « redressé » l'islam des Marocains jugé altéré. Le postulat est simple, tel que formulé par l'Égyptien Saïd El Qotb au début des années 1960 : les prétendues « sociétés musulmanes » sont en réalité *jahil* (ignorantes), l'équivalent des sociétés préislamiques, car y règnent la corruption des mœurs et des hommes. Avant de passer à la révolution politique et religieuse, la prédication doit moraliser la société et les individus, en permettant l'épanouissement d'un islam rigoriste, simpliste et normatif.

Or, celle-ci est réputée assez libre, pourvu qu'on y mette les formes. Les tenants de l'islam rigoriste se sont inventés une mission : purifier les mœurs et les relations sociales des Marocains. Il s'est agi de proscrire certains endroits et pratiques, et pour ce faire de les assiéger et de mener la vie dure aux « déviants ». La première chose a été de faire pression sur les femmes, en commençant par les jeunes filles, pour leur imposer le voile et interdire les tatouages berbères, présentés comme des péchés mortels. Ensuite, il a fallu s'attaquer aux librairies non islamiques, cafés et débits de boissons alcoolisées, hôtels avec alcool et lieux de rencontres, boîtes de nuit, cinémas, épiceries vendant de l'alcool, lieux de mixité sexuelle, etc. La lutte passe beaucoup par le boycott qui fait fermer le lieu une fois ruiné. Il s'est agi aussi de soustraire les femmes à la vie sociale : ainsi a-t-on peu à peu tenté, jusque dans les campagnes berbérophones, de leur interdire les enterrements, la visite des cimetières, et *a fortiori* les tombeaux des saints. Les salafistes attaquent alors ou menacent les personnes perdues, même si cela se fait dans la confusion et l'arbitraire : convertis et athées, libres penseurs, prostituées, homosexuels, alcooliques, drogués, pédophiles, chrétiens (hormis les Occidentaux), juifs, instituteurs et professeurs libéraux, athées ou laïcs, journaux satiriques et laïcs, « mauvais » artistes, etc.

Ce programme de restauration des mœurs et de promotion de la vertu islamique n'est pas propre au Maroc. Mais il s'y heurte à la volonté de l'État de maintenir des espaces de liberté, de développer le tourisme, ainsi que l'attractivité du pays, notamment pour ses propres élites libérales. Les impératifs de l'État sont aussi culturels – francophonie,

musique et arts populaires –, politiques – lutte contre le fondamentalisme – et économiques, car toute une partie de l'économie est liée aux échanges internationaux et à des activités jugées « illicites » – de la production de vin au tourisme de masse. Les opérateurs économiques sont solidaires de l'État. Pourtant, comme en Algérie, une grande partie du programme fondamentaliste est appliquée, une sanction des carences du développement et un effet de la propagande intensive soufflant du Moyen-Orient. Si le tourisme prospère et que les bars et hôtels touristiques existent toujours, il y a deux Maroc. Il reste une quinzaine de librairies non religieuses et autant de cinémas, mais 90 % des livres vendus dans le pays sont islamiques[1]. Hors des grandes villes, tous les bars à alcool ont fermé et les hôtels sans alcool se sont multipliés. La plupart des femmes se sont revoilées. Leur religiosité et leur séparation sont de plus en plus répandues, et beaucoup de cadres veulent fuir cette ambiance étouffante. La tolérance de la société marocaine n'a pas progressé et rares sont les fortes têtes capables de rompre le conformisme ambiant, car les risques sont grands. L'État ne peut pas affronter sa société, il la contourne.

1. Kenza Sefrioui, *Le Livre à l'épreuve. Les failles de la chaîne au Maroc*, Casablanca, En toutes lettres, 2017.

RELIGION

Une puissance islamique décomplexée

38

L'islam est-il religion d'État au Maroc ?

La réponse est inscrite à l'article 3 de la Constitution marocaine en vigueur : « L'islam est la religion de l'État. » Cette proposition est immédiatement suivie d'une pondération qui différencie le Maroc de l'Arabie Saoudite, puisque l'État marocain « garantit à tous le libre exercice des cultes ». Mais cette seconde proposition relative n'est que partiellement vraie. D'abord, elle s'adresse de manière implicite aux seules religions juive et chrétienne, les autres n'étant pas reconnues par le Coran – ce qui n'interdit pas pour autant l'accès du territoire à des étrangers bouddhistes, par exemple.

Les communautés juive et chrétienne peuvent donc exercer librement leur culte. Mais il est hors de question que des musulmans marocains se convertissent au christianisme ou au judaïsme. L'appartenance à une religion autre que l'islam ne pose pas de problème dès lors que les croyants sont étrangers. Officiellement, en effet, il n'y a aucun chrétien marocain connu, et les prêtres et les pasteurs exerçant au Maroc, qui sont tous étrangers, ne sont pas autorisés à faire de prosélytisme ; tout baptême

d'enfant musulman connu serait une source d'ennuis si considérables qu'aucun religieux ne s'y risque. De temps à autre, des pasteurs protestants accusés de prosélytisme sont expulsés du pays. La chose est différente pour les juifs puisque leur religion est plus ancienne que l'islam au Maroc, qu'elle s'y est toujours perpétuée, et que le calife les protège officiellement. Toutefois, pour des raisons politiques, économiques et de sécurité des personnes, presque tous les juifs du pays ont quitté le royaume[1].

L'islam est donc non seulement la religion de l'État, ce qui est bien le moins dans un système politico-religieux régi par un calife Commandeur des croyants, mais il est aussi la religion de la quasi-totalité du peuple. Il y a bien sûr des Marocains qui ont des rapports variables au religieux, allant du mysticisme le plus complet jusqu'à l'athéisme. Mais en cas de tiédeur religieuse, il est impératif de se taire et seules quelques très rares personnalités peuvent se déclarer athées ou converties à une autre religion. L'interdit ne provient pas forcément de l'État car la société se charge de faire appliquer ou respecter l'islamité implicite. En revanche, libre aux « croyants » de vivre en mécréant pourvu qu'ils se taisent.

L'article 4 de la Constitution spécifie que la devise du royaume est « Dieu, la Patrie, le Roi ». Dans le chapitre consacré au souverain, les fonctions de Commandeur des croyants, qui est chef de l'État, sont définies de manière précise à l'article 41 : « Le Roi, *Amir Al Mouminine*, veille au respect de l'Islam. » Et à nouveau, par effet de

1. Voir la question 24, « Que sont devenus les juifs marocains ? », p. 86.

balancement à l'article 3, stipulant qu'« il est le Garant du libre exercice des cultes ». Le roi est le chef de l'islam marocain, en tant que « président du Conseil des *oulémas* », qui possède le monopole d'édiction des *fatwas*. Cette disposition, qui n'était pas en vigueur sous Hassan II, a été inscrite dans le droit constitutionnel sous Mohammed VI ; elle est importante, puisque le roi est non seulement le chef de l'islam, mais comme il n'y a pas d'instance islamique autonome échappant à sa tutelle, la religion de l'État est incarnée dans la personne même du roi chef de l'État. L'article 41 se conclut ainsi : « Le roi exerce par *dahirs* les prérogatives religieuses inhérentes à l'institution d'Imarat Al-Mouminine (la Commanderie des croyants) qui Lui sont conférées de manière exclusive par le présent article. » L'État, Dieu et le roi sont consubstantiellement mêlés au Maroc.

39

Le roi du Maroc est-il le seul souverain descendant du prophète Mahomet ?

Ils sont en réalité deux, puisque le roi jordanien de la famille Hachémite est un descendant des *chorfa* de La Mecque depuis le Xe siècle. Au début du XXIe siècle, le souverain du Maroc, Mohammed VI, est donc un des deux chefs d'État musulmans à se prévaloir d'une lignée chérifienne. La signification du terme « Alaouite », qui qualifie la dynastie des rois du Maroc, provient de la filiation agnatique d'Ali, le gendre du prophète Mahomet, le quatrième calife de l'islam, et mari de sa fille préférée, Fatima. Cette dynastie chérifienne est la troisième qui dirige le Maroc musulman depuis la création du royaume de Fès. En se plaçant sous le patronyme d'Ali, cette famille venue du sud du pays au XVIIe siècle se revendique comme descendant d'Hassan ad-Dakhil, un *chérif* arabe originaire de Yanbo, un port d'Arabie sur la mer Rouge. Celui-ci se serait installé en 1266 dans le Tafilelt à Sijilmassa, capitale caravanière aux portes du Sahara. À cette date, Ad-Dakhil aurait été le vingt et unième descendant de Mahomet. Et son huitième descendant à lui serait le père de Moulay Rachid, le premier sultan alaouite, et de son frère,

Moulay Ismaïl. Quatre siècles plus tard, Mohammed VI serait donc le trente-neuvième descendant du prophète en ligne directe, et son fils Moulay Hassan le quarantième.

L'appartenance à la dynastie chérifienne alaouite n'est donc pas relativisée au Palais : c'est une certitude politique attestée par une chaîne (ou généalogie) prophétique. Précisons d'emblée que cette qualité n'est pas si rare dans l'histoire du monde musulman, qu'elle est même la condition d'appartenance à la noblesse en islam. De nombreuses dynasties arabes comme les Fatimides (descendants de Fatima) se sont prévalues de la même ascendance. Au Maroc, il y a un vivier de familles chérifiennes, celles-ci ayant depuis longtemps leurs villes attitrées comme Boujaad (*chorfa* Cherqaoui), Fès (*chorfa* Idrissides : Amrani-Joutey, Laraki, Sqalli), Moulay Idriss (Idrissides) ou Ouezzane (Ouazzani), et bien d'autres encore. Celles-ci se considèrent comme apparentées à la dynastie, au titre de la famille du prophète. Les privilèges des *chorfa* (se faire appeler Sidi, porter un turban jaune, être exempté fiscalement, etc.) ne sont plus vraiment d'usage. En revanche, dans la société marocaine, il y a ceux qui en sont et ceux qui n'en sont pas. Le roi ne manque pas d'honorer les *chorfa* vivant ou leurs grands ancêtres. Cette classe étroite et prestigieuse est une des assises non négligeables de son trône, les *chorfa* ayant porté à la tête du califat les deux dernières dynasties marocaines.

Vue du Golfe, la situation du roi du Maroc est d'autant plus prestigieuse que les familles princières des émirs des monarchies, à l'exception de la Jordanie, ne sont ni califales ni chérifiennes. Le roi du Maroc y est ainsi vivement respecté, et sa proximité – pour des raisons diverses – est très recherchée. C'est une des raisons pour lesquelles le Maroc est très soutenu par ces monarchies depuis les années 1980.

40

Les Marocains sont-ils un peuple très religieux ?

Au début des années 2000, l'hebdomadaire *TelQuel*, né en 2001 dans la vague de libéralisation de la presse, commentait avec causticité un sondage mondial présentant les Marocains comme « le peuple le plus religieux du monde ». Cette vision, qui conforte une volonté d'exceptionnalité spécifique, tient à la fois à la société, au système politique, à son histoire et aux conditions socio-culturelles nationales. Le Maroc est un royaume islamique dirigé par le Commandeur des croyants, qui fut érigé en sultanat et en califat islamiques depuis la création du royaume de Fès. Il a été durant des siècles le bastion de l'islam aux portes de l'Europe chrétienne, le gardien de l'Andalousie, et le seul État dirigé par des Arabes s'opposant aux Ottomans. Il n'a jamais connu de révolution, ni de crise antireligieuse ou moderniste ; même les Français ont conforté et défendu l'islam marocain. La population, en majorité pauvre et très pauvre, continue de voir dans les promesses de l'au-delà le moyen de conjurer les infortunes et les humiliations d'ici-bas. Elle vit dans une grande religiosité que les

médias, l'école et les notables diffusent à foison, tandis que nombre de mouvements religieux sont engagés dans une vive concurrence pour s'attacher les faveurs de ce peuple.

Tout indique dès lors que la religiosité des Marocains est extrêmement forte, ce que Lyautey avait relevé en son temps, lui qui conseillait de « laisser s'écouler la profusion de sacré dans l'intérieur de la société ». Cette vision est confortée tant par des indices matériels et chiffrables, que par les sondages et études internationales. Cela ne signifie pas pour autant que les Marocains n'aient pas de recul, ni qu'ils ignorent ce qui se passe ailleurs ni qu'ils ne sachent jouir assez librement des plaisirs de l'existence à leur portée. Les voisins algériens comme les émirs du Golfe sont d'ailleurs jaloux de leur capacité à profiter de l'existence.

Religion et plaisirs font donc bon ménage dans ce pays. Lors de la fête de l'Aïd, le Maroc sacrifie plus de moutons que les autres grands pays voisins : 7 millions contre un peu plus de 4 en Algérie, ce qui est considérable – un mouton pour cinq habitants au Maroc contre un pour dix en Algérie –, et en proportion bien plus qu'en Égypte. Sacrifices et ripailles se rejoignent ici, même si c'est l'unique occasion annuelle pour des millions de Marocains de manger de la viande.

Quant aux statistiques internationales, elles confortent ce qui est vécu sur place. Le Maroc serait un des pays les moins athées et les plus croyants du monde, se plaçant juste derrière la Thaïlande, l'Arménie et la Géorgie, et donc en première place des pays musulmans[1] ; 93 % des habitants s'y affirment croyants – contre 40 % en France et 7 % en

1. Selon une enquête WIN/Gallup International de 2005.

Chine, le pays où le taux est le plus bas. À peine plus de 1 % des Marocains se disent athées convaincus – contre 18 % en France. La seule évolution sensible, suivant la tendance arabe générale pointée par une enquête BBC Arabic et Arab Barometer en 2019, est la croissance récente du nombre de personnes s'affirmant détachées de la religion : elles seraient passées de 4 à 12 % au Maroc de 2013 à 2018, en particulier chez les jeunes. La tendance est notable mais ne remet pas en cause les constatations établies plus haut.

41

L'islam marocain est-il un garde-fou contre l'islamisme ?

Cette idée relevant du mythe politique a été exploitée jusqu'à satiété par Hassan II et Driss Basri, son ministre de l'Intérieur de 1979 à 1999, durant les années 1980, et plus encore pendant la guerre civile algérienne à partir de 1992. La Commanderie des croyants, *Amirat Al Mouminine*, parce qu'elle monopolise le champ de l'islam politique au Maroc, de sa direction et de sa légitimité suprême, interdit l'émergence d'une contestation de nature islamiste. Puisque le pouvoir royal marocain, dans ses frontières nationales, est triplement légitimé par le chérifisme, par le califat et par l'imamat suprême, toutes qualités résumées constitutionnellement par la Commanderie (article 23 jusqu'en 2011), aucune instance n'est fondée à contester légalement le califat sur des bases islamiquement légales et légitimes. Les amis français et étrangers du pays ont largement diffusé ces thèses dans l'opinion occidentale, ce qui a ouvert une brèche : l'islamisme marocain ne pouvait nullement s'enraciner. Il aura fallu attendre les attentats de Casablanca en 2003, et le rôle des islamistes marocains, pour que le

voile se déchire : non, le Maroc ne fait pas exception en la matière.

Toutefois, cette idée était d'ores et déjà invalidée aussi bien dans les faits que dans la théorie politique de l'islam. Constatons que le Maroc connaît depuis les années 1970 une multiplicité de mouvements d'obédience islamiste : Frères musulmans (la Jeunesse islamique), salafistes quiétistes, confrérisme d'obédience islamiste (Justice et Bienfaisance), djihadistes, wahhabites, etc. Certains ont été combattus ou légalisés par Driss Basri, qui savait parfaitement à quoi s'en tenir ; il a toléré puis légalisé les héritiers de la Jeunesse islamique (*Chabiba islamia*) en leur offrant un parti politique légal, le Parti de la justice et du développement (PJD), avant de leur « octroyer » – dans la tradition makhzénienne – sept sièges de députés en 1997. Depuis lors, cette formation politique est devenue par étapes la première du pays, à tel point que pour juguler la situation éruptive de 2011, Mohammed VI leur a offert la direction du gouvernement et de la majorité parlementaire.

La condition posée par Driss Basri à l'intégration politique du PJD était leur reconnaissance de la Commanderie des croyants, supprimant de fait la dimension révolutionnaire de ce parti issu des Frères musulmans. Les attentats de 2003, imputés aux salafistes, ont entraîné l'emprisonnement de leurs chefs, assorti de condamnations à mort des responsables ; quelques années plus tard, les salafistes ont dû à leur tour reconnaître le primat de la Commanderie pour être libérés et recouvrer leurs droits. Reste « Justice et bienfaisance » (*Al Adl*). Bien que le jeune roi ait levé l'assignation à résidence du chef charismatique du mouvement, Abdessalam Yacine (mort en 2012), jamais ce mouvement

n'a reconnu la Commanderie. Pour *Al Adl* comme pour nombre d'islamistes et de docteurs en théologie islamistes, notamment les Frères musulmans, ni l'institution du chérifisme, voire celle du califat, ni non plus la Commanderie des croyants ne sont des instances légitimes et légales. Ce sont des institutions non coraniques, issues de la tradition historique. Elles ne sont donc ni sacrées ni valides. Le seul pouvoir légitime relève de la *choura* – seule instance nommée dans le Coran –, l'assemblée des docteurs de la foi, chargé de conseiller et de guider l'imam suprême du moment. C'est le levier par lequel les islamistes contestent tous les chefs d'État musulmans.

42

Le Maroc fait-il la place à des minorités religieuses non islamiques ?

Cette terre d'islam a longtemps sauvegardé sa minorité juive endogène, et des tribus juives se sont berberisées ou arabisées. Elle l'a même agrandie quand, en 1492, des milliers de juifs urbains d'Andalousie, reconquise par l'Espagne, furent expulsés et accueillis par les sultans wattasside (XVe-XVIe siècles). Certains d'entre eux s'installèrent dans les grandes villes arabes (Fès) ou berbères (Marrakech), dont ils fécondèrent les traditions artisanales et urbanistiques. Puis la communauté se nourrit jusqu'au XIXe siècle de juifs marranes issus du Portugal ou d'Espagne. Au milieu du XXe siècle, les communautés juives marocaines sont les plus importantes du monde musulman, dépassant 260 000 personnes, soit 3 à 4 % des habitants. Une autre histoire commence alors[1].

À l'inverse, depuis les Almohades (XII-XIIIe siècles), les chrétiens endogènes ont disparu d'Afrique du Nord. Dès

1. Voir la question 24, « Que sont devenus les juifs marocains ? », p. 86.

le Moyen Âge, des Franciscains espagnols s'installent à Tanger afin de racheter – voire d'enterrer – les chrétiens capturés (dits les « captifs ») sur les côtes ou les navires d'Europe. Cette activité culmine au XVIIe siècle sous les corsaires de Salé, les rois de la course aux côtés des Algérois. Des chrétiens étrangers résident par ailleurs dans les *presidios* et ports ibériques annexés depuis la fin du Moyen Âge. Puis, avec la guerre de Tétouan au XIXe siècle (1859-1860), ils se réinstallent dans des villes qui dépendent du sultan. Mais ni les Espagnols ni les Français après 1912 ne tentent de convertir les musulmans marocains, conscients que la Commanderie des croyants fait écran, et que ce fait serait considéré comme un *casus belli*.

Malgré quelques péripéties coloniales, la situation n'a pas vraiment évolué depuis. Il n'y a pas officiellement de chrétiens marocains, et toute conversion ou tentative de prosélytisme est passible de poursuite, d'expulsion ou d'emprisonnement. D'après les statistiques internationales, il y a environ 200 000 chrétiens de toutes obédiences au Maroc (dont 30 000 pratiquants), et deux évêchés pourvus à Tanger et à Rabat. Occidentaux résidents au Maroc, étudiants et migrants africains, diplomates et milieux d'affaires, bonnes philippines, prêtres et religieux (de plus en plus issus du Moyen-Orient ou d'Amérique latine), les chrétiens du Maroc sont des étrangers respectés. L'ancien évêque français de Rabat, Mgr Landel, précisait : « Au Maroc, nous avons la liberté de culte dans un contexte de non-liberté religieuse. » Les autorités marocaines ont un rapport décomplexé avec l'Église : Hassan II recevant le pape Jean-Paul II à Casablanca le 19 août 1985 relève avec humour que le « prince des infidèles » rencontre le

« prince des mécréants ». En 2019, Mohammed VI a reçu le pape François. Mais si les Marocains incitent les chrétiens à se convertir à l'islam, ces derniers n'ont aucun intérêt à s'intéresser à la foi des musulmans. Certes, des prédicateurs protestants sont actifs aux frontières et parfois à l'intérieur du pays, et quelques Marocains convertis assument leur foi chrétienne dans d'étroits milieux : ils seraient 2 000 à 6 000 selon un rapport du Département d'État américain de 2017. Néanmoins, le « Comité des chrétiens marocains » a écrit au pape François avant sa visite au Maroc pour évoquer « certaines de ses préoccupations relatives aux droits de la minorité chrétienne[1] » : « violations de la liberté religieuse », « persécutions » des services policiers et « arrestations abusives ». Ajoutant à ce fait inédit, l'évêque de Rabat, Mgr Cristóbal López Romero, ose dire : « Nous sommes en tant que chrétiens, catholiques, très reconnaissants de jouir d'une liberté de culte pleine, mais nous serions contents si le peuple marocain pouvait jouir de toutes les libertés, dont la liberté de conscience. » Ce débat a été tranché négativement en 2011 lors de la réforme constitutionnelle.

1. Cette lettre est relayée dans le quotidien arabophone *Al Massae* le 11 mars 2019.

43

La *charia* est-elle en vigueur au Maroc ?

La définition de la *charia* est à la fois complexe et polysémique : on parle d'ordinaire de loi islamique, mais il faudrait plutôt dire la voie, la route, le chemin – y compris juridique – vers Dieu. Au Maroc, celle-ci est à la fois implicite – nul besoin de la citer dans la Constitution car le pays est dirigé par le Commandeur des croyants qui ne saurait s'abstraire du Coran –, normative – des dispositions étant insérées dans les textes de lois –, et assez libérale. Plusieurs prescriptions en vigueur dans certains pays du Moyen-Orient ou d'Asie sont inconnues au Maroc : relative liberté vestimentaire pour les femmes (seule la société et l'époque imposent leurs normes), absence de peines de torture sur le mode des *hudud* coraniques ou jurisprudentiels, notamment l'amputation des voleurs ou la flagellation des adultérins. La peine de mort, quoique légale et parfois prononcée par les juges, n'est plus appliquée depuis 1993 et, comme en Algérie, il n'y a pas de police religieuse.

D'une manière générale, la législation pénale et l'organisation de la justice sont proches des modalités françaises héritées du protectorat, comme dans tout le Maghreb. Dans

le domaine bancaire, si le Maroc connaît lui aussi l'essor de la finance islamique, le prêt usuraire et les taux d'intérêt sont pratiqués comme en Europe. Il existe finalement deux domaines où la législation coranique est appliquée : les lois et les règlements ayant trait au contrôle social des prescriptions alimentaires et sexuelles, et le domaine du Code de la famille.

Le premier est paradoxalement hérité du protectorat. Soucieux de relayer l'autorité du sultan sur le terrain, Lyautey, qui a instauré un Code pénal sur le modèle du Code Napoléon, y a intégré de nombreuses dispositions pénales tirées des interdits coraniques : les musulmans ne peuvent pas commercer et consommer de l'alcool, ni rompre le jeûne du ramadan en public, les relations sexuelles extraconjugales et l'homosexualité sont prohibées, etc. Ces dispositions sont rarement appliquées depuis les années 1970. Elles sont en revanche un outil aussi précieux aux mains des autorités pour poursuivre les opposants politiques que pour donner des gages à une société conservatrice.

Enfin, en 1957, Mohammed V confie aux *oulémas* salafistes la rédaction d'un Code de la famille (*moudawana*), qui réforme le Code civil. Outre les dispositions spécifiques aux femmes[1], d'autres mesures, islamiques ou conservatrices, sont adoptées : la *kafala* – modalité islamique de l'adoption –, l'interdiction des prénoms non arabo-musulmans, l'absence d'état civil pour les enfants naturels, etc., à l'inverse de la Tunisie de Bourguiba qui répudia la plupart de ces dispositions dès 1957. Il revient à Mohammed VI,

1. Voir la question 35, « La loi d'égalité des femmes imposée par Mohammed VI a-t-elle porté ses fruits ? », p. 118.

poussé par la société civile et déstabilisé par les attentats de 2003, d'avoir porté la réforme de la *moudawana*. En 2004, celle-ci revient sur la plupart des réglementations et des dispositions présentées comme coraniques, à l'exception de l'héritage, prescription explicite, tandis que la polygamie, la répudiation et la minorité au mariage sont laissées à l'appréciation des *oulémas* sous conditions, qui cèdent la plupart du temps au soudoiement des hommes les plus aisés.

44

Que fait le Maroc des salafistes ?

Au tournant du XXIe siècle, le Maroc, après son voisin algérien, se découvre profondément pénétré par l'idéologie salafiste, qu'une vulgate contemporaine assimile à un wahhabisme guerrier, une idéologie islamique fondamentaliste de combat née en péninsule arabique au début du XVIIIe siècle. Cette matrice idéologique a deux objectifs principaux : d'une part, faire vivre tous les musulmans dans une ambiance assimilée aux premiers temps de l'islam ; de l'autre, utiliser le progrès technique au service de la conversion du monde à l'islam. Celle-ci considère le style de vie islamique décrit par le Coran comme l'idéal de toute société. Cette idéologie a bénéficié de moyens financiers considérables pour se diffuser dans le monde, au rythme des pétrodollars saoudiens. Elle s'est enracinée au Maghreb parce que les Saoudiens ont usé depuis les années 1970 de tous les moyens diplomatiques, matériels et politiques pour travailler les sociétés maghrébines de l'intérieur, avec la complicité de Hassan II et du FLN.

Toutefois, le wahhabisme n'est pas arrivé sur une terre vierge. Non seulement le Maghreb était travaillé depuis la

fin des années 1960 par l'idéologie des Frères musulmans, mais surtout, depuis la fin du XIXe siècle, par le réformisme musulman, *salafia* au Maroc (salafisme) ou *islah* en Algérie (réformisme). Lequel a pris l'ascendant au sein de l'islam politique, notamment chez les *oulémas* et les universités islamiques. Cette réforme intellectuelle, religieuse et morale est loin du wahhabisme, d'autant qu'elle a dû composer avec la colonisation. Mais elle a préparé les esprits à un réformisme coranique radical et exigeant pour affronter le monde moderne. L'échec du développement industriel, économique et social a fait le reste dans les années 1980. Quand le Maroc se réveille incrédule le 17 mai 2003, plus de la moitié des lieux de culte sont aux mains des wahhabites.

Pour l'État, il est vital de répondre à ce défi. La première option est sécuritaire : des rafles massives et arbitraires frappent la mouvance salafiste après les attentats de Casablanca, au fil du démantèlement de groupes ou cellules terroristes qui semble n'en pas finir. Dans les grandes villes, les petits groupes s'étant chargés de punir ivrognes et « femmes de mauvaise vie » sont démantelés et emprisonnés. Une centaine de criminels sont condamnés à mort sans que les peines soient exécutées. Pendant la guerre en Syrie, certains sécuritaires ont rêvé voir partir les plus radicaux en Syrie, avant que la prise de conscience de ce nouveau danger ne bloque le processus.

La deuxième consiste à cibler les chefs salafistes, souvent formés en Arabie Saoudite comme le *cheikh* Abou Hafs, ou le notable né en Arabie Hassan Kettani. Jugés moralement responsables des attentats et de ces dérives, ils sont condamnés à des décennies d'emprisonnement

– souvent trente ans. L'objectif du régime est d'obtenir à moyen terme une repentance largement publicisée : au tournant des années 2010, ces hommes sortent de prison repentis. S'ils reconnaissent la Commanderie des croyants, ils ont le droit de se lancer en politique, au sein de partis politiques préexistants (10 candidats sur 7 000 aux législatives de 2016). Certains sont élus et redeviennent des notables ; Abou Fahs propose même des innovations islamiques conformes aux attentes du régime.

La troisième option consiste à réformer l'islam marocain pour expulser le wahhabisme des structures religieuses et entraver sa pénétration dans la société. Un accord est obtenu avec les autorités saoudiennes à cette fin : les riches Saoudiens sont toujours les bienvenus, mais le prosélytisme saoudien ne saurait cibler les Marocains, même si télévisions et Internet y suppléent. De fait, cette idéologie est désormais endogène au Maroc comme chez ses voisins.

45

La liberté religieuse existe-t-elle au Maroc ?

Dans un État constitutionnellement et historiquement religieux comme le Maroc, dont le chef d'État tout-puissant est officiellement un descendant et le successeur du prophète Mahomet, la moindre manifestation d'athéisme ou prise de distance avec l'islam sont d'emblée perçues comme des atteintes aux valeurs sacrées du régime et de la nation. Ce qui explique en partie pourquoi les sentiments antireligieux sont si rares au royaume chérifien.

S'ajoutent en outre la situation contemporaine de l'islam et le moment historique qui est le nôtre, marqués par le souvenir de la colonisation, et de la soumission temporaire à des pouvoirs chrétiens, ou du moins exclusivement perçus comme tels. Et enfin les malentendus et le malaise des musulmans vivant dans les sociétés islamiques autour de la notion de laïcité. Rappelons que ce concept est né dans des sociétés chrétiennes, en particulier en France, société de tradition catholique et qui l'a diffusée dans les pays musulmans qu'elle a colonisés. La laïcité, dont les musulmans n'ont jamais bénéficié en terre coloniale, notamment au Maroc où les lois religieuses n'ont jamais été abolies, est perçue de

manière obscure comme para-chrétienne par la majorité des musulmans. Le terme, inconnu jusqu'à XXe siècle en langue arabe, est fréquemment associé à l'athéisme, une abomination du point de vue théologique et coranique, voire à une manifestation hostile du christianisme.

Cependant, la laïcité est désormais acceptée par les intellectuels progressistes, du Maroc à la Tunisie, et par toute une frange libérale des élites makhzéniennes, qui ont compris le profit politique qu'elles pourraient tirer du respect de cette notion aux yeux des Européens. De sorte que dans cet État éminemment religieux, le mot « laïcité » circule au sein des élites, au point d'être parfois revendiqué par le Palais lui-même, ce qui est un comble[1]. Au lendemain des attentats de 2003, le roi Mohammed VI s'est présenté aux Européens en défenseur du pluralisme, au sens où il était la garantie contre les intrusions des « religieux » dans le champ politique, en l'occurrence des islamistes : du fait que la Constitution et les lois en vigueur interdiraient aux imams de faire de la politique, et aux partis de se revendiquer d'un référentiel religieux, le régime marocain serait le garant de la laïcité.

Cet état de fait rappelle la mauvaise lecture que nous faisons de la laïcité turque qui n'a jamais séparé l'État de l'islam, mais a confié la direction de l'islam à l'État, et est donc parfaitement compatible avec l'islam politique dans sa version fériste actuelle. De même, au Maroc, la conduite de l'État par un calife Commandeur des croyants peut difficilement se présenter comme laïque, ce dont témoigne aussi bien la difficulté d'exister des chrétiens *nationaux* que la persistance des lois religieuses, qui régissent la vie des Marocains.

1. Bernard Cubertafond, « Mohamed VI, Commandeur des croyants au secours de la laïcité ? », *Confluences Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, vol. IV, n° 51, 2004.

46

Peut-on rire de la religion au Maroc ?

Driss Ksikes, journaliste et dramaturge en vue, devient le rédacteur en chef de *TelQuel* (« Le Maroc tel qu'il est ») créé en 2001. Après les « années de plomb », la période semble pleine de promesses et en 2006 est créé l'homologue de l'hebdomadaire, *Nichane*, qu'on pourrait traduire par « Droit au but » ou « Cash ». Un dossier paru dans la revue provoque le scandale[1]. Intitulé « Blagues, comment les Marocains rient de la religion, du sexe et de la politique[2] », il présente des blagues populaires sur les tartufferies et les cadres moraux de la société marocaine. Bigots et tartuffes y sont moqués en des termes crus, voire salaces, de l'arabe populaire. Une tempête de protestations sur les réseaux sociaux est relayée jusqu'au Koweït.

Le Palais ne commente pas, bien que l'on soit en pleine période de lutte contre le salafisme sous toutes ses formes. Il sait que l'opinion, quoique caustique dans la sphère

1. « Les dessous de l'affaire *Nichane*. Solidarité avec le magazine marocain *Nichane* », publié par Abderrahim (pseudonyme) le 6 janvier 2007 sur le blog : http://atheisme.free.fr/Contributions/Nichane.htm.

2. *Nichane*, Casablanca, 9 décembre 2006, n° 91.

privée, ne plaisante pas avec les formes et les exigences religieuses publiques. Une officine présentée comme islamiste collecte des appels au meurtre : « Mes frères, nous n'acceptons pas leurs excuses et ceux qui reviennent sur leur foi ne méritent qu'une chose, la mort. » Or, le modérateur du blog n'est nullement poursuivi. Les journalistes de *TelQuel* et *Nichane* sont taxés de « mécréants, d'athées, d'homosexuels et d'alcooliques ».

Le Premier ministre Driss Jettou interdit le magazine douze jours et porte l'affaire en justice : le directeur de la publication, Driss Ksikes, et l'auteur de l'article sont convoqués devant le juge pour « atteinte à la religion islamique », et « publication et distribution d'écrits contraires à la morale et aux bonnes mœurs ». Selon le Premier ministre, la saisie et la convocation se basent sur les « dispositions constitutionnelles consacrant l'islam comme religion d'État et le rôle du roi, en sa qualité de Commandeur des croyants et Protecteur de la foi et de la religion », mais aussi sur « l'atteinte aux sentiments du peuple ». À la suite de ce procès, les deux journalistes sont condamnés à 80 000 dirhams d'amende (presque 8 000 euros) et à trois ans de prison avec sursis. Driss Ksikes démissionne et change radicalement de métier.

Rares sont les institutions et les personnalités qui protestent. Un ancien militant d'extrême gauche devenu homme d'affaires, Noureddine Ayouche, se déclare « totalement solidaire avec le magazine *Nichane* » ; le militant des droits de l'homme Abdellah Zaâzaâ, qui ne cache ni son républicanisme ni ses convictions, déclare à un journal espagnol : « Le sacré n'existe pas pour une société. C'est une affaire personnelle. On doit accepter que notre sacré

soit désacralisé par les autres. » Qui oserait braver l'interdit moral que font peser sur la société les relais du pouvoir et des groupes manipulés par d'obscures officines ? Quand un des journalistes les plus en vue du pays est menacé et maltraité, qu'en serait-il d'un obscur débutant ?

Les Marocains peuvent certes se moquer de la religion et plus encore des tartuffes ou des islamistes, ces *khouan* soupçonnés de bigoterie, il n'est toutefois pas question d'en faire état publiquement, sous peine de prison.

47

Pourquoi le Maroc se présente-t-il comme une puissance musulmane soufie ?

Au côté du trône chérifien, le soufisme est le deuxième pilier historique de l'islam. Il n'est pas nécessaire de revenir sur une histoire aussi foisonnante que considérable depuis le Moyen Âge. Mais la trame du Maroc précolonial relie et oppose continûment les tribus, les confréries et le *makhzen*. Ce bloc solidaire a tenu tête aux Ibères et aux Ottomans, avant d'être vaincu par les Français. Mais en signant le premier le traité de protectorat avec la France, le *makhzen* a pris les autres de court. Les tribus ont relayé la résistance avant d'être toutes vaincues. Les confréries n'ont pas réédité au Maroc leurs exploits guerriers d'Algérie, peut-être avaient-elles compris que ce combat serait vain ? Certaines ont été loyales avec le sultan, quand d'autres ont rendu des services et fait des offres aux Français.

Pour le Palais, l'occasion du protectorat était trop belle pour se débarrasser de la menace que faisaient planer tribus et confréries. L'armée coloniale s'est occupée des tribus, laissant au Palais le soin de circonvenir les confréries, le protectorat ayant confié la direction des affaires religieuses

au seul sultan. Un *dahir* de 1934 confie la nomination des chefs de confréries au sultan, et leurs pratiques les plus hétérodoxes sont interdites dans l'espace public. Puis en 1953, quand plusieurs centaines de caïds des tribus du Maroc et quelques chefs de confréries prêtent main-forte à l'entreprise française de destitution du sultan Moulay Youssef, il n'y a plus de compromis possible. À son retour d'exil, Mohammed V triomphe des ennemis et des rivaux de ses ancêtres : les confréries sont entre ses mains et il ne tient qu'à lui de les maintenir ou de les briser. Dans les décennies suivantes, le Maroc, sous la direction du Commandeur des croyants et secondairement des *oulémas* et des *chorfa*, accomplit le vœu de la *salafia* : éliminer les confréries et l'islam des marabouts et des saints, ce qui crée un grand vide dans la société et la spiritualité marocaines. Non seulement les confréries ne disparaissent pas, mais les islamistes occupent la place ainsi créée à partir des années 1970. Le principal groupe islamiste d'opposition, « Justice et bienfaisance », est en fait une confrérie rassemblée par le *cheikh* Yacine dès les années 1970.

Finalement, après quarante ans de relégation, le *makhzen* se résout à réhabiliter certaines confréries soufies afin de faire contrepoids aux islamistes tout-puissants dans les quartiers populaires des villes. Il s'agit d'une part de créer un contre-feu dans les régions où l'islamisme est faible, dans les campagnes et dans les élites sociales, mais aussi d'offrir un regain de spiritualité à une société qui en manque cruellement face à l'offensive d'un salafisme desséchant et désincarné. Le *makhzen* tente de restaurer le soufisme marocain dans sa puissance : il honore les saints et les marabouts ; il aide des confréries et des sanctuaires,

finance des écoles rurales confrériques ; il crée dans le nord du Maroc un immense complexe de *zaouïa* qui rayonne internationalement sur le lieu du saint fondateur de la confrérie Boutchichiya. Le Palais relaie à l'étranger et au Sahel africain les réseaux confrériques. Il donne un souffle inédit aux festivals et aux *moussems* (pèlerinages festifs), comme le festival *gnawa* ou le *moussem* des Aïssawas de Meknès. Le Palais crée le Festival des musiques sacrées de Fès autour du soufisme qu'il présente finalement comme une part authentique, historique et capitale de la culture et de la spiritualité du royaume. Revanche inattendue dont il est encore difficile de mesurer la profondeur sociologique, même si cette restauration paraît plutôt assez artificielle, car la contagion salafiste et la dépaysanisation des campagnes ont déjà profondément transformé les pratiques rurales.

POLITIQUE

Sous l'empire de la Commanderie des croyants

48

Le Maroc est-il dirigé par un calife ?

La figure du calife, tant en Europe que dans le monde musulman, renvoie à deux réalités dissociées : d'une part, celle du calife ottoman, qui a régné durant des siècles jusqu'en 1924 sur la plus grande partie des musulmans d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et d'Europe balkanique ; et de l'autre, celle d'Aboubakr al-Baghdadi, chef éphémère de l'État islamique – *alias* Daesh – de 2014 à 2019.

Le calife ottoman est une figure historique disparue, voire romanesque ou satirique selon diverses littératures. C'est ensuite un mythe associé à la mouvance islamiste depuis que les Frères musulmans ont adopté le califat comme la forme d'organisation politique désirable pour gouverner la *ouma* en 1928. Enfin, c'est une figure politique contemporaine de la terreur imposée en 2014 par l'État islamique aux populations qu'il domine en Irak.

Le califat est une forme politique islamique ancienne : dès la mort du prophète Mahomet en 632, et bien qu'il n'ait jamais de son vivant évoqué cette figure, les musulmans se choisissent un calife, Aboubakr, lieutenant de Dieu sur terre et successeur du prophète à la tête de la communauté

des croyants, la *ouma*. Mais l'histoire écrite par les empires islamiques centraux nous trompe : il n'y a jamais eu un seul calife pour diriger les musulmans. Dès les premiers temps de l'islam, les musulmans se sont déchirés pour avoir leur propre calife, et des califats concurrents ont cohabité dans l'espace musulman. Ainsi, Moulay Idriss Ier, créateur vers 788 d'un émirat chérifien, à l'extrême ouest de la Méditerranée dans le Moyen Atlas – devenu à long terme le Maroc –, est un descendant direct du quatrième calife, Ali, et de son épouse Fatima, la fille de Mahomet.

Les différentes dynasties islamiques, arabes comme berbères, qui se sont succédé dans l'espace politique et territorial du Maghreb extrême, ont toujours revendiqué le califat. Jusqu'au début du XXe siècle, des califes ont été à plusieurs reprises en rivalité au royaume de Fès, qui deviendra Maroc. Celui-ci a de longue date été dirigé par un calife, même si d'autres titres islamiques ont recouvert ce vocable. Celui de « sultan » a permis aux califes de Fès de se présenter en égaux du sultan d'Istanbul. Le titre de *chérif* leur a permis, depuis le XVe siècle, de surclasser le sultan turc d'Istanbul, mais sans abolir le califat.

En 1962, quand Hassan II rédige la Constitution du Royaume, il insiste sur la Commanderie des croyants (l'émirat des croyants) plus que sur le califat : peut-être a-t-il déjà perçu le caractère archaïque de ce titre aux yeux de ses contemporains. Pour autant, cette mise en avant n'en a jamais occulté la permanence : le roi du Maroc est le *khalifa* de ses sujets. En ce début de XXIe siècle, aussi étrange que cela puisse paraître, Mohammed VI est bel et bien un authentique calife.

49

La Commanderie des croyants est-elle respectée par les Marocains ?

Au Maroc, les musulmans étrangers n'ont pas de comptes à rendre à la monarchie, hormis le respect des lois du pays, contrairement aux Marocains qui sont à la fois citoyens du Maroc et sujets du roi. Certes, Mohammed VI s'est proclamé roi-citoyen pour moderniser l'institution. Mais la diaspora démontre que s'ils deviennent citoyens de leur pays d'accueil, ils sont néanmoins tenus de lui obéir (article 41 de la Constitution de 2011), et sont engagés par le serment d'allégeance (*beï'a*) prêté à la Fête du trône par les représentants qualifiés. L'article 46 de la Constitution stipule que « la personne du roi est inviolable, et respect lui est dû ». Le titre III de la Constitution (De la royauté) confère au souverain une suprématie sur tous les pouvoirs, y compris sur le pouvoir judiciaire : au Maroc, la justice est « rendue au nom du roi » (article 117). Obéissance politique, soumission religieuse, respect et inviolabilité du roi confèrent à Mohammed VI un statut particulier. L'autorité islamique du Commandeur des croyants ne souffre aucune concurrence ni contestation. Depuis Mohammed VI, les

*fatwa*s, ces avis juridiques ayant valeur de norme islamique, ne sont valides qu'émis par lui. Le Conseil ou la Ligue des *oulémas* peuvent présenter des avis et en discuter, mais sous la présidence du roi. Aucun grand *mufti* n'est là pour rivaliser avec lui. Tout l'appareil institutionnel est soumis à la hiérarchie des normes qui place à sa tête la Commanderie des croyants.

Comment imposer ces normes juridiques et politiques à une société moderne qui se dé-patriarcalise, qui recourt massivement aux réseaux sociaux et à Internet, et promeut le pluralisme politique ?

Seuls 1 % des Marocains se déclarent athées convaincus, tandis que des milliers d'autres sont convertis au christianisme ou au chiisme. Le républicanisme, l'autre manière de refuser l'allégeance, n'est revendiqué que par quelques dizaines de citoyens, même si les émeutes du Rif en 2017 ont été l'occasion de diffuser ces idées.

La justice ordonne des peines de prison lorsque l'inviolabilité et le respect dus aux rois sont entachés. Les sondages sur la monarchie sont interdits. Tout article s'intéressant de trop près à la famille royale, au Palais, au train de vie du monarque (la « liste civile ») ou à ses résidences et ses voyages, attire les foudres de la police politique et de la justice. Les observateurs en sont donc réduits à des conjectures sur l'état d'esprit des Marocains.

À part une poignée de démocrates, républicains ou athées invétérés, rares sont les Marocains qui affichent leur « infidélité » au roi. La seule organisation, illégale mais tolérée, qui refuse la Commanderie des croyants, l'allégeance et la royauté, est *Al Adl oual Ihssane* (Justice et bienfaisance).

Avec plus de 140 000 adeptes répertoriés, elle réclame une République islamique et la séparation des pouvoirs.

De leur côté, les élites makhzéniennes – fonctionnaires et clercs – et sociales sont non seulement engagées par le serment annuel de leurs représentants, mais elles soutiennent la stabilité, gage de leur sécurité. Quant au peuple, il est difficile de connaître ses sentiments réels sur « *Moulay-na* », notre prince. L'arbitraire, la force du *makhzen*, le principe malékite de soumission au roi, l'autorité du Commandeur forment un tout dont on ne discute pas. En cas d'explosion sociale, la révolte pourrait rompre le pacte de soumission, ou d'allégeance. Des précédents existent. Mais sur le fond, seuls certains islamistes refusent la Commanderie au nom du principe supérieur de la *choura*, tandis que des militants de gauche contestent la légitimité religieuse du gouvernement des hommes.

50

Qui est Mohammed VI ?

Mohammed VI est un souverain mystérieux. Présenté dès le 29 juillet 1999 par d'habiles communicants comme le « roi des pauvres », il assume désormais son mode de vie international et dispendieux, itinérant et relativement discret. Sa fortune a considérablement crû au cours de ses vingt ans de règne ; elle fut estimée à 5,7 milliards de dollars par *Forbes* en 2015, sans que cela ne choque outre mesure son peuple qui verrait d'un mauvais œil un roi dépourvu de richesses. En revanche, certains abus financiers sont ardemment commentés sur les réseaux sociaux.

Mohammed VI apparaît quotidiennement dans les médias marocains, notamment à la télévision, néanmoins, ce personnage familier s'exprime peu. Il prononce une demi-douzaine de discours officiels télévisés par an. Leur lecture, en arabe classique, est assez monocorde, destinée à son peuple et à ses représentants, à l'occasion de la rentrée du Parlement, de la Fête du trône, de la Fête de l'indépendance, etc. De plus en plus brefs, ils sont complétés par des allocutions lues en arabe ou en français au gré des voyages officiels ou des conférences internationales. Le roi

ne donne pas de conférence de presse, ne répond jamais aux journalistes marocains, et se contente de rarissimes entretiens avec des médias étrangers (dont *Le Figaro*). Il ne communique pas sur lui-même, ni sur ses opinions, ses goûts ou ses proches, à l'exception des heureux événements survenus dans son couple, ce qui est assez inédit.

Il se montre beaucoup en costume avec le turban jaune des *chorfa* ou en tenue marocaine. Il a dévoilé son mariage et a fait de son épouse, Lalla Salma, une ingénieure marocaine épousée en mai 2002, un personnage public et médiatique. Depuis leur séparation en 2017, sa femme n'est plus visible, mais leurs enfants, notamment Moulay Hassan, est aux côtés de son père dans les déplacements et cérémonies officiels. Fin 2019, la mère du roi a été réintégrée sur la scène publique, mais loin de son fils. Mohammed VI donne l'image d'une figure paternelle attentive, les Marocains le trouvent bien plus humain que Hassan II. Il participe aux inaugurations et aux visites de dispensaires, hôpitaux ou lieux de travail, et se montre proche du peuple. Soucieux d'échapper au lourd protocole, il n'hésite pas à s'esquiver au volant d'une puissante voiture, ni à séjourner longuement au Maroc ou à l'étranger (au château de Betz en France, à Paris, à Londres ou aux États-Unis, au Gabon chez son ami Bongo, ou aux Émirats chez son ami Zayed), autant de lieux de repos et de détente. Les Marocains vivant à l'étranger qui le croisent en tenue décontractée ne manquent jamais de faire des selfies avec lui, même en plein Paris.

Le peuple a longtemps craint pour la survie du jeune monarque, tant celui-ci paraissait encourir des menaces liées à sa proximité ou aux dures réalités sociales, politiques et militaires du pays. Ils se sont sentis rassurés avant que

sa santé, ses accès de colère, ses interventions médicales et ses maux chroniques ne les préoccupent. Fin 2018, alors que les rumeurs roulent bon train au point d'annoncer sa fin imminente, le journal espagnol *El Mundo* a révélé que le roi était atteint d'une sarcoïdose chronique, traitée à la cortisone par ses médecins français, ce qui explique son embonpoint.

La vie privée du souverain fait l'objet d'incessants *bergueg* (commérages), notamment ses amitiés masculines, en particulier celle des frères Azaïtar après la mise à l'écart de sa femme. Depuis le Collège royal, le roi est entouré d'un petit cercle d'amis fidèles qui s'amenuise puis se renouvelle parfois, mais le Palais ne rejette personne. Mohammed VI a aussi des activités et des goûts assez simples, le sport à ses débuts, puis les voyages et la musique, les spectacles et certaines vedettes, le cinéma et le rire, ce qui le rend sympathique, mais alimente les conjectures sur sa lassitude à gouverner le pays. Son rôle effectif dans le gouvernement du royaume interroge, d'autant que le règne semble toucher à sa fin.

51

Est-ce le roi qui dirige le Maroc ?

Cette question peut paraître provocatrice dans une monarchie de « mission divine » (Hassan II), car nul autre ne possède l'autorité absolue du roi. Elle n'était d'ailleurs pas envisageable sous Hassan II tant il était de notoriété qu'il dirigeait et surveillait tout, en bon admirateur de Louis XI, tandis que ses fondés de pouvoir successifs (Mohammed Oufkir, Ahmed Dlimi puis Driss Basri) appliquaient à la lettre sa politique. Et en cas de rébellion de leur part, ils ont subi les foudres du monarque.

Par contraste, Mohammed VI apparaît moins autoritaire, moins centralisateur, moins féru de pouvoir absolu, il semble même dilettante et éloigné du pouvoir. Il règne mais ne gouverne pas. En témoignent ses séjours à l'étranger, qui peuvent représenter, depuis 2017, six mois par an. Il réunit très peu le Conseil des ministres qu'il préside, et il n'a jamais beaucoup recouru à l'adresse au peuple, sauf en cas de crise exceptionnelle, comme lors des attentats de 2003 ou du printemps arabe de 2011. « Mohammed VI aime le pouvoir, mais pas le travail qu'il suppose », commente le

journaliste espagnol Ignacio Cembrero, le meilleur connaisseur étranger de cet État.

Pour donner un contenu moderne et inattaquable à son autorité, le roi a d'emblée affirmé le caractère intangible de la « monarchie exécutive », afin de faire taire les spéculations du début de règne sur une monarchie réellement parlementaire à l'espagnole. Le pouvoir marocain ne se divise pas, et la réécriture de la Constitution en 2011 n'y a strictement rien changé. Ce monarque, qui pourrait imposer son pouvoir presque absolu, mais qui n'aime apparemment pas diriger les hommes ni ce grand pays qu'est devenu le Maroc, agit donc par délégation. Toutefois, le gouvernement ne peut pas occuper cette place : ni le Premier ministre ni aucun autre ministre n'ont de réelle autonomie.

Le Cabinet royal, composé d'une dizaine de conseillers en titre, ainsi que de chargés de mission et de collaborateurs, forme ce gouvernement de l'ombre au sein du Palais de Rabat. C'est le rouage principal de la monarchie exécutive. Au début du règne, on a beaucoup spéculé dessus mais, peu à peu, ses principaux membres ont apparus au grand jour, donnant même quelques entretiens à la presse. Mohammed VI a ménagé les conseillers de son père, qui sont morts au fil des ans, à l'exception d'André Azoulay, et leur a associé la jeune garde de ses amis du Collège royal aux principaux postes. Des rivalités et des tensions ont franchi les murs capitonnés du Palais. Son conseiller en chef est Fouad Ali El Himma, le *deus ex machina* du Palais. Très proche du roi, cet ami d'enfance, issu de Ben Guerir (au nord de Marrakech), est l'homme à tout faire : police, sécurité, antiterrorisme, communication interne et à l'étranger, traque des islamistes, champ politique, etc.

Quand le roi est à l'étranger ou indisponible, « Si Fouad » est à la manœuvre, il filtre toutes les demandes, ce qui est inédit.

Ayant subi des assauts divers (terrorisme, printemps arabe, révolte du Rif, etc.), le pouvoir donne parfois l'impression de s'être replié sur lui-même pour contenir et étouffer les risques, ce qui donne une place croissante aux sécuritaires, notamment au ministère de l'Intérieur, chargé de la traque des islamistes et des djihadistes. Depuis la disparition des grands chefs de l'armée marocaine de Hassan II, au début des années 2010, le patron de la DST, Abdellatif Hammouchi, est l'homme fort de la sécurité intérieure, agissant en binôme avec El Himma, quitte à le suppléer en cas d'indisponibilité. Quant à la sécurité extérieure du royaume, elle s'opère sous la direction de Yassine Mansouri, un autre ami d'enfance du roi.

52

La succession du roi est-elle assurée ?

Le 2 mars 1956, le Maroc devient un royaume indépendant, sous la conduite de Sidi Mohammed ben Youssef qui était à la tête de l'empire chérifien depuis 1927. Certes, le sultan du Maroc est choisi au sein de la famille alaouite. Mais l'absence de règles de succession clairement établies laisse alors une grande marge de manœuvre : en principe, il revient à un collège d'*oulémas* de désigner le mieux à même de gouverner parmi les fils du sultan, voire parmi les branches collatérales. Mais le protectorat ne s'embarrasse pas de ces règles : il choisit celui qu'il juge opportun pour la conduite de ses affaires, puis il fait valider cette décision. Ainsi fut-il procédé en 1912, en 1927 et même en 1953, lors de l'exil du sultan par la France, avec l'assistance d'un conseil de régence conçu en son temps par Lyautey.

Au lendemain de l'indépendance, Sidi Mohammed Ben Youssef est conscient de la fragilité de son trône. Certes, le Maroc est un pays pacifié, mais rivalités et tensions politiques rôdent. Pour consolider son pouvoir et répondre aux ambitions de celui qu'il vient de désigner comme chef d'état-major des jeunes Forces armées royales, les FAR, il décide

en 1957 de procéder à un grand changement pratique et symbolique. Le sultanat devient un royaume et le sultan devient un roi, comme dans les dynasties d'Europe : Sidi Mohammed devient le roi Mohammed V. Enfin, il décide d'adopter une nouvelle règle de succession dynastique, la loi salique adoptée par la monarchie française : la transmission se fait au profit de l'aîné des héritiers mâles dans l'ordre patrilinéaire. C'est à ce titre que les deux aînés que furent Hassan II puis Mohammed VI ont succédé à leur père.

Dans les conditions désormais établies, l'actuel roi ayant un seul fils né le 8 mai 2003, la voie du trône lui sera ouverte à sa majorité, et il sera assisté du Conseil de régence jusqu'à ses 21 ans. Le 8 mai 2021, Moulay Hassan sera donc pleinement en mesure de succéder à son père pour devenir Hassan III. Cette succession est certaine à la mort du roi. Mais l'actuel roi pourrait aussi démissionner – il existe d'ailleurs deux précédents historiques plus ou moins contraints au XXe siècle.

Toutefois, si de tels événements survenaient en 2020, on assisterait à l'avènement inédit d'un souverain mineur sous la tutelle du Conseil de régence, qui comprend les plus hautes autorités de l'État, ainsi que des personnages secrètement désignés par Mohammed VI, dont probablement sa sœur aînée Lalla Meryem, et son épouse Lella Salma. L'autre cas improbable serait l'indisponibilité de Moulay Hassan, ce qui obligerait à puiser dans la parentèle proche : dans l'ordre de succession, le frère de Mohammed VI, Moulay Rachid, serait premier ; puis son cousin germain si peu apprécié au Palais, l'intellectuel Moulay Hicham ; puis son petit frère Moulay Ismaël ; et enfin les fils de ces deux hommes en l'absence de fils du jeune prince. Imminente ou pas, la succession dynastique est d'ores et déjà préparée.

53

Qu'est-ce que le *makhzen* ?

Le *makhzen* est la boîte à outils du pouvoir au Maroc et dans le monde arabe, même si dans sa terminologie il désigne aujourd'hui l'appareil de l'État ou le système politique marocains. Ce mot est usuel au Maroc où il a la même signification qu'en français. Sa racine *kh-z-n* signifie initialement le « magasin » – vocable en français –, c'est-à-dire le fisc, le trésor royal issu de la collecte des impôts en nature ou en métal.

Le résident Lyautey (1912-1925) se présentait comme le serviteur et le protecteur du sultan chérifien et il instaura à cette fin un double système de gouvernement : le vieux *makhzen*, dit aussi « administrations chérifiennes », constitué du noyau historique de l'appareil d'État précolonial gravitant autour du sultan, et d'autre part les administrations néo-chérifiennes autour de la résidence générale. La partition des fonctions lui attribuait en gros les domaines islamique et palatial, ainsi qu'à ses rares vizirs (ministres), et tout le reste à la résidence : sécurité intérieure et extérieure, diplomatie, justice non islamique, économie et infrastructures. À l'indépendance, le *makhzen* a absorbé

les administrations néo-chérifiennes en réunifiant l'État marocain. Celui-ci a considérablement changé par rapport au XIXe siècle, en devenant un État bureaucratique moderne avec compétence sur l'ensemble du territoire national, ne laissant subsister presque aucun pouvoir autonome. Cette domination sans partage sur le territoire et les hommes était dans la nature du *makhzen*, mais il n'avait jamais eu les moyens de la mettre en œuvre depuis Moulay Ismaïl.

L'héritage du *makhzen* dépend de la fonction et de la place des acteurs. Pour le peuple marocain, il est synonyme de toute-puissance : tout ce qui est public, du compteur électrique à la route, de la brigade de gendarmerie au Palais royal. Un curieux mélange de peur et d'envie lui est associé. On ne touche pas à ce qui est au *makhzen*, car on sait les risques encourus ; mais en cas d'émeute ou de révolte, ses symboles (banques, voitures de police, grands hôtels, etc.) sont ciblés à ce titre. L'État est omniprésent et redouté, mais il suscite l'envie, car tout fonctionnaire ou agent, même minime, fait corps avec l'appareil de redistribution et de prébendes que celui-ci incarne.

Pour les opposants et les partis politiques autonomes, pour la presse libre et pour certains chercheurs étrangers, le *makhzen* incarne l'appareil politique, économique, religieux et sécuritaire qui vit dans la dépendance et aux ordres du roi. Il englobe le Palais, les hauts fonctionnaires, le patronat, les *oulémas*, les chefs militaires et policiers, etc. C'est une structure politique autoritaire et arbitraire nichée au cœur des institutions, ni démocratique ni soumis aux alternances, et des familles de serviteurs du Palais, très anciennes ou récemment introduites.

Pour les dirigeants du Maroc, qui se présentent souvent en technocrates modernisateurs et garants des libertés publiques, et en premier lieu de la sécurité, le *makhzen* est une notion malveillante devenue obsolète : il n'existerait plus. Il reste toutefois à en convaincre les autres acteurs du Maroc.

54

Pourquoi les islamistes conduisent-ils le gouvernement ?

Après un long déni sur l'islamisme au Maroc, les autorités ont reconnu par étapes la réalité et l'implantation de ce courant politique dans ses différentes acceptions. La création du Parti de la justice et du développement (PJD), sous la houlette du ministre de l'Intérieur Driss Basri, dans la perspective des législatives de 1997, fut décisive. Les élections ont été organisées pour que ces islamistes ne présentent que quelques candidats, et qu'une demi-douzaine (7) soit élue. Trois législatures plus tard, en 2011, le PJD accède à la tête du gouvernement en la personne d'Abdel-Ilah Benkirane, son secrétaire général, entouré de 11 ministres et ministres délégués sur 31. Le parti a remporté 107 sièges sur 217 au Parlement lors des législatives qui se sont déroulées dans la foulée du mouvement du 20 février 2011, avec 27 % des voix, compte tenu de l'émiettement des partis marocains. Que s'est-il passé pour que la monarchie, qui n'a aucune sympathie pour ce mouvement politique qu'elle juge démagogique et inutile, accepte une telle situation ? Début 2020, le PJD, bien

qu'ayant perdu des postes, continue de diriger le gouvernement en la personne du psychiatre Saâdeddine El Othmani.

Beaucoup d'observateurs pressés ont vu dans cette accession au pouvoir des islamistes dans le royaume la mise au diapason du Maroc avec ses voisins du Maghreb et du Moyen-Orient. En 2011, en effet, les Frères musulmans avaient le vent en poupe, ils remportèrent des élections tant en Tunisie qu'en Égypte, alors que la Turquie d'Erdogan était encore admirée pour ses réussites. Le *makhzen* a-t-il voulu offrir le gouvernement au PJD pour garder le contrôle de la situation et diviser le camp déjà fragmenté des islamistes ? C'est probable mais insuffisant. Car les gouvernements Benkirane I et II n'ont jamais eu les mains libres. Le roi a conservé pour ses proches les ministères régaliens, confiant aux islamistes les affaires sociales (éducation, justice, école, politique sociale), en espérant secrètement qu'ils se discréditeraient par leur incompétence.

Mais le charismatique Benkirane est parvenu à déjouer les pièges et à contourner les obstacles. De sorte qu'en dépit du discrédit – voire de l'écrasement – des islamistes dans les autres pays arabes, le PJD a tenu bon, et a même accru son nombre de voix en 2016 de 60 % par rapport à 2011 (passant de 1 à 1,6 million). Cela reste modeste mais le parti s'approche des 28 %, tandis que le PAM, poussé par le Palais, fait à peine 21 % des voix. Il s'est ensuivi une longue crise politique de six mois au terme de laquelle Benkirane a été obligé de démissionner, pour laisser la place au très makhzénien et modéré El Othmani. Le roi a acté son mécontentement sans pouvoir démettre le premier parti dans les urnes, que la Constitution nouvelle lui impose de privilégier.

De sorte que le PJD continue de diriger le gouvernement en 2020, qu'il a amélioré sa connaissance et sa pratique des institutions, alors même que l'appareil d'État, quoique conservateur, n'avait pas beaucoup d'accointance avec lui. La direction des affaires ne doit pas faire oublier que le pouvoir régalien est au Palais[1], là où se prennent les grandes décisions. Cette étrange « cohabitation » à la marocaine n'a pas désactivé le poids du PJD, la première formation du Maroc dans la petite partie des électeurs qui se mobilisent, notamment les fonctionnaires. Pour autant, en dépit des tentatives de séduction et de dénigrement au long cours, le parti tient bon et garde l'oreille de ses adeptes-adhérents, qui sont sceptiques sur la gouvernance makhzénienne. Situation dont le roi espère sortir avec la victoire du RNI (ou du PAM) aux législatives de 2021.

1. Voir la question 51, « Est-ce le roi qui dirige le Maroc ? », p. 167.

55

Le Maroc reconnaît-il tous les courants islamistes ?

Le Maroc est dirigé par le Commandeur des croyants et donc le protecteur de la religion islamique. À ce titre, il doit montrer une grande tolérance envers tous les musulmans, quelles que soient leurs pratiques. Certes, le Commandeur des croyants a monopolisé de nombreuses fonctions islamiques : l'édiction des fatwas, la définition de l'islam marocain qu'il veut tolérant mais respectueux de son autorité, la nomination et le contrôle des *oulémas*, le contrôle de la justice, etc. Mais contrairement à d'autres pays arabes, républicains comme la Tunisie ou monarchiques comme les Émirats, le Maroc manie l'ambiguïté. Il recommande la tolérance mais maintient l'interdiction légale de l'homosexualité, de l'adultère ou de l'avortement. Il publie un Code de la famille assez libéral depuis 2004, mais les juges peuvent tolérer sous conditions la polygamie ou le mariage des filles mineures. Il ne cache pas son hostilité envers les islamistes, puisqu'ils prétendent le concurrencer dans le champ religieux qui est son domaine, mais il n'interdit ni les wahhabites, ni les Frères musulmans, ni les salafistes.

Il tolère toutes les tenues vestimentaires, n'interdisant ni la burqa, ni les grosses barbes ou le *khamis* (la tunique courte des hommes islamistes), ni le voilement des petites filles. Et la police, par ses règlements et son contrôle, exerce une surveillance vigilante pour que les musulmans respectent les interdits alimentaires du ramadan, et la prohibition de l'alcool pendant les fêtes religieuses.

De sorte que le seuil de tolérance des pratiques islamiques, y compris les plus rigoristes, est élevé au Maroc, ce qui est loin d'être le cas dans d'autres pays[1]. Car ce qui importe au Palais ne relève pas de cet ordre. La Commanderie présente une juste voie de l'islam à sa manière, mais sait et accepte que ce soit une religion que tout un chacun peut interpréter et pratiquer selon sa lecture et ses inclinaisons. Ce qu'elle ne tolère pas chez les islamistes et les courants prosélytes de l'islam tient en trois points principaux : le non-respect de la Commanderie des croyants ; la concurrence dans l'édiction des fatwas et l'intrusion dans le champ religieux officiel marocain (en particulier les mosquées) ; et les violences de tous types, qu'elles relèvent d'une police sauvage des mœurs ou du djihadisme.

Ainsi balisé le champ des possibles et des interdits, il revient aux islamistes des diverses obédiences de dire s'ils acceptent le cadre fixé. Si les fondateurs des mouvements et les radicaux tentent tous de s'en affranchir à leurs débuts, le prix à payer est si élevé en termes de répression policière, que tous ont objectivement intérêt à revenir dans le rang. Ce fut successivement le cas des Frères musulmans, dont

1. Voir la question 37, « La réislamisation du Maroc a-t-elle changé le pays ? », p. 124.

les héritiers ont fini par accéder à la direction du gouvernement, puis des salafistes et des wahhabites, qui sous l'influence des Saoudiens et de la répression marocaine après 2003, sont rentrés dans le rang, mettant en avant leur quiétisme. Mais trois mouvements résistent à ce cadre. En premier, les chiites, que le Palais ne tolère pas, au point que le Maroc a rompu ses relations avec la République islamique, et que les vagues de répression (comme la destruction des bibliothèques) s'enchaînent. Ensuite, les djihado-salafistes, qui subissent les assauts hebdomadaires des services antiterroristes marocains depuis des années, et dont plusieurs centaines (voire milliers ?) croupissent en prison. Et enfin *Al Adl Oual Ihssane*, qui, piétiste et non violent, ne subit pas de répression violente, mais endosse une surveillance policière permanente, souvent humiliante, et voit toutes ses demandes de légalisation refusées par les autorités.

56

Pourquoi le Maroc a-t-il échappé à la guerre civile algérienne ?

De janvier 1992 à une date qui se situe entre 2000 et 2003, l'Algérie est frappée par une terrible guerre civile opposant l'État militaire à une insurrection djihadiste. Son bilan humain avoisine 200 000 morts et 7 000 disparus (et plus de 500 000 exilés et des millions de déplacés) et a préfiguré le djihad révolutionnaire en terre sunnite, tel que plusieurs pays l'ont connu depuis lors. C'est la « décennie noire » algérienne. Pendant des années, vu d'Europe et dans les représentations communes, tout le Maghreb est en feu, alors que la guerre civile se cantonne au nord de l'Algérie, avec une prédilection pour l'Algérois.

Sur le papier, le Maroc avait peu de chance d'échapper à cette tourmente révolutionnaire et meurtrière : crise et grande sécheresse dans les années 1980, montée de l'islam politique se heurtant à la chape des « années de plomb », appareil d'État répressif et brutal, chômage – y compris pour les diplômés –, crise sociale démentant les espoirs et les promesses de l'indépendance, etc.

Or, cela était compliqué pour un pays qui a une géographie similaire à l'Algérie sur une grande partie de son territoire : des forêts, des montagnes, des régions calcaires de grottes, un sous-équipement de régions peuplées (sans eau, ni routes ni électricité) ; une ouverture sur la Méditerranée et sur l'Algérie voisine avec des tribus partagées par la frontière. Pourtant, hormis l'attentat de l'hôtel Atlas Asni à Marrakech, monté par un commando franco-maroco-algérien en 1994, et des infiltrations de bandes algériennes en quête d'un sanctuaire, la contagion n'a pas eu lieu. Le ministre Driss Basri a fermé la frontière entre le Maroc et l'Algérie.

Le Maroc s'est contenté de vivre par procuration cette tragédie, et il était de bon ton, à l'époque, de mettre en avant la Commanderie des croyants. Les observateurs allant même jusqu'à nier l'existence d'un islamisme endogène. Mais l'essor de l'islam politique a depuis invalidé cette fable. L'essentiel tient peut-être à la différence de culture politique nationale. Les Marocains sont élevés dans la révérence envers une monarchie présentée comme millénaire, tandis que les Algériens sont éduqués dans le culte de la révolution et des maquis. Les islamistes algériens ont décidé de rejouer la révolution fondatrice, à leur profit cette fois : le Front de libération nationale (FLN) devenant le Front islamique du salut (FIS). Rien de tel au Maroc qui n'a jamais connu de révolution. L'historien algérien Mohammed Harbi pointe, pendant la guerre civile, la « culture de la violence » en Algérie, héritage associé aux dominations turque et française.

Mais l'absence de contamination tient aussi aux politiques du *makhzen*. La main de fer sécuritaire exercée par

la police de Driss Basri a prévenu les risques. Ce système a encouragé près de 2 millions de jeunes Marocains à s'installer en Europe dans les années 1980 et 1990 ; nombre d'entre eux y ont importé l'islam politique. Le Maroc, sous surveillance, a ainsi échappé à l'implosion sociale et politique redoutée.

57

Y a-t-il eu un printemps arabe au Maroc ?

Le « printemps arabe » de 2011 a donné lieu à une séquence contestataire si agitée et menaçante que les autorités marocaines ont dû forger de toutes pièces une parade pour échapper au destin de leurs homologues arabes. *A posteriori*, il est aisé de dénigrer le « mouvement du 20 février », de le présenter comme le fait d'une poignée d'agitateurs inconstants, soutenus par l'étranger, mais, sur le coup, le *makhzen* a tremblé sur ses fondements, ce qui n'était jamais arrivé en dehors des coups d'État de 1971 et 1972. Le 9 mars 2011, l'allocution télévisée du roi Mohammed VI au peuple marocain, suant tant et plus dans son costume bleu, entouré de son frère Moulay Rachid, rappelé pour la circonstance, et de son fils Moulay Hassan, un enfant de 7 ans cravaté, afin de montrer au peuple que la relève dynastique était assurée quoi qu'il arrive, révèle la peur qui s'était emparée des élites au pouvoir. Jamais auparavant le roi n'aurait promis de remettre à plat la Constitution (mesure attendue depuis douze ans), ainsi que des élections anticipées, un *new deal* politique et la nomination d'une commission d'experts « indépendants ».

Cette déclaration, adossée à un redoutable plan de communication relayé *urbi et orbi*, ainsi qu'à une manœuvre politique aussi habile qu'efficace, a court-circuité la contestation populaire qui était en train de s'amplifier. C'était l'objectif. Alors que Bouteflika distribuait des milliards de dollars pour anesthésier la contestation, et que Bachar el-Assad entamait une répression meurtrière, le Palais de Rabat joue son va-tout, celui d'une réforme politique expresse. Le 20 février précédant, un appel à manifester pour obtenir la démocratisation du régime et l'abolition de l'article 23 de la Constitution (le monopole royal du pouvoir et la sacralité du roi) avait drainé plus de 350 000 personnes dans la rue ; 80 manifestations eurent lieu à travers le royaume et, à Tanger et Casablanca, elles prirent une grande ampleur. Tout portait à croire que le mouvement du 20 mars serait encore plus fort, voire radicalisé.

Il s'est ensuivi une course de vitesse entre les autorités et les manifestants, notamment les « jeunes du 20 février », quelques centaines tout au plus de militants conscientisés et coordonnés grâce aux réseaux sociaux, en lien avec les partis de gauche et les militants des droits de l'homme, les gros bataillons islamistes d'*Al Adl Oual Ihssane*, une partie du patronat et des syndicalistes.

Le Palais a alors mis en avant une commission de réforme dirigée par le constitutionnaliste Abdellatif Mennouni. En moins de trois mois, le texte a été adopté, le roi s'octroyant le droit d'étudier et de réécrire chaque article à la loupe ; un référendum a validé la nouvelle constitution le 1er juillet. Des élections législatives anticipées ont suivi le 25 novembre et ont offert la direction du gouvernement aux islamistes du PJD.

Parallèlement et sans relâche, la machine répressive s'est enclenchée avec prudence et efficacité dans un pays en proie à la rumeur et aux plus folles utopies. Les forces politiques ont été désactivées, les financiers du mouvement ont subi des contrôles fiscaux, les manifestants ont été infiltrés, et un travail d'orfèvre a été mené par la police politique afin de décourager et faire plier les meneurs, quitte à les violenter. Au fil des semaines et des mois, le pouvoir est parvenu à faire rentrer le fleuve populaire dans son lit, et à repartir sur des bases à peine modifiées, reconnaissance de l'amazighe en deuxième langue officielle du royaume mise à part.

58

Le Maroc est-il une démocratie ?

Au XXIe siècle, le régime affirme avec constance que la démocratie est « en construction », qu'il « se démocratise », et que « la transition vers la démocratie » est en marche. Dans les années 1980, personne n'aurait eu l'idée de considérer le Maroc comme une démocratie, et les Marocains ne s'en offusquaient aucunement. Hassan II se voyait comme un roi autoritaire, édifiant une nation modernisée sous la triple tutelle de l'islam orthodoxe, de la dynastie alaouite et d'une centralisation de fer. À l'époque de la guerre froide, ces considérations n'avaient pas cours. Mais, en trente ans, les choses ont évolué.

Hassan II a été contraint, au lendemain de la chute du mur de Berlin, de rendre son régime plus présentable aux yeux des Européens. C'est ce qu'il a fait dans les années 1990 en sortant par étapes des « années de plomb », une évolution consacrée par son fils avec la création de l'instance Équité et Réconciliation (IER) en 2004, chargée de faire la lumière sur les violations massives des droits de l'homme sous les règnes de son père et de son grand-père.

À la mort de Hassan II, un grand espoir a soulevé le pays et les partisans d'un desserrement de la contrainte monarchique ont promu le modèle de la transition espagnole post-Franco. Mohammed VI a été présenté comme un jeune souverain moderne soucieux d'adapter son régime aux conditions de la modernité libérale respectueuse des droits de l'homme. La *movida*[1] espagnole a même trouvé son équivalent publicitaire marocain, la *nahida*. Il a promis une réforme constitutionnelle qui aurait dû avoir pour conséquence, selon le vœu des organisations de droits de l'homme, de mettre fin à l'article 23, qui érigeait la Commanderie des croyants en instance de pouvoir suprême. Mais celle-ci n'est pas intervenue avant 2011, douze ans plus tard, et le Palais a clos le débat en théorisant la « monarchie exécutive ».

De fait, l'administration, le ministère de l'Intérieur, la Justice et le Palais royal sont demeurés les principales entités du pouvoir sous la tutelle du seul monarque. Les élections ont été préparées avec soin par l'administration, et rien n'a été laissé au hasard dans la nomination des ministres et de tous les responsables du pays. Est-ce à dire pour autant, comme l'ont déclaré les communicants du Palais, que la Constitution de 2011, créée sous la pression du mouvement du 20 février, a fait franchir au pays une étape décisive sur le chemin d'une démocratisation en devenir ?

On peut en douter, dans la mesure où aucun des fondamentaux du régime marocain n'a été remis en cause. La

1. Il s'agit des folles années de liberté et de création débridées qui ont suivi la mort de Franco au début de la monarchie constitutionnelle.

Commanderie des croyants pourrait-elle se diviser et être partagée entre plusieurs instances ? Cela semble difficile. Au Maroc, le roi et le Palais demeurent la clef de voûte institutionnelle du pays : tous les pouvoirs procèdent d'eux. Si cette situation est courante dans l'histoire de l'humanité, elle ne prédispose toutefois pas à la démocratie, dont Montesquieu a théorisé qu'elle procède de la séparation des pouvoirs, ce que les Américains ont affiné avec le système des *checks and balances*.

59

Y a-t-il une opposition au Maroc ?

Le Maroc prépare les élections : à la Chambre des représentants (le Parlement), à celle des conseillers (l'équivalent du Sénat créé en 1996), aux conseils des 12 régions, à ceux des 1 538 communes et des 75 provinces et préfectures. Par le fait du hasard, toutes auront lieu en 2021, probablement en deux vagues à la fin de l'hiver, puis à l'automne. En 2016, seuls 6 millions de votants s'étaient exprimés sur 34,5 millions d'habitants, diaspora non comprise, donnant lieu à une étrange coalition parlementaire et gouvernementale.

Le gouvernement de Saad Eddine El Othmani, formé en mars 2017, agrège en effet les contraires : le PJD islamiste victorieux – qui se succède à lui-même à la tête du gouvernement – et cinq de ses anciens adversaires : le Rassemblement national des indépendants (RNI), parti libéral émanant du Palais créé par le beau-frère de Hassan II Ahmed Osman en 1978 ; l'Union constitutionnelle (UC), de positionnement identique ; le Parti du progrès et du socialisme (PPS), l'ancien Parti communiste, qui a finalement quitté le gouvernement en octobre 2019 ; le Mouvement

populaire (MP), censé représenter les élites rurales berbères depuis sa création en 1957 ; et l'ennemi idéologique principal du PJD, le Parti socialiste de l'Union socialiste des forces populaires (USFP). Cette coalition rassemble la « droite », les « libéraux », les « socialistes », les « islamistes » et les « berbéristes ». Le Maroc serait donc un pays sans opposition, le Palais ayant réalisé son rêve d'union sacrée, à mi-chemin entre le consensus technocratique (*there is no alternative*) et le principe islamique de l'*ijmaâ*.

Mais cette fiction cache des tensions réelles, et une relève politique serait déjà à l'œuvre pour 2021. Fouad Ali El Himma, le principal conseiller du roi, avait créé en 2008 le Parti authenticité et modernité (PAM), principalement monarchiste, doté de moyens considérables pour ravir, à l'époque, le pouvoir aux socialistes de l'USFP et empêcher l'arrivée au pouvoir du PJD. Mais le « printemps arabe » de 2011 a contrarié ce plan, obligeant le Palais à confier, par deux fois, le gouvernement à des coalitions dirigées par le PJD (en 2011 puis en 2017). Or, celui-ci n'avait pas oublié son plan initial, il l'a seulement retardé.

Le PAM fut la victime collatérale du mouvement du *Hirak* dans le Rif. Il était en effet dirigé par les principaux responsables politiques et administratifs de cette région (le « clan du Rif ») que le roi dut sanctionner pour carence et corruption. Par effet de transfert, ce dernier mise désormais sur un autre parti proche du Palais, le Rassemblement national des indépendants (RNI), confié en 2016 à un riche homme d'affaires proche de Mohammed VI, le puissant ministre de l'agriculture Aziz Akhannouch.

Il lui reviendra probablement de bâtir la future coalition en s'appuyant sur l'autre grand perdant de 2016, le

Parti historique de l'Istiqlal (PI). Avec 60 députés élus en 2016 (sur 395 parlementaires), et après avoir surmonté de violentes crises internes, le PI est en marche pour revenir aux affaires. Le PPS et même le PAM pourraient servir d'appoints, et enfin marginaliser le PJD, ce dont rêve le Palais. La condition est toutefois que le PJD n'arrive pas en tête aux législatives.

En définitive, les huit grandes formations représentées au Parlement sont interchangeables : des différences infimes entre leurs programmes politiques les rendent compatibles les unes aux autres. Mais les divergences sont masquées, d'autant plus facilement que les vrais opposants au système en place sont soit trop faibles soit interdits de se présenter : le Parti démocrate amazighe marocain est proscrit ; Justice et Bienfaisance (*Al Adl*) est illégal ; seule la gauche radicale du Parti socialiste unifié (PSU) est représentée au Parlement, mais avec deux députés, elle ne constitue pas une menace.

60

Pourquoi les Marocains votent-ils peu ?

Les Marocains ont tiré des conclusions pratiques de leur faible influence sur le fonctionnement des pouvoirs d'État : le taux de participation aux élections oscille entre 10 et 20 % du corps électoral, moult adultes n'ayant pas de carte électorale. Cette faible appétence est le propre des régimes autoritaires, même quand ils en appellent à la démocratisation. Avant 2011, le taux de participation réel en Égypte ou en Syrie ne dépassait pas 10 %, soit la clientèle du régime. Mais l'expérience des printemps arabes nous enseigne que la démocratie est aussi une culture, que la pratique du vote n'est pas spontanée chez des populations qui n'attendent rien de l'État, même quand les circonstances semblent favorables. Lors des élections pour l'Assemblée constituante tunisienne, près de 2 millions de Tunisiens n'ont pas demandé de carte électorale, et seuls 52 % des inscrits ont voté.

Il n'y a aucune raison pour qu'au Maroc les choses soient différentes, d'autant que ce pays a ses spécificités. Certaines tiennent aux pouvoirs publics. Ainsi, les Marocains de l'étranger n'ont pas le droit de vote, ce

qui réduit le corps électoral. Le régime redoute leur propension à voter islamiste. Ensuite, l'Intérieur se méfie de la jeunesse populaire nombreuse, et il a longtemps pratiqué la rétention de cartes électorales ; au minimum, il ne fait pas beaucoup de publicité pour l'inscription sur les listes électorales. Les petits rouages inférieurs de l'administration font la pluie et le beau temps. Or, cette faible appétence rencontre l'indifférence de pans entiers de la jeunesse et des classes populaires : un tiers des Marocains est encore analphabète, parmi lesquels des millions de femmes berbérophones qui échappent aux discours politiques. Le corps électoral est ainsi réduit en 2011 à 13,5 millions d'inscrits sur 32,5 millions d'habitants (hors émigrés). Ce qui représente 10 millions de non-inscrits sur les listes.

Les autorités ayant vivement insisté sur le fort taux de participation au référendum de 2011 (75,5 % selon le ministre de l'Intérieur), certains n'ont pas hésité à insinuer que l'administration avait dû rectifier le tir, laissé faire des bourrages d'urnes locaux… Quoi qu'il en soit, le taux de participation est très supérieur à celui des élections antérieures : 37 % aux législatives de 2007, et 51 % aux communales de 2009.

Le printemps arabe puis la réforme constitutionnelle ont-ils eu un fort impact sur ces comportements électoraux ? On peut en douter. En 2016, les inscrits sont 2 millions de plus pour 34,5 millions d'habitants. En revanche, leur participation tombe à 42,29 % (soit 2,5 points de moins qu'en 2011). Le PJD, arrivé en tête, a amélioré son score à 1,6 million de voix, et son challenger, le PAM, à 1,2 million. La société politique marocaine qui compte est

donc élue par quelque 5 millions de Marocains (les cinq ou six grands partis). La participation est faible, la scène politique fragmentée, les élus peu représentatifs, ce qui les place en position de faiblesse par rapport au *makhzen*.

61

Qu'est-ce que les « lignes rouges » au Maroc ?

« Les lignes rouges » sont les sujets tabous et interdits à la presse et aux journalistes au Maroc. Dans les « années de plomb », ils tournaient autour de trois sujets principaux, renvoyant aux trois termes de la devise nationale : Dieu, la patrie, le roi. Sous Hassan II, il était interdit de questionner l'islam (Dieu), et son organisation sous le Commandeur des croyants ; de même, toute question relative au « Sahara marocain » (la patrie), la seule mention du « Sahara occidental » étant passible de gros ennuis ; enfin, toute évocation du roi (*el malik*) autrement que révérencieuse, du Palais ou de la famille royale, suscitait la colère des services de l'État. Le Maroc était l'empire du silence, le peuple s'étant habitué à une omerta totale, hors un étroit cercle d'intimes. De rares Marocains n'acceptaient de discuter avec un étranger que dans un environnement confiné.

Les choses ont changé de ce point de vue, libéralisation et révolutions technologiques obligent. Par étapes, les Marocains se sont peu à peu affranchis de la peur. La première étape est la libéralisation des années 1990 et le moment d'euphorie traversé par la presse marocaine à la fin de cette décennie. La deuxième, les printemps arabes, qui, dès le début de 2011,

libèrent la parole. Enfin, la contestation du *Hirak* dans le Rif, en 2016-2018, est aussi un fort moment de contestation et de débats publics ou en ligne. Car entre les années 1990 et les années 2010, cette libération progressive est rendue possible par l'explosion des médias électroniques. En 2019, les réseaux sociaux sont partagés par 20 millions de Marocains.

Est-ce à dire que la parole est libre et que les « lignes rouges » ont disparu au Maroc ? Ce fut le pari tenté par une jeune génération de journalistes et quelques intellectuels entre 1996 et 2000, puis plus prudemment jusqu'en 2013. Les francs-tireurs du *Journal* (premier nom du *Journal hebdomadaire*) et de *Demain* ont fait tomber de nombreux tabous et interdits jusqu'en 2000 (le Sahara, la famille royale, le budget du Palais, l'athéisme, les islamismes, etc.).

Toutefois, les lignes rouges se sont recomposées au lieu de disparaître. Même si les Marocains s'expriment assez librement sur les réseaux sociaux et que la peur a régressé, toute parole et expression publique demeurent surveillées.

Au fil des interdictions de journaux, des procès et des sanctions de tous ordres à l'égard des journalistes – qui ont abouti à un musellement achevé de la presse indépendante en 2013 –, de nouvelles lignes rouges concernent en premier lieu le roi et sa famille ; l'armée, les forces de sécurité et leurs chefs ; certains abus d'autorité ou scandales liés à la grande corruption. Sur le Sahara et l'islam, elles sont plus ténues sans avoir disparu (ce dont atteste le procès sur les blagues sur l'islam contre *Nichane* en 2007[1]). Il reste que le cœur du pouvoir d'État, ses titulaires et leurs dérives restent dans l'ombre, même si certains articles ou livres « interdits » publiés à l'étranger sont relayés par les réseaux sociaux.

1. Voir la question 46, « Peut-on rire de la religion au Maroc ? », p. 151.

62

La liberté de la presse est-elle assurée au Maroc ?

Au classement international de la liberté de la presse établi annuellement par l'ONG Reporters sans frontières (RSF), le Maroc ressort en 2019 à la 135e place sur 180 États, ce qui le met juste devant l'Algérie (142e) et la Russie (149e), mais très loin de la Tunisie passée au 72e rang mondial. Il s'agit incontestablement d'un plafonnement à un mauvais niveau sur la longue durée puisque ce classement, inventé en 2002, classe le Maroc au 131e rang dès 2003. Pourtant, dans les années 1990, celui-ci connaît une réelle transition politique, générationnelle et sociale qui touche la presse écrite, les médias audiovisuels demeurant dans les mains de l'État. Cette brève transition amorcée vers 1995 fait passer le pays d'une presse totalement verrouillée à une presse renouvelée, traversée par de grands débats politiques et d'étonnantes controverses historiques. L'apogée est atteint vers 1998-1999. Entre deux règnes, le pays connaît une poussée de liberté vertigineuse et les Marocains rattrapent des décennies de silence et de censure. Ils ne s'y trompent pas : en quelques années, le tirage

de la presse nationale, toujours très faible au Maroc, passe néanmoins de 200 000 à 400 000 exemplaires.

Mais dès l'année 2000, un net coup d'arrêt est donné par le pouvoir. En quelques mois, sept titres de la presse marocaine et étrangère sont victimes de censure, et deux journalistes sont condamnés à des peines de prison et à l'interdiction d'exercer leur métier, une première dans l'histoire du Maroc. La chose surprend pour le moins, le jeune roi s'étant engagé, en 1999, à ce qu'aucun journaliste ne soit mis en prison sous son règne. Mais l'emballement de la liberté de la presse a paniqué les autorités et les pouvoirs n'ont pas trouvé d'autre moyen que la répression et les menaces. À la demande probable de l'armée attaquée pour corruption dans ses rangs, un premier coup d'arrêt est donné en 2000 (l'affaire Adib frappe les journaux qui ont donné la parole à un jeune capitaine ayant dénoncé un trafic de carburants). Deux sujets causent par étapes le démantèlement de la presse indépendante, soit une demi-douzaine de titres, et une quarantaine de journalistes indépendants, avec quelques figures connues – et même célébrées – à l'étranger : le périmètre des forces de sécurité et la sacralité du roi. Une série de procès s'abat alors sur les journaux et les journalistes et entraîne le prononcé de pénalités exorbitantes signifiant la mort de ces médias.

Le patron de presse Ali Lmrabet est condamné à la prison pour outrage au roi en 2003, puis les journaux *TelQuel* et *Le Journal hebdomadaire* en 2005 à 2 et 3 millions de dirhams d'amende, contraignant le journaliste vedette Aboubakr Jamaï à l'exil pour sauver son magazine. Mais son titre, *Le Journal hebdomadaire,* est finalement interdit en 2010. D'autres succès de presse insolents ont dû être

calmés : *Al Massae*, apprécié et lu pour son impertinence, est condamné en 2007 (à une amende de 6 millions de dirhams, soit près de 300 000 euros, ce qui est considérable). Le journal arabophone est tiré à 150 000 exemplaires en 2011. Du fait des intimidations et des alertes, il s'autocensure et finit par perdre son lectorat. En 2013, le dernier journal impertinent tombe pour avoir évoqué la santé du roi, alors que son directeur Ali Anouzla est déjà condamné à la prison avec sursis. Dans le même temps, la justice met fin au dernier journal en ligne indépendant, *Lakome*, pour « incitation au terrorisme ». La transition de la presse à la marocaine sort exsangue de cette séquence et l'essentiel du débat se déroule désormais sur les réseaux, auxquels l'État s'intéresse de près ; les journaux en ligne produits et orchestrés par des officines émanant du pouvoir saturent dorénavant l'information sur le Maroc.

ÉCONOMIE

De l'âne au TGV

63

Le Maroc est-il un pays industriel émergent ou en devenir ?

Contrairement à ce que dit la vulgate médiatique[1], le bilan économique dressé à l'issue du règne de Hassan II est sans appel : le pays est dans un état de développement humain et social calamiteux, au dernier rang des pays méditerranéens, et au dernier rang arabe pour l'indice de développement humain (IDH) – hors pays subsahariens comme la Mauritanie. En 2019, pour les vingt ans du règne de Mohammed VI, une flopée de livres français élogieux consacrés au développement économique et social au Maroc sont publiés : celui d'Aymeric Chauprade, ancien conseiller du roi, *Géopolitique d'un roi. Essai sur un Maroc moderne et multipolaire* ; de Charles Saint-Prost, géopoliticien titulaire du *wissam* alaouite, et auteur de *Mohammed VI, ou la monarchie visionnaire* ; ou encore le reportage de Luc de Barochez (quatorze pages) annoncé en une du *Point*,

1. Ainsi était publié en 1992 au Maroc l'ouvrage unique d'un auteur français, *Maroc, le prochain dragon ? De nouvelles idées pour le développement*, régulièrement republié en France entre 1993 et 2005.

magazine proche de Rabat, « Maroc, la nouvelle puissance » (11 juillet 2019). Ce dernier présente le Maroc comme un « nouveau dragon ». Enfin, le directeur de l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Paris, Guillaume Jobin, particulièrement investi auprès du Palais, publie en septembre 2019 *Le Roi. Le Maroc de Mohammed VI*. Le Palais royal active ses amis pour projeter l'image d'un pays développé, industriel et émergent.

Mais à observer froidement les indicateurs socio-économiques marocains et mondiaux, il y a loin de la coupe aux lèvres. Il serait injuste de dire que le Maroc est immobile et que de grands projets industriels ou d'infrastructures n'y ont pas été réalisés depuis vingt ans. Partant de très bas, celui-ci doit se surpasser pour progresser dans les classements mondiaux. Or, ce n'est pas le cas, si on le compare aux pays ayant un IDH[1] moyen (catégorie allant en 2015[2] de la Moldavie au Pakistan). Le Maroc est plombé par des indicateurs humains extrêmement défavorables : il possède une des mains-d'œuvre les moins qualifiées du monde arabe, l'alphabétisme reste bas (bien qu'ayant progressé en un demi-siècle), et le nombre de diplômés du supérieur, y compris chez les plus jeunes, demeure trop faible (encore moins de 15 % d'une classe d'âge de nos jours). À l'heure de l'économie de la connaissance (une économie tertiaire sur laquelle règnent l'encadrement et l'informatique), le Maroc développe des activités de main-d'œuvre (tourisme, agriculture, mines, industrie de montage).

1. Le classement de l'Indice composite du développement humain (IDH) par pays est annuellement réalisé par le PNUD, le Programme des Nations unies pour le développement.

2. Dernier classement disponible à la rédaction de ce livre.

En vingt ans, il n'est pas parvenu à sortir des pays d'IDH de rang moyen : il passe du 126e rang mondial en 1999 (avec un IDH de 0,520/1) au 123e rang en 2019 (avec un IDH de 0,667/1). Son niveau de développement progresse au même rythme que ses homologues. Cet indice, qui conjugue l'espérance de vie, le niveau de scolarisation et de vie par habitant, résume l'état général de la population. Le Maroc préfère d'autres indicateurs, qu'ils soient financiers, marchands ou macro-économiques, qui le placent à de meilleurs rangs. Mais l'économie est un tout, et il n'existe pas de pays développé sans sa population. Comme sous le protectorat français, il connaît une modernisation littorale, extravertie, parfois brillante (Tanger Med, le système bancaire, le secteur du BTP, les télécoms…), qui n'affecte que marginalement la masse du peuple marocain. Or, il est presque impossible de sortir de cette situation au regard de la formation insuffisante de ses habitants, la principale carence du royaume par rapport à des pays qui lui sont proches au classement du développement comme l'Inde, l'Afrique du Sud, ou le Vietnam, qui sont réellement émergents.

64

Quelles sont les ressources principales du Maroc ?

« Il n'est de richesse que d'hommes », écrit Jean Bodin au XVIe siècle. À cette aune, le Maroc n'est pas un pays démuni. Avec sa population jeune multipliée par sept en un siècle (l'âge moyen est de 25 ans), qui croît de 1 % par an et approche les 36 millions d'habitants – c'est une puissance démographique non négligeable. Au 39e rang mondial, c'est la quatrième puissance démographique arabe et la onzième en Afrique. Bien que sa population soit mal formée[1], la vitalité de son émigration et son dynamisme économique et culturel tel qu'il s'exprime en Europe de l'Ouest décèlent bien des qualités dans ce peuple polyglotte qui travaille dur, si la stimulation est au rendez-vous.

Pour le reste, le Maroc n'est pas démuni de ressources naturelles et géographiques, mais il ne dispose pas de la ou des deux grandes ressources qui le doteraient d'une vraie rente – même si cela lui évite le destin funeste de plusieurs

1. Voir la question 63, « Le Maroc est-il un pays industriel émergent ou en devenir ? », p. 203.

puissances pétrolières. Sa principale carence est énergétique. En dépit de la prospection pratiquée depuis un demi-siècle, il n'a pas d'hydrocarbures : c'est sa principale fragilité dans une région qui en regorge. Et cela va perdurer. En revanche, si les énergies solaires ou éoliennes étaient développées à grande échelle (ce que le pays tente actuellement avec l'Allemagne), il pourrait se passer d'une industrie nucléaire un temps envisagée. Concernant les richesses minérales, son point fort tient à ses énormes gisements de phosphate : il possède, en tenant compte du Sahara occidental dont la réserve est loin d'être la plus importante, les trois quarts du stock mondial. Le Maroc est dans le trio de tête des producteurs mondiaux de ce fertilisant agricole, ce qui lui rapporte plus de 5 milliards de dollars par an. Les autres minéraux sont abondants dans ce pays de montagnes, comme l'argent, le zinc, le charbon, le plomb, mais à des rangs plus modestes.

Son autre grande richesse primaire est agricole et halieutique. Doté d'une surface agricole utile de 9,5 millions d'hectares, le Maroc est toutefois soumis à la contrainte pluviométrique. Avec son climat semi-aride, la récolte annuelle de céréales peut osciller du simple au triple, de 30 à 100 millions de quintaux. C'est loin de suffire. En revanche, c'est un gros producteur de poissons, il en exporte près d'un milliard de dollars.

Enfin, l'autre atout du Maroc tient à sa situation et à sa rente géopolitiques. Situé à la jonction de l'océan Atlantique et de la Méditerranée, il est courtisé par les grandes puissances depuis des siècles. Toutes s'intéressent à ce verrou stratégique, ce qui lui vaut la sollicitude et l'amitié des Européens, des pays de Golfe, des Américains, des Russes et des Chinois… En effet, le Maroc sait habilement en user pour attirer à lui des flux de capitaux, d'investissements et d'amitiés.

65

Pourquoi le Maroc a-t-il si bonne presse chez les décideurs français ?

Les chiffres sont paradoxaux, mais la réputation est intacte. Depuis Lyautey, qui a engagé, au début du XXe siècle, une des premières et des plus actives campagnes de communication sur la promotion de la « Californie française » – ou le « royaume fortuné » –, sa renommée n'est plus à faire chez les patrons et les investisseurs de France et d'Algérie. Au-delà d'une réputation flatteuse, ce succès tient à des considérations pragmatiques : le pays possède une petite économie mais aux bénéfices élevés pour les entreprises françaises. Qu'elles commercent avec celui-ci où y investissent, elles ont le soutien des banques et de l'appareil d'État français, pour des raisons à la fois politiques, amicales, financières et commerciales. Pour les patrons français, leurs interlocuteurs, marocains, formés aux mêmes grandes écoles et ayant les mêmes réseaux et références, inspirent confiance. En outre, le Maroc sait ne pas être regardant pour les petits écarts avec la loi que peuvent s'autoriser ces cadres et patrons.

Depuis que l'Algérie a nationalisé son économie socialiste, le Maroc est la terre privilégiée d'accueil des activités et des capitaux français au sud de la Méditerranée. En 2018, le stock des IDE dépasse les 10 milliards d'euros (soit 20 à 35 % des capitaux étrangers investis au Maroc selon les sources), presque les deux tiers des IDE français en Afrique du Nord, soit quatre fois le stock de l'Algérie et douze fois celui de la Tunisie, et 19 % des IDE français en Afrique. Le Maroc est le premier récepteur d'IDE en Afrique, et le premier pays d'accueil des aides au développement de la France en Afrique et au Moyen-Orient (prêts bilatéraux, aides publiques au développement [APD], crédits de l'Agence française de développement [AFD], dons et prêts, soit 3,8 milliards d'encours en 2018). 500 entreprises françaises y travaillent dans tous les secteurs, et 55 000 Français vivent dans ce pays (même si beaucoup sont des Franco-Marocains) et constituent la première communauté étrangère du pays.

Cette première place est pourtant mal récompensée si l'on en juge par les chiffres et les courbes qui se sont inversés au cours des années 2010. Depuis 2012, la France cède son rang de premier partenaire commercial à l'Espagne : 1 000 entreprises espagnoles sont engagées au Maroc. Par ailleurs, le commerce avec Rabat, qui a été excédentaire tout au long du XXe siècle, est devenu déficitaire depuis les années 2010, soit 0,9 milliard d'euros en 2018. La France a en effet transféré une partie de sa production automobile à Tanger Med, ce qui a accru les exportations marocaines vers la France ; elle a perdu des emplois et son excédent commercial au seul bénéfice de « ses » constructeurs. Or, elle fournit au Maroc des APD record, lui envoie plus de

2 milliards d'euros de transferts (salaires des émigrés), plus de 3,5 millions de touristes (MRE compris), et 3,7 milliards d'IDE en 2018 (au 2e rang après l'Irlande cette année-là). Les décideurs français ont donc les yeux de Chimène pour cette économie qui en tire un très grand profit, tout en entretenant une situation de dépendance peu commune.

66

Le Maroc est-il un grand pays de tourisme ?

Le Maroc est devenu le numéro un du tourisme en Afrique depuis les printemps arabes en 2011. Auparavant, cette place était occupée par l'Égypte, suivie de la Tunisie. Mais l'insécurité et les attentats qui ont éclaté dans ces deux pays ont fait chuter fortement la fréquentation touristique. En revanche, à l'échelle internationale, le royaume est une petite puissance touristique, il n'appartient pas aux trente premières destinations mondiales. Voisin de l'Algérie dont la frontière est fermée, le Maroc n'est ni une destination de transit ni de voisinage, ce qui limite automatiquement les flux, à l'inverse de nombreux pays européens ou asiatiques. On s'y rend en avion ou par car-ferry au départ des ports espagnols ou français. Le Maroc a battu son record de touristes internationaux en 2018. Ce résultat en forte croissance est à mettre à l'actif de Mohammed VI qui, à l'inverse de son père, fait le choix délibéré de la croissance de ce secteur, et rêvait d'atteindre 20 millions de touristes vers 2020. Ces objectifs sont loin d'être atteints.

Les touristes internationaux séjournant au Maroc sont passés de 2 millions annuels à la fin du XXe siècle à

12 millions en 2018 : les Marocains résidents à l'étranger (MRE), qui étaient majoritaires, demeurent essentiels, avec près de 5 millions de séjours par an. Les autres touristes sont en premier lieu Français, Allemands, Américains et Italiens. Suivent Chinois et Espagnols. Hassan II voulait protéger son pays des influences étrangères, corrosives selon lui, quand son fils veut se servir du tourisme comme d'un moyen pour moderniser le Maroc et le prémunir contre le repli islamiste. De fait, le tourisme s'est envolé, même si le pays a pâti de quelques attentats, de la crise financière internationale de 2008, et surtout du contexte international arabe, et qui ont ralenti la dynamique.

Il résulte de cette évolution que le tourisme international rapporte au Maroc plus de 7 milliards de dollars, soit 5 % de son PIB. Mais d'après les calculs du ministère du Tourisme, le total serait, en incorporant tourisme intérieur et extérieur, mais aussi les chiffres d'affaires direct et indirect, de 17 % du PIB. Avec 2 millions d'emplois, le tourisme est la deuxième branche d'activité du pays après l'agriculture en termes de main-d'œuvre employée.

Le tourisme international de masse se concentre sur d'étroites portions du territoire : 60 % des nuitées en 2018 concernent Marrakech et Agadir, deux spots du tourisme festif et balnéaire régional.

Le Maroc est devenu un grand pays du tourisme en Afrique et au Moyen-Orient, même si la Turquie ou les Émirats sont hors de portée. Bien que ce soit une puissance touristique aujourd'hui stabilisée grâce à la proximité de l'Europe – malgré un taux de retour faible –, le tourisme reste néanmoins une activité fragile soumise aux aléas économiques et sécuritaires.

67

Le Maroc parvient-il à nourrir sa population ?

Avec 13-14 % du PIB et 40 % d'actifs agricoles, soit 4 millions d'emplois, le Maroc demeure un grand pays agricole. L'agriculture est le premier pourvoyeur d'emplois du pays, et l'agroalimentaire contribue à 27 % de la production industrielle.

L'économie demeure tributaire des bonnes performances agricoles. Une année de sécheresse n'entraîne plus une récession comme sous Hassan II, mais un ralentissement du taux de croissance : en 2018, elle tombe à 3 %, après 4,2 % en 2017. La paysannerie, qui indexe sa consommation sur le niveau de la récolte escomptée, est très économe en cas de sécheresse.

L'agriculture a été érigée en secteur stratégique par l'équipe des technocrates proches du roi. Celui-ci l'a confié à des proches au début de son règne : Tarik Sijilmassi, à la tête du Crédit agricole, puis Aziz Akhannouch, au ministère de l'Agriculture. Ils ont combattu la fatalité d'une agriculture déclinante, foyer de misère incapable d'enrayer la dégradation du taux de couverture alimentaire, sur fond

de sécheresses croissantes. Ce secteur défiscalisé et sous-productif offre de belles marges de manœuvre et peut rapporter gros : les céréales, les agrumes, les olives, les primeurs, le vin, la viande, la pêche, etc. Plus que dans d'autres domaines, l'agriculture demeure duale : quelques milliers de propriétaires aisés font face à une masse paysanne famélique, la mécanisation n'atteignant que 47 % du secteur. Dans certaines régions, le *fellah* immémorial penché sur sa terre n'a pas tout à fait disparu.

Le « plan Maroc vert » de 2008 a reçu des crédits internes, et de gros investissements de la Banque mondiale (irrigation, création de route, de canaux, électrification…). L'Agence pour le développement agricole (ADA) vise à doubler les revenus de l'agriculture de 2008 à 2020, et à remonter à 15 % sa part dans le PIB. La croissance y aurait atteint 40 % en dix ans de Plan vert, soit bien plus que celle de la population. Le point noir demeure l'immense détresse des écoles rurales, qui augure d'une modernisation incomplète.

Le Maroc colonial est un exportateur important de produits agricoles. Au cours des décennies, un transfert s'est opéré des céréales et du vin vers les agrumes, l'huile et les primeurs. Le Palais a « marocanisé » (c'est-à-dire nationalisé) en 1973 le million d'hectares de terres coloniales – les meilleures – pour les garder ou les redistribuer aux officiers supérieurs. Hassan II a poursuivi avec constance la politique des barrages du protectorat, afin d'élargir à plus d'un million d'hectares les terres irriguées.

Mais le pays est débordé par sa croissance démographique. La population rurale a doublé quand frappe la grande sécheresse des années 1980. Cette tragédie met

fin à l'autonomie alimentaire du royaume. Le Maroc, qui exportait presque 2 millions de quintaux de grains vers 1930, est importateur net, avec 55 millions de quintaux en 2017. Sur dix ans, il importe 45 % de ses besoins, ce qui le place au 11e rang des importateurs mondiaux de céréales. Or, les Marocains en consomment 200 kg par an, contre 150 kg dans le monde, pain, couscous et gâteaux obligent. Cette dépendance décroît depuis dix ans, le plan Maroc vert ayant accru les rendements de 21 à 71 % selon les années. La récolte a atteint 100 millions de quintaux.

Le Maroc assure en revanche ses besoins en viande – les Marocains en mangent peu –, plus encore en poisson – consommé seulement sur les côtes –, et 96 % de sa consommation de laitages. Il est autonome en fruits et légumes – il exporte 2 millions de tonnes d'agrumes –, s'essayant même à la production de bananes. Il produit 50 % de son sucre, l'autre grand produit très consommé dans les boissons et les gâteaux. Comme il exporte des primeurs, du poisson, des dates, des agrumes et de l'huile – dont il est le 5e exportateur et producteur mondial –, son taux de couverture alimentaire à 86 % n'est pas ridicule. Le bilan est négatif (2 % du PIB), mais une amélioration est possible. Cette dépendance est élevée pour l'Afrique mais excellente pour le monde arabe, surtout face à l'Algérie.

68

Pourquoi la capitale économique du pays est-elle la plus grande ville du Maghreb ?

Casablanca n'avait rien pour devenir au XXe siècle la plus grande ville du Maghreb. Cette vieille ville portuaire se situe au débouché du grand territoire agricole et tribal de la Chaouia. Elle fut abandonnée, puis reconstruite par le sultan Mohammed Ben Abdallah à la fin du XVIIIe siècle. Très vite, la ville d'Anfa (colline en berbère) a pris le nom de *Dar El Baïda*, la « Maison blanche », traduction du nom espagnol en vigueur en Europe pour la qualifier, Casablanca. De la fin du XVIIIe siècle au protectorat français en 1912, nombre de marchands, religieux et consuls européens la fréquentent ou y résident, attirés par cette place d'échanges commerciaux entre les régions les plus riches du Maroc et le commerce atlantique. Elle compte 20 000 habitants au début du protectorat, ce qui la place aux premiers rangs du royaume chérifien, mais loin des 100 000 habitants de Fès et des 200 000 de Tunis.

Le résident Hubert Lyautey, représentant de la France au Maroc de 1912 à 1925, décide de faire de Casablanca le plus grand centre marchand, industriel et portuaire du

pays, découplé des anciennes et actuelles capitales politiques et administratives. Soucieux de ne pas mélanger les populations marocaines et européennes dans le pays, ni les activités traditionnelles de celles nées des révolutions industrielles, il fait d'elle une ville-champignon essentiellement européenne, la plus moderne de l'Afrique du Nord, capitale de sa Californie française, et accessoirement la vitrine coloniale de la France en Afrique. Avec les meilleurs architectes et urbanistes français, notamment Henri Prost et Michel Écochard, il dessine un plan d'urbanisme qui suit les préconisations les plus modernes de l'école moderniste de Le Corbusier : les « indigènes » sont à l'écart des quartiers européens dans des quartiers réservés (médina, nouvelle médina et Bousbir), et l'agglomération est appelée à s'étendre selon un plan en éventail par anneaux concentriques. Ce volontarisme déclenche un engouement assez considérable : la ville dépasse les 400 000 habitants dès le début des années 1950, dont une moitié de Marocains, ce qui est bien plus important que prévu. Et ce dynamisme monte en puissance après l'indépendance, quand tous les freins à l'exode rural sont levés.

Casablanca devient la plus grande ville du Maghreb et elle ne perdra plus sa place. Elle atteint près de 3 millions d'habitants vers 2000, et près de 4,5 millions aujourd'hui. Encore faut-il distinguer les limites administratives de la *wilaya* (préfecture), soit 189 km^2, et l'agglomération – l'ère urbaine de 1 615 km^2 –, c'est-à-dire tout le territoire polarisé par la ville. Jusqu'à la fin du XXe siècle, Casablanca n'a pas de rivale au Maghreb. Mais depuis la guerre civile algérienne, Alger est montée en puissance : la *wilaya* d'Alger compte 3,15 millions d'habitants en 2015

sur 1 190 km, et son aire urbaine 7,8 millions selon le classement Populationdata.net. Ainsi, si Casablanca demeure la première ville du Maghreb avec sa très forte densité, elle n'en est plus la première selon une conception extensive de cette notion. De fait, le système urbain du royaume est davantage polycentré (Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Tanger) qu'en Algérie, qui frôle la macrocéphalie.

69

Quel est le niveau de vie des Marocains ?

Un rapport de la Banque mondiale publié en octobre 2017[1] énonce que « le niveau de vie actuel des Marocains a été atteint par les Français en 1950, par les Italiens en 1955, par les Espagnols en 1960 et par les Portugais en 1965 ». La thèse du rattrapage laisse augurer celui du Maroc dans un temps indéterminé. Il ajoute que le pouvoir d'achat des Marocains n'atteint que 40 % du pouvoir d'achat moyen des pays émergents (Brésil, Malaisie, Mexique, Roumanie, Turquie), et 22 % de l'Espagne (19,7 % pour la France) malgré la grande crise des années 2010. Le Maroc est un « pays intermédiaire de la tranche supérieure » selon la Banque mondiale, mais le fossé avec les pays développés ou industrialisés reste considérable (l'entrée dans cette tranche se situe à 13 000 dollars de revenu annuel par habitant). Selon le FMI, en 2017, il est 119e au classement des 192 pays

1. « Le Maroc à l'horizon 2040. Investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique », Banque mondiale, octobre 2017.

selon la richesse réelle par habitant[1], soit 8 612 dollars ; le résultat est nettement supérieur au chiffre nominal qui est de 3 359 dollars (128e rang mondial). Il y a donc loin de la richesse souvent proclamée par certains analystes.

Le Maroc possède un niveau de développement intermédiaire qui évolue assez lentement, et surtout bien moins vite que des économies qui lui sont proches. Le meilleur exemple est la Chine : au début de ce siècle, elle avait un niveau de production par habitant équivalent au Maroc ; quinze ans plus tard, celle-ci fait trois fois mieux en nominal, et deux fois mieux en PPA. Technologie oblige. En nominal, le PIB du Maroc par habitant est nettement supérieur ou équivalent à ceux de l'Inde, de l'Égypte ou de la Tunisie. En revanche, converti en biens réels (à parité), il distance encore l'Inde, mais est largement dépassé par la Tunisie et surtout l'Égypte (50 % en plus). Le Maroc offre une consommation similaire à des économies planifiées, socialistes ou anciennement socialistes, mais son niveau de prix pénalise la consommation.

Cette donnée est essentielle, et explique l'étonnante faiblesse de la classe moyenne nationale. Selon un économiste de la Caisse de dépôt et de gestion du Maroc (CDG), la classe moyenne se limiterait à 10 % si l'on retient la fourchette de 1 000 à 4 000 euros de revenus par foyer, soit le niveau de vie urbain mondial standard (appartement, voiture, frais de scolarité et consommations imposées) ; c'est un peu plus élevé que la fourchette internationale de

1. Il s'agit du PIB en parité de pouvoir d'achat, c'est-à-dire de la richesse réelle, convertible en biens matériels, indépendant des variations monétaires et taux de change.

la Banque mondiale (de 300 à 3 000 dollars), mais renvoie au haut niveau des prix, lié à la proximité de l'Europe. Cet économiste estime que le doublement de la classe moyenne est envisageable d'ici trente ans. Pour l'heure, la population capable de consommer au-delà du seuil vital (60 Marocains sur 1 000 possèdent un véhicule contre 600 Européens), ou de consommer au supermarché, demeure réduite. Si l'on ôte les classes supérieures, soit 1 à 5 % de la population, et que l'on élargit un peu la classe moyenne, 80 % de la population appartient encore aux classes populaires, et les Marocains en sont parfaitement conscients : ils se comparent constamment aux émigrés et aux touristes. D'après le rapport sur la pauvreté au Maroc des Nations unies publié avec de Haut-Commissariat au plan (HCP) en 2016, le pays souffre anormalement de la pauvreté et des restrictions : 60 % des Marocains seraient concernés, dont une moitié vivant dans la grande pauvreté, et l'autre à un stade de pauvreté moyenne privatif des droits élémentaires (école, alimentation non carencée, soins). Derrière les moyennes officielles, le niveau de vie est hétérogène. Le haut de la société vit comme en Europe, et le bas survit comme dans les campagnes d'Afrique.

70

Y a-t-il un capitalisme royal au Maroc ?

Selon le HCP, la répartition de la valeur ajoutée au Maroc privilégie d'une manière déséquilibrée le capital (64,4 %) au travail (34,6 %). Cela tient à la structure de l'économie qui remonte au début du XXe siècle : une économie de rente basée sur la domination de grands groupes, couplée au dualisme de l'emploi et des qualifications. Les travailleurs sont en grande majorité sous-qualifiés, si ce n'est non qualifiés au regard d'une économie industrielle et technologique moderne – 80 % d'entre eux sont dans le secteur informel, c'est-à-dire sans statut encadré. À l'autre bout de l'échelle se trouve le groupe étroit de cadres de haut niveau de compétence internationale : 410 000 cadres et professions libérales sur 10,8 millions d'actifs occupés. Ce déséquilibre social pénalisant pour l'économie est si fort que même le Maroc ouvert et industriel de la côte comporte une grande partie de travailleurs pauvres et/ou informels.

Forte de ce constat, la monarchie marocaine n'a pas entrepris de bouleverser l'édifice qu'elle a coconstruit, mais tente d'en tirer parti. Hassan II choisit de bien rémunérer les cadres, qui sont les mieux payés d'Afrique : deux fois

plus que les cadres algériens, dont l'État est plus riche grâce au pétrole. La monarchie aurait pu, dès les années 1960, prendre à bras-le-corps l'analphabétisme de masse, ce qu'elle a volontairement refusé après les émeutes de mars 1965 à Casablanca qui dévoilaient un risque révolutionnaire. Le Maroc a perpétué ses structures. L'économie est basée sur la trilogie du sous-emploi (il y a moins d'adultes occupés que non-occupés), de la sous-qualification et de la sous-productivité de la main-d'œuvre, et du dualisme : un secteur économique et financier internationalisé, surcapitalisé et hautement rentable, attire les cadres, les IDE et les innovations. Et de vastes secteurs économiques occupent la main-d'œuvre peu qualifiée, sous-encadrée, informelle et à faible rentabilité : agriculture, BTP, tourisme, artisanat, domesticité, distribution…

Dans cette configuration, le capitalisme royal à la recherche d'efficience et de rentabilité s'est désengagé des secteurs à faible rentabilité pour se concentrer sur les secteurs capitalistiques et d'encadrement. L'idée est certainement d'aspirer à terme les travailleurs pauvres vers le haut, mais l'absence de formation est un obstacle structurel. Ainsi peut-on analyser la reconfiguration du capitalisme royal sous Mohammed VI. La société de participation SIGER héritée de Hassan II contrôlait essentiellement le conglomérat Omnium nord-africain (ONA), dont 13,5 % en fonds propres, spécialisé dans l'agroalimentaire et les mines. En vingt ans, les financiers du Palais ont fusionné par étapes l'ONA et la SNI (Société nationale d'investissement), devenus en 2018 le groupe Al Mada. Cette société financière d'investissement (3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017) est sortie de la Bourse de Casablanca

(ses comptes sont à sa discrétion). Elle s'est désengagée de l'agroalimentaire, constitué d'entreprises de main-d'œuvre à faible rentabilité, pour monter dans sept secteurs capitalistiques ou d'ingénierie : la première banque marocaine, le premier assureur arabe, le premier équipementier et cimentier du Maroc, le premier distributeur, etc. Cet énorme fonds d'investissement, qui domine le champ des affaires au Maroc, a mis le cap sur l'Afrique francophone. Couplé à la CDG, cette caisse publique qui a filialisé la CGI (le numéro un du bâtiment au Maroc), le capitalisme royal écrase le secteur privé par les participations croisées et les interventions publiques. Vers 2010, 40 % des sociétés marocaines semblaient sous contrôle direct ou indirect du Palais.

En 2009, *Forbes* classait Mohammed VI à la septième place parmi les monarques les plus riches de la planète (2,5 milliards de dollars de fortune) ; sa fortune a quintuplé en dix ans. En 2015, celle-ci est estimée par Forbes à 5,7 milliards de dollars, soit la cinquième d'Afrique. La stratégie est la bonne.

71

Quelles sont les grandes entreprises marocaines ?

Dans le classement annuel 2018 des 500 plus grandes entreprises africaines de *Jeune Afrique*, le Maroc aligne 64 entreprises, soit 12,5 % du total, ce qui est important pour ce pays sans grandes ressources naturelles. Il aligne par ailleurs le deuxième rang derrière l'Afrique du Sud au classement des chiffres d'affaires : 53,9 milliards de dollars, soit 8,5 % du total des 500 grands d'Afrique. Le Maroc, en dehors de ses banques – 9 parmi les 100 premières d'Afrique, offre un panel varié d'activités. Parmi ses 20 champions, le chiffre d'affaires va de 500 millions à 6 milliards d'euros. La première entreprise marocaine est l'Office chérifien des phosphates (OCP), qui pèse 5,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2018, soit 5 % du PIB national. Sept entreprises minières et énergétiques (surtout pétrolières) font partie des vingt premières, ce qui démontre la permanence d'un ancrage dans le secteur primaire, phénomène accentué par trois entreprises agro-alimentaires – tabac, lait et sucre.

L'autre groupe dominant, même hors banques et assurances, est celui des grandes entreprises de services :

télécom, transports, distribution ou services aux collectivités. Si l'on excepte une société de promotion immobilière, seules deux sociétés industrielles manufacturières et automobiles s'immiscent parmi les vingt champions, dont Renault. C'est l'occasion de rappeler que le capitalisme royal a chassé, au cours des années 2000, le contrôle étranger majoritaire des champions marocains, sauf pour Renault et la Lyonnaise des eaux, technologie oblige, à quoi s'ajoute Maroc Télécom, dont les capitaux sont principalement émiratis.

Face à la place structurellement insuffisante de l'industrie au Maroc, le Palais a poussé à la diversification dès 2004, par la stratégie Émergence, devenue en 2009 le Pacte national pour l'émergence industrielle, puis en 2013 le Plan d'accélération industrielle (PAI). Dans un premier temps, l'automobile, grâce aux investissements étrangers, notamment français, a doublé le textile et les phosphates pour devenir le premier secteur exportateur du royaume. Puis, selon le Haut-Commissariat au plan, qui produit des études de qualité, la place de l'industrie a stagné : en 2017 comme en 2013, la part de l'industrie dans le PIB reste de 14 %. En dépit de projets d'importantes créations d'emplois, le bilan reste modeste. De 2014 et 2016, l'industrie a créé 15 000 emplois, au lieu des 500 000 ciblés.

L'industrie marocaine n'emploie en définitive que 620 000 personnes en 2018, soit 6 % des 10 millions d'emplois occupés. Comme à la fin du XXe siècle, bien qu'elle ait subi une forte chute due aux accords de libre-échange et à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'industrie textile demeure le premier employeur industriel, avec 165 000 postes contre 92 500

dans l'automobile. Viennent ensuite les industries électriques et électroniques (70 000 emplois) et les industries métalliques et métallurgiques (67 000). En dépit de grandes ambitions, l'économie marocaine demeure donc une petite économie industrielle, ce qui renvoie à ses faiblesses structurelles : un manque de cadres et de technologies, une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, et sa cherté relative par rapport à l'Asie. De sorte que le Maroc possède une économie principalement tertiaire, ce dont atteste un lourd déficit commercial en biens.

72

Le Maroc est-il une économie ouverte et libérale ?

Bien qu'il ne possède pas d'hydrocarbures, le Maroc est une économie extravertie. Son taux d'ouverture[1] est passé de 20 % dans les années 1990 à 34 % de nos jours. Selon l'économiste marocain Najib Akesbi, « le fait est que cette ouverture, plus subie que voulue, n'a guère produit les effets attendus ». Les échanges extérieurs auraient même pesé négativement sur la croissance.

Au XXe siècle, la croissance dépendait de la conjoncture agricole, une sécheresse provoquant une récession. Pour échapper à une croissance en dents de scie, le Palais a misé sur l'ouverture au tourisme de masse, aux investissements étrangers, aux services aux entreprises (*call centers*, *engineering*), aux services bancaires, aux transports, etc. Mais la conjoncture internationale hachée par les chocs de 2001 (attentats de New York), 2008 (crise financière),

1. Le taux d'ouverture d'un pays est la somme des importations et des exportations de biens et de services divisée par deux, rapportée au PIB.

2010 (crise espagnole), 2011 (printemps arabes), etc., a maintenu une croissance hachée d'un nouveau type, qui a tassé la croissance des années 2010.

Il est donc capital, pour les autorités confrontées à une conjoncture agricole erratique et à une faible capacité industrielle, d'attirer des capitaux et de renforcer l'ouverture. Or, les investisseurs étrangers veulent pouvoir investir et sortir librement leurs capitaux. C'est pourquoi le Maroc fait tout pour être bien classé au classement international *Doing Business,* relatif à la facilité de faire des affaires. Soixantième sur 190 pays – au premier rang africain et au troisième rang arabe –, il mise sur son attractivité. Mais cette économie qui s'affiche comme libérale a un lourd passé interventionniste.

Salaheddine Mezouar, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), déclare en septembre 2019 : « L'État contrôle tout[1]. » Cet ancien ministre de l'Économie et des Finances sait de quoi il parle. La prégnance du Palais sur l'économie est une vieille tradition makhzénienne[2]. Un petit retour en arrière s'impose.

À l'indépendance, l'économie était aux mains des Français. Après une brève phase étatique à l'indépendance, Hassan II a opté pour l'économie de marché. Mais en 1973, pour des raisons politiques, il a dû se résoudre à « marocaniser » l'économie pour la reprendre en mains. Cela n'a

1. Contraint de démissionner de son poste en octobre 2019 pour des déclarations sur l'Algérie jugées inappropriées lors d'un Forum à Marrakech, il n'est pas exclu que cette déclaration préalable ait précipité sa chute.

2. Voir la question 70, « Y a-t-il un capitalisme royal au Maroc ? », p. 222.

rien de socialiste, puisqu'il s'agit d'un vaste transfert de propriété au profit du Palais et de ses alliés et obligés. Cette composante néo-patrimoniale est capitale. L'Omnium nord-africain (ONA) devient le premier groupe privé du pays aux mains du roi. La classe dirigeante se partage une économie de rente, créatrice de grandes fortunes dans l'import-export au bon vouloir du Palais.

Dans les années 1990, le FMI exige une phase néolibérale. Le Maroc autorise et facilite le retour des capitaux étrangers, et privatise les offices publics et les sociétés nationales. À nouveau, cela profite aux mêmes intérêts privés. À sa mort, Hassan II possédait une fortune de près de 500 millions de dollars. Mais le capitalisme royal va prospérer bien davantage sous son fils.

Mohammed VI confie ses affaires à son ami et conseiller Mounir Majidi, qui a rendu le capitalisme royal tentaculaire. La transparence et la concurrence étant faussées, l'investissement privé a décru, et des firmes étrangères, notamment françaises comme Auchan, sont parties. Cela a contribué à tasser la croissance et l'investissement privé. C'est pourquoi depuis 2010, l'investissement public dépasse ce dernier. Ce surinvestissement public a fait croître l'endettement public (82 % du PIB), dont le service de la dette absorbe 35 % des recettes fiscales. Cette fuite en avant n'est pas sans risques, et elle démontre que le libéralisme à la marocaine est spécifique.

73

Qui sont les grands partenaires commerciaux du Maroc ?

Le Maroc est une économie ouverte. Son entrée dans les organismes multilatéraux (Gatt en 1987, OMC en 1995) et les accords de libre-échange qu'il a signés (UE et pays arabes en 2004, États-Unis en 2005, etc.) ont accentué son intégration régionale, sa dépendance et *in fine* ses déficits extérieurs. Cela inquiète le gouverneur de la Banque centrale marocaine, qui doit régler en 2018 une facture de 10 milliards de dollars de déficit pour les échanges de biens et de services, alors que les réserves de change (autour de 20 milliards de dollars) ne couvrent que cinq mois d'importations, une période qui se réduit au fil des ans. Avec un taux d'ouverture de 34 %, le Maroc est plus ouvert que la France ou même l'Union européenne, mais cette extraversion cache des faiblesses structurelles.

La première tient au déficit commercial qui s'est aggravé depuis les années 2010 : 18 milliards de dollars de déficit pour les marchandises (soit 15 % du PIB) en 2018, en partie seulement compensé par l'excédent des services (8 milliards). Dans la balance globale des paiements, tout cela

n'est rééquilibré que par des revenus extérieurs (transferts, IDE, aide publique) ; et, hors statistiques, par l'exportation cachée du haschisch, source de transferts monétaires[1]. Le Maroc est le huitième exportateur arabe, et le premier des pays arabes non pétroliers. Ses exportations sont faibles (10 % de celles de l'Arabie Saoudite), et plus encore comparé aux Émirats. Il est en revanche le sixième importateur arabe du fait de ses gros besoins primaires, notamment en énergie et en céréales (4 millions de tonnes de blé en 2016, année de sécheresse).

Le Maroc est polarisé par l'Union européenne qui absorbe 60 % de ses exportations de biens, l'Espagne et la France tenant les deux premières places à plus de 20 % chacune. Pour ses importations, plus volumineuses, l'Union ne représente que la moitié des commandes. Si l'Espagne et la France sont à nouveau en tête, sur les dix premiers fournisseurs ne se trouvent que cinq pays de l'Union. L'Espagne est devenue le premier partenaire commercial du Maroc devant la France sous Mohammed VI, même si celle-ci garde la première place pour les services, les IDE, l'aide et les transferts.

Le Maroc exporte surtout des biens industriels, du phosphate et des produits agricoles. Depuis l'installation des usines de montage automobile Peugeot et Renault, ce secteur représente le deuxième poste d'exportation (13 %), suivi par le secteur électrique (10 %) et les phosphates (raffinés, transformés et bruts, à 16,3 %). Les autres produits textiles ou agricoles sont plus dispersés. La sous-traitance

1. Voir la question 74, « Pourquoi le Maroc exporte-t-il beaucoup de haschisch ? », p. 234.

marocaine dans les domaines automobile, textile, chimique ou électrique commande la majeure partie des exportations vers l'Europe. Dans le sens des importations en revanche, les fournisseurs sont plus diversifiés du fait de la nature des produits : hydrocarbures à 11 %, véhicules à près de 9 %, matériels électriques, produits agricoles (blé, sucre), etc. L'intégration Sud-Sud est presque nulle avec le Maghreb, le principal partenaire MENA est la Turquie (4,4 % des importations) et le premier partenaire arabe est l'Arabie Saoudite (1,9 % des importations en 2016). Enfin, le tourisme et le transport concernent les deux tiers des services échangés. Outre la fonction de réexpédition du port franc de Tanger Med, l'essentiel tient aux flux de touristes et d'émigrés, qui privilégient la France, l'Espagne, la Belgique et les Pays-Bas.

74

Pourquoi le Maroc exporte-t-il beaucoup de haschisch ?

Le sujet est explosif sous Hassan II, puis le trafic de haschisch devient peu à peu un marronnier de la presse, un thème de romans, d'essais et de films, au Maroc comme en France. Le royaume serait le premier exportateur mondial de résine de cannabis (la pâte dite « haschisch », transformée à partir du cannabis, ou kif dans les laboratoires du nord du pays), mais l'Afghanistan demeure le premier producteur. Les chiffres sont contradictoires mais, depuis les années 1980, plusieurs milliards de dollars (à la revente) de résine sont produits, exportés et écoulés par les mafias « du Rif », avec l'aide de leurs réseaux et alliés criminels en Europe. Dans les années 2000, on estimait que le marché se montait à 8-10 milliards de dollars annuels. À l'époque, l'Union européenne avait discrètement demandé au Maroc de réduire la plantation du nord du pays, estimée à 140 000 hectares. De fait, l'armée marocaine l'a diminuée de moitié et l'a cantonnée au cœur du Rif, là où cela est théoriquement légal depuis un *dahir* (décret) de Mohammed V de 1954, au titre du respect des traditions

locales. La plantation était alors minuscule et la résine n'existait pas.

Pourtant, les volumes de haschisch exportés en masse et en valeur sont loin de chuter. Chaque année, ce sont de 2 500 à 3 500 tonnes (cette estimation est contestable) qui traversent la mer en direction du premier marché mondial, l'Europe occidentale. La revente atteindrait désormais 15 à 20 milliards de dollars, alors que la plantation est réduite. Selon les agronomes connaisseurs du Rif, étant donné ses conditions géologiques, climatiques et agronomiques, des milliers de tonnes de phosphates (produites et transportées depuis le centre du pays) sont indispensables pour obtenir de tels rendements – il faut 100 kg de kif pour produire 1 kg de haschisch –, et beaucoup d'eau. L'activité est industrielle. Elle fait vivre 800 000 membres de familles paysannes pauvres, occupe des dizaines de milliers de confectionneurs, passeurs, transporteurs au Maroc et en Espagne, ainsi que des centaines de milliers de personnes à la revente en Europe. En France, 200 000 jeunes garçons et hommes travailleraient à cette activité. La revente a débordé le milieu de l'émigration rifaine : milieu algérien à Marseille, marocain dans le nord, milieu gitan dans le sud, etc. Le haschisch, soit 80 % des drogues vendues en France, a fini par aspirer les trafics d'autres produits comme la cocaïne.

Les raisons qui président à cet énorme trafic, qui alimente 80 % de la consommation en Europe de l'Ouest, sont nombreuses. Un débat a récemment été lancé sur la légalisation de la production au titre des pratiques culturelles. Le Maroc s'interroge en effet sur les appels à la légalisation en France, déjà établie aux Pays-Bas, ce qui

n'empêche pas ce pays d'être la tête de pont du trafic de drogues en Europe de l'Ouest. Rien n'est caché, car tout le monde en profite : les services des États corrompus du sud ; les parrains et les commanditaires du trafic ; les banques et les milieux du bâtiment, qui blanchissent chaque année des milliards de dollars, notamment dans l'immobilier au Maroc ou en Espagne ; la paysannerie du Rif, région pauvre plus ou moins stabilisée par ce trafic ; les passeurs et les transporteurs ; des centaines de milliers de personnes en Europe, des quartiers et parfois des villes entières ; des milliers de familles au Maghreb qui reçoivent les transferts monétaires d'Europe ; et les 23 millions de consommateurs européens, dont 4 millions sont réguliers en France. Celle-ci détient d'ailleurs le record de consommation, en dépit des dégâts psychiatriques, criminels et sociaux irréversibles de ce fléau de masse. À l'échelle du Maroc, le prix à la revente du cannabis se monte au total faramineux de 10 à 20 % du PIB, ce qui en fait la première ressource nationale. Un cas d'école et de conscience qui laisse pantois presque tous les acteurs et observateurs.

75

Le Maroc est-il un des pays les plus écologiques du monde ?

Eu égard à sa faible capacité productive et à son grand espace, le Maroc est le deuxième pays au monde dans le classement du « jour de dépassement », établi par l'ONG Global Footprint Network. Autrement dit, si tous les pays du monde vivaient ainsi, l'humanité utiliserait à peu près ce que la nature produit annuellement de manière durable. Cela serait extrêmement vertueux car, en 2018, l'humanité a consommé sa ressource annuelle dès le 1er août. Ce comportement vertueux place le Maroc devant le Mali et derrière le numéro un vietnamien. Ce dernier atteint son « jour du dépassement[1] » le 20 décembre, et le Maroc le 16 décembre. Comparé à l'Algérie (8 septembre), à la France (5 mai), aux États-Unis (14 mars) ou au dernier pays du monde, le Qatar (9 février), le Maroc est l'un des rares pays au monde à ne presque pas excéder son quota de ressources naturelles.

1. Il s'agit du jour du dépassement des ressources naturelles que la terre peut produire en un an.

Cela n'empêche pas que le Maroc surexploite sa biocapacité, au même niveau que les États-Unis ou la Turquie, avec une empreinte qui excède de 127 % son capital. Mais rapporté à l'ensemble de sa consommation, le Maroc reste un pays sobre. Or, loin de se féliciter de ce podium mondial, il s'en passerait bien, en réalité, car ses dirigeants savent que cette vertu est la rançon de la pauvreté et de la sous-consommation de la majorité du peuple, qui ne consomme ni chauffage, ni transport, ni viande et très peu de biens matériels ; quant au poisson, dont il est un gros détenteur de ressources du fait de ses 3 000 km de côtes poissonneuses si l'on intègre le Sahara, sa faible consommation tient au fait que les Marocains n'aiment guère en manger.

Si le taux de croissance du royaume devait s'accélérer dans les années à venir, il ne fait guère de doute que la consommation de produits naturels s'élèverait rapidement. Or, d'ores et déjà, les ressources naturelles se dégradent. Ce phénomène est entretenu par trois causes qui interagissent : le réchauffement climatique qui aggrave les pénuries d'eau dans le sud, la pression sur les ressources due à la croissance démographique et économique, et leur exploitation souvent anarchique, voire mafieuse. De fait, le changement climatique, avec ses effets sur le secteur agricole, commence à peser sur l'économie nationale. Surexploitées et sous-alimentées en eaux, les grandes plaines agricoles du sud sont devenues infécondes (Souss, Haouz), phénomène à l'origine de la construction prochaine d'une usine de dessalement d'eau de mer géante dans le Souss en faveur des cultures d'exportation. Par ailleurs, les surfaces cultivables sont sous pression : un actif agricole marocain dispose de 2,3 hectares (contre 5,2 en Tunisie et 14,1 en Espagne), ce

qui entraîne une pression microfundiaire des cultures qui siphonnent la ressource aqueuse (pastèque, agrumes, etc.).

Entre le tourisme, les golfs, l'extension des villes, des jardins, la pression agricole, le réchauffement, etc., les eaux disponibles sont passées de 1 185 litres par habitant en 1999 à 700 actuellement. Or, la désertification est aggravée dans le sud par l'érosion, la salinisation des sols et la déforestation, qui est due à des pluies insuffisantes aggravées par des actions de pillage auxquelles se livrent des groupes mafieux sur une ressource décroissante. Il en va de même du sable des plages, ou des palmiers des oasis qui sont prélevés de manière anarchique et excessive, relativisant fortement l'écologie à la marocaine.

CULTURE

Le royaume des cultures ?

76

Y a-t-il une culture marocaine ?

Sous le règne de Mohammed VI, les autorités louent « le Maroc des cultures », le *soft power* du royaume, l'exception culturelle au sein du monde arabe, et la triple fécondation africaine, arabe et européenne du royaume, à laquelle on ajoute un zest de culture juive. Le Maroc, pays géographiquement isolé et dépourvu de ressources naturelles importantes, et ne disposant pas de la force de frappe économique qu'il souhaiterait, mise énormément sur la culture, au sens le plus large du terme. Cette tendance aux goûts éclectiques du monarque, amateur de variétés et de stars françaises et anglo-saxonnes, de cinéma, soucieux d'encourager l'art contemporain et les artistes amis plus ou moins proches (les peintres Mehdi Qotbi et Mahi Binebine, les écrivains Fouad Laroui et Leïla Slimani, l'humoriste Jamel Debbouze, le chanteur Saad Lamjarred – bien avant qu'il ne soit poursuivi pour violences en France, etc.). La bienveillance et la reconnaissance du roi valent de l'or pour les artistes qu'il apprécie, pour les festivals et les créateurs qu'il parraine ou honore.

La liste des événements est longue : Festival des trois cultures en Andalousie, Festival de musique sacrée à

Fès, du soufisme à Berkane, de musique classique ou de musique gnaoua à Essaouira, Festival international du film à Marrakech, Festival de musiques populaires à Casablanca, de variétés à Rabat, etc. Les courtisans et les ambitieux ayant des moyens et de l'entregent rivalisent d'imagination pour plaire au souverain et faire briller le royaume. C'est une vraie rupture avec Hassan II qui vivait reclus dans ses palais, et honorait *a minima* de sa présence et de son soutien les artistes, en dehors des activités ayant trait au vieux fonds culturel arabo-berbère marocain. Reste à savoir s'il existe une vie culturelle marocaine en dehors des mannes du Palais ?

Personne ne doute de l'existence d'une culture marocaine, complexe, composite, faite d'accumulations, d'emprunts, d'apports successifs et de sédimentation. Au XXe siècle, il y a eu clairement un double mouvement d'internationalisation de celle-ci (colonisation et arabisation obligent), et de déberbérisation. En ce sens, des points communs ténus existent avec l'Algérie, en matière de cultures musicales[1]. De même, les Marocains ont été fascinés par le cinéma égyptien, avant de devenir adeptes des films et des séries venues d'Inde, de Turquie ou du Brésil, non sans produire un cinéma national peu connu mais souvent de grande qualité.

En revanche, le Maroc peut rester hermétique à certaines pratiques culturelles. Le secteur du livre par exemple est un épiphénomène : il n'y a plus aujourd'hui que quinze véritables librairies dans le pays et les photocopies à bas

1. Voir la question 77, « Le Maroc possède-t-il une scène musicale ? », p. 246.

prix tuent ce marché, vendues par des centaines de marchands ambulants sur les trottoirs des villes. Des salles de cinéma et de théâtre, il reste peu de chose par rapport aux années 1960, les islamistes ayant contribué à refroidir les ardeurs des spectateurs.

Certes, la culture marocaine est riche et complexe, souvent transnationale, mais les pratiques culturelles sont variables, les arts populaires continuent de dominer largement le paysage, tandis que le soutien et la reconnaissance du roi sont souvent déterminants.

77

Le Maroc possède-t-il une scène musicale ?

Les Marocains, dans leur ensemble, sont très éloignés des thèses ultra-rigoristes salafistes qui proscrivent la musique. Pour l'État, un des enjeux de la bataille culturelle et religieuse en cours est justement d'entretenir et de susciter dans l'espace public les passions musicales des Marocains.

Il serait fastidieux de décrire, même brièvement, la très riche histoire musicale du Maroc. Au XXe siècle, ce pays partage assez largement avec l'Algérie plusieurs traits et influences musicaux. Pays d'Afrique du Nord, le Maroc possède trois répertoires culturels principaux de musiques endogènes ou venues de l'extérieur : la musique berbère est souvent une poésie chantée, qui trouve son équivalent dans les musiques populaires arabes des plaines, le *chaâbi*, qui véhicule notamment le style poétique du *melhoun* ; la musique andalouse, venue des villes d'Espagne du XVe au XVIIe siècle (de Grenade à Rabat ou Tétouan, ou de Cordoue à Fès), dont les répertoires sont transmis de génération en génération, et qui accompagne toutes les cérémonies officielles au Maroc, même le décollage des avions de la

RAM[1] ; les influences rythmiques africaines, qui portent toutes ces musiques au son de la *darbouka* (tambour nord-africain), pleinement intégrée au paysage religieux et festif régional. L'inspiration plus directement africaine se retrouve dans le répertoire de la musique *gnawa*. On entre là dans le monde musical des confréries, qui est depuis longtemps un puissant vecteur de diffusion et de transmission de la musique dans la région.

Sur ce fond très riche, dont toutes les musiques se perpétuent, se sont développées au XXe siècle de nouvelles influences étrangères. Elles sont principalement arabes, occidentales et algériennes. La musique arabe orientale – surtout égyptienne dans sa version dite classique des années 1950 – est incorporée au répertoire maghrébin, et n'a nullement empêché la variété arabe contemporaine, avec ses instruments électriques, de prendre le relais ; les musiques occidentales ont eu un rôle plus passif mais très important, moins précoce et moins français qu'en Algérie, mais les musiques anglo-saxonnes, en particulier Bob Marley, ont fortement marqué le pays. Plus récemment, le raï oranais a fait irruption à la fin du XXe siècle, et ses chanteurs ont été extrêmement populaires au Maroc, non sans y faire des émules.

Au XXIe siècle, l'ouverture musicale se perpétue et s'est même institutionnalisée avec le volontarisme royal qui a poussé à créer de nombreux festivals. Ces derniers peuvent être traditionnels, pour célébrer le *melhoun* ou les musiques sacrées. Mais l'essentiel est la nouvelle scène musicale marocaine, très poreuse aux influences algériennes, occidentales

1. La RAM est la compagnie nationale Royal Air Maroc.

(le rap) et africaines. Les artistes marocains s'illustrent dans tous les genres, et il existe des stars adulées qui se produisent à la télévision, dans les médias, sur les scènes des festivals et bien sûr sur YouTube. Très impertinents, les rappeurs marocains se heurtent parfois au mur de la censure et peuvent disparaître du paysage ; en 2019, *Gnawi* a ainsi été condamné à un an de prison pour outrage à la police. D'autres chanteurs, moins politisés, sont portés au pinacle, à l'image de Zina Daoudi, la reine du *châabi* marocain, ou de Saad Lamjarred, la star des années 2010. Le Maroc est enfin une scène où se produisent de nombreux artistes étrangers.

78

Les Marocains sont-ils des francophones assumés ?

Le Maroc, à l'inverse de l'Algérie, est membre fondateur de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Le français est devenu la langue professionnelle des cadres privés et publics (médecine, science, architecture, économie, armée…). Il est promu et défendu par Hassan II puis par Mohammed VI ; après trente ans d'arabisation, le roi le rétablit en 2019 comme langue d'enseignement des matières scientifiques dans les lycées. C'est la langue de création des élites, mais il demeure assez étranger à la culture populaire, à l'inverse de l'Algérie où le raï est bi- ou trilingue. Les Marocains assument leur francophonie, perçue depuis quelques années comme un atout par les autorités pour investir le champ de la coopération et des échanges avec l'Afrique francophone. Dans les années 2010, plus du tiers des Marocains de plus de 10 ans sont francophones, ainsi que plus des deux tiers des personnes alphabétisées.

Une telle évolution n'était absolument pas prévisible. À l'indépendance en 1956, seule une infime minorité des

Marocains maîtrise la langue française, et ils ne sont que quelques dizaines de milliers à savoir l'écrire, contre 15 % des Algériens. De surcroît, l'idéologie du nouveau régime est arabiste et, dès 1957, le ministre du parti nationaliste Mohamed El Fassi entreprend l'arabisation de l'école. Alors, comment le Maroc est-il devenu assez largement francophone depuis qu'il est indépendant ? Le français était si peu partagé sous le protectorat que les Marocains ne l'ont pas vécu comme un legs colonial. La colonisation fut brève, les Français peu nombreux, l'école rare (12 % de scolarisation en 1955), et les communautés vivaient séparées. Dès les années 1960, une importante coopération éducative est mise en place : la France fournit le Maroc en milliers de coopérants, de l'école primaire à l'université, et 30 000 étudiants marocains sont envoyés en France. Ce, pendant vingt ans. Le français devient la langue des élites, de la distinction et de la séduction, faisant forte impression dans un pays structurellement bilingue. Habituée à jongler entre l'amazighe et l'arabe maghrébin, une partie de la population ajoute une corde à son arc.

Dans les années 1970, Hassan II doit reculer sous la pression conjointe des nationalistes arabes puis des islamistes. Mais il recule lentement. La famille royale et les élites sont éduquées dans des établissements français ou franco-marocains. Les touristes, les étudiants de retour au pays, les émigrés de plus en plus nombreux en France, les entreprises françaises au Maroc, en attendant les télévisions et les écoles privées, tout concourt à renforcer une francophonie décomplexée qui progresse. Même dans les forces de l'ordre, le français est la langue du commandement. De ce fait, les Marocains aspirent de plus en plus

à apprendre cette langue perçue comme la condition d'un travail rémunéré, voire de l'émigration, pourtant de plus en plus difficile. Partout se multiplient depuis vingt ans écoles privées francophones, centres culturels français, enseignement supérieur privé… La langue française est devenue un objet de convoitise populaire au grand dam des islamistes et des nationalistes arabes, d'autant plus irrités que le berbère est érigé en autre langue nationale.

79

Pourquoi les Orientaux ne comprennent-ils rien à l'arabe marocain ?

« *Darija*, notre langue nationale », titre le magazine *TelQuel* dans son numéro 34 de 2002. Cette revendication est jusqu'alors inenvisageable. Les Marocains, comme leurs voisins algériens, sont en effet convaincus de longue date par les Arabes du Moyen-Orient et par les orientalistes français que leur langue dialectale arabe, la *darija*, ne s'apparente qu'à un sabir un peu honteux, habituellement qualifié de « dialecte », ainsi qu'on le dénomme à l'Institut des langues orientales de Paris. Alors que la plupart des Maghrébins parlent couramment la *darija*, leur langue maternelle – contrairement à l'arabe classique ou *foçha* – est perçue comme un jardin secret que l'on ne partage pas avec les étrangers. Non normé par les États, l'écriture et l'islam institutionnel lui préfèrent l'arabe normatif commun. L'arabe populaire du Maghreb possède de ce fait d'importantes variantes, du plateau atlantique marocain au Constantinois algérien. Ce bloc se distingue par des nuances et l'accent de l'arabe populaire tuniso-libyen, mais il n'y a pas de coupure frontalière. Plus on va vers l'ouest,

plus la langue populaire s'éloigne de l'arabe oriental et se berbérise dans ses formes linguistiques, phonologiques et sémantiques, au point de devenir presque incompréhensible aux oreilles des Orientaux.

Pour expliquer ce phénomène, soulignons la diglossie de la langue. L'arabe se caractérise par sa dissociation entre ses parlers, qui sont locaux, et ses versions écrites, qui sont internationales – pour l'arabe coranique, inchangé depuis la rédaction du Coran, comme pour l'arabe standard moderne réinventé au Liban et en Syrie au XXe siècle, devenu la langue académique et médiatique.

Oralement, les peuples arabophones usitent des langues qui sont autres. C'est pourquoi les Français les qualifient de dialectales, par référence aux anciens patois français. Mais, à l'échelle arabe, cette dérive linguistique rappelle en tout point le passage du latin aux langues romanes, du français, du roumain ou du portugais. Sauf que celles-ci sont devenues « nationales » du fait de leurs États-nations. Rien de tel au sud et à l'est de la Méditerranée où la langue de référence demeure la langue coranique, fût-ce dans sa version modernisée.

En l'absence de fixité, la *darija* évolue dans le temps et dans l'espace. Plus on va vers l'ouest, plus elle est liée aux langues berbères. Selon les linguistes, la *darija* serait composée de 30 % (Hassan Méniani) à 70 % (Ahmed Boukous) de termes berbères. La majorité des mots sont usités ou connus dans chacune des deux langues. L'arabe s'est approprié la religion, la politique, le droit, tandis que le berbère a gardé le champ lexical des lieux, de l'agriculture ou de la vie quotidienne (animaux, cuisine, etc.). Puis les contacts avec les Turcs, les Ibères et les Français ont ajouté

des milliers de mots non arabes. Ce métissage linguistique explique l'incrédulité des Orientaux devant cette langue qu'ils jugent « berbère », alors que les Marocains la disent « arabe ». De plus, l'arabe maghrébin se caractérise par la disparition des voyelles, ce qui le rend rugueux aux oreilles orientales, d'autant plus pour les mots qui commencent par deux consonnes. D'autres interactions signalent l'osmose réalisée entre les deux langues. Les verbes marocains se conjuguent au présent et au futur avec des préfixes berbères et, comme en berbère, on emphase le « z ». Avec une sémantique globalement arabe, mais non sans exception, l'ensemble fait de la *darija maghribiya*[1] une langue différente, bien qu'elle soit apparentée aux langues dialectales du Moyen-Orient.

1. Langue marocaine courante.

80

Pourquoi les langues berbères n'ont-elles pas disparu ?

Au XXe siècle, les langues berbères du Maroc régressent. La détribalisation et la sortie du cadre géographique et social immémorial qui s'impose à une grande partie de la population (par exode rural, déplacements, urbanisation, émigration) en sont la clef. Mais les éléments politiques et idéologiques pèsent lourd. Dans le cadre de la colonisation française, et plus encore dans celui du Maroc indépendant, les autorités valorisent constamment la culture arabe et la langue française. Même au collège berbère d'Azrou, créé dans les années 1930 au cœur du Moyen Atlas par le protectorat français, afin d'éduquer les fils de chefs berbères, on n'y enseigne qu'en français et en arabe. La France, en mettant systématiquement l'islam et le chérifisme arabe au centre de l'édifice institutionnel marocain, puis l'Istiqlal et le roi du Maroc, en confondant nationalisme marocain et nationalisme arabo-islamique, contribuent consciemment à déberbériser le Maroc.

De ce fait, la proportion de berbérophones, qui doit avoisiner les 75 à 80 % de la population en 1912, si l'on en

croit les registres des centaines de tribus du pays, chute. Mais les spécialistes ne sont pas d'accord sur le niveau atteint au début du XXIe siècle. D'autant plus que la berbérophonie peut être masquée par une pratique publique de la *darija*, notamment dans les villes. Selon le recensement de 2004, il y aurait au Maroc 28 % de Marocains de langue maternelle amazighe – dimension essentielle car cette langue ne se transmet qu'au sein de la famille –, mais selon les milieux berbéristes, 60 % des Marocains seraient encore berbérophones. Plusieurs facteurs militent pour attester d'une baisse brutale de la pratique de ces langues. Dans les villes, la *darija* s'impose en langue de communication publique, et les blocs berbérophones homogènes se réduisent (région du Rif autour d'Al Hoceima, région du Haut Atlas autour d'Errachidia, ou du Souss autour de Tiznit). Par ailleurs, l'émigration frappe prioritairement les régions amazighophones (le Souss et le Rif), et l'exode rural pousse les Chleuhs du Souss vers Casablanca, et les Berbères du Moyen Atlas vers Rabat et Fès, des foyers arabophones. Des grandes villes comme Agadir, Nador, Marrakech et même Casablanca, selon les quartiers, sont encore très mélangées, mais la scolarisation et l'école favorisent l'arabe.

Toutefois, si le berbère ne s'effondre pas en une génération ou deux comme le breton et l'irlandais, entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, malgré la détermination des nationalistes arabes et des religieux, c'est qu'à leur corps défendant, les langues amazighes sont protégées par l'analphabétisme de masse qui règne dans les campagnes du pays, notamment chez les femmes, qui élèvent près d'un enfant sur deux, du fait de leur plus fort taux de natalité.

Il existe toujours des milliers de *douars* et de villages sans écoles au Maroc, ou du moins avec des écoles dans un tel état que la scolarisation ne dépasse pas quelques années, ce qui rend l'apprentissage de l'arabe réversible.

Une sorte de course de vitesse s'engage entre les berbéristes, qui imposent en 2011 la reconnaissance de leur langue comme langue nationale et co-officielle, et les tenants de l'arabisation ou de la francisation, qui entravent la mise en œuvre de ces mesures, notamment sur le plan scolaire. Il n'est pas exclu, à échelle de vingt ou trente ans, que, la démocratisation aidant, les Amazighes du Maroc parviennent à préserver et à transmettre la langue de leurs ancêtres à une partie de leurs descendants. Mais ce sera (ou ce ne sera pas) le fait de l'intelligentsia berbère et non du peuple, qui ira vers le plus simple selon ses intérêts.

81

Quels sont les loisirs des Marocains ?

Dans un pays qui n'échappe pas à la mondialisation, le loisir est présenté comme un droit de l'homme. La lecture, le cinéma, le théâtre, les musées, ces activités culturelles si valorisées en Europe, ne sont l'apanage que d'une minorité aisée et éduquée[1]. Les centres culturels européens s'échinent à monter des expositions et des festivals, à ouvrir des bibliothèques et à inviter des conférenciers, mais ce sont les cours de langues, que la population ne parvient pas à satisfaire par l'école publique, qui suscitent le plus d'engouement. Si l'on excepte la fine couche de la bourgeoisie marocaine et des élites nationales dont les loisirs sont proches de ceux des Occidentaux (soirées dansantes, dîners branchés ou gastronomiques, voyages, tourisme en hôtels de luxe, clubs sélects, massages ou golf), la plupart des Marocains ont des activités beaucoup plus traditionnelles.

Généralement, les loisirs les plus prisés, en dehors des temps religieux fréquents, tiennent en quelques mots :

1. Voir la question 78, « Les Marocains sont-ils des francophones assumés ? », p. 249.

les visites familiales pour les femmes et le café pour les hommes ; les réseaux sociaux, qui sont en train de prendre le relais de la télévision ; les sorties dans la nature, y compris balnéaires estivales ; et le football. La télévision tient depuis les années 1980 une place considérable dans les foyers marocains, quel que soit le milieu. Elle est allumée de manière quasi constante, souvent très fort, y compris pendant les repas ou les soirées de ramadan. Bien que les chaînes proposées par satellite se multiplient, la télévision est toutefois en train de céder en partie le pas devant les réseaux sociaux. Pour la première fois de leur histoire, les Marocains ont l'occasion de s'adresser les uns aux autres sans médiateur – même si la police veille –, de commenter les faits et gestes des puissants, ainsi que l'activité politique et sociale du pays. La presse n'ayant jamais été très lue, ce phénomène qui passionne désormais deux habitants sur trois du pays est inédit.

Plus traditionnellement, les Marocaines passent une grande partie de leur vie à faire les courses, à préparer les repas quotidiens et à recevoir la parentèle pour les fêtes ou les rites religieux, ce qui est l'occasion d'une vie sociale pour beaucoup d'entre elles. Le respect dû à la belle-mère, aux cousins et à la parentèle latérale impose aussi une lourde activité au foyer. La préparation des pâtisseries marocaines et le service du thé prennent du temps.

Toutefois, le week-end ou aux beaux jours, les sorties – parcs et jardins, zoo et vergers, fermes proches des villes, etc. – sont prisées. On aime se rassembler et pique-niquer, le cas échéant dans des endroits tels les lacs, les cascades ou les vallées, pour le plus grand plaisir de chacun. L'été, toutes sortes d'activités balnéaires sont partagées par

des millions de personnes, sur des plages souvent bondées. Pour beaucoup d'entre eux, les Marocains ne savent pas nager, les bains de mer restent une pratique marginale.

Enfin, ce tableau ne serait pas juste si l'on n'évoquait pas le football, le stade et les cafés, où l'on se rassemble devant les écrans de télévision – en particulier du championnat espagnol – en buvant la bière Flag spécial (ou du café). Au Maroc, rien ne rivalise avec l'amour du football, et les retransmissions de l'équipe nationale sont suivies avec une ferveur peu commune[1].

1. Voir la question 88, « Quel est le rapport des Marocains au football ? », p. 279.

82

Pourquoi les grands écrivains du Maroc habitent-ils à l'étranger ?

Saphia Azzeddine, Tahar Ben Jelloun, Mohamed Berrada, Mohamed Choukri, Driss Chraïbi, Salim Jay, Mohammed Khaïr-Eddine, Abdellatif Laâbi, Fouad Laroui, Abdelhak Serhane, Leïla Slimani, Abdellah Taïa, qui comptent parmi les plus illustres écrivains, poètes et romanciers marocains, ont vécu ou vivent toute ou une partie de leur vie à l'étranger, la plupart en France, mais d'autres aussi aux Pays-Bas comme Fouad Laroui, en Italie ou aux États-Unis comme Abdelhak Serhane. Encore ne compte-t-on pas là les écrivains juifs marocains qui ont quitté leur pays, ni les exilés politiques (même si Mohamed Berrada et Abdellatif Laâbi le furent), ni les journalistes exilés (Aboubakr Jamaï, Ali Lmrabet, Ahmed Reda Benchemsi…), ni les proscrits. Pour s'en tenir aux romanciers et aux poètes, les plus grands noms de la littérature marocaine du XXe siècle ont longtemps ou définitivement résidé à l'étranger.

A contrario, les plus nationalistes ont tôt fait d'établir la liste des écrivains étrangers, notamment français, qui ont résidé au Maroc, parfois définitivement, comme Jean

Genet qui y est enterré. Mais pour les écrivains marocains, la place des intellectuels au Maroc est délicate. Femmes, berbères revendiqués, opposants politiques, athées, homosexuels, esprits libres et anarchistes, universalistes, etc., tous doivent affronter l'opprobre et les regards réprobateurs d'une société communautarisée qui n'aime ni les têtes qui dépassent ni les individualités. Paradoxalement, le pays est à la fois ouvert à l'altérité et à la modernité importées par le biais d'étrangers, mais soupçonneux et défiant face aux siens quand ils sortent du rang. Cette question relève du domaine religieux, sociologique et politique. Nombre d'intellectuels trouvent à l'étranger la liberté et la sérénité qu'ils peinent à trouver chez eux.

Pour les écrivains, dont la geste consiste à exposer au monde leur pensée, leur moi profond, et à s'affranchir des contraintes sociales pour dire l'indicible, y compris les rancœurs et les secrets de famille, la société marocaine est un milieu hostile. Sans compter que les Marocains lisent peu et n'honorent pas leurs écrivains, qui se retrouvent dans l'incapacité de vivre de leur plume dans leur pays. En dehors des livres islamiques, distributeurs et éditeurs sont rares, et l'écriture n'est pas rémunérée. Si certaines ambassades en lien avec le ministère de la Culture ou d'autres institutions attribuent cependant des prix littéraires et s'efforcent de promouvoir des auteurs, cela ne modifie en rien cette réalité.

En France, au contraire, on honore traditionnellement la littérature, et de plus en plus les écrivains étrangers, surtout s'ils sont francophones. Si les écrivains marocains écrivent en français, c'est qu'ils sont publiés par de grandes maisons d'édition, sont consacrés (deux prix Goncourt

avec Leïla Slimani et Tahar Ben Jelloun), lus et vendus. Respectés, ils sont en outre invités à s'exprimer, ils font partie du milieu des écrivains francophones dont la patrie subliminale demeure encore Paris. Cela ne les empêche nullement d'écrire et de parler de la société marocaine, de participer au débat sur sa transformation, ni de défendre en Europe ou ailleurs les intérêts et la vision des Marocains.

83

Les enfants du Maroc accèdent-ils tous à l'école ?

En 2012, 58 millions d'enfants de 6 à 11 ans n'étaient toujours pas scolarisés dans le monde[1]. Or, entre 2000 et 2012, selon le ministère de l'Éducation nationale marocain, la scolarisation atteindrait presque 98 % en primaire (probablement moins). Il s'agissait en effet pour le Palais de mettre fin au plus gros scandale social du règne de Hassan II, la non-scolarisation de millions de jeunes Marocains, et la persistance à un niveau considérable de l'analphabétisme : 30 % des jeunes de 15 à 24 ans en 2004 (dont 40 % de jeunes filles), taux qui serait tombé à 11 % en 2014 (dont 14,8 % des filles, et plus de 25 % en zones rurales).

Mais cet effort incontestable se révèle en réalité décevant et le Maroc produit suffisamment de statistiques pour que les réalités, même les plus douloureuses, affleurent. Si les jeunes Marocains sont presque tous inscrits à l'école à 6 ans, à l'entrée du cycle primaire, leur présence dans le

1. Source : Unesco.

système est extrêmement variable. Les ruraux, notamment les filles, sont pénalisés. L'État a fait des efforts d'investissements, de construction d'écoles et de formation d'instituteurs, mais les résultats demeurent effarants[1] en 2017 pour les 4 millions de jeunes ruraux de moins de 14 ans (contre 5,5 millions de jeunes urbains).

D'après une enquête livrée par l'Observatoire national du développement humain et la Banque mondiale en 2017, plus de 56 % des écoles rurales marocaines seraient sans accès à l'eau potable, plus de 10 % sans électricité, et moins de 7 % reliées à un réseau d'assainissement. Si l'on ajoute que pour neuf enfants sur dix, il n'y a pas de ramassage scolaire à la campagne (ce qui suppose des kilomètres de marche dans des conditions extrêmes parfois), qu'un quart des établissements est dépourvu de toilettes fonctionnelles (dont 45 % des écoles rurales satellites), et que 37 % n'ont pas le matériel didactique minimum, ces carences expliquent le taux considérable d'abandons scolaires. D'après le ministre, ceux-ci concernent encore près de 300 000 enfants par an en 2017 en primaire, et six fois plus dans les campagnes que dans les villes.

En définitive, 35 % des jeunes ruraux, tous cycles confondus sont scolarisés : 35 % en préscolaire, 95 % en première année primaire, 36,8 % au collège et 10,5 % au lycée (contre 50 % des urbains à ce niveau). La scolarité initiale est un cache-misère : dans des familles amazighophones, le double choc que constitue l'apprentissage conjoint de l'arabe et du français en primaire, dans des établissements

1. L'expression est du journal marocain *L'Économiste* dans son édition du 13 novembre 2018.

austères et sans moyens, débouche souvent sur une scolarité réversible : ce qui est appris entre quelques mois et moins de trois ans s'oublie, et un quasi-analphabétisme risque de persister. De nombreuses associations et même les autorités tentent d'endiguer cette situation. Mais l'État qui, sur le plan national, compte beaucoup sur l'enseignement privé, est totalement démuni dans des zones rurales misérables, où le pouvoir d'achat décourage toute velléité entrepreneuriale. Par ailleurs, la majeure partie des communes rurales étant dépourvue de collège, il y a peu d'espoir que le système s'améliore dans un avenir proche.

Ces conditions favorisent la pression migratoire qui s'exerce sur l'Espagne, la permanence de l'exode rural vers les villes, et explique en partie que le mariage des mineures et le travail des enfants ne soient pas près de se résorber dans ces régions, en dépit des interdits législatifs.

84

Où sont formés les enfants des élites marocaines ?

Lorsque l'indépendance sonne au Maroc en 1956, les écoles et lycées du pays relevant de l'administration française comptent plus de 60 000 élèves, en grande majorité français ou européens. En 1957, une convention culturelle signée entre la France et le Maroc autorise les Français à maintenir en place leurs établissements. La France s'engage à y accueillir de plus en plus de Marocains et à former dans ses grandes écoles et universités des étudiants marocains. Les élites marocaines, y compris celles du parti de l'Istiqlal qui sont alors brocardées, placent leurs enfants dans les établissements de la « Mission » culturelle française. Plus étrange, les écoles catholiques, dites « écoles de bonnes sœurs », qui scolarisent une quinzaine de milliers d'élèves en 1956, surtout en primaire, maintiennent leurs établissements francophones. Ces écoles dites de l'ECAM[1], placées sous statut privé, continuent de nos jours de scolariser de

1. Écoles de l'Église catholique au Maroc.

nombreux enfants presque tous marocains et musulmans, alors que les « bonnes sœurs » ne sont plus là…

Les établissements francophones de la Mission scolarisent près de 16 000 élèves dans les années 2010, à 85 % marocains ou franco-marocains, et les écoles de l'ECAM 15 000 (sans compter les dizaines de milliers d'enfants marocains des écoles françaises en France). Dans l'enseignement supérieur, cela représente 30 000 Marocains en France au lendemain de l'indépendance, chiffre qui n'a jamais décru bien que le Maroc se soit doté d'une gamme complète d'universités et de grandes écoles. Ils sont environ 40 000 étudiants en 2017. Dans les années 1960 et 1970, la scolarisation dans les établissements français était gratuite, et d'un niveau assez proche des établissements marocains.

Mais depuis l'arabisation du tournant des années 1980, la pression sur les établissements français est devenue incroyable : les élites marocaines fuient les établissements publics pour inscrire coûte que coûte leurs enfants dans des écoles françaises, ce qui coûte très cher. Faute de places suffisantes, des milliers d'écoles privées francophones marocaines ou françaises, relevant ou pas de l'Alliance française ou de la Mission laïque, hispanisantes ou anglophones ouvrent (14 % des élèves en 2019). Au lieu de réformer leur école afin de tenter d'atteindre l'excellence recherchée, les élites marocaines font le choix de l'enseignement privé. L'une des conséquences directes est l'inscription en masse des étudiants de l'élite marocaine à l'étranger : en 2018, 60 000 jeunes, essentiellement en France, et 15 000 en Espagne, en Allemagne et en Italie réunies.

Sur ces centaines de milliers d'étudiants marocains, combien ont quitté définitivement leur pays ? L'hypothèse d'un

sur deux semble réaliste sur le long terme. Le Maroc a mis longtemps à comprendre l'enjeu car, dans la décennie 1960-1970, on rentrait au pays. Mais la crise des années 1980 refroidit les ardeurs… Et dix ans après, il faut battre le rappel des cadres et des expatriés, prendre en main les étudiants, créer des associations, et assurer un suivi, pour encadrer la diaspora savante.

Le Maroc oscille désormais entre la tentation de voir ses élites briller et s'enrichir à l'étranger, loin des problèmes et des menaces intérieures, en espérant des retombées positives, mais aussi la crainte qu'un départ excessif de cadres ne rende impossible le développement tant attendu du pays. Cruel dilemme qu'illustre le secteur de la médecine : 7 000 médecins marocains exercent en France, alors que le pays n'en emploie que 25 000 !

85

Pourquoi l'Université marocaine est-elle décriée dans son pays ?

Le classement international annuel dit « de Shanghai » établit qu'aucune université marocaine n'appartient au top 1 000 mondial. Il n'y a pas plus d'université algérienne, en revanche une tunisienne et cinq égyptiennes. Cette classification, qui privilégie les établissements ayant des lauréats des plus hautes distinctions mondiales dans la recherche, pénalise les jeunes universités du Maghreb dont les moyens sont faibles, et qui sont souvent quittées par leurs lauréats soucieux de faire une brillante carrière. C'est la quadrature du cercle. Mais au-delà, si aucun pays africain ne sort du lot, hormis l'Afrique du Sud (huit universités sur quinze en Afrique) et l'Égypte, l'université marocaine, elle, présente un bilan contrasté.

Le Maroc est un pays où l'université nationale est jeune (1959) et petite : jusqu'au mitan des années 2010, elle compte environ 400 000 étudiants. Puis les effectifs se mettent à croître pour atteindre plus de 700 000 en 2018, auxquels s'ajoutent 38 000 autres dans les universités privées et plus de 100 000 dans les grandes écoles et instituts

spécialisés (écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, écoles des cadres publics, etc.). Le Maroc approche donc du million d'étudiants, objectif claironné par les pouvoirs publics, qui prennent conscience de la trop longue pénurie d'étudiants dans le pays. Mais si ce nombre est multiplié par quatre de 2009 à 2018, les enseignants-chercheurs ne suivent pas. Le Maroc ne délivre toujours que 100 000 diplômes par an[1], que l'économie ne parvient pas à absorber. La majorité des formations sont littéraires, juridiques, de langue arabe, de sciences économiques, destinées à une fonction publique qui embauche peu ; alors que les diplômés des formations plus sélectives – ingénieurs, informaticiens ou médecins – sont attirés à l'étranger.

La progression observée est en outre à relativiser, car le sous-encadrement croissant des étudiants et la faible diplomation qui en résulte signifient un fort taux d'abandon dans une université encore malthusienne : les générations actuelles comptent plus de 600 000 individus, et seulement 5 à 10 % sont diplômés du supérieur.

L'Université marocaine paye bien ses professeurs, mais ils sont peu nombreux, vieillissants et mécontents de leurs conditions de travail. Elle est répartie dans tout le pays, entraînant une dispersion (treize universités publiques nationales). Le budget de l'enseignement supérieur est en progression (+ 5,3 % en 2019), mais il dépasse à peine le milliard d'euros, soit moins de 1 % du PIB, ce qui est notoirement insuffisant. Les universités publiques sont

1. Un étudiant en thèse a par exemple reçu plusieurs diplômes : licence, master, etc. Il y a donc beaucoup plus de diplômes que de diplômés.

majoritaires, mais elles sont grignotées par les grandes écoles des ministères bien mieux dotées et considérées, et par l'enseignement privé qui se bat sur les secteurs les plus rentables avec la bénédiction des autorités (sept petites universités privées ou à gestion privée existent). La faculté et les écoles d'ingénieurs gardent un bon niveau scientifique, mais elles forment trop peu de cadres, et beaucoup d'entre eux, comme les informaticiens, sont attirés par le marché français du travail. Enfin, les facultés juridiques sont mieux cotées que celles des lettres, mais avec 1 professeur pour 1 500 en premier cycle, elles sont littéralement submergées.

En définitive, l'université marocaine n'en a pas fini avec des maux anciens tels que la question des langues – même si l'amélioration de l'enseignement du français au lycée depuis 2018 devrait clarifier la situation –, ou les grèves endémiques qui paralysent plusieurs branches ou secteurs. En 2018-2019, les étudiants en médecine ont mené de longues grèves qui ont gravement nui à leur formation. Dans certaines facultés, comme celle des lettres à Fès, ces mouvements sont un moyen d'expression si récurrent des étudiants politisés de gauche *versus* islamistes et berbéristes, qu'ils entravent de manière structurelle la capacité à dispenser des savoirs et à délivrer des diplômes de qualité.

86

Les Marocains voyagent-ils ?

En 2015, les professionnels du tourisme au Maroc ont dénombré 3,75 millions de séjours touristiques de Marocains. Monnayables, ils excluent ceux des travailleurs émigrés (ou MRE), qui sont traités en tant que résidents à l'étranger, et les voyages et séjours familiaux des Marocains à l'intérieur du pays. Toute sortie du territoire est consignée par les autorités policières, puisque tout passe par avion ou bateau. En effet, la frontière algérienne est fermée, et personne ne se rend en vacances en Mauritanie. Les seules portes terrestres ouvertes sont à Ceuta et Melilla ; les Marocains qui habitent aux abords des *presidios* disposent d'un laissez-passer consulaire, mais un visa est obligatoire pour passer sur le continent.

Quelque 10 % des Marocains voyagent dans le circuit commercial ou à l'étranger, quelques-uns effectuant plusieurs voyages par an. Il s'agit des milieux aisés et de la couche supérieure de la classe moyenne, dans un pays où l'immense majorité de la population ne part pas en vacances, faute de moyens. Pour près de 2 millions de séjours à l'étranger, les dépenses atteignent 1,9 milliard d'euros en 2018 selon

l'office des changes (soir 1,8 % du PIB officiel du royaume). La croissance annuelle de ce budget est vive : + 8,8 % entre 2017 et 2018, ce qui atteste du haut niveau de vie de cette fraction de la population. D'après les voyagistes marocains, le panier moyen par personne et par séjour s'élève à environ 500 euros, mais une minorité dépense infiniment plus. Ne sont pas inclus les 31 000 Marocains qui ont fait en 2016 le pèlerinage à La Mecque, suivant le contingent défini par l'Arabie Saoudite.

Plus de la moitié des touristes marocains (54 %), soit 2 millions de personnes, se rendent au Maroc. Comme pour les séjours à l'étranger, cette population privilégiée adopte les habitudes des touristes occidentaux, ce qui renvoie à un imaginaire stéréotypé. Les familles privilégient les appartements, les clubs *all inclusive*, les hôtels avec animations et les Aquaparcs, derniers produits de l'industrie touristique. Les couples préfèrent les hôtels de luxe en bord de mer. Les destinations balnéaires en Méditerranée (Saïdia, M'Diq, Cabo Negro) et à Agadir (récemment à Dakhla au Sahara) ont une position de quasi-monopole, comme chez les Allemands ou les Russes au Maroc ou en Tunisie.

À l'étranger, 1,9 million de séjours ont été vendus en 2015. Les Marocains préfèrent dorénavant les voyages organisés. La première destination nationale est la Turquie : devenue le principal pôle touristique du Moyen-Orient, elle fait rêver par son accessibilité sans visa (375 000 voyageurs marocains en 2015). Toutefois, en les réunissant, les pays méditerranéens d'Europe sont de loin la première destination : proches du Maroc, desservis par vols réguliers ou *low cost*, ils attirent 830 000 voyageurs, presque un séjour sur deux : 300 000 en Espagne (nombre de Marocains aisés

possèdent une résidence secondaire sur la Costa del Sol), 190 000 en France (ce qui permet de retrouver la famille), autant en Italie, et 150 000 au Portugal qui a le vent en poupe depuis la crise.

Les autres destinations sont moindres, à l'exception de la Thaïlande (5 % des séjours, soit 190 000, souvent pour de jeunes cadres), et des Émirats arabes unis, où Dubaï et son luxe arabe mondialisé attirent 112 000 Marocains. Enfin, un nombre analogue de touristes marocains font des croisières, en Méditerranée ou encore en Asie. À l'échelle du monde, les lieux de villégiature représentent moins de 3 % : Amérique, monde arabe, partie de l'Europe et Asie. Parmi les 56 pays qui ne réclament pas de visas aux Marocains, le Liban ou la Jordanie font aussi un peu recette. Les Marocains considèrent que le monde arabe ou la poussière des médinas et des ruines antiques n'ont pas grand intérêt, à l'instar de certains de leurs homologues européens.

87

Le Maroc entre gastronomie et frugalité ?

Le Maroc est présenté depuis Lyautey en pays de cocagne. Et tout, dans son excellente cuisine, conforte cette image d'opulence, de variété et de raffinement. Comme tous les pays de grande tradition monarchique (France, Chine, Vietnam, Turquie), le Maroc offre une gastronomie variée, riche et succulente. Celle-ci repose notamment sur quatre spécialités : les couscous, les méchouis, les tajines et les feuilletés, déclinés en un grand nombre de variétés. S'y ajoutent les salades et les soupes diverses, les fruits et les pâtisseries.

La cour et les princes n'ont pas seulement favorisé la création de mets raffinés (le sucré/salé, un large éventail d'épices), ils ont aussi habitué les Marocains aisés à manger et à recevoir dans l'opulence. Recevoir est un art ; l'invité ne doit déguster qu'une partie des plats qui lui sont présentés, avant leur retour en cuisine ; ce qui nourrit chez les hôtes de passage l'imaginaire d'un Maroc opulent. Les grands repas, élaborés à partir de plusieurs viandes (volaille et mouton principalement) ou de pageot royal[1] (un des

1. Une variété de daurade rose goûteuse et de grande taille.

rares poissons admis à la table des puissants), sont à la fois abondants et variés. Même pour une invitation de circonstance, l'hôte n'hésite pas à se surpasser, même si ses moyens excèdent ses capacités et *a fortiori* son ordinaire.

Cette opulence contraste avec la frugalité du peuple marocain qui, habitué au climat semi-aride, connaît la fragilité de l'existence. La sobriété des Sahariens n'épargne guère certaines autres populations longtemps semi-nomades que l'on distingue d'avec les Berbères des montagnes les plus arrosées (Rif, Moyen Atlas), grands amateurs et consommateurs de mouton, lapin, sanglier, bœuf, pigeon, etc., ce qui est de moins en moins possible, au regard du coût de la viande et de la croissance de la population.

Dans le sud, dans les confins sahariens, sur les hauts plateaux orientaux, la ressource rare et aléatoire érige le couscous, les olives et le café en base de l'alimentation. Cette sobriété se généralise à tout le pays, avec l'arrivée du pain et du sucre raffiné présent dans le coca, le thé, les sodas, etc. Environ les trois quarts de la population ne mangent plus de viande en dehors de la fête de l'Aïd el-Kebir, très peu de laitages, excepté les enfants (quand ils le peuvent). En revanche, ils consomment énormément de sucre, ce qui pose de sérieux problèmes de santé publique, notamment chez les femmes.

Dans les grandes villes, touristiques ou pas, depuis les années 1970, les classes moyennes urbaines ont adopté une alimentation standardisée : poulet frites, sandwich frites-salade-merguez ou bifteck frites, que l'on retrouve sur tous les menus. La pizza et désormais le kebab font aussi des ravages, la *junk food* à l'occidentale règne en maître, avec poulets ou dindes de batterie de rigueur. Ce changement est

dû à l'évolution du mode de vie des citadins : les femmes ne peuvent plus passer des heures en cuisine au quotidien pour préparer les plats traditionnels, sans compter un indéniable effet d'imitation. Rien de plus chic, dans la bourgeoisie marocaine, que de conduire ses enfants au MacDo ou dans un Tex-Mex, même si la lassitude commence à pointer vingt ans après l'arrivée de ces enseignes.

88

Quel est le rapport des Marocains au football ?

Le Maroc est un pays où le football revêt une dimension passionnelle au moins aussi intense qu'en Espagne et qu'en Algérie, les deux voisins. Ce n'est pas peu dire. Les Marocains ont contracté le virus du football sous le protectorat français dans l'entre-deux-guerres, au sein de l'armée, dans la ville ouvrière de Casablanca, au contact des Européens. Le grand stade Marcel-Cerdan, avec ses 30 000 places, est inauguré en 1955, à quelques mois de l'indépendance ; il devient par la suite le stade Mohammed-V, le plus grand du pays avec 80 000 places. La vedette des années 1940-1950 qui a popularisé ce sport est un joueur marocain d'origine sénégalaise, Larbi Benbarek, la « Perle noire », titulaire en équipe de France (1938-1954, un record). Adulé, il fut reconnu comme son égal par Pelé.

En 1957 est créée l'équipe nationale du royaume, les « lions de l'Atlas », fierté nationale. La présidence de la Fédération royale de football, si importante, est confiée à des hommes politiques de premier plan, de 1978 à 2009 à

des officiers supérieurs et, de 1995 à 2009, elle échoit au tout-puissant patron de la gendarmerie, Hosni Benslimane, proche du roi.

Au Maroc, le football est une affaire d'État. D'une part parce que le moral de la nation va de pair avec les résultats de l'équipe nationale dans les compétitions internationales, et avec le comportement et le palmarès des grands clubs du pays, notamment le Wydad et le Raja de Casablanca, les Forces armées royales (FAR) de Rabat, le Maghreb de Fès, le Kawkab de Marrakech, etc. Mais les Marocains sont aussi des fans du championnat espagnol (le pays s'arrête pendant les matchs du Real Madrid ou du Barça), et au-delà, tous les grands clubs européens les passionnent, d'autant que des joueurs binationaux jouent dans les équipes espagnoles (Youssef En-Nesyri, Achraf Hakimi au Real), belges, françaises, anglaises (Romain Saïss), néerlandaises (Hakim Ziyech à l'Ajax d'Amsterdam) ou italiennes (Mehdi Benatia à la Juventus de Turin). Partout, des joueurs marocains évoluent au plus haut niveau et ces joueurs d'Europe constituent aujourd'hui l'ossature de l'équipe nationale marocaine.

Le palmarès de l'équipe nationale n'est pas extraordinaire (un 8e de finale en Coupe du monde et une victoire en Coupe d'Afrique des nations), mais ce sont toujours les mêmes espoirs, la même joie, les mêmes attentes, et souvent la cruelle déception finale. Puis les Marocains, supporters galvanisés, reportent leur affection sur d'autres, en fonction des configurations, des rivaux de toujours, algériens, égyptiens, français ou espagnols… Les grandes villes du Maroc se transforment alors en incroyable et indescriptible chaos, comme ce fut le cas lors de la victoire de la France

en 1998, où Zinédine Zidane, le Franco-Algéro-Kabyle, devint presque héros national.

Les soirs de match, les stades du Maroc se transforment en arènes houleuses et politiques, que les autorités ont de plus en plus de mal à contrôler. Les supporters, exclusivement masculins, disent leur colère et leurs opinions politiques, sans tabous ni retenue, au point que les forces de l'ordre n'essayent pas d'intervenir. On est bien loin des milliers de petits terrains improvisés que les gamins tracent sur les routes, les macadams, les plages, les prés ou les parkings, où l'on joue avec passion des heures durant avec le moindre objet sphérique que l'on trouve, même les plus improbables quand les ballons viennent à manquer à force d'être usés ou crevés.

RELATIONS INTERNATIONALES

Tout pour le Sahara

89

Quelle est la nature de la relation qui unit le Maroc à la France ?

L'héritage colonial érige le français en première langue étrangère obligatoire du pays et principale langue de l'enseignement supérieur, et la France en terre d'élection de 2,5 millions de ressortissants marocains, nationaux et binationaux compris. Mais les données statistiques ne suffisent pas à dépeindre la relation spéciale qui unit le Maroc à la France.

À l'inverse de l'Algérie où la France coloniale – non les Français – est condamnée en bloc par les autorités, les Marocains pèsent le pour et le contre de la colonisation. Ils sont reconnaissants au maréchal Lyautey de ne pas les avoir méprisés, de les avoir respectés au contraire dans leur être profond. Ils condamnent cependant sans nuance la manière dont furent exilés le sultan et son fils en 1953 comme de vulgaires insoumis. Mais Mohammed V et Hassan II font la part des choses. Ils distinguent la résidence et ses services de police honnis, responsables de la crise, de personnalités comme François Mauriac ou Jean Védrine, ainsi que l'Église catholique, qui ont préparé

l'avenir. En 1954 et 1955, avec l'aide de quelques hommes politique, ils ont œuvré pour que la raison revienne en vue d'une « indépendance dans l'interdépendance », qui convenait à Mohammed V.

L'amitié entre les élites du royaume et une partie des élites françaises n'a jamais cessé. Nombre de Français d'Algérie, en particulier de culture juive sépharade, de fonctionnaires, d'officiers et de responsables politiques français, ont reporté leur inconsolable dépit d'affection pour le pays perdu en faveur du Maroc. Hassan II a parfaitement joué de l'amertume des Français envers une Algérie devenue hostile, pour leur offrir une hospitalité généreuse non sans contreparties. Ainsi s'est nouée une relation spéciale entre élites françaises et marocaines, faite de nombreux intérêts croisés, de mariages et d'idylles, de liens de sang et d'amitié, de coopérations diverses, parfois dans des domaines inattendus.

Après Londres, Washington et Berlin, Rabat est la quatrième ambassade de France au monde : par le nombre de fonctionnaires et de recrutés locaux, les institutions (6 consulats, 13 instituts français – 17 avec les antennes – et 40 écoles et lycées), les engagements financiers de l'Agence française de développement (AFD), au premier rang mondial, les échanges commerciaux et touristiques, le travail consulaire et la présence estimée de 100 000 nationaux ou binationaux français au Maroc[1].

Cette situation exceptionnelle perdure malgré des tentatives de réorienter cet héritage diplomatique étonnant. L'Italie, la Russie et la Chine présentent pour la France

1. Pour 52 700 officiellement immatriculés.

des intérêts économiques et des enjeux stratégiques bien supérieurs. Mais après la ruine de nos relations avec le Vietnam et l'Algérie, du fait des guerres, le Maroc devient la tête de pont des relations entre la France, l'Afrique et le monde arabe. La guerre froide consolide cette relation avec la bénédiction des États-Unis. Face à l'Espagne franquiste et à l'Algérie révolutionnaire, le Maroc est le pilier de l'action française dans la région. Hassan II fut un partenaire loyal, excepté lors de l'affaire Ben Barka. L'ambassade de France devient une sorte de super ministère jusqu'à la fin du XXe siècle.

Sous Mohammed VI, la relation n'est plus si linéaire, en dépit de l'affection portée par Jacques Chirac puis Nicolas Sarkozy. Le roi et ses proches montrent des signes d'exaspération envers la pesante tutelle. Une violente crise diplomatique éclate en 2014 entre les deux pays quand la justice française convoque à Paris le chef de la DST[1] marocaine pour un crime de torture[2]. Après un an et demi de relations au point mort, Paris et Rabat passent l'éponge, la France renonçant à sa compétence judiciaire universelle avec le Maroc, et le roi promouvant avec résolution un meilleur enseignement du français dans son royaume, point capital pour Paris.

1. La DST est la Direction de la surveillance du territoire, le contre-espionnage marocain, le principal service de renseignement intérieur du pays.

2. La torture en 2010 à Rabat du boxeur franco-marocain Zakaria Moumni.

90

Pourquoi la France envoie-t-elle ses imams se former au Maroc ?

Depuis les attentats qui ont frappé la France en 2015 sur fond de djihadisme en Syrie, de nombreux responsables politiques et gouvernementaux réclament une reprise en main de l'islam par les pouvoirs publics, avec la volonté explicite de le soustraire aux influences étrangères, qu'il s'agisse de l'islam consulaire épaulé par des États étrangers ou des réseaux fréristes, qui contrôlent les trois centres de formation d'imams en France (la mosquée de Paris pour l'Algérie, Saint-Léger-de-Fougeret, dans la Nièvre, et Aubervilliers pour les Frères musulmans).

En septembre 2015, le président François Hollande, escorté de son Premier ministre, en charge des cultes, Manuel Valls, signe à Rabat une déclaration conjointe avec le roi du Maroc « relative à la coopération en matière de formation d'imams ». Le royaume, qui a mis sur pied en mars 2015 l'institut Mohammed-VI de formation des imams de Rabat, s'adresse en priorité aux futurs imams d'Afrique de l'Ouest (en particulier du Mali) et du Moyen-Orient, mais aussi d'Europe. Le *soft power* marocain passe ici par

l'islam : en 2018, 55 imams franco-marocains ou marocains de France sont en formation à Rabat (dont douze femmes dites morchidates – une innovation théologique entreprise par le roi du Maroc). Ils doivent y passer trois ans avant de rentrer chez eux. Ce programme, dans sa dimension franco-marocaine, est une manière de répondre à la fois au dynamisme des Frères musulmans en France, financés par la Turquie et le Qatar, et à la pénurie d'imams faute de volontaires et d'institutions de formation.

En 2018, 80 % des 1 800 imams de France sont étrangers dont 300 sont des fonctionnaires expatriés (150 de Turquie, 120 d'Algérie et 30 du Maroc). À cela s'ajoutent 300 imams marocains et algériens envoyés en France pour le ramadan. Sur un total de 2 500 mosquées en France, 450 sont contrôlées par de mouvements islamistes (150 *tablighis*, 200 pour les Frères musulmans, 120 pour les salafistes). C'est précisément pour lutter contre ces influences qui favorisent la radicalisation religieuse d'une partie de la jeunesse musulmane de France qu'autorités françaises et marocaines ont signé l'accord de Rabat. Rabat est soucieuse de maintenir les Marocains de France à l'écart de ces influences « subversives » islamistes. Elle ne souhaite pas non plus que « ses » ressortissants passent sous la coupe jugée hostile de la mosquée de Paris, de l'Algérie par voie de conséquence, qui contrôle près de 700 mosquées en France. C'est pourquoi le Maroc injecte au moins chaque année 6 millions d'euros dans des constructions de mosquées en France, et qu'il en contrôle plusieurs centaines essentiellement réservées à des Marocains de nationalité ou d'origine.

La République française, à qui la loi de la séparation de l'Église et de l'État de 1905 interdit de former des imams, s'en remet aux pays étrangers pour le faire, quitte à leur délivrer par la suite dans les universités françaises une formation complémentaire de laïcité, de langue, d'histoire des religions et de droit français. Ainsi, la Turquie désirait doubler le nombre des imams fonctionnaires formés chez elle pour la France, mais les autorités françaises ont annoncé début 2020 qu'elles voulaient en finir avec les imams étrangers.

Le Maroc communique dorénavant sur sa capacité à « former à un islam du juste milieu », conforme aux « valeurs d'ouverture et de tolérance », et est donc appelé à former à l'imamat un nombre croissant de ses ressortissants en France. Ces derniers croiseront à Rabat des centaines d'imams maliens en formation depuis 2017 ; le Mali est rassuré par l'étendard de la Commanderie des croyants pour combattre le salafisme. C'est aussi ce qu'espèrent les autorités françaises, dans le but de soustraire ces jeunes Franco-Marocains au fondamentalisme, nombre d'attentats commis en Europe occidentale ces dernières années ayant été perpétrées par des Marocains d'origine, de nationalité ou de bi-nationalité, dont le Maroc réfute la paternité.

Il n'est pas dit pour autant comment l'allégeance à la Commanderie des croyants des imams formés à Rabat, habituellement exigée par le Maroc, est compatible avec la laïcité française.

91

Pourquoi le projet d'Union du Maghreb est-il au point mort ?

Le choix de l'arabisme et la création d'un « Maghreb arabe » par les nationalistes d'Afrique du Nord sont politiques et datent de 1947. La toute jeune Ligue arabe l'a imposé aux exilés politiques algériens, marocains et tunisiens au Caire, en échange de son soutien officiel à leur cause indépendantiste. En 1958, la Conférence de Tanger réunit les partis nationalistes du Maghreb pour célébrer la future union de cette région en lutte contre le colonialisme français. 1962 met fin aux utopies unionistes et il faut attendre 1989, après les guerres pour le Sahara et les querelles frontalières, pour que les cinq pays d'Afrique du Nord proclament en 1989, à Marrakech, l'Union du Maghreb arabe (UMA), dite aussi le « Grand Maghreb ». Mais trente ans après, l'UMA est une coquille vide, son secrétariat traitant *a minima* les rares affaires courantes : c'est l'union régionale la plus inactive du monde. Le contentieux algéro-marocain en est la cause directe.

Les 1 700 km de frontières terrestres entre l'Algérie et le Maroc sont contestés dès 1962. En 1972, la Convention de Rabat, ratifiée en 1992, semble apaiser le conflit. Le Maroc n'accepte que contraint et forcé la décolonisation inégalitaire du Sahara, qui lui laisse quelques arpents de désert contre 2 millions de km^2 à l'Algérie. Ce contentieux débouche sur la guerre des Sables pour Tindouf en octobre 1963, puis sur le conflit du Sahara occidental, jamais clos depuis 1975. Celui-ci a pour objet de litige les 266 000 km^2 de l'ancien Sahara espagnol dit « occidental ». Ces tensions récurrentes entraînent des expulsions de Marocains d'Algérie, puis en guise de rétorsion d'Algériens du Maroc en 1963, en 1975-1976, puis à nouveau en 1994.

La guerre civile algérienne tend une situation déjà explosive. Le 24 août 1994, un petit commando franco-maroco-algérien commet un attentat meurtrier à l'hôtel Atlas Asni de Marrakech. Le ministre de l'Intérieur Driss Basri décide l'expulsion des Algériens sans carte de séjour, l'instauration d'un visa obligatoire pour ces ressortissants et la fermeture de la frontière entre les deux pays. En 2004, le Palais, suivi par l'Algérie, suspend les visas pour les Algériens, puis propose la réouverture de la frontière. En vain. Certes, celle-ci n'est pas étanche, et toutes sortes de contrebandes de biens et d'hommes se mettent en place.

Cette querelle au long cours interdit la construction d'un Maghreb unitaire, pourtant seul moyen de peser face à une Europe unifiée. Depuis le début du XXIe siècle, la situation n'a pas évolué, malgré des offres marocaines récurrentes. Ainsi, le 7 novembre 2018, Mohammed VI réitère son appel « avec sincérité et bonne foi à l'ouverture des frontières entre les deux pays, à la normalisation des

relations maroco-algériennes ». Mais l'Algérie maintient la frontière fermée, liant cette question au règlement du conflit saharien. Le Maroc, qui est comme mis en quarantaine du Maghreb, s'invente un destin euro-africain. Il choisit la langue française pour former ses élites et échanger avec l'Europe et l'Afrique. Hassan II désirait arrimer son pays à l'Europe, et avait été jusqu'à rêver de la CEE. Mohammed VI reste sur cette ligne, mais donne une impulsion inédite à la coopération avec l'Afrique[1].

Sur fond de révoltes des peuples du Maghreb depuis 2011, le Maroc, soucieux de sa stabilité intérieure tend plus que jamais la tête vers les étoiles européennes et se montre réservé vis-à-vis d'un Maghreb instable politiquement. De sorte que l'« Union du Maghreb », qui est de surcroît contestée par les berbéristes qui lui dénient son nom, demeure à l'état de projet.

1. Voir la question 95, « Pourquoi le Maroc vient-il de rentrer dans l'Union africaine ? », p. 303.

92

Pourquoi le Maroc est-il si lié à l'Union européenne ?

L'indépendance est proclamée un an avant l'avènement de la Communauté économique européenne (CEE) en 1957. Dans les années 1970, le royaume perçoit l'importance de la grande réorientation diplomatique française, et de la construction du géant européen à ses portes. La mort de Franco jette le Maroc dans la crise saharienne et annonce la démocratisation de l'Espagne puis son adhésion à la CEE (1986). Hassan II, qui a renoué avec Paris après le départ de De Gaulle, signe en 1969 un premier accord commercial avec celle-ci, puis un second en 1976. La France lui sert alors de poisson-pilote en Europe. Le Maroc a doublement besoin d'elle pour soutenir sa croissance et exporter vers le Marché commun, et obtenir son soutien politique contre l'Algérie et le Polisario qu'il combat[1]. Le roi comprend que ses deux anciennes puissances coloniales au sein de l'Europe lui offrent une situation privilégiée. Pour montrer

1. Voir la question 94, « Qu'est-ce qui constitue l'alpha et l'oméga de la diplomatie marocaine ? », p. 300.

sa bonne volonté et faire remarquer son royaume, il dépose symboliquement en 1984 sa candidature à la CEE.

Même si elle est refusée en 1987, le Maroc devient le pays méditerranéen le plus aidé financièrement par la CEE/UE et ses instances financières. Les aides bilatérales de la France, de l'Espagne et de l'Allemagne, couplées aux aides multilatérales internationales, avoisinent les 40 milliards de dollars entre 1960 et 2017, dont plus de la moitié sous Mohammed VI[1]. En 2015, le Maroc possédait un stock de 50 milliards d'euros d'IDE, majoritairement européens.

Ce traitement privilégié remonte à l'effondrement du camp soviétique en 1990, à la guerre au terrorisme et à la guerre civile contre le djihadisme en Algérie, qui confèrent une nouvelle mission au Maroc : assurer la stabilité du Maghreb. Pas question dans ces conditions de déstabiliser ce précieux allié. L'Europe en fait un partenaire privilégié et son principal récepteur d'aide en Méditerranée. En 1996, dans le cadre de sa politique de voisinage, l'Union européenne signe un accord d'association, qui entre en vigueur en 2000. Sur le plan politique, le champ de la coopération économique entre le Maroc et l'UE s'élargit aux dimensions politiques et sécuritaires. Cette dimension capitale permet au Maroc de jouer son rôle dans la gestion des flux migratoires, le contrôle de l'immigration africaine, la surveillance du détroit et des échanges licites et illicites qui y transitent, notamment en affaire de djihadisme et de terrorisme. Les grands attentats terroristes internationaux

1. On ne sera donc pas surpris d'apprendre que fin mars 2020, alors que le Maroc est à peine touché par le coronavirus, et que l'Europe est frappée de plein fouet, l'Union européenne alloue *sine die* une somme de près de 450 millions d'euros au royaume pour affronter la crise.

des années 2000 ont été l'occasion de renforcer cette coopération, notamment dans le cadre du dialogue 5 + 5 (entre les cinq pays du Maghreb et les cinq pays européens de Méditerranée occidentale), relancé et activé en 2001.

Très demandeur, le Maroc marque des points en obtenant en 2008 le « statut avancé », en 2012 un accord de libre-échange, notamment pour les produits agricoles et de la pêche. Ces avancées ne sont pas toujours couronnées de succès car le Maroc industriel souffre de cette ouverture, à l'instar de son industrie textile, mais les aspects politiques l'emportent toujours. Grâce à son intense lobbying bruxellois et parisien, grâce à une politique suivie avec l'Espagne, avec laquelle il n'hésite pas à alterner concessions et sanctions (la pression migratoire des Subsahariens est utilisée contre les enclaves espagnoles en cas de besoin), le Maroc parvient à ses fins concernant le dossier du Sahara. Malgré quelques crises passagères, comme celle de 2016 qui a vu le royaume suspendre tout contact avec l'Union européenne dont la Cour de justice avait suspendu l'accord agricole, car il concernait aussi le Sahara occidental, il bénéficie aujourd'hui du soutien ou à tout le moins d'un neutralisme bienveillant des instances et des pays européens sur la question du Sahara, ce qui lui a permis récemment de se consacrer à l'Afrique[1].

1. Voir la question 95, « Pourquoi le Maroc vient-il de rentrer dans l'Union africaine ? », p. 303.

93

Pourquoi l'Europe de l'Ouest est-elle envahie de jeunes mineurs marocains ?

À la fin du règne de Hassan II, dans les années 1990, des statistiques terribles décrivent la présence de centaines de milliers de jeunes abandonnés au Maroc. En réalité, pour les raisons déjà évoquées[1], les filles ne sont ni dans les orphelinats ni dans les rues, contrairement aux garçons qui se livrent au travail informel et à la déambulation dans les quartiers où ils logent. Drogués, souvent par des colles, abandonnés, se livrant à des rapines, à du trafic de drogue ou offrant des services sexuels, y compris aux touristes, ces jeunes se regroupent en bandes violentes. Ils seraient 15 000 à 30 000, dont au moins 7 000 à Casablanca, suivie par Tanger et Marrakech. Ces chiffres sont aléatoires.

Depuis 2014, la grande crise migratoire européenne liée à la guerre en Syrie et à la décomposition de la Libye, le chaos en Europe du Sud a été l'occasion pour nombre

1. Voir la question 32, « À quoi aspire la jeunesse marocaine ? », p. 110.

d'entre eux d'entrer en Europe, ce qu'ils n'avaient jamais fait. Ils seraient, selon les associations travaillant en Europe, près de 20 000 en 2018 livrés à eux-mêmes, en Espagne, en France et en Suède, où 1 800 auraient atterri ces dernières années. Ces « mineurs non accompagnés », âgés souvent de 18 ans ou plus, mentent sur leur âge pour ne pas être expulsés.

Quoi qu'il en soit, même s'ils ne représentent qu'une partie des clandestins d'Europe – dont quelques milliers en Espagne sur 250 000 Marocains non régularisés –, une rupture a eu lieu. Pourquoi les autorités marocaines ou les passeurs, qui sont surveillés, ou qu'on choisit de laisser travailler, ont permis cette émigration hors de contrôle ? Les policiers et les élus locaux andalous, madrilènes, barcelonais, parisiens, rennais, nantais ou de Stockholm sont au fait de cette situation. Passant d'une ville européenne à l'autre, ces jeunes garçons, communiquant entre eux par messages interposés et voyageant clandestinement, sont un vrai casse-tête pour les habitants des quartiers où ils se regroupent, comme à Barbès, quartier du nord de Paris.

Les autorités ont-elles voulu faire baisser la pression dans un Maroc dans un contexte tendu au moment de la révolte du Rif[1] ? Ont-elles répondu aux demandes exaspérées d'une partie des bourgeois marocains excédés par l'insécurité provoquée ? Des bandes maffieuses ont-elles voulu utiliser ces jeunes à leur profit ? Ont-ils été instrumentalisés dans un rapport de force avec la Suède et les Pays-Bas qui sont en contentieux avec le Maroc ? Telles

1. Voir la question 29, « Pourquoi les Rifains se sont-ils révoltés en 2017 ? », p. 101.

sont les questions posées depuis l'émergence de ce phénomène. Toujours est-il que depuis que l'Europe a négocié en 2018 une transaction de 148 millions versée au Maroc pour le contrôle migratoire de l'année suivante, les arrivées en Europe se sont considérablement réduites début 2019.

94

Qu'est-ce qui constitue l'alpha et l'oméga de la diplomatie marocaine ?

Le Sahara ex-espagnol, que le Maroc considère comme un territoire ayant réintégré la mère patrie en 1975 au lendemain de la Marche verte, devient le centre de gravité de la diplomatie marocaine. À Rabat, il s'agit des « provinces du sud », tandis que la communauté internationale et l'ONU considèrent ce territoire décolonisé comme occupé et en attente d'attribution officielle. Cette impasse dure depuis 1975 : ce dossier sans fin mobilise le Conseil de sécurité de l'ONU (et le secrétaire général) qui vote des crédits annuels pour reconduire la Minurso[1], une mission d'observation plus que d'interposition au Sahara pour contrôler la réalité du cessez-le-feu signé en 1991 entre le Maroc – qui occupe 80 % du Sahara – et le Polisario. Ce qui clôture treize années de guerre suivies de trois de trêve, afin de promouvoir un référendum. La seule victoire de la Minurso est le retour de la paix au Sahara, même si elle est armée et surveillée par trois

1. La Minurso est la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, créée le 29 avril 1991 par le Conseil de sécurité de l'ONU.

armées qui s'observent à distance : l'armée du Polisario, l'armée marocaine, les FAR, et l'armée algérienne, l'ANP.

Depuis des décennies, la diplomatie marocaine a deux missions principales : entretenir des liens diplomatiques et amicaux avec la plupart des pays du monde, afin d'offrir en toutes circonstances au royaume les moyens de sa stabilité économique et œuvrer inlassablement à obtenir de la communauté internationale la reconnaissance de la marocanité du Sahara dit « occidental », et donc la non-reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) proclamée en février 1976. Là se situe le cœur battant de l'action diplomatique du Maroc. Hassan II ayant associé la pérennité de son trône à l'intégration du Sahara au territoire national, Mohammed VI est dans l'obligation de prolonger cette tâche : alors que ce conflit a coûté des dizaines de milliards de dollars, que le territoire ne possède pas de pétrole et a failli entraîner le royaume dans un désastre militaire dans les années 1970, puis un désastre économique dans les années 1980, pas question de renoncer.

Alors que 79 pays reconnaissent la RASD en 1989, ils ne sont plus que 34 en 2016 : des pays africains surtout, quelques pays communistes et les proches d'Alger, dont certains très petits. La fin de la guerre froide permet aux anciens pays communistes proches d'Alger de s'affranchir de cette obligation, ce qui n'est pas le cas de nombreux pays anticolonialistes d'Afrique, raison pour laquelle ce continent est un enjeu capital pour le Maroc[1]. Mais sa politique ne s'y limite pas, elle est mondiale. La diplomatie est

1. Voir la question 95, « Pourquoi le Maroc vient-il de rentrer dans l'Union africaine ? », p. 303.

mobilisée à New York, car la double médiation américaine et onusienne est essentielle : la Minurso doit être reconduite, bien que le Maroc ait dénoncé l'option référendaire, parce que la stabilité lui profite à long terme. Les relations avec le chargé de mission du secrétaire général sont souvent houleuses, mais le Maroc est prêt à se brouiller, même avec les États-Unis, pour faire valoir ce qu'il estime être son droit. Il est aussi actif en Europe, en France en particulier, qui a toujours su le protéger par son veto au Conseil. La Chine et la Russie, autres membres permanents, sont aussi traitées avec égard, d'autant plus que l'appareil diplomatique algérien allume des contre-feux permanents avec ses proches alliés. Le match se poursuit enfin au cœur du monde arabe, où le Maroc jouit du soutien des monarchies arabes, peu portées sur la RASD. De manière générale, aucune région du monde, même l'Amérique latine, n'échappe à cet activisme de tous les instants.

95

Pourquoi le Maroc vient-il de rentrer dans l'Union africaine ?

L'autre grande affaire diplomatique du règne de Mohammed VI, très liée à la précédente, bien qu'elle procède cette fois d'un choix personnel, c'est le réinvestissement de l'Afrique par le Maroc. Confronté à des difficultés internes et externes de toutes sortes, à la recherche d'un supplément de croissance économique, et soucieux de rallier de nouveaux pays africains à sa cause saharienne – ces pays constituant le groupe hostile le plus nombreux –, le roi entreprend de réinvestir l'Afrique, ce qui n'intéressait guère son père tourné vers l'Occident. Dès le début de son règne, Mohammed VI se rend en Afrique, ses déplacements s'apparentant à de longues tournées comme il en fait ailleurs dans le monde. Il séjourne parfois des semaines avec sa cour dans un même pays et noue des liens étroits avec certains dirigeants, notamment son ami Ali Bongo.

Petit État riche de sa rente pétrolière, le Gabon perpétue les excellentes relations gabono-marocaines de la Francafrique, promouvant le Maroc en Afrique centrale. Le Maroc a aussi d'excellentes relations avec l'Afrique de

l'Ouest et sahélienne qu'il a islamisée quelques siècles auparavant, et avec laquelle les liens confériques demeurent puissants, la figure du sultan n'ayant pas disparu de cette région.

Le roi agit aussi en opportunité. À la différence de son père, Mohammed VI assiste à un seul sommet arabe, du fait de ses mauvaises relations avec ses homologues présidents. Les printemps arabes de 2011 aggravent la situation ; il perd un temps le contact avec les pays dirigés par les Frères musulmans honnis et il assiste au décrochage de l'Algérie et de la Libye en Afrique. Kadhafi, grand pourvoyeur de pétrodollars en Afrique centrale et de l'Ouest, y était très apprécié pour son engagement régional. L'Algérie mène une politique de puissance en Mauritanie, au Mali, au Niger, en lien avec les deux géants, le Nigeria et l'Afrique du Sud. Mais l'AVC qui a touché le président Bouteflika en 2013 met fin à ces relations privilégiées, l'entourage ne pouvant pallier son absence. Mohammed VI saisit le boulevard qui s'offrait à lui au sud du Sahara.

Le djihad syrien et l'expansion des groupes djihadistes au Sahel (comme Boko Haram, qui a fini par faire allégeance à Daesh[1]) permettent au Maroc de se présenter en garant d'un islam modéré et légaliste, sous la tutelle de la Commanderie des croyants. Plus de 1 000 imams maliens sont ainsi en cours de formation depuis 2017 au Maroc, et le royaume prodigue son islam malékite et confrérique. Ajoutons que les banques marocaines se déploient en Afrique de l'Ouest. Elles y deviennent l'un des premiers réseaux bancaires. Les échanges extérieurs

1. Acronyme arabe de l'État islamique en Irak et au Levant.

et les investissements du Maroc avec l'Afrique grimpent à 15-20 %. Ce n'est pas extraordinaire mais suffisant pour que le Maroc capitalise politiquement et frappe à la porte de l'Union africaine, trente ans après que Hassan II eut quitté l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1984. Certains pays, travaillés avec soin, cessent de soutenir la RASD, sous prétexte que cela nuirait à l'option du référendum. D'autres, comme le Nigeria et l'Afrique du Sud, bien qu'ils approuvent le Polisario, jouent la carte de la légalité, ce qui permet au Maroc, bien déterminé à profiter de cette opportunité pour parvenir à ses fins, d'intégrer l'Union africaine (UA) en janvier 2017, aux côtés de la RASD.

96

Pourquoi les princes du Golfe ont-ils des palais au Maroc ?

La famille royale du Maroc fait partie du petit club des plus riches familles princières arabes. Dans un classement publié en 2019, cinq d'entre elles sont classées parmi les dix grandes fortunes royales du monde : le roi d'Arabie Salman Al Saoud (n° 3, 18 milliards de dollars), la famille du *cheikh* émirati Zayed (n° 4, 15 milliards de dollars), l'émir doubaïote Al Maktoum (n° 6, 4 milliards de dollars), le roi du Maroc (n° 8, 2,1 milliards de dollars)[1], l'émir Al Thani du Qatar (n° 9, 1,2 milliard de dollars).

Le roi du Maroc entretient des relations étroites avec certaines de ces familles. Mohammed VI est ainsi très proche du *cheikh* Zayed Al Nahyan des Émirats, depuis le Collège royal de Rabat. Hassan II avait ouvert le royaume aux intérêts et aux investissements arabes du Golfe, faisant de son pays une destination de vacances privilégiée des princes

1. L'effondrement de la valeur de la fortune du roi depuis le classement de *Forbes* en 2015 (5,7 milliards de dollars) est hautement improbable, mais nous reprenons le classement en l'état.

arabes. Commandeurs des croyants et *chérifs*, Hassan II et Mohammed VI en imposent à ces émirs devenus par leur bonne fortune des chefs d'États richissimes. Au début des années 1980 – guerre du Liban oblige –, le roi Fahd d'Arabie érigea Marbella, sur la Costa del Sol andalouse, en haut lieu de villégiature estivale. Il dote la ville d'équipements somptuaires et réside dans son luxueux palais peuplé de centaines de serviteurs et d'employés marocains.

Hassan II attire habilement Fahd dans son pays ; celui-ci édifie un palais à Fès. Les princes saoudiens bénéficient au Maroc d'une totale liberté de circulation et d'installation, et jouissent des plaisirs et raffinements de la vie princière à la marocaine. Ils apprécient le climat frais de l'océan, le palais des Saoud à Bouskoura ou la haute montagne. Ils goûtent volontiers la nourriture succulente, s'entourent d'une armée de serviteurs zélés, de favorites marocaines auxquelles ils ont souvent succombé au point de les épouser. Ils profitent de dons de terres, la concession de palais, la chasse au faucon dans le désert jusqu'au Sahara ex-espagnol, de zoos privés, comme celui du prince Bandar, l'ancien chef des services saoudiens, dans son immense palais de Marrakech. L'arrachement temporaire au puritanisme wahhabite et une discrétion absolue de l'État marocain ajoutent un précieux confort.

En retour, Saoudiens, Émiratis, Qataris et Koweïtiens construisent au Maroc des palais (une dizaine pour les Saoudiens), édifient des mosquées et des lieux culturels (la Fondation Roi-Abdul-Aziz-Al-Saoud sur la corniche à Casablanca), restaurent des palaces (le palais Tazi à Tanger pour le Qatar), construisent des universités privées (Al-Akhawayn à Ifrane dans le Moyen Atlas pour le

cheikh Zayed) ou des cliniques à la pointe (la maternité ou l'hôpital militaire de Rabat pour le même), financent des infrastructures (le TGV de Tanger à Casablanca) parmi tant d'autres.

Ifrane, la station de montagne préférée de Hassan II au cœur du Moyen Atlas berbère, est devenue un haut lieu de visite des princes arabes : le *cheikh* Hamad ben Khalifa Al Thani et sa célèbre épouse, la *cheikha* Mozah, y ont construit une propriété en pleine cédraie protégée, et *cheikh* Zayed y a créé son université américaine. L'émir du Qatar possède aussi un vaste palais à Agadir sur l'Atlantique.

Pour le Maroc, cette situation est pourvoyeuse de sécurité, d'amitié et de financements. Après 2003, il a fallu expliquer aux Saoudiens que les affaires religieuses relevaient désormais du seul Mohammed VI, mais rigueur n'en a pas été tenue. De 2015 à 2017, le roi Salman passe une partie de l'été dans son manoir de 30 hectares à Tanger, dépensant avec sa cour 100 millions de dollars pour le seul mois de juillet 2017. Cette diplomatie « hôtelière » de grand luxe est un des grands atouts du Palais dans le jeu d'échecs arabe. Chacun est le gardien scrupuleux de ses intérêts et ne se mêle jamais des affaires internes de son partenaire, fût-ce en cas d'affaire Khashoggi[1].

1. Du nom de ce journaliste saoudien, Jamal Khashoggi, qui fut assassiné et découpé en morceaux pour être exfiltré de l'ambassade saoudienne à Istanbul.

97

Le Maroc est-il un modèle pour le monde arabe ?

Le Maroc se présente à l'extérieur, mais aussi à son peuple, comme un modèle de tempérance et de stabilité politique. Il aurait protégé sa population des affres de la révolution, de la transition politique et de la guerre civile. Ce modèle de stabilité est vendu aux Occidentaux, et en premier lieu aux Français, qui ont peu à peu érigé le royaume en meilleur allié de la France dans le monde arabe – c'est aussi le cas pour l'Espagne. C'est ce que les diplomates marocains appellent « l'exception marocaine », présentée comme le fruit d'un savant dosage entre tradition et modernité, sous la bienveillance de la Commanderie des croyants, ancrée dans une histoire millénaire, et dispensatrice de tolérance et de protection.

Les choses sont un peu plus complexes en réalité. Mais l'alchimie marocaine, qui est le fruit d'une longue histoire, est difficile à reproduire sous d'autres cieux. En dépit de nombreuses turbulences politiques depuis les années 1950, personne ne peut nier que le régime marocain est de fait un des plus stables régimes de la région, à l'instar de l'Arabie

Saoudite ou de la Jordanie. Mais si diverses forces politiques et idéologiques ont travaillé en vain à sa déstabilisation ou à son renversement, au point que de nombreux analystes ont de longue date donné ce régime en sursis, on peut se demander si le principal facteur de risques ne tient pas à sa situation sociale et économique globale. C'est bien pour le parer que le Palais travaille constamment, afin d'éviter, dans une économie toujours au bord du manque de liquidités, que celle-ci ne bascule dans l'inconnu. La grande peur, c'est la rupture d'approvisionnement, ou la pénurie de devises, qui obligerait à réduire d'un coup les produits subventionnés de première nécessité (huile, farine, lait, sucre). C'est pourquoi le Maroc doit ménager toutes ses amitiés.

Le Maroc n'est pas non plus un modèle pour les Républiques arabes, car son alchimie historique en fait un cas particulier. C'est au nom de la Commanderie des croyants et du chérifisme que le roi peut réformer le Code du statut personnel, laisser discuter de lois libérales à défaut de les mettre en œuvre, maintenir des relations discrètes avec Israël, inviter le pape, et obtenir le monopole d'édiction des fatwas. Un régime arabe républicain peut difficilement mettre en œuvre de telles décisions. Mais, même au Maroc, la condition de validité de ce système est l'adhésion renouvelée d'une grande partie du peuple à ce monopole de l'autorité sacrée. Or, la modernité d'une part et les islamistes de l'autre travaillent à la saper.

Reste la force et le monopole de la violence légitime, que le *makhzen*[1] s'emploie à doser, tant au plan symbolique

1. Voir la question 53, « Qu'est-ce que le *makhzen* ? », p. 172.

que dans le monde réel. La clémence et la grâce royales font partie du système en cas d'usage excessif de la force, tandis que les abus d'autorité ou d'inutiles humiliations du peuple doivent être régulièrement sanctionnés. Hassan II disait : « Le Maroc est un lion qu'il faut guider avec une laisse. Il ne doit jamais sentir la chaîne. »

98

Le Maroc est-il un enjeu pour les États-Unis et la Chine ?

Les relations du Maroc avec les deux actuels supergrands sont différentes. Elles sont anciennes avec l'Amérique et récentes avec la Chine. Elles ont été recherchées par l'Amérique dans le premier cas, mais poussées par le Maroc de Mohammed VI dans le second. Elles sont enfin stratégiques avec les États-Unis, et plus économiques avec la Chine.

Aux yeux des États-Unis, le Maroc offre trois atouts. Il est le pays à partir duquel on surveille l'entrée de la Méditerranée (le « détroit »), on observe et on sécurise les flottes pétrolières et de guerre, notamment la flotte russe. En cas de conflit majeur, la place est stratégique. Le Maroc est ensuite un vieil allié de l'Occident, dont le territoire sert de base de surveillance et d'écoute du détroit, du Sahara dans sa partie occidentale et de l'Algérie ; son territoire peut être survolé, l'US Navy y fait escale dans des ports dédiés, et des prisonniers peuvent y être « interrogés ». Les services de renseignements marocains, proches de la CIA

depuis leur création, est un utile allié qui opère tant au Maghreb qu'en Afrique, en Europe ou au Moyen-Orient.

Enfin, le Maroc est un allié précieux dans la zone MENA[1], il est en contact avec tous les alliés de l'Amérique (Arabie Saoudite et Israël en tête) et offre à l'Amérique l'amitié d'une des plus légitimes autorités islamiques.

Toutefois, la monarchie est pauvre : rien à voir avec la riche Algérie et surtout la Libye, qui regorge d'hydrocarbures. Le niveau de vie intermédiaire n'en fait pas une grande place commerciale, même si le Maroc achète du blé et des armes aux États-Unis, et surtout des Boeing et des ordinateurs. Il ne parvient pas en outre à mettre un terme aux longs conflits dans lesquels il est engagé. Ainsi du Sahara, sur lequel plane chaque année une incertitude sur la reconduction par le Conseil de sécurité de l'ONU de la Minurso : le Maroc s'est braqué en 2013 quand le représentant des États-Unis a voulu lui confier une mission de surveillance des droits de l'homme. Ainsi en est-il aussi de l'Algérie, de sorte que le Maghreb est une des régions du monde les plus cloisonnées, sans marché unique ni zone de libre-échange. Enfin, le Maroc a produit et émis, depuis vingt ans, un grand nombre de djihadistes en direction du Moyen-Orient ou de l'Europe.

L'importance du Maroc est donc relative pour les États-Unis et tient surtout à sa situation géographique. En sens inverse, l'amitié de l'Amérique est capitale pour lui. Quand le Maroc est fâché avec le représentant du secrétaire général de l'ONU sur le Sahara, l'Amérique compense. De même, à l'été 2002, quand le Maroc s'oppose violemment

1. Middle East and North Africa.

à l'Espagne au sujet de l'îlot Persil, il faut l'intervention directe du secrétaire d'État Colin Powell pour réconcilier les deux alliés.

Le Maroc loue les présidents américains, bien qu'il n'ait jamais reçu la visite d'aucun président depuis Eisenhower. Toutefois, Hillary Clinton, puis Michelle Obama et Ivanka Trump, en novembre 2019, se sont rendues tour à tour au Maroc, ce qui a donné lieu à une exceptionnelle couverture médiatique. La dimension familiale de ces visites n'est pas pour déplaire au Palais.

Mohammed VI fait le déplacement à Pékin en mai 2016 pour signer un partenariat stratégique avec Xi Jinping, ainsi que quinze contrats économiques pour 110 millions d'euros. La somme est modeste, mais la Chine est déjà le quatrième partenaire commercial du royaume, loin de l'Algérie, dont c'est en 2015 le premier partenaire pour 12 milliards, contre 3 pour le Maroc qui progresse.

Le royaume, qui recherche de la croissance, se présente à la Chine comme une tête de pont vers l'Afrique, pour assister les entreprises de ce pays, dont plus d'une trentaine opère au Maroc. Grâce à la langue française, à ses banques et à ses réseaux, celui-ci espère se rendre indispensable.

99

Le Maroc est-il le champion de la lutte antiterrorisme ou une réserve de terroristes ?

En quarante ans (1979-2019), le Maroc aurait connu 14 attentats islamistes qui ont fait 71 victimes. Comparé aux États d'Europe de l'Ouest et de la région MENA, il est faiblement exposé au terrorisme islamiste international. Les attentats et les victimes du 16 mai 2003 (41 morts) sont dus à une action terroriste inédite et concertée qui frappe Casablanca ; l'autre grand attentat est celui de l'hôtel Argana le 28 avril 2011 à Marrakech (17 morts). À titre de comparaison, la France et la Tunisie ont respectivement connu durant cette période 71 et 67 attentats, qui ont fait 317 et 264 morts. Les chiffres sont infiniment supérieurs en Algérie ou dans l'ensemble du Moyen-Orient (3 000 morts pour la seule Égypte). Cela explique le désarroi et la stupeur des autorités marocaines en 2003, qui se croyaient à l'abri de la vague djihadiste mondiale. Entre la coopération policière internationale, l'omniprésence et l'efficacité des services de police, et la Commanderie des

croyants pour saper le fondamentalisme, les autorités estimaient que le danger ne pourrait venir que de l'extérieur.

Or, l'enquête de 2003 prouve que les terroristes de Casablanca sont natifs de la ville. L'État a alors rénové ses méthodes policières, puis entamé une « reconfiguration du champ religieux ». D'autant plus que les attentats meurtriers de Madrid-Atocha, causant 191 morts le 11 mars 2004, démontrent la capacité des filières terroristes marocaines à se jouer des frontières et des réseaux, usant des abris et des replis procurés par la diaspora, le narcotrafic et la mondialisation de l'islam[1]. De 2001 à nos jours, les autorités marocaines combattent avec constance et sans relâche la constitution et la reconstitution de filières terroristes et djihadistes. La lutte est pilotée au plus près du roi par les patrons de la sécurité intérieure comme de la sécurité extérieure, devenus les hommes les plus importants et les plus redoutés du pays.

Le Maroc renforce et spécialise son arsenal antiterroriste en votant une loi spéciale en 2003, puis une législation complémentaire en 2015, à la suite de l'attentat de *Charlie Hebdo*, donnant naissance au Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ), présenté en FBI à la marocaine, basé à Salé, face à Rabat parfois qualifiée de Kandahar[2] marocain. Depuis 2001, des centaines de groupes, cellules et filières terroristes ou djihadistes ont été démantelées et arrêtées au Maroc, les autorités policières du royaume communiquent régulièrement à ce sujet, sans qu'il soit possible d'apprécier

1. L'expression est du chercheur Olivier Roy.

2. Kandahar est une ancienne capitale impériale afghane et pachtoune devenue fief des talibans.

l'exactitude de ces informations, la communication politique ne pouvant être dissociée de cette guerre secrète.

Mais, au cours des années 2010, la situation est aggravée par un double phénomène. Des centaines d'apprentis terroristes marocains, issus pour l'essentiel du nord du pays (Rif, Moyen Atlas et oriental), s'embarquent pour le djihad syrien – environ 1 500 d'entre eux seraient parvenus sur place –, avant que les autorités mettent un terme à l'hémorragie. Au moins autant de Maroco-Européens, issus d'Espagne, de Belgique, de France, d'Espagne ou d'Italie, convergent vers le même djihad levantin. Les attentats qui frappent violemment l'Europe en 2015, la France en particulier, démontrent aux pays émetteurs de terroristes le danger mortel du djihad. Or, selon les observateurs, 70 % des attentats commis en Europe de l'Ouest en ce début de XXIe siècle seraient le fait de Marocains de nationalité ou d'origine.

Le Maroc est donc un pays très contrôlé et peu touché par le terrorisme. Mais la radicalité terroriste qui en est issue – parfois à l'insu de ses autorités, les agents recruteurs du djihad issus du Moyen-Orient opérant librement en Europe – a été extériorisée, poussant toujours plus avant la coopération sécuritaire internationale. Le Maroc a ainsi coprésidé avec les Pays-Bas le « Forum mondial de lutte contre le terrorisme » créé en 2011.

100

Le Maroc est-il encore une puissance qui compte au Moyen-Orient ?

La politique extérieure africaine du royaume de Mohammed VI a mécaniquement déclassé son versant moyen-oriental. Certes, le roi a établi et gardé des liens personnels avec les monarchies du Golfe. Mais la plupart des Républiques de la région ayant changé de dirigeants ou de régime depuis 2003, qu'il s'agisse de l'Irak ou de l'Égypte, la monarchie marocaine, qui a regardé avec méfiance les printemps arabes et leurs suites, a perdu le fil qui liait bon gré mal gré Hassan II aux dirigeants arabes.

Ayant rompu ses relations avec l'Iran, le Maroc s'éloigne de ses nouveaux États-clients, la Syrie, l'Irak et le Liban. Hostile aux Frères musulmans, il se méfie de la Turquie d'Erdogan, du Hamas (qui tient Gaza) et de la Libye. Méfiant envers les pouvoirs révolutionnaires, il se tient à distance du Yémen comme du Soudan. Reste l'Égypte de Sissi, qui est non seulement le cœur du monde arabe, mais aussi le bras armé et le client des Saoudiens, des Émiratis et des Américains. Mais ce pays, qui a écrasé ses Frères musulmans et tente de reprendre le contrôle de la Libye face aux Turcs,

n'en est pas moins issu d'un pouvoir militaire républicain et longtemps socialiste qui n'a jamais plu à Rabat.

Entre les régimes affaiblis, voire faillis, les gouvernements islamistes, les dirigeants chiites (Irak), les régimes discrédités ou ultra-répressifs, toute relation est à risque pour le Maroc. L'Égypte, qui est elle aussi protégée et financée par l'Arabie Saoudite[1], ne peut pas être d'un grand secours pour le royaume : leurs forces et leurs faiblesses sont plus identiques que complémentaires. Les deux pays ont peu à échanger, et le Maroc se méfie d'une République révolutionnaire gangrénée par l'islam politique.

En réalité, le multilatéralisme arabe a vécu. Le Maroc en prend acte. Est-ce au terme d'une analyse politique collective que celui-ci s'éloigne de la Ligue arabe, ou en raison du malaise du roi qui ne ressent aucune affinité envers ces présidents ? Il est difficile de trancher, mais Mohammed VI participe au seul sommet d'Alger de la Ligue arabe, en 2005. Il espère alors en vain une réconciliation avec son voisin. Le Maroc faillit organiser le sommet de la Ligue en 2016, mais le roi a finalement renoncé. Il ne s'entend ni avec l'Algérie ni avec son client mauritanien, et il a la plus grande méfiance pour la Tunisie qui donne l'exemple d'un pouvoir démocratique que le *makhzen* rejette comme illusoire.

Mohammed VI n'a en fait de relations suivies qu'avec le Conseil de coopération du Golfe (CCG) et la Jordanie, dirigée par son prestigieux *chérif* hachémite. C'est un grand changement avec Hassan II. Ce dernier méprisait les chefs

1. Depuis le début du siècle, l'Arabie Saoudite finance de gros équipements à ses proches partenaires, notamment militaires ou de transport, mais sert aussi de payeur en dernier recours en cas de difficultés financières.

d'États arabes qu'il considérait comme des Bédouins enrichis ou des sous-officiers parvenus, mais il en imposait, et avait fini par être leur mentor.

Président du Comité *Al Qods*[1] depuis sa première réunion en 1979, Hassan II était actif dans la médiation arabo-israélienne, discutant avec les dirigeants israéliens et arabes, encouragé et soutenu par les États-Unis et par la France. Le processus de paix entre Palestiniens et Israéliens a été un enjeu politique qu'il a fortement appuyé, considérant que la première communauté juive arabo-berbère d'Israël, les Marocains, l'obligeait.

Sous Mohammed VI, qui préside le Comité *Al Qods*, le déraillement du processus de paix a réduit les marges de manœuvre. La radicalisation nationaliste d'Israël après la deuxième Intifada, puis la double logique du djihadisme et des révolutions arabes au Moyen-Orient, a anéanti la médiation arabe dans ce conflit, voire les espoirs de paix. En outre, la monarchie marocaine dépend des humeurs du peuple marocain et de ses organisations politiques et syndicales, ulcérées par les bombardements ou les invasions qui touchent les territoires occupés de 1967.

Derrière une solidarité revendiquée, le Maroc s'éloigne d'un Moyen-Orient qui s'enfonce dans une crise multiforme. La fascination du Golfe demeure bien réelle pour sa richesse et ses opportunités. Mais les Marocains rêvent d'Europe, à défaut de l'inaccessible Amérique, tandis que la monarchie met en avant l'africanité du Maroc, et les perspectives de croissance de ce continent.

---

1. *Al Qods* signifie la « sainte » ou « sanctifiée » en arabe, ce qui désigne la ville de Jérusalem.

Cartes

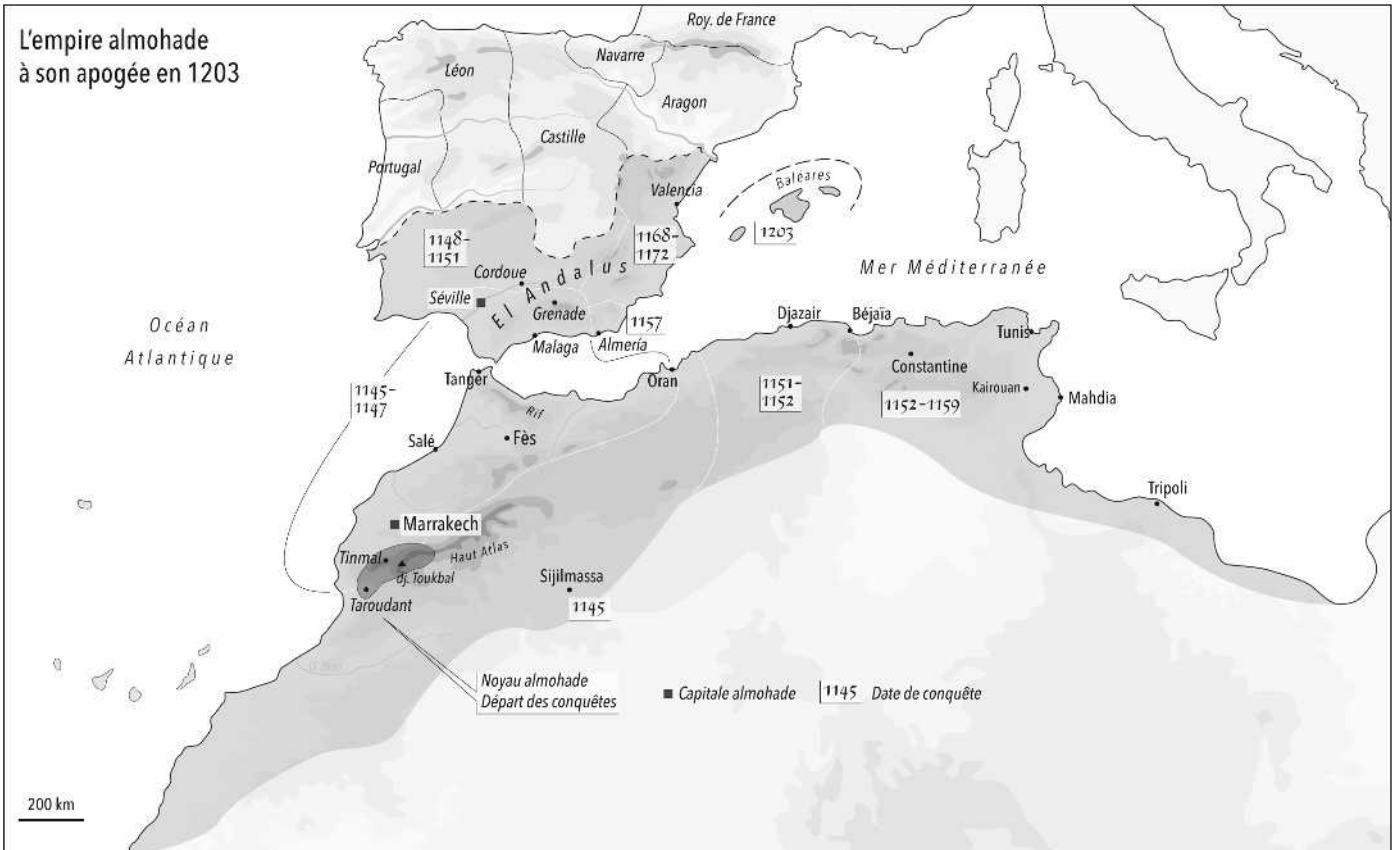
L'empire almohade
à son apogée en 1203
Roy. de France
Navarre
Léon
Aragon
Castille
Portugal
Valencia
Baléares
1203
1148-
1151
1168-
1172
Cordoue
Séville
El Andalus
Grenade
1157
Malaga
Almería
Mer Méditerranée
Océan
Atlantique
Djazair
Béjaïa
Tunis
Constantine
Kairouan
Mahdia
Tanger
Oran
1151-
1152
1152-1159
1145-
1147
Rif
Salé
Fès
Tripoli
Marrakech
Tinmal
Haut Atlas
Dj. Toukbal
Taroudant
Sijilmassa
1145
Noyau almohade
Départ des conquêtes
Capitale almohade
1145 Date de conquête
200 km

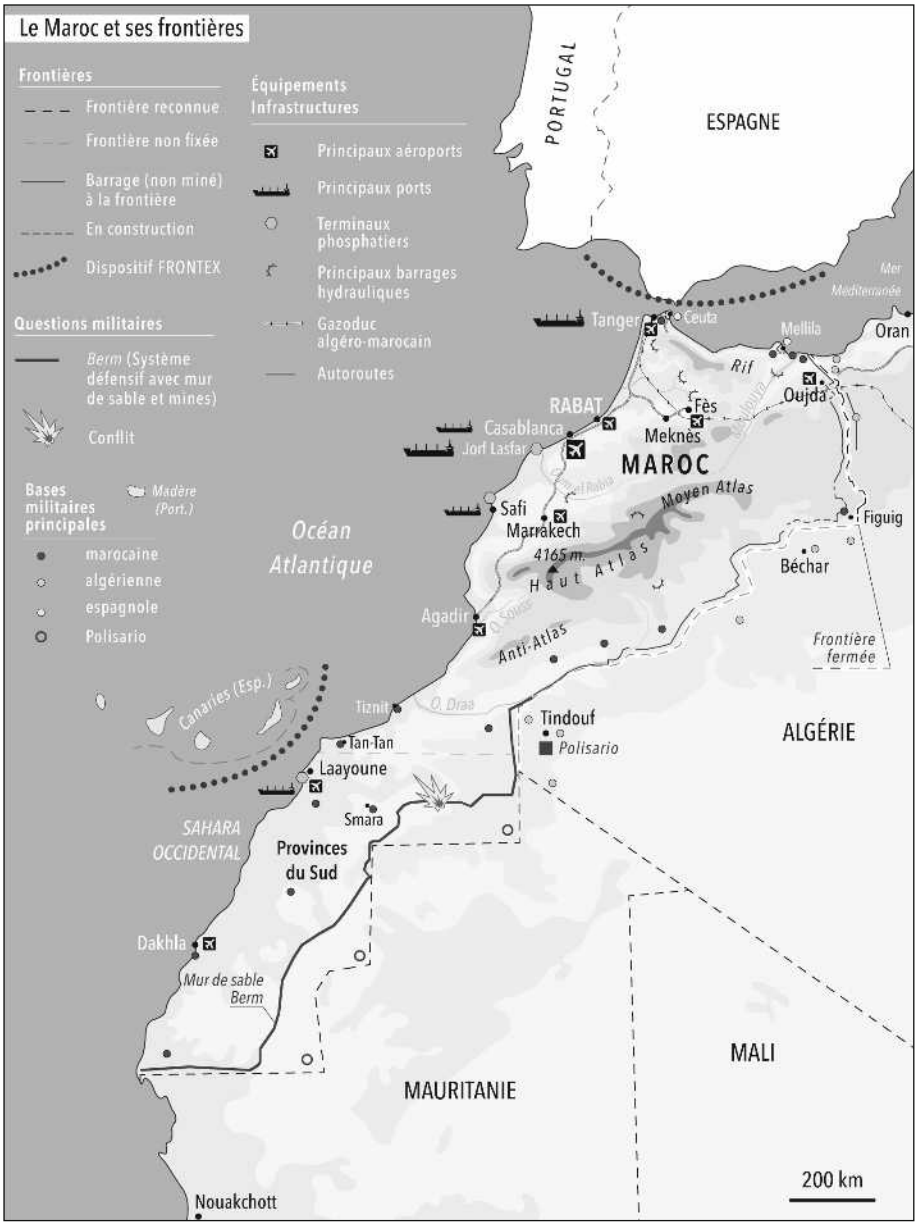
Le Maroc et ses frontières
Frontières
Frontière reconnue
Frontière non fixée
Barrage (non miné) à la frontière
En construction
Dispositif FRONTEX
Questions militaires
Berm (Système défensif avec mur de sable et mines)
Conflit
Bases militaires principales
Madère (Port.)
marocaine
algérienne
espagnole
Polisario
Équipements Infrastructures
Principaux aéroports
Principaux ports
Terminaux phosphatiers
Principaux barrages hydrauliques
Gazoduc algéro-marocain
Autoroutes
PORTUGAL
ESPAGNE
Mer Méditerranée
Tanger
Ceuta
Mellila
Oran
Rif
Oujda
RABAT
Fès
Casablanca
Meknès
Jorf Lasfar
MAROC
Moyen Atlas
Safi
Marrakech
Figuig
Océan Atlantique
4165 m.
Haut Atlas
Béchar
Agadir
Anti-Atlas
Frontière fermée
Canaries (Esp.)
Tiznit
O. Draa
Tindouf
Tan-Tan
Polisario
ALGÉRIE
Laayoune
Smara
SAHARA OCCIDENTAL
Provinces du Sud
Dakhla
Mur de sable
Berm
MALI
MAURITANIE
200 km
Nouakchott

La mégalopole marocaine Casablanca - Tanger
Infrastructures de transport
Aéroport international
Autoroute
Train rapide Al Bouraq
Voies ferrées
Villes et démographie
Population urbaine (en milliers) 577,8
Agglomération
Activités économiques
Grand barrage
Zone franche
Terminal phosphatier
Nouveau hub portuaire
Grands chantiers
Trafic portuaire (en millions de tonnes) :
40
20
10
Océan Atlantique
Jorf Lasfar
Al Jadida
Azemmour
32% du PIB national
Berrechid
CASABLANCA
(Dar El Baïda) الدار البيضاء
3 359
المحمدية
Mohammedia
Ben Slimane
Skirat
Témara
Plateau Atlantique
Capitale politique
RABAT 577,8
الرباط
Salé 890,4
Rommani
431,2
Kénitra
Activité agricole intensive
Nombre annuel approximatif de trajectoires
Transit: 3 M. de résidents marocains à l'étranger
130 000
Tiflet
Oulmès
Khemisset
Plaine du Gharb
Moulay Boussellam
Larache
Sidi Kacem
Souk-el-Arba
Arbaoua
Asilah
Mechra Bel Ksiri
Ksar el Kébir
طنجة
TANGER
947,9
Meknès
مكناس
520,4
MAROC
El-Fendek
Ouezzane
Azrou
Med-2
Tétouan
تطوان
Med-1
Fnideq
ESPAGNE
Algésiras
فاس
Fès 1 100
Chefchaouen
Martil
Ceuta (Esp.)
Gibraltar
Moyen Atlas
Sefrou
50 km
Mer Méditerranée
N

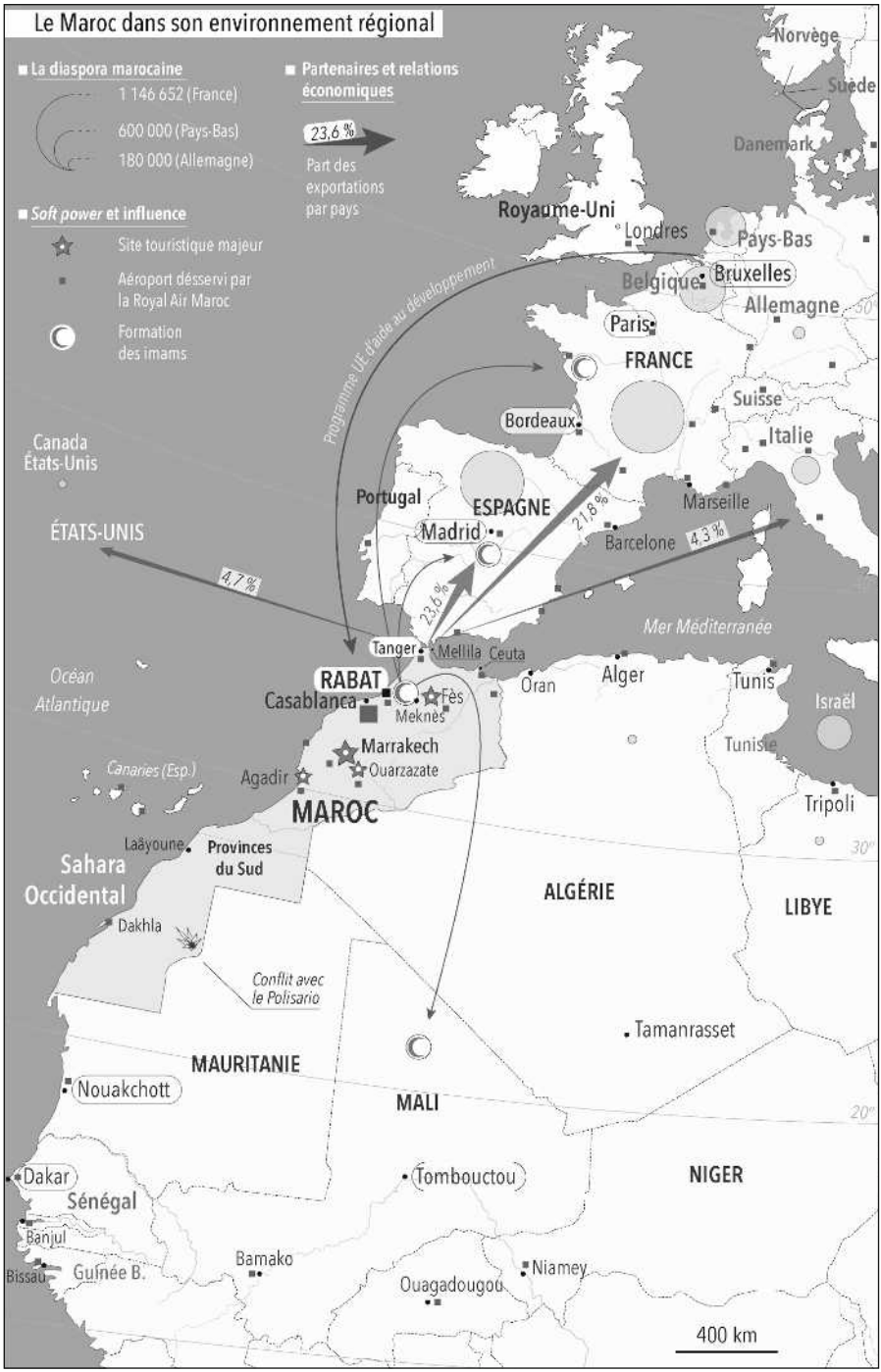
Le Maroc dans son environnement régional
La diaspora marocaine
1 146 652 (France)
600 000 (Pays-Bas)
180 000 (Allemagne)
Partenaires et relations économiques
23,6 %
Part des exportations par pays
Soft power et influence
Site touristique majeur
Aéroport désservi par la Royal Air Maroc
Formation des imams
Programme UE d'aide au développement
Norvège
Suède
Danemark
Royaume-Uni
Londres
Pays-Bas
Belgique
Bruxelles
Allemagne
Paris
FRANCE
Suisse
Italie
Bordeaux
Canada
États-Unis
Portugal
ESPAGNE
Madrid
21,8 %
Marseille
Barcelone
4,3 %
ÉTATS-UNIS
4,7 %
23,6 %
Mer Méditerranée
Tanger
Mellila
Ceuta
Océan Atlantique
RABAT
Casablanca
Fès
Meknès
Oran
Alger
Tunis
Israël
Marrakech
Ouarzazate
Tunisie
Canaries (Esp.)
Agadir
MAROC
Tripoli
Laâyoune
Provinces du Sud
Sahara Occidental
ALGÉRIE
LIBYE
Dakhla
Conflit avec le Polisario
Tamanrasset
MAURITANIE
Nouakchott
MALI
Dakar
Sénégal
Tombouctou
NIGER
Banjul
Bissau
Guinée B.
Bamako
Niamey
Ouagadougou
400 km

Glossaire

***Aïd* (*Aïd el-Kebir*) :** la Fête (la Grande Fête), dite au Maroc « Fête du mouton » ou en arabe coranique « du sacrifice d'Abraham », qui a lieu soixante-dix jours après la petite fête (*Aïd el-Fitr*) qui célèbre la fin du ramadan.

***Al-Andalus* :** l'Andalousie islamique (711-1492).

Alaouites : dynastie chérifienne venant du Tafilelt régnant sur le Maroc depuis 1666, portant le patronyme d'Ali, qui atteste de l'appartenance à la maison du prophète Mahomet.

Almohades : dynastie berbère rigoriste venue du sud du pays (sanctuaire de Tinmel), qui a gouverné le Maroc puis l'Andalousie et tout le Maghreb jusqu'à Tripoli aux XIIe et XIIIe siècles, et dont les capitales furent Marrakech et Fès. *(Voir la carte p. 322.)*

Almoravides : dynastie berbère confrérique venue du Mauritanie qui conquit aux XIe et XIIe siècles le Maroc, le Maghreb central jusqu'à Alger et l'Andalousie, dont la capitale est Marrakech.

***Amazighe* (pl. *Imazighen*) :** nom propre qui signifie Berbère(s) et, selon l'étymologie consacrée, les « Hommes libres ».

***Amir Al Mouminine* :** Commandeur des croyants.

Andalous : au Maroc, il désigne les habitants de l'Andalousie islamique, et en particulier leurs descendants, qu'ils soient de familles juives ou musulmanes. C'est un critère de distinction sociale très important dans le pays.

Atlas : chaîne montagneuse qui structure l'Afrique du Nord d'ouest en est. Le Maroc est particulièrement bien doté avec l'Anti et Haut Atlas au sud, le Moyen Atlas au centre et la montagne du Rif au nord, qui fait partie du même système.

Baraka **:** bénédiction ou « effluve divine », selon Hassan II, qui protège tous ceux qui en sont nimbés (marabouts, *chorfa*, princes, rois).

Beï'a **:** serment et cérémonie d'allégeance vis-à-vis du sultan puis du roi, qui sont désormais institutionnalisés lors de la Fête du trône, anniversaire du jour où le prince est devenu roi : le 3 mars sous Hassan II, le 30 juillet sous Mohammed VI.

Berbère : adjectif et nom propre qui qualifie la civilisation et le peuple berbère, qui forment le substrat historique humain et culturel de l'Afrique du Nord et de la partie ouest du Sahara. Les Berbères sont au Maroc les locuteurs des langues berbères, le *tachelhit* au sud, le rifain au nord et le *tamazight* au centre.

Berbérie : pays des Berbères, aujourd'hui couramment appelé Maghreb – après l'Afrique du Nord à l'époque coloniale –, rebaptisé par les militants berbéristes *Tamazgha*.

Berbéristes : militants culturels ou nationalistes amazighes ; ce terme a été inventé en Algérie en 1949 au sein du parti nationaliste.

Bergueg **:** commérages.

Cabinet royal : institution officieuse devenue officielle, composée d'une douzaine de conseillers royaux et de leurs adjoints, qui constituent le « deuxième gouvernement » du pays ; le roi y place ses plus proches fidèles.

Caïd : il est, historiquement et encore de nos jours, le chef de tribu (dans les régions rurales) ; il est par ailleurs un fonctionnaire de l'appareil sécuritaire d'État. Par extension, c'est un chef.

Calife (ou *khalifa*) : le lieutenant de Dieu sur terre et le successeur du prophète Mahomet à la tête de l'empire islamique ; c'est l'un des titres du roi du Maroc.

Chaâbi **:** adjectif populaire. Par extension, le *chaâbi*, c'est la musique populaire arabe ancienne des plaines, puis la musique

moderne arabe, vocale et instrumentale. Il y a le *chaâbi* oriental et le *chaâbi* marocain.

Charia **:** en islam, la voie ou le chemin qui conduit à Dieu ; mais elle est couramment associée, notamment par les islamistes, à un code de prescriptions rigides et de normes de conduite, même s'il se limite le plus souvent à un Code civil et à des normes relatives à la famille et à l'héritage.

Cheikh **(pl. *chioukh*) :** historiquement, c'est le chef de la confrérie, au moins d'une *zaouïa*. Par extension, c'est le chef ou le vieux patriarche, au sens de la respectabilité et de la notabilité.

Chérif **(pl. *chorfa*) :** noble de sang, comme le chérifisme est la noblesse, au sens du droit de l'islam. En islam sunnite, ce sont les descendants du prophète Mahomet, c'est-à-dire les membres de la famille royale, qui sont divisés en grandes familles patronymiques : Idrissides, Alaouites, Amrani, Kettani, Ouazzani…

Chleuhs : Berbères du sud du Maroc, qui vivent dans la plaine du Souss et les deux massifs qui la bordent, l'Anti-Atlas et le Haut Atlas. On les appelle aussi les Soussis (ceux du Souss). Ils parlent le berbère *tachelhit*.

Choura **:** assemblée délibérative des savants musulmans qui conseille le prince pour guider les affaires publiques et religieuses. C'est la seule institution politique mentionnée par le prophète Mahomet, et de ce fait une référence pour les islamistes car ils privilégient le texte sur la tradition historique.

Commandeur des croyants (*Amir Al Mouminine*) : titre de droit musulman très ancien que Hassan II a choisi pour incarner la fonction islamique (et donc politique) suprême dans la Constitution de 1962. Ce principe toujours en vigueur fonde la monarchie de « mission divine ».

Confrérie (en arabe, *tariqat*) : organisation politico-religieuse traditionnelle capitale et puissante dans l'islam sunnite. Elle est dirigée par un *cheikh* et possède des adeptes (*Khouan*). Elle suit les enseignements d'un saint (*ouali*) ou marabout, qui est son mode d'accès à Dieu. Les confréries diffèrent et sont

souvent internationales. Mohammed VI met en avant l'islam confrérique pour lutter contre l'islamisme.

Dahir **:** décret.

Darbouqa **:** petit tambour sur lesquels les habitants d'Afrique du Nord tapent avec les doigts pour rythmer toutes les musiques, les cérémonies et événements festifs, notamment les transes des confréries (*zikr*).

Darija **:** langue marocaine véhiculaire populaire (« courante ») du Maroc, essentiellement orale, dont la structure est surtout arabe, mais dont la majorité des termes sont d'origine berbère avec une forte minorité de mots étrangers (notamment français et espagnols).

Djihadisme : idéologie et pratique du djihad qui est supposée porter la guerre aux non-musulmans ou aux mauvais musulmans. Le djihadisme, soutenu par le fondamentalisme, est fermement combattu pas les autorités marocaines.

Douar **:** hameau ou village, parfois quartier périphérique des grandes villes.

Empire chérifien : c'est l'autre nom du sultanat chérifien ou du royaume de Fès, qui est l'ancien nom du Maroc ; ce royaume islamique se distingue parce qu'il est dirigé par un descendant de la « maison du Prophète ».

Fassis : habitants de la ville de Fès. Ils sont considérés par la majorité de la population du royaume, au moins en ce qui concerne les grandes familles d'origine fassie, comme une aristocratie de fonction au service du *makhzen* et de ses intérêts.

Fellah **:** paysan, en arabe.

Foçha **:** langue arabe écrite standardisée dans l'ensemble du monde arabe. Les Marocains l'apprennent à l'école mais, en dehors des films traduits, de la religion officielle et des journaux télévisés, ils la parlent rarement.

Forces armées royales (FAR) : armée marocaine créée et dirigée par Moulay Hassan (futur Hassan II) dès l'été 1956. Les FAR jouent un rôle capital en tenant les frontières, le pays (gendarmerie) et le Sahara.

Gnaoua **(ou *Gnawa*) :** confrérie noire d'esclaves du sud du Maroc dont la musique rythmique chantée très particulière est devenue un service rendu lors des cérémonies de mariage ou autres. La musique *gnawa* est à la mode au début du XXe siècle et a donné lieu à un festival à Essaouira (ex-Mogador).

Haratines : travailleurs noirs des oasis du sud du Maroc attachés à leur terre, semi-serviles (comme les serfs d'Europe médiévale), et dont la libération juridique, à l'époque du protectorat, de leurs maîtres arabes ou berbères n'a pas entièrement changé les conditions de vie.

Harem : institution qui a disparu à la mort de Hassan II. Le harem des sultans comprenait plusieurs centaines de femmes (serviles ou offertes) qui ne pouvaient pas sortir du Palais. Mohammed VI a indemnisé et libéré celles du harem de Rabat.

Hirak **:** le « mouvement ». Le mouvement de revendications sociales et culturelles des Rifains a secoué le royaume de la fin 2016 à 2018. Criminalisé, il a entraîné des dizaines de peines de prison.

Hogra **:** mépris teinté d'humiliation des dirigeants contre le peuple qui dénonce fermement ces comportements.

Hudud **:** pénalités coraniques corporelles non usitées au Maroc.

Idrissides : dynastie chérifienne et chiite qui fonda le royaume de Fès et en Berbérie orientale au XIe siècle, et gouverna pendant près de deux siècles un espace qui correspond au futur Maroc amputé d'au moins trois grandes principautés berbères (Tamesna des Berghouata sur l'océan, Nekor du Rif sur la Méditerranée et Sijilmassa du Tafilelt aux portes du Sahara).

Ijmaâ **:** principe politique islamique du consensus, promu par Hassan II au sujet du Sahara ; c'est le consensus après la délibération, toute opposition étant considérée comme une dissidence (la *siba*) et rejetée à ce titre.

Imam : celui qui dirige la prière à la mosquée ; l'imam suprême est le chef de la communauté des croyants, en l'occurrence le roi.

***Ikhwan* (sg. *khouan*) :** les frères ou disciples ; désignent par extension les membres des confréries, et de nos jours les Frères musulmans (voire les « barbus »), membres de cette confrérie internationale née en 1928 en Égypte.

***Istiqlal* :** l'« indépendance », mais par extension le Parti de l'indépendance (*Hizb al Istiqlal*).

***Jahil* :** ignorant ; c'est-à-dire ignorant l'islam dans la théorie musulmane.

Jbala : arrière-pays de Ceuta, Tanger et Tétouan, partie occidentale et arabophone du Rif, faite de collines et moyennes montagnes ; les Jbala sont ses habitants, caricatures des ruraux pour les Marocains des villes.

***Lella* :** princesse en arabo-berbère. Désigne notamment les femmes de la famille royale.

Mahdi : l'envoyé de Dieu.

***Makhzen* :** étymologiquement, le « trésor », le « fisc » (qui a donné en français « magasin ») ; en sociologie politique, c'est l'appareil d'État marocain, et par extension tout ce qui relève du pouvoir d'État et de ses éventuels abus de pouvoir.

***Malik* (*Jalalat al-malik*) :** le roi (Son Excellence le Roi).

Maghreb : l'occident des Arabes. C'est le terme en langue arabe qui désigne le Maroc, mais aussi le Maghreb, c'est-à-dire l'Afrique du Nord, de la Libye à la Mauritanie.

***Maghreb al-Aqsa* :** « Occident extrême », signifie exactement le « Maroc vu du Moyen-Orient ». En Afrique du Nord, on emploie le mot « Maghreb » pour désigner le Maroc. Et pour dire le « Maghreb », « Grand Maghreb » ou « Maghreb arabe » pour les arabistes, expression totalement réfutée par les berbéristes.

***Mamlakat el-Maghribia* :** royaume du Maroc.

Médina : vieille ville, sur le modèle des villes arabes ou andalouses, par opposition aux quatorze villes « européennes » construites à l'écart par Lyautey et aux quartiers modernes d'extension urbaine.

Melhoun **:** répertoire des poésies populaires écrit en arabe maghrébin, qui peut être conté mais est généralement destiné à être mis en musique.

Mérinides : dynastie de Berbères zénètes qui règne sur le Maroc du XIIIe au XVe siècles avant de conquérir l'Andalousie, puis de manière éphémère le reste du Maghreb jusqu'à Tunis au milieu du XIVe siècle. Sa capitale est Fès.

Morchidate **:** femme assistante religieuse, professeure ou guide religieuse nommée par le ministère des Affaires religieuses du Maroc. Cette innovation a été lancée par Mohammed VI.

Moudawana **:** Code du statut personnel (Code civil islamique) créé en 1957 et réformé en 2004 dans un sens plus libéral pour les femmes et les enfants.

Moulay : prince dans la langue arabo-berbère. C'est le titre de prince héritier.

Moussem **:** fête annuelle ou saisonnière d'un saint (*ouali*) qui est l'occasion d'une visite collective sur sa tombe et de festivités/réjouissances qui varient d'une confrérie ou d'une *zaouia* à l'autre.

Oued : rivière ou fleuve en arabe.

Oulémas **(sg.** ***'alem*****) :** docteur de la foi et de la Loi (coranique) en islam. C'est un diplômé en droit musulman d'assez haut niveau ; les plus qualifiés, formés à la Qaraouiyine de Fès, ont en principe la charge de désigner ou de valider l'élection du sultan puis du roi.

Ouma **:** la nation islamique ou la communauté des croyants de l'islam.

Palais royal (*Qasr el-malaki*) : il y en a un dans toutes les grandes villes du Maroc et parfois dans des lieux de villégiature. Mais le plus important, qui symbolise le gouvernement du pays, se situe à Rabat, même si Mohammed VI n'y réside pas.

Protectorat : système politique de protection en vigueur de 1912 à 1956, en vertu duquel la France, à travers son résident général, conduit les affaires extérieures et de souveraineté intérieure du Maroc, à l'exception de l'islam, et œuvre à la modernisation du pays et au remboursement de sa dette.

Qaraouiyine : la mosquée-université est l'un des hauts lieux de formation des *oulémas* sunnites depuis le IXe siècle. Établie à Fès sur la rive de Kairouanais (immigrés originaires de la première ville arabe fondée en Afrique du Nord, Kairouan en Tunisie), elle est presque contemporaine de la ville de Fès.

Ramadan : c'est le mois musulman du jeûne diurne qui se termine par la fête de l'Aïd (*el-seghir*, le petit), à l'occasion duquel le Maroc connaît un rythme de travail et de croissance extrêmement ralenti, les Marocains vivant surtout la nuit.

Résident général : titre du haut fonctionnaire français à Rabat en charge de l'application du traité de protectorat. Sa double tutelle est aux Affaires étrangères à Paris, et au Palais royal de Rabat (il soumet les projets de lois, les *dahirs*, au sultan qui les signe).

Rif : chaîne montagneuse du nord du Maroc qui s'étend de Tétouan à la frontière algérienne. Montagne berbère très arrosée et fortement peuplée.

Rifains : habitants de la région du Rif.

Royaume de Fès : ancien nom de l'empire du Maroc.

Saadiens : dynastie arabe chérifienne issue de Tafilalet qui s'impose aux dépens des Wattassides, qui est faite sultanienne par les habitants de Fès en 1554. Sa capitale est Marrakech, ville qu'elle perd aux profits des Alaouites qui lui succèdent.

Sahraoui : habitant du Sahara.

Salafisme : l'islam des *salaf*, les premiers musulmans et compagnons du prophète Mahomet, est un fondamentalisme religieux qui veut restaurer l'islam des origines au mépris de toutes ses traditions et de son devenir juridique et historique. En ce sens, c'est un islam révolutionnaire qui peut déboucher sur le djihadisme.

***Sidi* (parfois abrégé en *Si*) :** littéralement « Monseigneur » ; manière de s'adresser aux *chorfas* (la noblesse), devenue en partie désuète, sauf pour le roi ; ou pour désigner un saint.

Soufisme : cet islam spirituel, qui n'est pas étranger au confrérisme, mais ne s'y réduit nullement, met en avant la

relation personnelle à Dieu par la pratique de l'intercession des saints, du groupe et de prières non orthodoxes.

Souss : plaine littorale du sud du Maroc peuplée par les Soussis, ayant pour capitale Agadir.

Sultan : terme qui désigne historiquement le chef d'État du Maroc, selon une terminologie arabe et ottomane, abandonné pour le terme de roi (*malik*) en 1957.

Tafilelt : petite région oasienne en zone présaharienne au sud de l'Atlas, qui a été le siège de la capitale saharienne des Berbères zénètes de Sijilmassa au Moyen Âge. Elle est devenue un pays de *chorfas* arabes, les *Filali*, dont deux familles se sont emparées du pouvoir au Maroc : les Saadiens au XVIe siècle, puis les Alaouites au XVIIe siècle.

Tifinagh **:** écriture d'origine phénicienne historiquement usitée au Sahara pour transcrire la langue berbère, et officiellement instituée sous Mohammed VI pour écrire et enseigner le berbère au Maroc.

Touerga **:** en arabe dialectal désigne la population et/ou le quartier spécial à proximité du Palais royal de Rabat qui héberge les serviteurs noirs (ou métisses), et parfois des cousins apparentés à la famille royale.

Traité de Fès : traité du 30 mars 1912 qui a instauré le protectorat du Maroc signé entre le représentant de la France et le sultan du Maroc.

Tribu : forme d'organisation politique et sociale durable des Berbères et des Arabes du Maghreb qui a survécu à tous les empires depuis l'Antiquité comme mode d'organisation. Au début du XXe siècle, le Maroc en comptait environ 500 (dont 80 dans le Rif et chez les Jbala), qui n'ont gardé leur signification – certes atténuée – que dans le monde rural où elles sont encore bien identifiées.

Villes impériales : il s'agit des villes qui ont été l'une des capitales d'une des sept dynasties marocaines dans l'histoire, Fès, Marrakech, Rabat et Meknès.

Wahhabisme : doctrine religieuse née en Arabie au XVIIIe siècle, qui s'est mondialisée grâce aux pétrodollars

saoudiens et s'est imposée subrepticement au Maroc sous Hassan II ; cette doctrine est assez voisine du salafisme, malgré des origines plus rustres.

Wissam **:** alaouite, équivalent de la Légion d'honneur, créé au Maroc par Lyautey, que la monarchie marocaine remet à ses serviteurs et à ses amis étrangers.

Zaouïa **:** sanctuaire d'un marabout, lieu d'accueil et de formation, d'hospitalité et de soins, mais aussi d'échanges économiques, qui jouaient un rôle crucial dans les campagnes de l'ancien Maroc. Leur fonction est surtout demeurée au service des confréries et de l'islam soufi.

Chronologie

IXe **siècle avant J.-C. :** arrivée de Phéniciens sur le site de Tingis (Tanger). Commence un millénaire d'occupation portuaire phénicienne en pays berbère.

Ve-IVe **siècles avant J.-C. :** formation du Royaume berbère de Maurétanie à l'ouest de l'Afrique du Nord.

44 après J.-C. : l'empereur romain Claude annexe la Maurétanie tingitane (capitale Tingis) directement à l'empire comme province romaine.

430 : la conquête par le peuple vandale de l'Afrique du Nord met un terme à la Maurétanie tingitane romaine.

548 : la bataille des champs de Caton près de Carthage met fin aux révoltes berbères et rétablit un contrôle romain byzantin partiel sur l'Afrique du Nord, en particulier dans le détroit : Tanger, rivages andalous et Baléares sont tenus.

788 : début de la dynastie musulmane chiite idrisside au Maroc central.

807 : création de la ville et du royaume de Fès par Idriss Ier.

1062-1071 : fondation de Marrakech (*Mourrakouch*) par le souverain berbère de la dynastie des Almoravides Youssef Ibn Tachfine, conquérant de l'Andalousie.

1472 : début du règne de la dernière dynastie berbère, les Wattassides, sur le royaume de Fès jusqu'en 1554.

1554 : proclamation de l'empire chérifien à Fès.

1666 : Moulay Rachid, premier sultan alaouite, proclamé à Fès.

1672-1727 : règne du sultan Moulay Ismaïl, créateur de Meknès, ville impériale.

1844 : défaite de l'armée chérifienne face aux troupes française de Bugeaud.

1906 : conférence internationale d'Algésiras : le Maroc ne sera pas soumis au système de l'exclusif colonial mais un territoire ouvert.

30 mars 1912 : traité de Fès signé entre la France et le sultan Moulay Hafid.

13 mai 1912 : arrivée à Casablanca du nouveau résident général français au Maroc, Hubert Lyautey, qui occupe ce poste jusqu'en 1925.

Juillet 1921 : victoire rifaine d'Anoual conduite par les frères Khattabi contre les Espagnols, premier acte de la guerre du Rif (1921-1926).

18 novembre 1927 : avènement du sultan Sidi Mohammed Ben Youssef sur le trône chérifien, devenu roi du Maroc le 14 août 1957.

2 mars 1956 : indépendance du Maroc.

3 mars 1961 : avènement du roi Hassan II (1961-1999).

6 novembre 1975 : la Marche verte organisée aux portes du Sahara espagnol par Hassan II vise à imposer la « réunification » du Maroc.

1975-1991 : guerre au Sahara occidental entre le Front Polisario soutenu par l'Algérie et les Forces armées royales qui le sont par les Occidentaux.

30 juillet 1999 : avènement de Mohammed VI roi du Maroc.

16 mai 2003 : attentats de Casablanca qui refondent la politique islamique du royaume et reconstruisent le Code de la famille.

20 février 2011 : début du « printemps marocain » qui réoriente le règne.

28 octobre 2016 : la mort de Mouhcine Fikri déclenche le *Hirak* du Rif.

Bibliographie

Histoire du Maroc

Abderrahim, Kader, *Géopolitique du Maroc*, Paris, Bibliomonde, 2018.

Abitbol, Michel, *Histoire du Maroc*, Paris, Perrin, 2009 ; « Tempus », 2014.

Brousky, Omar, *Mohammed VI. Derrière le masque*, Paris, Nouveau Monde, 2014 ; « Nouveau Monde poche », 2016.

Dalle, Ignace, *Hassan II, entre tradition et absolutisme*, Paris, Fayard, 2011.

Ferragu, Gilles, *Lyautey. La fabrique du héros colonial*, Paris, Belin, 2014.

Ghali, Driss, *Mon père, le Maroc et moi. Une chronique sociale*, Paris, L'Artilleur, 2019.

Hachim, Mouna, *Histoire inattendue du Maroc*, Paris, Erick Bonnier Éditions, 2018.

Kenbib, Mohammed, *Juifs et musulmans au Maroc*, Paris, Tallandier, 2016.

Larroque, Anne-Clémentine, *L'Islamisme au pouvoir. Tunisie, Égypte, Maroc*, Paris, PUF, 2018.

Mohsen-Finan, Khadija, Vermeren, Pierre, *Dissidents du Maghreb depuis les indépendances*, Paris, Belin, 2018.

Pouessel, Stéphanie, *Les Identités amazighes au Maroc*, Paris, Non Lieu, 2010.
Rivet, Daniel, *Histoire du Maroc*, Paris, Fayard, 2012.
Saghi, Omar, *Comprendre la monarchie marocaine*, Casablanca, La Croisée des chemins, 2019.
Sefrioui, Kenza, *Le Livre à l'épreuve. Les failles de la chaîne au Maroc*, Casablanca, En toutes lettres, 2017.
Slimani, Leïla, *Sexe et mensonges. La vie sexuelle au Maroc*, Paris, Les Arènes, 2017.
Tilmatine, Mohand, Desrues, Thierry (dir.), *Les Revendications amazighes dans la tourmente des « printemps arabes »*, Rabat, Centre Jacques-Berque, 2017.
Vairel, Frédéric, *Politique et mouvements sociaux au Maroc. La révolution désamorcée ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.
Vermeren, Pierre, *Le Maroc de Mohammed VI. La transition inachevée*, Paris, La Découverte, 2011.
–, *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, Paris, La Découverte, 2016.

Romans et récits

Ben Jelloun, Tahar, *Moha le fou, Moha le sage*, Paris, Seuil, 1978 ; « Points », 2016.
–, *L'Enfant de sable*, Paris, Seuil, 1985 ; « Points », 2020.
–, *Partir*, Paris, Gallimard, 2006 ; « Folio », 2007.
Binebine, Aziz, *Tazmamort. 18 ans dans les bagnes de Hassan II*, Paris, Denoël, 2009.
Binebine, Mahi, *Les Étoiles de Sidi Moumen*, Paris, Flammarion, 2010.
Bourequat, Ali, *Dans les jardins secrets du roi du Maroc*, Maurice Publishers, 1998.
Choukri, Mohamed, *Le Pain nu*, Paris, Maspero, 1983 ; « Points », 2013.
Chraïbi, Driss, *Le Passé simple*, Paris, Gallimard, 1954 ; « Folio », 1986.

Khaïr-Eddine, Mohammed, *Moi l'aigre*, Paris, Seuil, 1970.
–, *Légende et vie d'Agoun'chich*, Paris, Seuil, 1984.
–, *Le Temps des refus. Entretiens, 1966-1995*, avec Abdellatif Abboubi, Paris, L'Harmattan, 2000.
Laâbi, Abdellatif, *Le Fond de la jarre*, Paris, Gallimard, 2002 ; « Folio », 2010.
Laroui, Fouad, *Méfiez-vous des parachutistes*, Paris, Julliard, 1999 ; « J'ai lu », 2002.
–, *Les Tribulations du dernier Sijilmassi*, Paris, Julliard, 2014 ; « Pocket », 2016.
Marzouki, Ahmed, *Tazmamart, Cellule 10*, Paris, Casablanca, Tarik éditions/Méditerranée Éditions, 2000.
Mernissi, Fatima, *Rêves de femmes. Une enfance au harem*, Paris, Albin Michel, 1996 ; « Le Livre de Poche », 1998.
Nedali, Mohamed, *Le Jardin des pleurs*, La Tour-d'Aigues, L'Aube, 2014 ; « L'Aube poche », 2016.
Nedjma, *L'Amande*, Paris, Plon, 2004 ; « Pocket », 2005.
Oufkir, Fatéma, *Les Jardins du roi. Oufkir, Hassan II et nous*, Paris, Michel Lafon, 2000 ; « Le Livre de Poche », 2001.
Oufkir, Malika, Fitoussi, Michèle, *La Prisonnière*, Paris, Grasset, 1999 ; « Le Livre de Poche », 2000.
Oufkir, Raouf, *Les Invités. Vingt ans dans les prisons du roi*, Paris, Flammarion, 2003 ; « J'ai lu », 2005.
Sefrioui, Ahmed, *La Boîte à merveilles*, Paris, Seuil, 1954.
Serhane, Abdelhak, *Messaouda*, Paris, Seuil, 1983 ; « Points », 2002.
–, *Le Deuil des chiens*, Paris, Seuil, 1998.
–, *L'Homme qui descend des montagnes*, Paris, Seuil, 2009.
Taïa, Abdellah, *Lettres à un jeune Marocain*, Paris, Seuil, 2009.
–, *Un pays pour mourir*, Paris, Seuil, 2015 ; « Points », 2016.
Slimani, Leïla, *Le Pays des autres*, Paris, Gallimard, 2020.

Table

Introduction 9

HISTOIRE 15

1. Quand est né le Maroc ? 17
2. Qu'était le Maroc avant le Maroc ? 20
3. Pourquoi les Marocains rêvent-ils d'Andalousie ? 23
4. Pourquoi dit-on le « Maroc des villes impériales » ? 26
5. Depuis quand règne la dynastie alaouite ? ... 28
6. Lyautey est-il le créateur du « Maroc moderne » ? 31
7. Depuis quand parle-t-on d'un « roi » du Maroc ? 34
8. Hassan II fut-il un tyran ou un grand roi ? . 37
9. Pourquoi la monarchie alaouite a-t-elle résisté au XXe siècle ? 39
10. Quel est le « roman national » du Maroc ? ... 42
11. Le Maroc est-il toujours un empire ? 45

12. Tanger est-elle une ville marocaine ou entre deux mondes ? 47
13. Pourquoi la colonisation française est-elle intégrée à l'histoire du Maroc ? 50
14. Le Maroc a-t-il raison de se présenter comme un « pays d'exception » ? 53

GÉOGRAPHIE 55

15. Le Maroc a-t-il des « frontières naturelles » ? 57
16. Le Maroc est-il un pays méditerranéen ou un pays atlantique ? 60
17. Le Maroc est-il un pays de marins ou de montagnards ? 63
18. Le Sahara est-il marocain ? 66
19. La nature est-elle préservée au Maroc ? 69
20. Le Maroc manque-t-il d'eau ? 72
21. Le Maroc est-il un pays d'Afrique ou un pays arabe ? 75
22. Le Maroc est-il une position stratégique entre l'Europe et l'Afrique ? 78

SOCIÉTÉ 81

23. Le Maroc est-il arabe ou berbère ? 83
24. Que sont devenus les juifs marocains ? 86
25. Le Maroc est-il un pays d'émigration ou d'immigration ? 89
26. La grande misère régresse-t-elle au Maroc ? 92

27. Pourquoi des millions de Marocains vivent-ils en Europe ? 95
28. La diaspora marocaine en Europe est-elle un *soft power* ? 98
29. Pourquoi les Rifains se sont-ils révoltés en 2017 ? 101
30. Le Maroc est-il un toujours un pays jeune ? 104
31. Pourquoi les commerces du Maroc et de la diaspora sont-ils tenus par des Berbères du Sud ? 107
32. À quoi aspire la jeunesse marocaine ? 110
33. Quelle place tiennent les réseaux sociaux au Maroc ? 113
34. Les Marocaines sont-elles libres ou soumises ? 115
35. La loi d'égalité des femmes imposée par Mohammed VI a-t-elle porté ses fruits ? 118
36. Les Marocains sont-ils vraiment pudibonds ? 121
37. La réislamisation du Maroc a-t-elle changé le pays ? 124

RELIGION 127

38. L'islam est-il religion d'État au Maroc ? 129
39. Le roi du Maroc est-il le seul souverain descendant du prophète Mahomet ? 132
40. Les Marocains sont-ils un peuple très religieux ? 134

41. L'islam marocain est-il un garde-fou contre l'islamisme ? 137
42. Le Maroc fait-il la place à des minorités religieuses non islamiques ? 140
43. La *charia* est-elle en vigueur au Maroc ? 143
44. Que fait le Maroc des salafistes ? 146
45. La liberté religieuse existe-t-elle au Maroc ? 149
46. Peut-on rire de la religion au Maroc ? 151
47. Pourquoi le Maroc se présente-t-il comme une puissance musulmane soufie ? 154

POLITIQUE 157

48. Le Maroc est-il dirigé par un calife ? 159
49. La Commanderie des croyants est-elle respectée par les Marocains ? 161
50. Qui est Mohammed VI ? 164
51. Est-ce le roi qui dirige le Maroc ? 167
52. La succession du roi est-elle assurée ? 170
53. Qu'est-ce que le *makhzen* ? 172
54. Pourquoi les islamistes conduisent-ils le gouvernement ? 175
55. Le Maroc reconnaît-il tous les courants islamistes ? 178
56. Pourquoi le Maroc a-t-il échappé à la guerre civile algérienne ? 181
57. Y a-t-il eu un printemps arabe au Maroc ? . 184
58. Le Maroc est-il une démocratie ? 187
59. Y a-t-il une opposition au Maroc ? 190
60. Pourquoi les Marocains votent-ils peu ? 193

61. Qu'est-ce que les « lignes rouges » au Maroc ? 196
62. La liberté de la presse est-elle assurée au Maroc ? 198

ÉCONOMIE 201

63. Le Maroc est-il un pays industriel émergent ou en devenir ? 203
64. Quelles sont les ressources principales du Maroc ? 206
65. Pourquoi le Maroc a-t-il si bonne presse chez les décideurs français ? 208
66. Le Maroc est-il un grand pays de tourisme ?..... 211
67. Le Maroc parvient-il à nourrir sa population ?..... 213
68. Pourquoi la capitale économique du pays est-elle la plus grande ville du Maghreb ?... 216
69. Quel est le niveau de vie des Marocains ?.. 219
70. Y a-t-il un capitalisme royal au Maroc ?..... 222
71. Quelles sont les grandes entreprises marocaines ?..... 225
72. Le Maroc est-il une économie ouverte et libérale ?..... 228
73. Qui sont les grands partenaires commerciaux du Maroc ? 231
74. Pourquoi le Maroc exporte-t-il beaucoup de haschisch ? 234
75. Le Maroc est-il un des pays les plus écologiques du monde ? 237

CULTURE 241

76. Y a-t-il une culture marocaine ? 243
77. Le Maroc possède-t-il une scène musicale ? 246
78. Les Marocains sont-ils des francophones assumés ? 249
79. Pourquoi les Orientaux ne comprennent-ils rien à l'arabe marocain ? 252
80. Pourquoi les langues berbères n'ont-elles pas disparu ? 255
81. Quels sont les loisirs des Marocains ? 258
82. Pourquoi les grands écrivains du Maroc habitent-ils à l'étranger ? 261
83. Les enfants du Maroc accèdent-ils tous à l'école ? 264
84. Où sont formés les enfants des élites marocaines ? 267
85. Pourquoi l'Université marocaine est-elle décriée dans son pays ? 270
86. Les Marocains voyagent-ils ? 273
87. Le Maroc entre gastronomie et frugalité ? 276
88. Quel est le rapport des Marocains au football ? 279

RELATIONS INTERNATIONALES 283

89. Quelle est la nature de la relation qui unit le Maroc à la France ? 285
90. Pourquoi la France envoie-t-elle ses imams se former au Maroc ? 288
91. Pourquoi le projet d'Union du Maghreb est-il au point mort ? 291

92. Pourquoi le Maroc est-il si lié à l'Union européenne ? 294
93. Pourquoi l'Europe de l'Ouest est-elle envahie de jeunes mineurs marocains ? 297
94. Qu'est ce qui constitue l'alpha et l'oméga de la diplomatie marocaine ? 300
95. Pourquoi le Maroc vient-il de rentrer dans l'Union africaine ? 303
96. Pourquoi les princes du Golfe ont-ils des palais au Maroc ? 306
97. Le Maroc est-il un modèle pour le monde arabe ? 309
98. Le Maroc est-il un enjeu pour les États-Unis et la Chine ? 312
99. Le Maroc est-il le champion de la lutte antiterrorisme ou une réserve de terroristes ? 315
100. Le Maroc est-il encore une puissance qui compte au Moyen-Orient ? 318

Cartes 321
Glossaire 327
Chronologie 337
Bibliographie 339

Dans la même collection

Chast, Francois, *Les Médicaments en 100 questions*, 2016.
Djalili, Mohammad-Reza et Kellner, Thierry, *L'Iran en 100 questions*, 2016.
Grenard, Fabrice, avec Azéma, Jean-Pierre, *Les Français sous l'Occupation en 100 questions*, 2016.
Guidère, Mathieu, *L'État islamique en 100 questions*, 2016.
Morillot, Juliette et Malovic, Dorian, *La Corée du Nord en 100 questions*, 2016.
Dazi-Héni, Fatiha, *L'Arabie Saoudite en 100 questions*, 2017.
Luizard, Pierre-Jean, *Chiites et sunnites en 100 questions*, 2017.
Niquet, Valérie, *La Puissance chinoise en 100 questions*, 2017.
Piquet, Emmanuelle, *Le Harcèlement scolaire en 100 questions*, 2017.
Schmid, Dorothée, *La Turquie en 100 questions*, 2017.
Boquérat, Gilles, *Le Pakistan en 100 questions*, 2018.
Da Vinha, Mathieu, *Vivre à la cour de Versailles en 100 questions*, 2018.
Faure, Michel, *Cuba en 100 questions*, 2018.
James, Boris et Tejel Gorgas, Jordi, *Les Kurdes en 100 questions*, 2018.
Kastouéva-Jean, Tatiana, *La Russie de Poutine en 100 questions*, 2018.
Lescure, Jean-Claude, *Le Conflit israélo-palestinien en 100 questions*, 2018.
Nardon, Laurence, *Les États-Unis de Trump en 100 questions*, 2018.
Sarazin, Marie, *La Maladie d'Alzheimer en 100 questions*, 2018.
Servant, Dominique, *Se libérer de l'anxiété et des phobies en 100 questions*, 2018.
Belkaïd, Akram, *L'Algérie en 100 questions*, 2019 ; 2e éd. 2020.
Niquet, Valérie, *Le Japon en 100 questions*, 2020.
Huet, Sylvestre et Ramstein, Gilles, *Le Climat en 100 questions*, 2020.
Marian, Michel, *Les Arméniens en 100 questions*, 2020.